



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

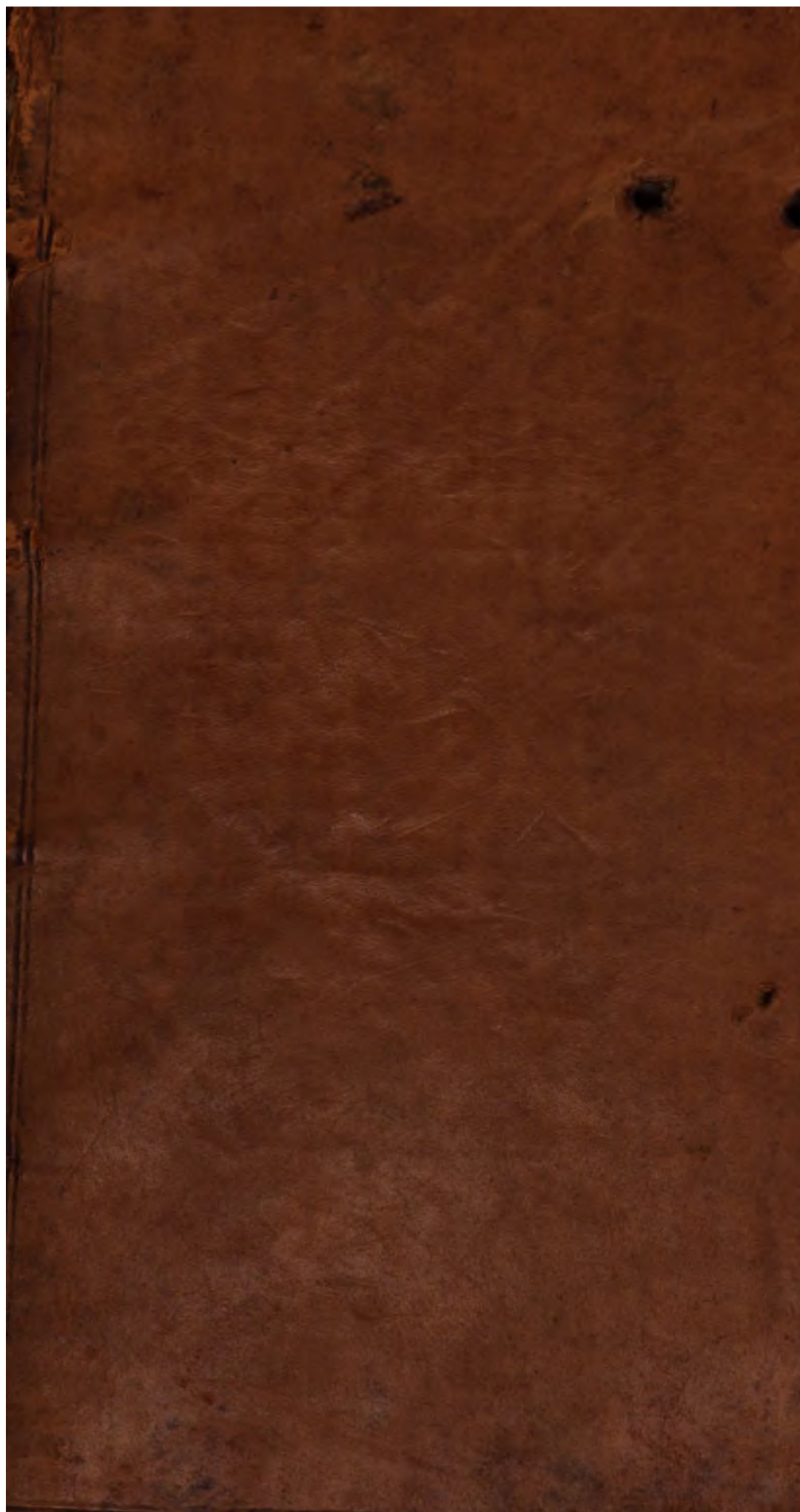
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



66

P. m. 34475-29
22



66

P. 34475-29
22







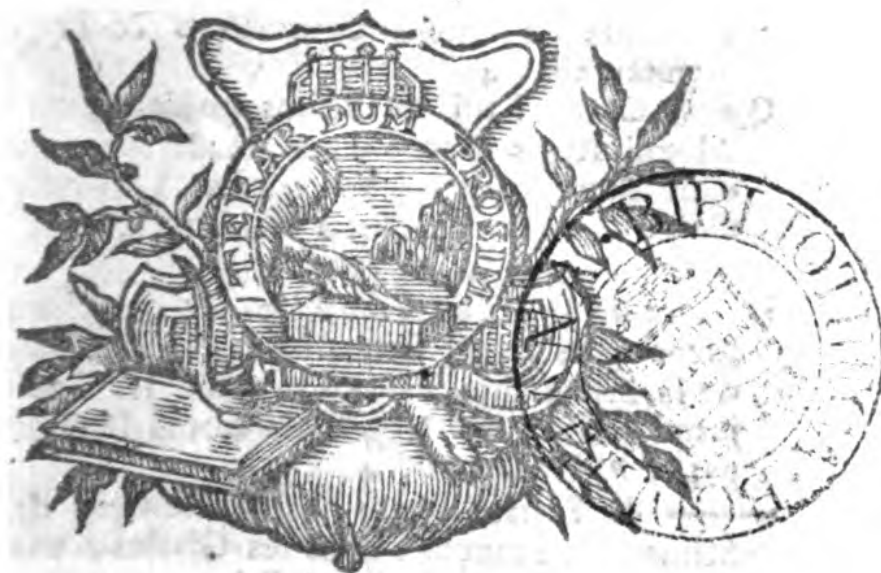
**BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE
ET
MODERNE,**

Pour servir de suite aux
**BIBLIOTHEQUES
UNIVERSELLE ET CHOISIE.**

Par **JEAN LE CLERC.**

TOME XXII.
POUR L'ANNEE MDCCXXIV.

Premiere Partie.



A AMSTERDAM,
Chez les **FRERES WETSTEIN.**

MDCCXXIV.

Catalogue de Livres nouveaux.

- T**hom. Torfæi Historia Rerum Norvegicarum in quatuor Tomos divisa. fol.
- Justini Philosophi & Martyris Apologiae duæ & Dialogus cum Tryphone Judæo, cum notis & emendationibus Stryani Thirlbii, fol. Græc. Lat. Ismaël. Abul-feda de Vita & Rebus gestis Mohammedis, Moslemicæ Religionis Auctoris & Imperii Saracenici Fundatoris ex Cod. M. S. Pocockiano Bibl. Bodlejanæ. Textum Arabicum primus edidit, Latine vertit, præfatione & notis illustravit Johannes Gagnier. fol.
- Gerardi Noodt Opera omnia ab ipso recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos Tomos distributa. fol.
- Dion. Petavii Rationarium Temporum, Editio recentissima cum supplemento quo Historia ad hoc usque tempus continuatur. 8.
- Monumenta Vetusstatis Kempiana ex vetustis Scriptoribus illustrata. 8.
- Joan. Keill Introductiones ad veram Physicam & veram Astronomiam, cui accedunt Trigonometria de Viribus Centralibus & Legibus attractionis. 4.
- Quinti Curtii Rufi de Rebus gestis Alexandri Magni, Regis Macedonum, Libri Superstites, cum Supplementis, Variantibus Lectionibus, Commentariis ac Notis Variorum. cura H. Snakenburgi. 4.
- Histoire de la Milice Française, & des changemens qui s'y sont faits, depuis l'Etablissement de la Monarchie Française dans les Gaules, jusqu'à la fin du Regne de Louis le Grand, par le P. G. Daniel, 4. Tom.
- de France depuis l'Etablissement de la Monarchie Française dans les Gaules, par le P. G. Daniel : nouvelle Edition augmentée avec un Tome 7. contenant les Vies de Louis XIII. & Louis XIV. 4.
- Mœurs des Sauvages Americains comparées aux mœurs des premiers temps par le P. Lafitau, Ouvrage enrichi de figures en taille douce, 4. 2. Tom.

T A B L E

D E S L I V R E S ,

contenus dans la 1. Partie du
Tome XXII. de la Bibliothé-
que Anc. & Mod.

- I. *Description de la Hongrie , par Mr.*
BELIUS. 1.
- II. *Introduction à la lecture du Nou-*
veau Testament , par Mr. PRI-
TIUS. 51.
- III. *Traité des Inscriptions & des E-*
loges , en l'honneur des Morts , parmi
les Chrétiens. 94.
- IV. *Histoire de la Philosophie Payen-*
ne sur Dieu , sur l'Âme & sur les
devoirs de l'homme. 115.
- V. *Histoire de France , VII. Tome &*
celle de la Milice Française , par le
P. DANIEL. 168.
- VI. *Mœurs des Américains , par le*
P. LAFITAU. 203.

I

* 2.

VII.

TABLE DES LIVRES.

VII. *Nouvelle Edition de VIRGILE.* 223

VIII. *Luciani Samosatensis Libellus de Longævis.* 226

IX. *Monumenta Vetustatis Kempiana ex Vetustis Scriptoribus illustrata.* 234

BIBLIOTHEQUE
 ANCIENNE
 ET
 MODERNE.

ARTICLE I.

HUNGARIÆ *antiquæ & novæ*
 PRODROMUS, *cum specimine,*
quo modo, in singulis Operis par-
tibus elaborandis, versari constitue-
rit Auctor MATTHIAS BE-
 LIUS *Pannonius.* A Nurem-
 berg, MDCC XXIII. in fol. pagg.
 224. avec la Dédicace & la Préfa-
 ce, outre trois Planches séparées.
 Se trouve chez les Freres *Wetstein.*

LE Public a déjà vû, depuis quel-
 ques années, le *Prodrome* ou
 l'*Avant-Coureur*, que Mr. le Comte
 de *Marsigli* a publié d'un grand Ou-
 vrage, qu'il a composé sur la Hon-
 grie; & qui doit être imprimé, ici en
 Hollande, dès que ce qui y manque
 Tome XXII. P. 1. A fera

sera achevé ; ce qui semble devoir être bien-tôt fait, s'il ne l'est déjà. Mr. *Belius* en fait mention en sa Préface, quoi qu'il ne nomme pas l'Auteur, & paroît souhaiter de voir au plûtôt ce grand Ouvrage public. Nous avons déjà vu ici quantité de belles Tailles-douces, qui sont gravées, depuis long-tems, pour y entrer. Comme Mr. *le Comte de Marsigli* a toute la capacité & toute la patience, qu'il faut avoir, pour faire des observations exactes, sur les Matières de Physique, ainsi qu'on le verra, par son *Histoire des Plantes de la Mer*, qui s'imprime dans cette Ville & qui sera bien-tôt achevée; il y a sujet d'espérer que son Ouvrage de Hongrie ne sera pas moins curieux, ni moins exact, par rapport à cette sorte de choses, auxquelles on doit ajoûter la situation & le plan des lieux, que l'Auteur est très-capable de décrire, avec exactitude. C'est de quoi nous pourrons rendre compte au Public, quand l'Ouvrage paroîtra.

Cependant il ne sera pas inutile de parler ici de l'*Avant-coureur* de l'Ouvrage de M. *Belius*. Il se peut faire qu'il traitera de diverses choses, dont
Mr.

Ancienne & Moderne. 3

Mr. de *Marsigli* n'aura pas entrepris de traiter, ou qu'il les envisagera d'un autre côté, & qu'ainsi l'un & l'autre de ces Ouvrages soient recherchés du Public.

Nôtre Auteur parle, en général, dans sa Préface, des difficultez qu'il y a, à entreprendre ce qu'il se propose de faire, pour son País; savoir, d'en rechercher les Antiquitez, de parler de la fondation des Villes & des Châteaux, de la situation des lieux, des sources & du cours des rivières; des choses singulieres & de la nature, qu'on y remarque, &c. Il implore, pour cela, le secours & les lumieres de tous ceux, qui ont eu la curiosité de faire de semblables recherches; soit qu'ils soient Etrangers, ou du País, dont il veut traiter. Il parle même de ceux, qui ont entrepris une partie de ce travail, soit qu'ils soient morts, soit qu'ils soient encore en vie, soit que leurs Ouvrages ayent paru, soit qu'ils soient encore cachés, ou peut-être perdus. Il demande qu'on lui en fasse part, si l'on en trouve quelcun, & en général qu'on lui communique les lumieres, que l'on peut avoir, sur cette sorte de choses. Ceux qui li-

4 *Bibliothèque*

ront cet Avant-coureur verront bien que l'Auteur est très-capable de mettre bien en œuvre ce qu'on lui pourra fournir.

Il nous apprend en général, que son dessein est de travailler, sur l'Histoire ancienne de la Hongrie, ce qu'il executera en quatre Livres. Il commencera par les *Scythes*, auxquels les *Huns* devoient leur origine.

Il viendra ensuite aux *Abares* & aux *Hongrois*. La nouvelle Hongrie occupera trois Livres, dont l'un sera Historique; le second Géographique, & qui représentera la situation & la nature des lieux; & le troisième Physique; où il parlera de l'Histoire Naturelle du País. C'est de quoi il a donné un Essai, dans cet Avant-coureur.

Il témoigne sa reconnoissance à ceux, qui lui ont déjà fourni quelque secours sur les matieres, dont on vient de parler.

Pour donner au Lecteur quelque idée des materiaux de cet Ouvrage, il publie, non des Traitez complets, mais les Lettres & les Argumens des Chapitres, excepté quelques-uns, qu'il met entiers.

1. Le premier Livre s'appelle *le Scythique*, parce que l'Auteur y traite de la Nation des Scythes, qu'il croit n'avoir eu point de part dans le dessein de bâtir la Tour de Babylone, de sorte qu'elle conserva sa Langue. Il prétend que les Scythes se nommoient, au commencement, *Araméens*, nom que l'on donnoit à plusieurs Nations de l'Asie, à l'Occident & à l'Orient de l'*Euphrate*. Il prend leur parti contre les Egyptiens; qui, comme le rapporte *Justin*, dispuoient avec eux, de l'antiquité. L'Histoire de l'origine des anciennes Nations est si obscure, & si incertaine, qu'on n'en peut presque rien dire d'assuré. En raisonnant, on pourroit soutenir que les Païs des Climats temperez & fertiles ont été les premiers habitez. En ce cas, on pourroit défendre les prétentions des Egyptiens, & faire les premières Dynasties d'Egypte les plus anciennes, à cause de la fertilité du Païs, & de la douceur du climat. Les Savans conviennent que le *Magog* dont Moïse fait mention entre les descendans de Japheth, a été le Pere des Scythes de l'Europe & de l'Asie. Sa

6 *Bibliothèque*

posterité se plaça d'abord dans le milieu de la Haute Asie, d'où sont venus les Scythes Asiatiques, & ceux d'Europe, qui ont enfin occupé tout le Continent de l'Asie & de l'Europe vers le Nord. M. *Belius* prétend que *Beth-Schean*, Ville à l'Orient du Jourdain, au midi du Lac de Genesaret est une Colonie des Scythes Asiatiques, parce que les LXX. Intt. & d'autres l'appellent *Scythopolis*, Ville des Scythes. *Pline* même fait mention d'une Ville de la Syrie, qu'il nomme *Magog*. L'Auteur croit encore que l'Amérique a été peuplée, par ces mêmes Peuples; selon la pensée de ceux, qui croient qu'elle a été peuplée par les Peuples les plus Septentrionaux de l'Europe.

Pour ce qui regarde la Religion des Scythes, il remarque que c'est une des six entre lesquelles le Genre humain étoit partagé; savoir, le *Barbarisme*, le *Scythisme*, l'*Hellenisme*, le *Judaïsme*, le *Samaritisme*, & le *Christianisme*. Mais cette division ne paroît pas fort exacte.

L'Auteur croit, comme on l'a dit, que les descendans de Japheth n'ayant point participé au bâtiment de

de la Tour de Babylone, ils conser-
verent l'ancienne Langue; dont, à
ce qu'il dit, il reste des vestiges dans
le peu de mots de la Langue Scy-
thienne, qui se trouvent dans la
Langue Hongroise. Mais ces sortes
de preuves Etymologiques ne sont
pas fort assurées, à moins qu'elles
ne soient accompagnées d'une His-
toire certaine. Par exemple, les
Grecs nous assurent eux-mêmes,
que leurs caractères étoient ceux des
Phéniciens, que Cadmus avoit ap-
portez en Grece; & cela paroît,
par leurs noms, & leurs figures
comparées avec les noms & les figu-
res de celles des Phéniciens, que
nous appellons aujourd'hui Samari-
taines, parce qu'elles se trouvent
dans le Pentateuque Samaritain.

Notre Auteur montre, en suite,
quelles étoient les mœurs & la ma-
niere de vivre des Anciens Scythes,
où il y avoit du bien & du mal,
comme en celles de tous les Peu-
ples de la Terre. On pourroit, ce
me semble, fort illustrer ce que les
Grecs nous ont dit des anciens Scy-
thes, par ce que l'on trouve, dans
les Auteurs Persans, des Tartares,
qui sont les descendans des anciens

Scythes; comme on le peut voir par la Vie de *Genghiscan*, publiée par Mr. *Petis de la Croix*.

Mr. *Belius* nous a donné non seulement l'argument du Chapitre VII. du I. Livre de son Ouvrage, mais le Chapitre même, où il traite des *Guerres & de la Puissance des Scythes*. Il tire ce qu'il en dit des Auteurs Grecs & Latins, qu'il explique, qu'il compare les uns aux autres, & qu'il refute, quand il en est besoin. Il dit, avec raison, que *Ctesias & Justin*, après lui, se sont trompez en ce qu'ils ont avancé de l'Antiquité excessive de l'Empire des Assyriens, & des Scythes mêmes. Il cite là-dessus sur tout *Usserius & Marsham*, qui ont réfuté le sentiment de ces Historiens. *Herman Conringius*, comme le remarque notre Auteur, l'avoit découvert, dans ses *Adversaria Chronologica*. Mr. *Belius* examine ce que les Grecs avoient raconté de la Guerre, que Sesostris fit aux Scythes; dans laquelle il ne croit point que Sesostris eût eu tout l'avantage; comme les Grecs l'ont dit, & les Latins après eux. On ne peut faire de fonds, ni sur les faits, ni sur la Chronologie
de

de tems si éloignez. Il y a néanmoins plus de vrai-semblance, dans le sentiment, que l'Auteur a choisi, & selon lequel Sesostris eut du dessous. Cela fait croire que les Colonies Egyptiennes, qu'il laissa dans la Colchide, ne furent pas de Soldats victorieux, qu'il y eût laissez pour tenir le Pais en bride; mais plutôt de mutins, qui refuserent de suivre Sesostris, & qui s'arrêterent là, à cause de la bonté du Pais.

Herodote & Diodore de Sicile disent que ces Peuples de la Colchide étoient venus d'Egypte, parce qu'ils étoient circoncis comme les Egyptiens. Les Chrétiens ont cru, au contraire, que ces Peuples étoient des restes des Israélites, que Salmannassar avoit réleguez vers le Nord. Cela pourroit être; mais il se peut aussi faire qu'*Herodote & Diodore* aient raison.

Nôtre Auteur croit que la défaite de Sesostris, par les Scythes, leur donna occasion de faire une irruption en Asie, dont ils subjuguèrent une partie. Ils s'avancerent même vers l'Egypte; mais les marais de Sirbon les empêcherent d'y entrer, comme *Justin* l'assure. Ce fut là la

première irruption des Scythes en Asie, qu'ils se rendirent tributaire.

Ils en firent une seconde, dont *Justin* ne dit rien, mais *Herodote* l'a décrite, & a assuré qu'ils entrèrent dans l'Asie du côté du Bosphore Cimmerien. Cela est encore confirmé par d'autres Auteurs, que Mr. *Belius* cite.

Ce fut alors qu'ils vainquirent Cyaxare, Roi des Medes, dont ils envahirent l'Empire. Pour cela il fallut qu'ils traversassent l'Asie Mineure de l'Occident à l'Orient, à moins qu'ils ne fissent ce voyage par mer, en traversant le Pont-Euxin, selon sa longueur, ce qui n'est guère probable. Mais ces anciennes Histoires, qui sont venues très-imparfaites à nous, peuvent avoir été gâtées par des circonstances fausses, & néanmoins être véritables, pour le gros. *Herodote* assure que les Scythes furent maîtres de l'Asie, pendant vingt-huit ans. Après s'être rendus maîtres de la haute Asie, ils marcherent contre les Egyptiens; mais le Roi d'Egypte Psammitique les en détourna, par ses présens & par ses prières. Ils s'en retournerent, mais quelques-uns d'entre eux pillerent

Ancienne & Moderne. II

rent le Temple de Venus Uranie, qui étoit adorée à Ascalon, qui leur envoya une maladie, pour les en punir. On prétend que ce fut en cette Ville-là, qu'on cultiva une sorte d'oignons, ou plutôt d'ail, qu'on nomme *Ascalonite*, qui semble être ce que nous appellons *Eschalotes*, si la ressemblance des mots ne me trompe. Notre Auteur croit que l'usage du Vin, qui croît dans le terroir de cette Ville, & de cette espece d'oignon fut la cause des Hémorroïdes.

Les Scythes, après avoir été maîtres de la Medie, pendant vingt-huit ans, en furent chassés, par Cyaxare, qui, ayant enyvré les Chefs, en un repas, les tua & chassa le reste, comme le rapporte *Herodote*. Ce même Historien dit que Cyaxare ruina la Ville de Ninus, (ou *Ninive*, comme l'Écriture l'appelle) mais il paroît que cette Ville subsista longtemps depuis, comme on le verra dans l'Auteur.

Justin fait mention, mais comme en passant, d'une troisième irruption des Scythes en Asie. Mr. *Belias* croit que cette expedition se fit sous un Roi des Scythes, qui, selon *Strabon*,

bon, se nommoit *Indatbyrse*, & qui fit des courses, jusqu'en Egypte. Cette expedition dura huit ans, & par conséquent donna le tems aux femmes des Scythes de s'ennuyer de l'absence de leurs Maris, & de prendre leurs Esclaves en leurs places. Les Maîtres de retour les voulurent chasser, mais leurs Esclaves leur furent au devant armez, & la victoire ne s'étant entierement déclarée ni pour les uns, ni pour les autres, on dit aux Maîtres qu'il ne falloit attaquer leurs Esclaves, qu'à coups de fouëts, & qu'ils en viendroient à bout. On voit bien que ce n'est qu'une plaisanterie des Scythes, ou des Grecs, pour marquer la facilité de la Victoire, que les Maîtres remporterent sur leurs Esclaves.

Cyrus fit ensuite la guerre, contre les Scythes, & fut, selon *Herodote*, defait & tué, par *Tomyris*, Reine des *Massagetes*; quoique d'autres racontassent sa mort autrement, déjà depuis le tems de cet Historien. *Xenophon* fait mourir le Prince dans son lit. Mais on croit, que cet Historien se voulut divertir à faire de la vie de ce grand Prince une espece de Roman; pour donner l'idée d'un bon

bon Gouvernement Monarchique. Mais il y a bien de l'apparence que le Roman regarde bien plus les discours, que *Xenophon* fait tenir aux Personnages, qu'il introduit sur la Scene, que les Faits, sur tout ceux qui sont de quelque conséquence, comme ses victoires, ses conquêtes, & autres semblables évenemens, qui sont confirmez, non seulement par d'autres Auteurs profanes, mais encore par l'Écriture Sainte.

Nôtre Auteur raconte les Guerres que ce Prince fit aux Scythes, où il eut du dessous, comme plusieurs Historiens l'ont dit. Il paroît que *Mr. Belius* a du penchant à croire que les Scythes eurent le dessus, parce que cela fait honneur aux Peuples, desquels les Hongrois sont, comme il croit, descendus.

On verra ensuite ce qu'on trouve dans les Anciens des démêlez, que *Darius* eut avec les Scythes, qui le battirent, ou chasserent, & enfin de la victoire qu'ils remportèrent sur *Zopyrion*, qu'*Alexandre* envoya contre eux. C'est là la matiere du VII. Chapitre de la Section I. du Livre I. par où l'on pourra voir de

quelle maniere M. *Belius* traitera les sujets Historiques de ces tems éloignez. Il y produit les paroles des differens Auteurs, qui en ont parlé, & dit non seulement ce qui lui en semble, mais donne aussi à ses Lecteurs le moyen d'en juger, par eux-mêmes. Dans le dernier Chapitre de cette Section, il doit traiter des Amazones & distinguer avec soin ce qu'il y a d'Historique, dans ce qu'on en dit, de ce qui ne peut être que fabuleux, dans cette République imaginaire composée seulement de Femmes. Il y a bien de l'apparence que les Femmes de cette Nation, étant belliqueuses, aussi bien que leurs Maris, les Grecs ont pris de là occasion de feindre qu'elle n'étoit composée, que de Femmes, & le reste de la Fable. C'étoit la pensée de feu mon Pere, que l'on trouvera dans ses *Questions*.

La II. Section du I. Livre regardera la Géographie de la Scythie, & les Fables que les Anciens ont débitées de ces Pais Septentrionaux; telles qu'étoient celles que l'on racontoit des *Hyperboréens*, qu'on prétendoit habiter au delà des lieux desquels souffle Borée, ou le Vent
de

Ancienne & Moderne. 15

de Nord, de sorte que l'air y étoit temperé, & qu'il y croissoit des Oliviers. La verité est que le mot d'*Hyperborée* signifie ce qui est extrêmement Septentrional, & où il fait par conséquent excessivement froid. On peut aussi consulter là-dessus un Discours, qui est entre les *Questions* de mon Pere.

LE Livre II. que l'Auteur appelle *Hunniatique*, traite des *Huns*, qui sont les mêmes que les *Hongrois*, & qui étoient une des Nations de la Scythie, qui habitoit autour des *Paluds Méotides*, comme l'assure *S. Jérôme*, qui soutient que ce fut elle, qui s'étoit rendu l'Asie Tributaire.

L'Auteur nous donne, comme un échantillon de ce Livre, en inferant ici le Chapitre I. tout entier, où il traite, de cette partie des Scythes, qu'on nommoit *Hunni*. Ils n'habitoient pas autour des *Paluds Méotides*, comme l'a dit *St. Jérôme*, mais à l'Orient de l'Asie, près de la Chine, car *Plin* dans son *Hist. Naturelle* Liv. VI. c. 17. place les Peuples qu'il nomme *Hunni*, ou *Tbyuni*, en cet endroit de l'Asie.

Eusta

Eustathe, sur *Denys le Periegete*, dit que ces Peuples s'appelloient *Θύβοι*, ou *Θύβοι*; varieté qui est venue, non tant de l'usage de ces Peuples, que de la premiere lettre du mot, qui d'un *Omicron* devient un *Theta*, si on y ajoûte un très petit trait. Ainsi on a pû nommer cette Nation, parmi les Grecs, de divers noms, selon qu'ils étoient bien ou mal écrits. *Ptolomé*, comme le croit l'Auteur, appelle les mêmes Peuples *Chunni*, ou *Chuni*, comme ils sont nommez, par *Ammien Marcellin* & par *Sidonius Apollinarius*.

L'Auteur examine ce que le faux *Berosé* d'*Annius de Viterbe* en a dit, & quelques Auteurs après lui, qui n'ont fait que debiter des fictions, à cet égard. On ne peut rien, selon lui, décider du premier nom de ces Peuples; tout ce qu'on peut dire, est que c'étoit une partie des *Scythes*, qui après avoir parcouru, selon l'usage des Peuples qu'on nommoit *Nomades*, en Grec, divers pais, dans l'étenduë immense de la *Scythie*, au delà & au deçà du *Mont Imaüs*, s'arrêta enfin sur les bords du *Danube*, à peu près où est

la Hongrie Moderne. On trouve qu'on donna plus fréquemment le nom de *Huns* à ce peuple, au siècle IV. ou au moins qu'ils furent plus connus, sous ce nom, dans l'Empire Romain.

L'Auteur rapporte les fables que *Jornandes*, ou plutôt *Jordanes*, comme les anciens MSS. le nomment, ainsi qu'on l'a dit au Tome XXI. raconte des Sorciers & des Sorcieres des *Huns*, dont il se moque, avec raison. C'est néanmoins une de ces opinions, qui se trouvent répandues, parmi la plus grande partie des Nations connues. Il semble que c'est une dépravation de l'ancienne Tradition, qu'il y a des Intelligences invisibles, que la suprême Divinité employe, pour faire, sur la Terre, des choses, qui surpassent la puissance des Hommes & des Etres créés, qui les environnent.

Agathias dit que les Nations Septentrionales depuis les Paluds Méotides jusqu'au mont Imaüs, qui partage l'Asie Septentrionale en deux; ce qui fait que l'on divise la Scythie en deux parties, dont l'une est au deçà & l'autre, au delà de l'Imaüs; cet Auteur, dis-je, assure que tous ceux
qui

qui étoient au deçà de cette Montagne, se nommoient *Scythes*, ou *Huns*. Mais comme ces Peuples menotent une vie errante; sans s'arrêter, en aucun lieu, qu'autant qu'il falloit, pour y consumer le fourage, qu'ils y trouvoient; ils pouvoient courir une assez grande étendue de pais, & en habiter, tantôt l'une, & tantôt l'autre.

Leurs *Hordes*, comme on parle parmi ces peuples, portoient divers noms, selon les Chefs qui les gouvernoient. C'est ce qui fait qu'*Agathias* dit que, selon leurs différentes *sortes*, (*κατὰ γένη*) & non *generations*, comme a mis l'Interprete Latin, les uns se nommoient *Cotrigores*, les autres *Utrigores*, les autres *Ultizures*, les autres *Buricgundes*. Ces noms, excepté le dernier, sont formez, selon l'Analogie, & l'usage de la Langue Hongroise; dans laquelle *János Uré*, *Gyorgy Uré*, *Illyes Uré* signifie ceux de Jean, ceux de George, ceux d'Elie, ou ceux qui leur appartiennent. C'étoit une conjecture de Mr. *Belins*, qu'il a trouvée ensuite confirmée, par un passage de *Procopé*, qu'il produit. Quoi que les *Burgundes* ou *Bourguignons*,
ne

ne fussent pas Huns d'origine; il se peut faire que dans un tems, où les Nations changeoient aisément de demeure, soit qu'elles fussent chassées par d'autres, soit qu'elles cherchassent un meilleur pais; quelques Familles Bourguignonnes se mêlerent, parmi celles des Huns. Autrement ces *Burgundes* étoient des Peuples d'Allemagne.

Procopé dit qu'il y avoit des Huns, qu'on nommoit *Euthalites*, ou *Leucalites*; c'est-à-dire, blancs, qui n'étoient pas voisins des autres, ni ne leur appartenoient point; mais qui n'étoient pas éloignez des terres des Persans, qu'ils couvroient du côté du Nord, & qu'ils défendoient souvent leurs ennemis. Ils n'étoient pas Nomades, comme les autres Huns, mais habitoient un bon pais, depuis long tems. Ils n'entroient jamais sur les Terres de l'Empire Romain en Orient, qu'avec les armées des Persans. Ils étoient blancs de visage, & n'étoient point laids, comme les autres; ni ne menôient pas, comme eux, une vie sauvage. Ils avoient un Prince, sous lequel ils vivoient, comme membres d'une même société, & gardoient les

Droits

Droits de la Guerre & de la Paix ;
 aussi bien que les Romains & les autres Peuples civilisez. Les plus riches ont vingt amis , ou même davantage , qui vivent à leur table , & qui participent à leur bien. Quand l'homme riche , avec lequel ils vivoient , meurt , on les ensevelit avec lui , tous vivans. A cette barbare coutûme près , ces gens-là étoient plus polis , que le reste de la Nation. Mr. *Belius* parle encore de quelques autres sortes de Huns , auxquelles nous ne nous arrêterons point. Quelques Auteurs les ont nommez *Turcs* , non par mépris ; mais parce qu'ils les croyoient venus du *Turquestan* , pais au Nord de la Mer Caspienne , ou de *Capschak* , comme parlent les Persans.

Il y avoit deux sortes de Huns , que l'on distinguoit par les lieux de leurs demeures , comme les Scythes , dont quelques uns étoient Européens & les autres Asiaticques. Les premiers étoient plus doux & plus civilisez , & les autres plus farouches , & plus barbares. L'Auteur rapporte les mœurs de ceux-ci , & tire ce qu'il dit principalement d'*Ammien Marcellin* , qu'il confirme & éclaircit,

cit, par plusieurs autres Auteurs: par où on peut mieux entendre ce que *Claudien & Sidonius Apollinaris* en ont dit, en quelques endroits de leurs Ouvrages.

Voici quelques-uns de leurs usages. Ils balafroient le visage de leurs fils, dès qu'ils étoient nez; ce qui empêchoit qu'il ne leur vînt aucune barbe. *Claudien* attribue la même chose aux *Gelons*, mais il dit qu'ils se balafroient plus tard, comme il y a bien de l'apparence. Cela rendoit leur air encore plus affreux. D'ailleurs ils avoient des corps très-robustes, & ressembloient à ces poutres mal rabotées, à ce que dit *Marcellin*, qu'on met aux côtes des Ponts. Leurs visages étoient terribles, & leurs yeux étoient petits; ils n'étoient pas grands de taille, mais trappus, très-agiles, bons hommes de cheval, & extraordinairement robustes. Ils vivoient de racines d'herbes, & de la chair demicruë, qu'ils mettoient sur le dos de leurs chevaux, après quoi ils se mettoient dessus. Quand ils l'avoient échauffée, & comme attendrie, ils la mangeoient sans aucuns apprêts; mais il y a apparence qu'ils en u-
soient

soient ainsi, seulement lors qu'ils étoient pressés, & qu'il falloit faire de longues marches; car il paroît ailleurs qu'ils faisoient bouillir & rôtir leur viande. Les Tartares d'aujourd'hui mangent encore la chair toute sanglante, après l'avoir un peu échauffée au feu; en sorte que le sang, tout cru, coule de leurs levres. Les Hongrois même aujourd'hui mangent du lard salé, sans le fumer, ni le cuire, & le digerent très-bien. Tout l'apprêt qu'ils y font, c'est qu'ils y joignent de l'oignon & de l'ail; & ce n'est pas seulement la populace, qui en use ainsi, la Noblesse même se regale de cette maniere. *Marcellin* dit que les anciens Huns n'avoient, ni maisons, ni cabanes, mais demeuroient exposés aux injures de l'air, comme des bêtes sauvages. Mais je croirois qu'il grossit un peu les choses, puis que plusieurs Anciens, longtems avant cet Auteur, ont nommé les Scythes *Hamakabies*, c'est-à-dire, vivans dans des tentes ou des tabernacles qu'ils portoient sur des charrettes; comme tous ceux, qui ont un peu lû l'Antiquité le savent assez, & comme nôtre Auteur le montre,
mê-

même par l'autorité de *Marcellin*.

Ils étoient vêtus de peaux de bêtes, & particulièrement de Rats sauvages, que leurs femmes couvoient grossièrement les unes aux autres. Depuis on apporta les plus belles de ces peaux en Europe, & après les avoir parfumées d'odeurs agréables, on s'en paroît, parmi les gens du premier ordre. On fait l'usage qu'on fait des *Martes Zibelines*, que l'on tire de Moscovie; mais on ne les employe qu'en Fourrures, qu'en Palatines & qu'en Manchons. Ces peaux précieuses n'étoient pas pour le commun du Monde. La Populace s'habilloit de toutes sortes de peaux de bêtes sauvages; comme les Bergers Hongrois vont encore vêtus de peaux de Moutons, qui ne sont point encore corroyées, & où toute la laine est demeuré. Au lieu de casques de fer, ils avoient des bonnets formez de peau cruë & des souliers si mal faits, qu'à peine pouvoient-ils marcher avec, & qu'ils tomboient très-facilement. Aussi étoient-ils beaucoup meilleurs Hommes de cheval, que Fantaffins.

Les Huns déliberoient des desseins,
qu

qui regardoient le Public, à cheval & armez; ce qui est fort éloigné de la coûtume des Peuples, qui déliberoient des choses les plus importantes, en des festins. Ce n'étoit pas, par le seul commandement de leurs Rois, qu'ils faisoient la guerre, mais par le consentement de l'Armée; le mal étoit que ce n'étoit que l'envie du pillage, qui les y portoit, & qu'ils étoient ordinairement les agresseurs. Ils attaquoient par escadrons, qui s'avançoient avec de grands cris, & qui tournoient bride, quand ils étoient reçus par des gens, qui faisoient ferme; mais ils retournoient à la charge, sans se débander. Leur Infanterie étoit rangée en Bataillons pointus, qui s'élargissoient par derriere. Ils employoient souvent le même stratagème que les Parthes; en feignant de prendre la fuite, & en revenant brusquement à la charge, lorsque les Ennemis ne les attendoient plus; comme faisoient les Parthes. Ils se servoient fort bien, soit à pied, soit à cheval, de l'arc & des flèches, qui, au lieu d'être garnies de pointes de fer, avoient au bout des os attachez aux flèches, mais qui ne laissoient pas de

de blesser, poussées par la vertu élastique de leurs Arcs; qui étoient droits, au milieu où on les empoigne, & recourbez seulement des deux côtez. Pour combattre de près, ils avoient le javelot & l'épée, dont ils se servoient fort hardiment, sans penser trop à se couvrir eux-mêmes, en frappant l'ennemi.

L'Épée étoit, chez ces Peuples, l'emblème de la Divinité, l'Auteur le prouve par *Herodote*, & par d'autres Auteurs. Ils prétendoient même avoir l'Épée, qui leur avoit été dédiée, parmi les anciens Scythes, & qui fut retrouvée du tems d'Attila, au milieu d'un Pré. Il feignit de le croire, pour en persuader sa Nation, afin qu'elle crût que la Divinité ne manqueroit pas de le favoriser. La Providence, en effet, non du Dieu des Huns, mais du vrai Dieu, permit que les Chrétiens dépravés souffrissent beaucoup, par l'irruption d'Attila & des Huns; mais il empêcha que ce mal ne durât trop long-tems. Mr. *Belius* rejette ici l'opinion de ceux qui croient que la Langue des Huns avoit du rapport avec l'*Allemande*; & soutient qu'elle en a plus avec l'*Hongroise*,

dont il donne quelques exemples. Apparemment il en produira davantage, dans des Differtations particulières là-dessus : car on ne peut rien assurer positivement sur si peu de mots, qui peuvent se ressembler par hazard.

Dans le reste du Livre, il promet de décrire premièrement l'arrivée des Huns de Scythie en Europe, qui se fit sous l'Empereur Valens, & dans laquelle ils vainquirent les Alains & les Goths; après quoi ils se jetterent dans la Médie & dans la Thrace, & firent de grands desordres en ces pais-là; secondement de raconter leurs progrès, avant Attila; troisièmement de décrire les progrès, qu'il fit, & cela brièvement, parce que d'autres l'ont déjà fait assez au long; quatrièmement de faire l'histoire de ce qui arriva après la mort d'Attila, du retour des Goths dans les Pannonies, & de l'arrivée d'un Peuple, que l'on nomme *Hunno-Avares*; duquel les Hongrois sont immédiatement sortis.

LA Section II. du Livre II. contiendra ce qui concerne la Géographie, & traitera de la Basse & Haute *Mésie*, de la *Thrace* ancienne, de

de l'ancienne *Dacie*, du Pais des *Fazyges Metanastes*, & de la *Sarmatie* voisine, qui étoit la patrie des *Quades* & des *Marcomans*, de la haute & basse *Pannonie*, de l'*Illyrie* & de la *Dalmatie* ancienne.

LE troisiéme Livre, qui s'appelle l'*Abarique*, traitera de la seconde arrivée des Hunno-Abares dans la *Pannonie*; des raisons, que l'on a de croire que les Abares & les Huns étoient une seule Nation; des Peuples & des Pais, que les Abares envahirent de nouveau; de ce qu'ils firent jusqu'à Charles-Magne, & enfin de leur défaite par ce grand Prince.

LE Livre IV. que l'Auteur nomme le *Hongrois*, parlera de la troisiéme arrivée des Hunno-Abares, ou des Hongrois en *Pannonie*; du Pais duquel les Hongrois sortirent; des Peuples que les Hongrois chasserent, & de ce qu'ils firent jusqu'au tems de *Geysa* leur Chef. Tout cela sera suivi de IV. Dissertations de la Langue Hongroise, & de la sagesse des Scythes.

APRES cela suit la *Hongrie Nouvelle*, qui est divisée en trois Livres, dont le premier regarde-

ra l'Histoire du País, le second la Géographie, le troisième les Singularitez Physiques de ce même País.

DANS le I. Livre, on trouvera 1. comment la Religion Chrétienne fut introduite en Hongrie, par les soins de *S. Etienne*, premier Roi des Hongrois: 2. Un Index des Rois de Hongrie, de la Nation Hongroise, avec une Généalogie Historique des mêmes Princes: 3. Un semblable Index des Rois étrangers, qui ont régné en ce País-là: 4. Celui des Rois de la Maison d'Autriche. On verra ici les Médailles batues, sous ces Princes, autant qu'on les pourra recouvrer.

LE II. Livre contiendra la Géographie du País, & l'on y traitera des Comtez, qui sont au deçà du Danube & du Tibisque, & de ceux qui sont au delà de ces Rivieres. On y mettra aussi des Cartes de chaque Comté; car on divise la Hongrie en Comtez.

On voit dans ce *Prodrome* l'Histoire du Comté de *Scepuse*, qui commence par une Partie Générale, qui est soudivisée en divers *Membres*,
dont

dont le I. regarde l'Histoire Naturelle du Pais. Je ne ferai qu'en toucher quelques endroits. Ce Comté, dont on donne ici une Carte, est dans la Haute Hongrie, où il y a quantité de montagnes, mais qui laissent entre elles d'agréables vallées.

Le principal de ces monts est le Mont *Carpathe*, qui renferme des Lacs poissonneux, & des Fontaines, & qui est couvert de diverses sortes de bois. Après avoir parlé des Montagnes, on parle des Rivieres, dont on décrit le cours, & les commoditez. On parle du produit du Pais, des Animaux sauvages, qui s'y trouvent, de la Chasse, des Forêts, des Mines d'où l'on tire des métaux, & de celles que l'on pourroit y ouvrir, des os de bêtes, qu'on ne peut pas reconnoître, & qui sont d'une grandeur excessive, que l'on a découverts dans les Cavernes des montagnes. Les Hongrois se sont imaginez que c'étoient des Os de Dragons, qui habitoient dans ces Cavernes, & qui y moururent au tems du Déluge de Noé. L'Auteur ne donne pas, dans ces pensées, mais il ne laisse pas d'être surpris de la grandeur de ces Os. Mais comme on

en a trouvé ailleurs, & même des Os d'hommes, si on en croit *Pline* & d'autres Auteurs ; on a jugé, & avec raison, ce me semble, que ces os avoient eu sous terre une forte de végétation, qui les avoit grossis & alongez. Les Païsans se sont servis de ces os, en de certaines maladies, dont l'Auteur dit, *qui ab exacerbatis naturæ motibus, originem trahere consueverunt.* Je ne fais quelles sont ces maladies, mais nôtre Auteur croit que les os dessechez, par le tems, peuvent servir à la cure des maladies, qui demandent des remedes *absorbans*, comme parlent les Médecins. Il se peut aussi faire, selon lui, que par le tems, & par le moyen des vapeurs de la terre, ces os aquierent la force de guerir certains maux ; puis qu'il a un morceau de hanche, qui s'est couvert d'une croute pierreuse.

Il parle aussi des Plantes qui naissent plus communément en ce Pais-là, qu'ailleurs, & des Arbres, qui y viennent bien, comme du *Larix*, sur lequel il cite un passage de *Pline*, H. N. Liv. xvi. c. 10. qui dit, en parlant de diverses sortes de Pin, qu'il

qu'il y en a une qui s'appelle *Larix*: *materies præstantior longè, incorrupta vis, emori contumax, rubens præterea & odore acrior. Plusculum huic erumpit liquoris, melleo colore, atque lentiore, numquam durescentis.* Cela est vrai, dit notre Auteur, & les Scépusiens tirent beaucoup de résine de leur *Larix*, mais ce qu'ajoute *Pline* est une fable: *Larix nec ardet, nec carbonem facit, nec alio modo ignis vi concipitur* (il faudroit peut-être lire, *ignis vim concipit*) *quàm lapides.* Il est vrai que tout ce qu'on appelle *Larix* n'est pas incombustible, & même que ce bois brûle parfaitement bien. Mais il n'est pas moins certain, qu'il y a un bois, qui ne brûle point, & que *Vitruve* appelle *larix*; sur lequel nous avons fait quelques Remarques au Vol. xi. de la *Bibliothèque choisie*. Il nous est revenu que quelques gens de Lettres ont douté s'il y a du bois de cette sorte. Mais ceux à qui nous l'avons fait toucher & voir, & d'autres qui en ont, aussi bien que nous, peuvent convaincre les Incrédules de la vérité du fait.

Mr. *Belius* reprend néanmoins, avec raison, *Pline*. qui dit que l'om-

bre du *Taxus* est mortelle, pour les hommes qui s'endorment couchez à l'ombre de cet arbre, & que c'est de là qu'on a appellé les poisons *toxica*. Mr. *Belius* dit que le *Taxus*, ou l'If, n'a cette vertu mortifere, que pour les insectes & sur tout pour les venimeux, & que les viperes & d'autres serpens mouroient, quand on les mettoit à l'ombre du *Taxus*. Je ne fai néanmoins si ce dernier fait est bien averé. Comme c'est un arbre, qui est venu du Nord, où il u'y a guere de serpens venimeux non plus que dans les Provinces Unies, où l'on voit beaucoup de *Taxus*, on n'a pas oui dire que l'ombre de cet Arbre fit perir les serpens. Il est plus vraisemblable que *Toxicum*, qui signifie *du Poison*, vient d'un autre mot que de *Taxus*, comme *Pline* le croyoit. *Dioscoride* croyoit, avec plus de probabilité, que ce mot venoit de *Toxos*, qui signifie *un Arc*, parce que plusieurs nations empoisonnoient leurs flèches, comme Mr. *Belius* le montre. Mais il vaut mieux demeurer en suspens sur l'origine de ce mot, qui est peut-être primitif. Il y a eu autrefois des Mines d'Or & d'Argent, dans le
Mont

Mont Carpathe , mais on n'y travaille plus ; soit à cause des malheurs du tems, soit parce que les Païsans aiment mieux se contenter des revenus des fruits de la Terre, que de fouiller les Mines , avec beaucoup de danger ; outre que ce qui en pourroit provenir appartiendroit au Prince & non à eux. On trouve encore dans ce terroir du Cinnabre naturel, de la Terre sigillée, de la Naphthe , de la craie rouge, & diverses autres choses.

Le II. *Membre* regarde le Gouvernement Civil du Comté de Scepusse, mais nous ne nous y arrêtons pas. Ce pais a été habité autrefois par des *Slaves*, & par des peuples de Moscovie, qu'on nomme *Ruteniens*, qui suivoient autrefois la Religion Greque ; mais qui se sont joints à l'Eglise Romaine. Il s'y est aussi établi des Allemands. Tous ces Peuples ont des mœurs différentes, aussi bien que des Langues particulieres ; qui ne peuvent que se mêler avec le tems , à cause du commerce qu'ils ont ensemble ; ce qui doit bien causer de la peine à les distinguer. Il y a aujourd'hui beaucoup de Catholiques Romains ,

en ce païs-là , & très-peu de Calvinistes ; la plupart sont des Luthériens. Cela doit causer de la méintelligence entre eux , au lieu que ce qu'ils ont de commun les devoit réunir , sur tout les Protestans. Il est étrange que la Religion Chrétienne , dont l'ame est la Charité , produise tant de haine , entre ceux qui la professent. Mais ce n'est pas la faute de la Religion , c'est celle de ceux qui la professent.

La II. Partie de ce Livre traite dans son I. *Membre* , des principales Villes du Païs , dont on marque les Privileges , les principaux évènements , qui y sont arrivez , les Comtes qui en ont été les Maîtres , &c. En tout cela , l'Auteur ne se contente pas de donner les argumens des Chapitres ; il met les Traitez entiers. Il parcourt aussi les principaux Châteaux & Villages.

Dans le II. *Membre* , il est traité des demeures des *Dix Lanciers* , sur quoi on pourra consulter l'Original.

Le troisième Livre de la Nouvelle Hongrie traite de l'Histoire Naturelle de ce Païs-là.

Il n'y a que les argumens des cinq
pre-

premiers Chapitres, où l'Auteur parlera du Climat & du Terroir de la Hongrie, de ses Rivieres, de ses Lacs, des Eaux Minerales & Médicinales, qu'il y a.

Le I. *Membre* du VI. Chapitre, concernant les Bains chauds de *Sklenno*, y est tout entier, & l'on y voit deux Tailles douces, dont l'une représente la situation agreable du lieu entre plusieurs montagnes, & forêts des Monts Carpathiques, & l'autre un Antre naturel creusé dans le tuf, dont une partie de ces montagnes est composée, dans lequel on entre, pour se baigner & pour suer; d'où vient qu'on lui donne le nom de *Sudatoire*, que l'on donnoit autrefois à une Chambre des Bains publics & particuliers, qu'on échauffoit par artifice, pour faire suer ceux qui en avoient besoin. Il y descend une eau chaude, qui vient de deux côtez, dans laquelle ceux, qui se baignent, suent en même tems dans l'Antre, par la vapeur de la terre & la chaleur de l'eau. A l'entrée de cet Antre, qui est assez étroite, on trouve beaucoup de nitre, qui s'y forme, comme une poudre, ou en forme de crystal, que l'on voit aussi

en divers endroits du tuf, dans lequel cette Caverne est creusée. En jettant ce nitre sur des Charbons ardents, il s'enflamme d'abord. A la même entrée, dans une fosse creusée par art, il s'assemble de l'eau d'une chaleur tempérée, qui descend de la voute de tuf, & sur cette eau il se forme comme une croute blanche, qui est composée de particules de tuf & de nitre. Cette Caverne est si chaude, qu'elle surpasse celle des Bains chauds; sans qu'il y paroisse néanmoins aucune fumée, ni aucune vapeur. Ceux qui y entrent suent si fort, quoi qu'ils soient nuds, que la sueur leur coule de toutes les parties du corps, comme s'ils avoient été plongez dans l'eau; de sorte que les plus robustes n'y peuvent pas demeurer, plus d'un quart d'heure.

L'on examine, dans le II. *Membre*, la nature de ces bains. On en donne l'Analyse Chymique, par laquelle on reconnoit que leur eau est chargée de nitre, de soufre, de fer, & d'une matiere, qui tient de la Chaux.

Dans le III. *Membre*, on montre qu'elles ne feroient pas bien de les boire;

boire ; mais elles sont salutaires en s'y baignant, pour ceux qui ont des douleurs de Hanche, la Goute, & des Rhumatismes.

L'Auteur traite après des Bains de *Vibna*, mot qui signifie en Esclavon, *une boutique où l'on travaille le Fer*, dont les Montagnes voisines son pleines. Il en donne l'Analyse Chymique, & marque leur vertu.

Dans les Chapitres suivans il traitera des Eaux acides de la Hongrie, de ses Montagnes & de ses Forêts, sans oublier les Bêtes à quatre pieds & les Oiseaux, qu'on y prend, des Cavernes, qu'on trouve dans les Montagnes, de ses Mines & des Métaux qu'on en tire.

Dans le Chap. XI. on traite des Vignes & des Vins de Hongrie, dont celui de *Tokai* est très-fameux & s'envoie en Pologne, & en Allemagne, où il se boit aux tables des grands Seigneurs & des Princes. L'Auteur dit que l'on trouve quelquefois des ceps de Vignes environnez de filamens d'or, & il assure qu'il en avoit vu un, qui avoit été trouvé, dans un cep de Vigne de *Tokai*, & qui pesoit quinze Ducats d'or. L'or en étoit si fin, qu'il sur-

passoit de deux Carats l'or de Ducat. Il promet de donner l'Histoire de ce Phénomene, en son lieu. On en verra la figure à la p. 153. S'il se mêle des particules d'or, dans les raisins, comme on a sujet de le soupçonner, c'est là le véritable *Or potable*, que l'on cherche inutilement par le moyen de la Chymie.

La première sorte de Vigne, dont il traite est la *Sempronienne*, qu'il nomme ainsi d'une Ville, dans le territoire de laquelle elle croît. Je ne sai si c'est de *Zombor*, qu'on ait Latinisé, & où il croit aussi de bon vin. Notre Auteur recherche en quel tems il fut permis aux Pannoniens de cultiver des Vignes, mais il ne trouve aucun passage de l'Antiquité, qui en fasse mention; qu'un seul, où il est dit que l'Empereur *Probus* leur donna cette permission. S'il s'étoit agi de peuples fournis à la Domination Mahometane, on pourroit dire que l'on n'y pouvoit pas cultiver des vignes: mais ni les Romains, ni aucun autre Peuple, que l'on connoisse, n'avoient aucun scrupule, sur l'usage du vin. Tout ce qu'on pourroit dire

dire, seroit que les Peuples du Septentrion , chez qui la Vigne ne réussissoit pas trop bien , ne s'avisent guère de la cultiver. Mais on ne peut pas le dire des anciens Pannoniens, avant que les Huns envahissent leur pais. Peut-être néanmoins que l'ignorance des Peuples & leurs fréquentes migrations , n'avoient pas permis qu'on cultivât la Vigne en Pannonie, comme elle le méritoit. Mais notre Auteur soupçonne que, depuis qu'Auguste & Tibere firent la guerre, en ces pais-là, on y apprit à cultiver la Vigne. Quoi qu'il en soit , le Vin Sempronien commença à être estimé, quand on cessa de cultiver les Vignes de Sirmium, qui produisoient de l'excellent vin ; parce que les Turcs s'étoient rendu maîtres de ce Pais-là. D'ailleurs le Vin Sempronien étoit très-bon & croissoit en un terroir, qui n'avoit pas besoin de beaucoup de culture. A l'occasion de cela, Mr. *Belius* traite des differens terroirs, où les Vignes peuvent réussir & réfute ce que quelques Anciens en ont dit. Il montre, ensuite, que la Hongrie a tout ce qu'il faut, pour produire du bon vin.

Il y a des Insectes qui sont très-nuisibles aux Vignes de Hongrie, & particulièrement le *convolvulus*, comme on l'appelle en Latin, & *Ips* en Grec. L'Auteur en traite au long, aussi bien que des moyens de s'en garantir. Il parle aussi des Etourneaux, qui mangent là les raisins, comme ailleurs, & de ce qu'on peut faire pour les chasser. Mr. *Belius* s'est fort étendu, sur ce qui diminue la vendange, parce que les années abondantes en sont beaucoup plus rares en Hongrie, que celles où il n'y en a guère.

Le II. *Membre* de ce Chapitre traite de la manière de planter & de cultiver les Vignes Semproniennes; celle de faire le vin, de le garder, &c. Il y a ici beaucoup de choses, qui ne regardent pas plus la Hongrie que tout autre País, auxquelles nous ne nous arrêtons pas. On ne laissera pas de les lire, avec plaisir, parce que l'Auteur écrit, avec beaucoup plus d'élégance en Latin, qu'on ne fait communément en son País, & qu'il fait paroître par tout une grande lecture de l'Antiquité.

Dans le III. *Membre*, notre Auteur parle de la Nature, des Principes

Ancienne & Moderne. 41

pes naturels & de l'usage du Vin Sempronien. Il considère le changement qu'y fait la fermentation, ce qui peut servir à la conservation du vin & ce qui le peut gâter, sa couleur, son odeur & sa saveur, ses usages, les maux qu'il produit, quand on en boit trop, & le bien qu'il fait pris modérément. Il y a là des choses, que l'on connoit par les sens & par l'expérience; & d'autres qui ne sont fondées, que sur des raisonnemens, de la vérité desquels on ne peut guère s'assurer, ou qui ne vont pas assez loin, pour nous apprendre, avec certitude, les raisons, qui font que nos sens sont frappez d'une certaine maniere, en usant du vin. Qui pourroit rendre raison de la couleur de cette liqueur; laquelle couleur consiste en ce qu'elle est composée de particules, qui sont propres à refléchir les rayons qui excitent, par exemple, la sensation du jaune, du rouge, & des autres couleurs dont les nuances sont infinies? Qui pourroit dire quelles sont les particules odoriferantes, qui produisent en nous les sensations que nous nommons *odeurs*? Qui sera-ce qui nous enseignera distinctement d'où

d'où viennent les varietez des goûts, que nous ressentons selon la diversité des vins que nous buvons? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a de l'apparence que les particules savoureuses sont de différentes figures, qui frappent différemment les nerfs, qui font en nous l'organe du goût. Ce sont des choses, qui sont autant au delà de nos connoissances, que la maniere dont la diversité infinie de nos sensations est produite en notre Ame, selon que nos nerfs sont différemment agitez; puisque nous ne comprenons pas même comment il est possible, qu'une substance immatérielle soit affectée, par la pure matiere; de quelques particules, dont elle puisse être composée, & quelques mouvemens qu'elle puisse avoir? Toute la connoissance, que nous avons de la Physique est purement expérimentale, & nous devons bien nous garder de confondre les experiences, avec les conjectures, que nous y joignons, qui ne nous sauroient mener à rien d'assuré. J'ai cru pouvoir mettre ici ces réflexions, qui ne regardent pas plus notre Auteur, que quelque autre Physicien, que ce soit;
pour

pour empêcher que les jeunes gens ne croient avoir trouvé les premières causes, lors qu'ils ne connoissent pas même les secondes.

Mr. *Belius* produit dans le Chapitre XII. un petit échantillon de ce qu'on appelle *la Matière Medicinale*: c'est-à-dire, des Végétaux utiles à la Médecine, qui se trouvent en Hongrie; des Minéraux, Métaux, Terres médicinales, &c. & enfin des Animaux. Ce sont quelques Médecins de ses Amis, qui lui en ont fourni le sujet, qui sera sans doute beaucoup plus étendu.

Le premier échantillon est la Plante qu'on appelle en Hongrie *Natragulga*. C'est *Christophe Wagenseil*, qui a fait connoître cette plante, sous ce nom-là, hors de la Hongrie, dans une Lettre, qu'il publia en MDCXC. Il dit que cette plante, qui ne naît que sur le Mont Carpathe, est un remède assuré contre les douleurs de la Goute. Il dit qu'un homme gouteux, qui ne se pouvoit nullement remuer lui-même, dans son lit, ayant pris une décoction de sa racine bien pulverisée, dans du lait réduit à la moitié, s'étoit d'abord endormi, & que ce sommeil ayant
duré

duré quarante-huit heures , sans que le patient donnât aucune marque de vie , que par la seule respiration , se reveilla & se trouvant délivré entièrement des douleurs , qu'il se mit à table où il mangea & but bien , & dansa encore bien avant dans la nuit. Un Medecin de ce Pais-là , nommé *Charles Reiger* , a depuis traité de cette Plante , & découvert que le uom de *Natragulga* n'étoit qu'une dépravation de celui de *Mandragora*. Il croit que c'est la même Plante , que l'on appelle autrement en Latin *Solanum Lethale* , ou *Maniacum* , & *Bella-Donna* , en Italien. On en voit une figure dans une planche , qui doit être ajoûtée ici. Cette Herbe est commune dans la haute & basse Hongrie & en divers autres lieux. On dit que ceux qui en boivent , dans du vin , deviennent comme enragez , ou au contraire dansent & sautent , ou dorment , selon les temperamens , dont ils sont. Mais ils en reviennent en buvant de l'eau froide. On fait ici d'autres remarques là-dessus , auxquelles nous ne nous arrêterons pas.

Il y a ensuite un autre échantillon tiré du *Regne Mineral* , comme
l'on :

l'on parle; c'est l'examen d'un Sel mineral, purgatif. Un Medecin étant entré dans une Mine de cuivre, en un endroit nommé *la Vallée des Seigneurs*, y trouva non seulement du Vitriol en partie verd & en partie jaune; il en trouva encore du blanc attaché aux parois, en forme de filamens. En le goûtant, il le trouva d'abord doux & ensuite tirant sur l'amer. Il se souvint alors du Sel d'*Epsom*, dont on se sert fréquemment en Angleterre & même deçà la mer. Il en emporta plusieurs livres en sa maison, & reconnut, par l'examen, que ce Sel étoit de la même nature, que celui d'*Epsom*, & l'employa heureusement à ce à quoi on employe ce dernier; de sorte que les Hongrois n'ont pas besoin de faire venir de loin, un sel qu'ils ont chez eux, en grande abondance.

Depuis le même découvrit un semblable Sel aux Mines de *Schemnitz*, dans une Mine, qu'on nomme de la *Trinité*. Il n'étoit pas tout-à-fait inconnu aux Ouvriers des Mines, ni aux Apothicaires. Mais ces derniers croyoient que c'étoit un Alun, qu'on nomme *plumosum*, &
les

les autres que c'étoit un Sel formé de la poudre à Canon, que l'on avoit employée dans les Mines à rompre quelques rochers , & qui s'étoit attachée aux parois de la Mine Mais sa consistance faisoit assez voir que ce n'étoit pas de l'Alun de plume, & encore moins un Sel formé de la fumée de la poudre à canon. L'Auteur trouva ensuite à Schemnitz, chez un Apothicaire, une grande quantité de ce même Sel, tant crû, que dépuré; mais dont l'Apothicaire n'avoit pas voulu chercher l'usage.

L'Auteur, l'ayant examiné, découvrit que c'étoit bien un même Sel, avec cette différence, que la solution de celui de la *Vallée des Seigneurs*, & le Sel même étoient rougeâtres, & que celui de Schemnitz demeurait toujours blanc, & que leurs bases étoient de différentes pierres; outre quelques autres différences, que l'on trouvera dans l'Original. D'ailleurs la rougeur de celui de la *Vallée des Seigneurs*, qui montre qu'il tire son origine du Cuivre, n'est nullement nuisible à ceux, qui s'en servent. Elle ne cause ni nausées, ni vomissemens à per-

personne, mais il y a des moyens de la separer.

L'Auteur recherchant la maniere, dont ce Sel se forme, dans la terre, a trouvé que pour cela il faut que la Mine soit exposée à l'air extérieur duquel il tire un acide sulfureux & vitriolique, qui y est toujours; ce qui paroît, en ce qu'un Sel *Alcali* exposé quelque tems à l'air, se charge d'un Sel acide, & en forme un mitoyen, qui n'est ni l'un, ni l'autre. Ce même *acide*, qui est dans l'air, ronge une pierre, que l'Auteur nomme *Spaat*, & la remplit de Sel. D'où vient que dans des lieux, où l'air ne passe pas librement, on ne trouve point de Sel; & qu'il s'en trouve beaucoup, où la circulation de l'air est plus libre. C'est ce qu'il a observé en quelques Mines, qu'il nomme, d'une maniere à n'en pouvoir pas douter. Outre la circulation de l'air, nécessaire pour que ce Sel se puisse former, il faut que le lieu ne soit, ni trop humide, ni trop sec. Quand il y a trop d'humidité elle le dissout, & quand il y a trop de sécheresse, il se seche & se dissipe. C'est ce qu'il assure avoir remarqué en plusieurs Mines. Autrement la
gé-

génération de ce Sel est perpétuelle ; puis que, quand on l'a ôté des parois de la Mine, ils en sont couverts peu de tems après ; de sorte qu'il n'y a point de danger, qu'on en manque, en des lieux, où il y a un si grand nombre de Mines.

La génération de ce Sel peut nous conduire, comme croit l'Auteur, à découvrir l'origine des sources d'eaux médicinales, qui sont acides. Ce Sel purgatif, comme on l'a dit, entre dans la terre, par des fentes qu'il y a, communique son goût aux eaux qui y passent, telles que sont les Eaux d'Epsom, d'Egra, de Pirmont, & de Scolitz. Comme cet acide naturel, sulfureo-vitriolique, selon la diversité des terres par lesquelles il passe, forme du soufre avec le principe sulfureux, en se joignant avec lui ; on peut comprendre par-là comment il s'engendre, & la raison de la diversité des Fontaines. Il exhorte les Hongrois, qui ont chez eux une infinité de Sources médicinales & acides, à les examiner avec soin.

Il remarque que ce Sel purgatif, étant mêlé à de la neige, la rend plus froide, aussi bien que le Sel ordina-

dinaire, le Nitre, & le Sel Armoniac. Quoique lors que l'air extérieur est exclus, & qu'on jette ce sel sur des charbons allumés, il donne une odeur sulfureuse; néanmoins il se change en feu follet vers l'orifice supérieur du vase où on le met. Etant dissous, par l'Esprit de Nitre versé en quelque abondance, quand on les sépare, ce sel devient très-rouge; mais l'Esprit de Nitre ne rougit pas, comme il a accoutumé, & sort de l'Alembic, sous la forme d'une vapeur blanche. Ce même Sel exposé à l'air, pendant quelques jours, ayant attiré quelque humidité, perd sa couleur rouge. Quand il est échauffé, on le peut manier, comme la cire; & en se refroidissant il s'endurcit. L'Auteur a reconnu, par d'autres expériences, que la couleur rouge vient en partie des principes dont le Cuivre est composé, & en partie de l'Esprit de Nitre, dont la partie sulfureuse augmente sa rougeur.

Ces observations sont dignes de remarque, & si, quand l'Ouvrage entier paroîtra, il y en a bon nombre de semblables sur les Plantes, sur les Minéraux & sur les Animaux;

cela le fera extrêmement rechercher, & le Public se tiendra fort obligé aux Savans Hongrois, qui contribueront à cela.

Mr. *Belius* promet de traiter, dans le Chapitre XIII. de ce que les Latins nomment *Res Rustica*, qui renferme la culture de la terre, celle des Arbres & des autres Plantes, la nourriture du Bétail, & de la Volaille, le soin des Abeilles, les réservoirs d'eau, pour y nourrir du Poisson; à quoi on peut joindre toutes sortes de Chasses.

Il promet de traiter de plus des Habits des Hongrois, & il nous en donne une figure, où l'on voit un Gentilhomme, qui a un habit composé d'un pourpoint & d'une cu'otte, où il n'y a pas plus de drap, qu'il n'en faut, pour le couvrir; sans ces superfluités d'étoffe, que nous portons, au bas de nos Justaucorps; & qui ne servent qu'à faire gagner les Drapiers & les Tailleurs. Il a de plus un bonnet fourré, & un manteau de même, qui ne va qu'à moitié cuisse, avec des bottes aux jambes. *Sidonius Apollinaris* a décrit, à peu près de même, les habits des anciens Francs.

L'Au-

L'Auteur traitera aussi des mœurs des habitans modernes de la Hongrie; dans laquelle, outre les Hongrois, on voit des Allemands, des Esclavons, des Croates, des Rasciens, des Rutheniens, des Valaques, des Grecs & des Juifs. Il promet de garder, en cela, une juste mesure; & comme il écrit poliment, il ne manquera pas de Lecteurs.

On voit au reste ici quatre figures détachées, dont la 1. est la Carte du Comté de Sepuse; la 2. le plan des Cavernes surprenantes de Demifalva, dans le Comté de Liptou; la 3. celle du *Solanum Maniacum*; & la 4. celle d'un Château, dont on ne met pas le nom. Quand on imprimera tout l'Ouvrage, on ne manquera pas, sans doute, d'indiquer les lieux, où elles doivent être insérées.

A R T I C L E II.

J. G. PRITII *Introductio in Lectionem Novi TESTAMENTI, in quo quæ ad rem Criticam, Historiam, Chronologiam & Geographiam pertinent, breviter & perspi-*

cuè exponuntur. Editio Nova & quibusdam aucta animadversionibus. A Leipzig chez Gleditsch M DCC XXII. in 12. pagg. 604. avec les Préfaces & les Index.

COMME, pour entendre le N. Testament, il faut non seulement savoir la Langue dans laquelle il est écrit; mais encore diverses autres choses de Critique, d'Histoire, de Chronologie & de Géographie, à quoi se rapportent les Ecrivains Sacrez, & qu'ils supposent devoir être connues; Mr. *Pritius*, qui avoit publié deux fois le Nouveau Testament en Grec, crut devoir expliquer ces sortes de choses, en peu de mots. S'étant mis à écrire cette Introduction à la lecture du Nouveau Testament; pour la rendre plus utile à la Jeunesse, il a fait peu à peu un Ouvrage beaucoup plus grand qu'il ne croyoit d'abord, quoi qu'il se soit renfermé dans les choses nécessaires.

Il a raison de dire qu'encore que cctte Introduction ne consiste qu'en des choses que la Grammaire & la Critique fournissent, pour l'intelligence de l'Écriture Sainte; ces mêmes

mes choses ne laissent pas de servir beaucoup à entendre l'Évangile. Si ce n'est rien que d'entendre la Lettre de l'Écriture Sainte, sans aller plus loin, cela ne laisse pas d'être nécessaire, pour entendre le sens de l'Écriture, & en faire son profit. Ceux, qui sont chargez d'instruire les autres, en ont particulièrement besoin, pour les conduire plus loin.

L'Auteur cite feu Mr. *Poiret*, qui crioit beaucoup contre la Critique, qu'il n'entendoit point: comme si ceux qui la cultivent ne vouloient pas aller plus loin; mais qui estimoit ceux qui cherchoient l'*Esprit* sous la Lettre; comme *Usserius* & *Erasme*. Néanmoins pour trouver l'*Esprit*; c'est-à-dire le vrai sens & le vrai dessein de l'Écriture, il faut se servir de la Grammaire, & prouver par là ce que l'on donne pour une doctrine de l'Écriture Sainte. Autrement débiter magistralement des *rêveries mystiques*, & les préférer à des preuves grammaticales & critiques fondées sur les règles; ou se déchaîner contre la *Raison*, pour dire impunément des choses très-déraisonnables; c'est se moquer de ses Lecteurs. C'est ainsi pourtant que Mr. *Poiret*

en uſoit, comme on le peut voir, dans ſon Livre de l'*Erudition ſolide & ſuperficielle*. Pour *Erasme & Uſſerius*, ç'ont été aſſurément de très-grands hommes en matière de Belles Lettres; mais ils étoient fort éloignés du Fanatiſme, & de l'aigreur de celui qui les louë; ſans avoir lû leurs Ouvrages, avec attention. On fait bien que toute l'étude doit tendre à la Pieté; mais c'eſt en cultivant la Raiſon, pour l'empêcher de ſe laiſſer repaître de chimeres, qui rempliſſent l'Efprit d'un Zèle amer & aveugle, pour des dogmes qu'on veut introduire contre la Religion & le Bon Sens, qui ne doivent jamais être ſéparés; à moins qu'on ne veuille faire dépendre la Religion des rêveries de chaque Fanatique.

Mr. *Pritius* ſ'eſt propoſé d'expoſer brièvement ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir, pour n'être pas arrêté, à tous momens, dans l'étude du Nouveau Teſtament, & particulièrement en ce qu'on lit touchant les Auteurs & les Livres Sacrez, & où l'on rencontre des matières, qui regardent l'Histoire & la Critique, ou concernant la Chronologie du Nouveau Teſtament, la Géographie, l'Etat
des

des Juifs, la Ville de Jerufalem, le Temple, les Sanhedrins, ou Assemblées de Juges, ainsi nommées du mot Grec *Synedria*, les Synagogues, &c. Pour la Géographie, il s'en est rapporté à Mr. *Cellarius*, & à d'autres pour ce qui concerne la description de Jerufalem & du Temple, qui y étoit.

Il avoit dessein de mettre ceci, comme une Introduction, à la tête de l'Edition Greque du N. T. qu'il a procurée au Public; mais il falloit parler de trop de choses, pour les pouvoir renfermer, en un si petit espace; quoi que l'Auteur les ait abrégées, autant qu'il lui étoit possible; n'écrivant que pour ceux, à qui une idée générale peut suffire & qui sont en très-grand nombre; en comparaison de ceux, qui peuvent remonter aux sources, & connoître les choses, dans toute leur étendue.

On appelle les Livres des Evangelistes & des Apôtres le *Nouveau Testament*, selon l'usage; quoi qu'à parler à la rigueur, il fallût dire la *Nouvelle Alliance*; selon la signification constante du mot Hebreu *BRITH*, qui ne veut dire qu'*Alliance*; mais comme l'Auteur de l'E-

pître aux Hebreux a employé le mot Grec, qui lui répond, dans la signification de *Testament*; on parle communément ainsi. Autrement les Hebreux n'ont aucun mot (au moins dans les anciens Livres Hebreux, qui nous restent) pour dire un *Testament*.

2. On a autrefois attribué à Jesus-Christ quelques Ecrits; mais on convient généralement qu'ils étoient supposés. La Lettre qu'on lui a fait écrire à *Agbare* Roi d'Edesse, a été rejetée, par les plus habiles Critiques, & n'a jamais été jointe aux Livres du N. T. Mr. *Cave* & quelque peu de Protestans, qui l'ont voulu admettre, ont été sifflés de tous ceux, qui entendent ces matieres. On ne pouvoit en effet l'admettre, que par le principe, sur lequel sont fondées plusieurs autres *fraudes pies*, dont quelques Savans se servent sans aucune nécessité & avec trop peu de sincérité & de pudeur. Nôtre Auteur a raison de dire qu'il faut se contenter des Ecrits des Apôtres, que nous avons; qui sont les seuls monumens assurez, de la doctrine de Jesus-Christ, & de ses premiers Disciples, qui soient venus jusqu'à nous, & qui contiennent

nent pleinement tout ce qui est nécessaire au salut , qu'on ne pourroit même chercher ailleurs de bonne foi.

3. Mr. *Pritius*, après avoir marqué diverses manieres , dont on divise les Livres du N. T. & les Livres & les endroits , dont on a douté , remarque avec raison , que tous ces sujets de douter , qu'on croyoit avoir , se sont évanouis avec le tems , & que le Concile de Laodicée , tenu l'an CCCCLXIV. a décidé la chose comme on l'admet à présent.

4. On examine ensuite , la question si l'Épître aux Hebreux est bien de S. Paul , quoique les Anciens en aient douté. Mr. *Prits* approuve les raisons , que feu Mr. *Spanheim* a recueillies , pour le prouver. *Luther* a cru qu'elle pouvoit avoir été écrite , par *Apollos* d'Alexandrie ; & j'avoue que cette pensée m'étoit tombée dans l'Esprit , avant que j'eusse appris que ce grand homme l'avoit eue. J'en ai parlé assez au long , dans l'Histoire Ecclesiastique du I. Siecle. Si cette Épître a été écrite , par quelque autre , il faut nécessairement que ç'ait été un de ces hommes Apostoliques , qui , après les Apô-

tres, ont été les fondateurs des Eglises Chrétiennes. Aussi n'y a-t-il rien qui ne sente les premiers tems, ni aucune doctrine qui ne soit la doctrine même de Jesus-Christ & de ses Apôtres.

5, 6. Il y a sept Epîtres, dans le Nouveau Testament, après celle qui est adressée aux Hebreux, que l'on nomme *Catholiques*. On demande pourquoi on leur donne ce titre, qu'on leur donnoit déjà depuis le tems d'*Eusebe*. Les uns répondent que c'est parce qu'elles ne s'adressent à aucune Eglise particuliere; mais on leur objecte que si ce titre convient à cinq de ces Lettres, on ne le peut pas donner à deux de celles de S. Jean, dont l'une est adressée à une *Dame*, & l'autre à *Caius*. *Calovius* a dit qu'on les avoit ainsi nommées, pour les distinguer de celles de S. Paul, en les mettant à part, dans un autre Volume. Premièrement, ce titre n'est pas un titre qu'on leur donnât comme si les Apôtres, dont il s'agit, l'eussent mis au devant de ces Epîtres. C'est une pure conjecture des Copistes, qui les ont ainsi nommées, pour la raison, que l'on a dite. S'il ne convient pas aux deux
der-

dernieres de S. Jean, il suffit qu'il convienne à la plûpart, puis que la dénomination se fait très-communément à *potiore parte*, comme l'on parle dans l'Ecole.

A l'égard du mot *Canonique*, qu'on ajoûte à celui de *Catholique*, il est encore moins des Apôtres, ou des tems Apostoliques. On n'a parlé ainsi selon l'apparence, qu'après que le Concile de Laodicée eut déclaré, par un *Canon*, quels étoient les Livres du N. T. que l'on reconnoissoit communément; afin d'apprendre aux Lecteurs, qu'il n'y avoit point de raison de douter d'aucune d'entre elles.

On doute si outre Jaques, fils de Zebedée, & un autre Jaques fils d'Alphée, il y en a eu un troisième, qui ne fût pas Apôtre, mais seulement Evêque de Jerusalem. Plusieurs savans hommes ont cru que ce dernier n'étoit nullement Apôtre, puis qu'on ne voit pas qu'il sortît de Jerusalem, pour aller prêcher l'Evangile ailleurs, comme S. Pierre & les autres Apôtres. Mais soit qu'il y ait eu trois Jaques, ou qu'il n'y en ait eu que deux; cette Epître n'aura pas moins d'autorité; puis que S. Jaques, Evê-

que de Jerusalem, s'il fut différent du fils d'Alphée, ne laissa pas de recevoir le S. Esprit. *M. Pritius* remarque que si *Luther*, dans une Préface Allemande, avoit parlé moins avantageusement de cette Epître; il n'a pas laissé de l'approuver. Ceux qui ne savoient pas bien concilier la Justification, par la Foi, avec celle qui se fait par les Oeuvres, se sont embarrassés; mais il y a long-tems, qu'on a montré comment il falloit accorder S. Jaques, avec S. Paul.

7. *Mr. Pritius*, après avoir remarqué que la I. Epître de S. Pierre a toujours été reçue de tout le monde, & reconnu que la seconde avoit été autrefois contestée, ne laisse pas de bien réfuter les raisons que *Grotius* a apportées, pour la rendre douteuse.

8. La I. Epître de S. Jean a toujours passé pour être bien de lui: mais plusieurs ont cru que les deux autres sont d'un S. Jean Prêtre, dont on voyoit un sépulcre à Ephese, outre celui de l'Evangeliste, ce qui est appuyé de l'autorité de *Papias*, homme très-peu digne de Foi. Il vaut donc mieux reconnoître que ces deux Lettres sont de S. Jean l'Apôtre, &
il

Ancienne & Moderne. 61

il n'y a rien, en effet, qui soit indigne de lui. Pour le titre de la l. que *S. Augustin* dit avoir été adressée aux *Parthes*, il paroît être de l'invention de quelque Copiste Africain. Il n'y a rien dans cette Lettre, qui donne le moindre sujet de soupçonner qu'elle a été écrite aux Chrétiens de delà l'Euphrate, & l'on ne trouve rien dans l'Antiquité, qui nous fasse comprendre que *S. Jean* ait jamais été dans la Haute Asie.

9. La conjecture de *Grotius*, sur l'Epître de *S. Jude*, est encore moins probable; savoir, que l'Auteur de cette Epître est d'un Evêque de Jerusalem, qui vivoit du tems d'Adrien. Il vaut autant ne rien conjecturer, que de conjecturer, sans aucun fondement.

10. L'Apocalypse n'a pas été si généralement reçue, que quelques-uns se l'imaginent; mais l'autorité de *S. Irenée*, qui l'a citée & reconnue pour un Ouvrage de *S. Jean*, est suffisante, pour nous le persuader; quoique d'autres aient soutenu le contraire. *Erasmus* n'a pas eu bonne opinion de ce Livre, comme il paroît, par ce qu'il en dit, à la fin de ses Annotations sur cette Prophe-

tie. Mr. *Pritius* rapporte ici ses propres paroles, à quoi il joint la réponse que *Beze* y a faite. La variété des explications, qu'on a publiées de ce Livre, les raisons que chacun a apportées, pour soutenir ses propres pensées, & l'aigreur avec laquelle on a parlé contre ceux, qui ont déclaré qu'ils ne l'entendoient pas, lui ont fait beaucoup plus de tort, que leurs explications ne lui ont fait d'honneur. En avouant simplement qu'on ne l'entend pas, on ne se trompe point ; mais en prétendant, qu'un certain sentiment est le seul vrai, on s'expose à se tromper, & c'est aussi ce que croient ceux, qui suivent d'autres interprétations, qui accusent d'erreur tous ceux qui ont d'autres pensées.

11. Notre Auteur traite, après cela, des Livres supposés, qu'on a attribués aux Apôtres & aux Hommes Apostoliques, & que l'on a rejetés, avec raison. Il y a bien de l'apparence que les Hérétiques, de ces tems-là, ou du second siècle & même des suivants, ont supposé ces Livres pour soutenir leurs Dogmes, par l'Autorité des grands noms, qu'ils avoient mis au devant. Sans
en-

entrer dans le détail, Mr. Pritius nous renvoye au Recueil des *Livres Apocryphes du Nouveau Testament*, par Mr. Fabricius de Hambourg; par où l'on pourra voir qu'entre les Livres supposez, sous les noms des Apôtres, ou de leurs Disciples, il n'y en a aucun, qui approche, en aucune maniere, des Livres Canoniques. Les Livres des Apôtres ont beau être écrits en un style peu élégant, & où les règles de la Rhétorique ne sont nullement observées; la solidité des choses, qu'on y trouve, & le style qui, tout négligé qu'il est, représente par tout des âmes persuadées de ce dont il s'agit, gagnent les esprits des personnes vertueuses, qui les lisent, & les frappent d'une maniere toute singuliere. Mais les Livres, composez par des imposteurs, sont pleins d'absurditez, qui choquent d'abord, & même sont mal écrits & d'une maniere peu propre à persuader.

On en trouvera deux exemples, dans l'Auteur. L'un est la Lettre de S. Paul à ceux de Laodicée, que quelcun a fabriquée, à l'occasion de ce qui est dit Coloss. Ch. IV. 16. Il n'y est rien dit de mauvais, & la

plûpart des expressions ont été tirées de S. Paul; néanmoins on voit un arrangement dans les termes, qui n'est point de S. Paul. Cet Auteur écrit plus clairement, que cet Apôtre; mais son style est plat, & n'inspire aucune idée forte & vive de ce qu'il dit. L'autre exemple consiste dans les Lettres prétendues de St. Paul & de *Seneque*. L'Imposteur, qui les a faites, n'a sù imiter ni l'un ni l'autre. Non seulement, il est fort au dessous de *Seneque*, pour l'élegance du style & pour la vivacité des pensées; mail il introduit St. Paul faisant des complimens ridicules à ce Philosophe, & ce Philosophe s'oubliant lui-même. Il n'y avoit qu'un Moine, bien crasseux, qui fût capable de faire parler de la sorte deux hommes bien differens, mais tous deux singuliers dans leurs especes. Comme il n'y a eu qu'un S. Paul au monde, qui ait écrit des Epîtres comme celles, que nous avons dans le Nouveau Testament; il n'y a eu personne, qui ait pû soutenir dignement le personnage & le caractère de *Seneque*.

12. jusqu'à 14. Mr. Pritius a dit aussi quelque chose en général de ceux

ceux qui ont entrepris d'écrire les Vies des Auteurs du N. T. & des quatre Evangelistes, en particulier; sans oublier les Symboles, dont on a accoûtumé de les accompagner. Leurs Vies sont très-courtes, quand on ne veut rien dire que d'assuré. Nous ne savons rien, par exemple, de S. Matthieu, sinon qu'il a été *Publicain*, & qu'il a écrit son Evangelie. Notre Auteur semble vouloir égaler S. Matthieu, en qualité, à ceux qu'on nommoit *Publicani*, à Rome. C'étoient des Chevaliers Romains, qui prenoient à ferme les revenus de la République; mais ces gens-là ne se tenoient pas aux Bureaux, où l'on payoit les droits, que les Romains exigeoient de leurs Sujets; cela se faisoit par des Commis, qui n'étoient pas Chevaliers Romains, & qui étoient souvent des Esclaves; comme on le pourroit prouver, par plusieurs passages de Ciceron.

15. M. *Pritius* a parlé, dans un assez long Chapitre, des *Harmonies Evangeliques*, qui ont paru jusqu'à présent; & un Homme de Lettres, qui n'a pas mis son nom, a suppléé encore les Harmonies, dont
l'Au-

l'Auteur n'avoit pas parlé, comme d'autres choses, dans le reste de l'Ouvrage, auquel elles sont ajoutées, au dessous des marges, en forme de notes. L'Auteur a trouvé à propos d'y joindre la méthode d'une Harmonie Allemande de *Gaspar Herman Sandbagenius*, Théologien du *Holstein*, publiée en MDC LXXXIV. & en MDC LXXXVIII. & encore une autre fois depuis. Elle avoit été inserée en une *Introduction* Allemande à l'*Histoire de Jesus-Christ & de ses Apôtres*, selon l'ordre du tems. Quoi que ces Ouvrages ne s'accordent pas en tout, ils ne laissent pas, pour le gros, de revenir à la même chose. Le grand nombre de ces sortes de Livres, qui ont paru, & qui ont été favorablement reçus du Public, semble marquer que ceux, qui se proposent d'étudier les Evangiles, s'en sont bien trouvez. En effet, il est très-avantageux de comparer les Ecrivains sacrez, les uns avec les autres; parce que l'un suppléant souvent quelque chose, qui manque aux autres, on entend beaucoup mieux ce qu'ils ont voulu dire. - Je l'ai éprouvé moi-même, en travaillant

lant à l'Harmonie, que j'ai publiée, & qui étant devenue rare, se publiera bien-tôt de nouveau, quoi qu'elle ait aussi paru en François, en Anglois & en Flamand. La Paraphrase, qui lie les faits, & qui exprime le sens des expressions Evangeliques, en un langage conforme à l'usage de la Langue Latine peut souvent servir de Commentaire, pour entendre l'Original, & pour voir la liaison des Evenemens & l'enchaînement de la prédication de l'Evangile, par notre Seigneur.

16. jusqu'à 20. L'Auteur passe de là à l'Histoire particuliere des autres Apôtres & des soixante & douze Disciples de notre Seigneur.

Il montre que S. Pierre fonda l'Eglise d'Antioche, & diverses autres, quoique nous n'en ayons pas l'Histoire; il examine la question si S. Pierre a été à Rome, & combien il peut y avoir demeuré, sur quoi l'on est fort partagé; mais il est sûr au moins qu'il n'y a pas pu demeurer vint-cinq ans, comme quelques Anciens l'ont dit, & même qu'il n'a pas été le fondateur de cette Eglise, mais plutôt S. Paul. Pour l'opposition, qu'on dit que S. Pierre fit à Simon,

Simon, l'Auteur la laisse douteuse; mais il l'auroit bien pu traiter de fausse, sans aucune témérité. Le tems de la mort de S. Pierre est aussi contesté, mais l'opinion la plus suivie par les Modernes, est que ce fut la XII. année de Neron.

Nous ne savons rien, non plus de S. Paul, que ce que S. Luc, & divers endroits de cet Apôtre nous en ont appris. *M. Pritius* en a donné un Abregé Chronologique, avec des Cartes, par lesquelles on peut voir l'étendue de ses voyages. Il ajoute à cela un Ecrit Grec, qui avoit été publié par *Boëclerus*, touchant la Vie de S. Paul & les argumens de ses Epîtres.

Ensuite il rapporte ce qui semble être de plus probable, des autres Apôtres; mais comme nous n'en savons rien de sûr, que ce qui est dit dans les Livres du N. T. & que c'est fort peu de chose, il est très-court là-dessus. Il semble que ces Apôtres, ou au moins ceux qui les accompagnaient dans leurs voyages auroient dû laisser à la Posterité ce qui leur arriva; mais puis qu'ils ne l'ont pas fait, il faut croire, que cela n'étoit pas nécessaire pour l'établissement &

pou

pour la conservation de la Religion Chrétienne.

Les noms des LXX. Disciples de Jesus Christ, sont apparemment feints, ou choisis, par l'un de ces Grecs, qui faisoient des Romans pour la gloire de Dieu, à ce qu'ils disoient, & pour l'édification de leur prochain. Ces gens-là faisoient tort à la Verité, en lui donnant le Mensonge pour l'accompagner, & même pour lui donner du lustre. Il n'y a point de liaison entre le Vrai & le Faux.

20. jusqu'à 31. Dans la suite, Mr. *Pritius* parle de la Langue Originale du Nouveau Testament, & décide que tous les Livres qui le composent, ont été originairement écrits en Grec, contre le sentiment de ceux qui ont cru que S. Matthieu avoit écrit en Hebreu, S. Marc en Latin, S. Luc en Syriaque, & l'Auteur de l'Epître aux Hebreux en Langue Hebraïque. On peut en effet s'assurer du contraire, & comme la Langue Greque étoit celle qui étoit la plus commune, dans l'Empire Romain, on ne pouvoit se servir d'aucune autre, plus propre à répandre l'Evangile par tout.

Mais

Mais comme les Apôtres étoient nez Juifs & savoient la Langue Hebraïque, qui se parloit de leur tems, & qui tenoit beaucoup de la Chaldaïque, outre qu'ils lisoient les livres de l'Ancien Testament écrits en Hebreu; il arriva qu'ils mêlerent beaucoup d'Hebraïsmes, dans leurs discours. Les Juifs d'Alexandrie, qui ne savoient pas parler Hebreu, & qui lisoient la Version Greque des Septante, & la citoient, se servoient aussi souvent, en parlant de Religion sur tout, d'un Langage mêlé d'Hebraïsmes; à moins qu'ils ne se fussent appliquez à lire les bons Auteurs Grecs, comme *Philon* d'Alexandrie, qui avoit appris à bien écrire en Grec, par la lecture de *Platon* & des autres bons Auteurs Grecs.

On voit bien, en lisant les écrits des Evangelistes & des Apôtres, qu'ils n'ont recherché aucune élégance dans le style; mais qu'ils ont parlé, comme le Peuple Juif, qui savoit l'Hebreu & le Grec, non par étude, mais par usage, & qui mêloit beaucoup d'Hebraïsmes, dans le langage Grec. Cependant il y eut autrefois de la contestation, entre quelques gens de Lettres, touchant le style
Grec

Grec du N. T. Quelques-uns, comme *Pfockenius*, prétendirent qu'il étoit élégant, & produisirent des exemples de quelques bons Auteurs Grecs, pour défendre de véritables Hebraïsmes. Mais on les refuta d'une manière à leur imposer silence, comme le fit *Gataker*. Il y eut encore une autre contestation entre *Daniel Heinsius* & *Claude Saumaise*, à cette occasion. Le premier se forma l'idée d'une Langue Greque, mêlée d'Hebraïsmes, dont les Juifs *Hellenistes* se servoient, & qui ne laissoit pas d'avoir ses élégances. Il la nomma même *la Langue Hellenistique*, & soutint que les LXX. Interpretes, comme on les nomme, & les Auteurs du Nouveau Testament avoient employé cette Langue, à dessein. *Saumaise* s'opposa vivement à cette opinion, & prouva au long, qu'il n'y avoit point eu de Dialecte dans la Langue Greque, qu'on appellât *Hellenistique*. Il avoit sans doute raison, mais son Adversaire n'avoit jamais pû prétendre que les Grecs eussent reconnu une semblable Dialecte; mais seulement que les Juifs, qui savoient l'Hebreu & le Grec, & qui lisoient
la

la Version des LXX. avoient employé un semblable langage, & que tel étoit celui du Nouveau Testament, comme on n'en pouvoit pas douter. Ainsi il n'y avoit entre eux proprement, qu'une dispute de mots. Mr. *Pritius* a rapporté ces Contestations, qui ont fait autrefois du bruit; à quoi l'on peut ajoûter que quelques Savans ont depuis peu travaillé, avec beaucoup de soin & de succès, à faire voir que plusieurs expressions des Evangelistes & des Apôtres se trouvent dans les meilleurs Auteurs Grecs, comme *Xenophon*, *Polybe* & *Arrien*. Mais ces expressions étoient des manieres de parler communes, dont tout le monde se servoit dans la conversation; d'où il ne s'ensuit pas que les Ecrivains du N. T. eussent lu & imité ces Auteurs.

Mr. *Pritius* montre fort bien que les Titres des Livres du Nouveau Testament n'ont pas été mis par les Auteurs des Livres, dont il est composé; non plus que les souscriptions des Epîtres de S. Paul par cet Apôtre.

On verra ensuite que les distinctions en Chapitres & en Versets ne sont pas des premiers tems. C'est
ce

ce que l'on voit dans les plus anciens Manuscrits , comme dans le MS. d'Alexandrie , qui est dans la Bibliothèque du Roi d'Angleterre & dans plusieurs autres , que l'on voit dans les Bibliothèques publiques & particulières. Il est vrai que, dans la suite du tems, on inventa quelques distinctions , soit pour la commodité des Lecteurs , soit pour celle de ceux qui citoient l'Écriture Sainte , comme notre Auteur le montre ; mais ces distinctions n'étoient pas semblables aux nôtres , ainsi qu'on le pourra voir , par le Ch. xxiv. de cet Ouvrage , & sur tout par le xxv. où l'on rapporte le titre de chacune de ces distinctions , comme on le trouve en quelques Editions du N. T. Dans le xxvi. l'Auteur a ramassé tout ce que l'on fait de la distinction moderne en Chapitres , & de la distinction des Chapitres en versets que l'on attribue à *Robert Etienne*. Au suivant , il traite des distinctions , par les points , & par les virgules , comme nous parlons aujourd'hui. Quoi que , comme on a dit , on ait des MSS. où il n'y a point de ces distinctions , il y a néanmoins des preuves , par où il paroît , qu'elles

n'étoient pas inconnues au tems d'*Aristote*, & même avant lui, comme nous l'avons fait voir, en parlant de cette matiere, dans l'*Ars Critica*. Quelques Savans croient que les Grecs les emprunterent des Hebreux; mais il y a eu un celebre Rabbin, qui a dit que la Loi avoit été écrite comme si elle n'avoit contenu qu'un mot; & il se pourroit bien faire que les Juifs apprirent les distinctions des Grecs. Si on compare la Version des LXX. avec l'Hebreu, on trouvera, sur tout dans les Livres des Prophetes, & de ceux qu'on nomme *Hagiographes*, qu'ils ont autrement joint ensemble les mots, qu'ils ne le sont dans les Exemplaires des Masorethes. J'ai conjecturé que S. *Ferrôme* pourroit bien avoir ponctué les Exemplaires de sa Version, ce qui regarde proprement les Livres Latins. Il seroit, comme il me semble, bien difficile de prouver qu'il ait suivi, en cela, les Exemplaires des Juifs, les distinctions desquels il n'a pas toujours suivies. Comme il n'y avoit aucuns Points Voyelles dans l'Exemplaire Hebreu qu'il a suivi, rien ne nous oblige de supposer sans preuves, qu'il y a eu les distinctions
dans

dans les Livres des Juifs, lesquelles nous voyons dans les Exemplaires, que nous avons, puis que ces Points-là ne sont pas moins utiles à l'intelligence du Texte, que les Points de distinction. C'est une foiblesse, que de vouloir que la Providence ait eu plus de soin des Exemplaires Hebreux de l'Ancienne Alliance, que des Copies Greques de la Nouvelle.

Il ne faut pas changer, sans raison, les distinctions reçues, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament; mais si l'on trouve que le sens le demande, on ne doit pas faire scrupule de le faire.

Dans le Ch. xxvii. notre Auteur tombe d'accord que les Accents n'ont pas toujours été en usage, mais que les Grammairiens les ont introduits, pour faciliter la lecture. Cependant il croit qu'il est vraisemblable que les Auteurs Sacrez les ont mis dans les Livres du N. T. Cependant on ne les trouve point dans les plus anciens MSS. à moins qu'une main plus récente ne les ait ajoutés. En effet la suite du discours suffit assez, pour empêcher qu'on ne s'équivoque sur le sens des mots, quoi qu'il n'y ait point d'Accents.

On ne se doit point faire de Système à plaisir par des raisons de convenance; mais fonder ce qu'on dit, autant qu'il est possible, sur des Faits assurez.

Au Ch. xxix. après être convenu qu'il y a quantité de variété de lecture dans le N. T. notre Auteur en recherche les causes, comme avoient fait, avant lui, *Sal. Glassius* & *Adam Rechemberg*, qu'il rapporte aux Copistes, aux Peres, que la memoire peut avoir trompez, & qui mêloient quelque chose du leur dans les citations, sans s'attacher trop rigoureusement à la Lettre, ou omettoient quelque chose, par inadvertence, ou avoient plus d'égard à la chose qu'aux mots, &c. aux Hérétiques, qui glissoient quelques mots dans le Texte, pour favoriser leurs opinions, ou à d'autres accidens, que l'on ne sauroit deviner. Mais quoi qu'il en soit, toutes ces varietez n'ont pû introduire aucune nouvelle opinion dans la Religion, ni en détruire aucun Dogme. Il n'y en a pas peut-être de vint l'une, qui change le sens, & aucune qui soit capable de fonder un Dogme nouveau. Ainsi bien loin que cette
grande

grande quantité nuise à l'autorité de l'Écriture, elle sert à la confirmer; puis qu'un nombre infini de Copistes & d'Interprètes se sont tous accordez pour ce qui regarde l'essentiel.

Dans le XXX. Chapitre, il est traité des trois MSS. les plus anciens, que l'on connoisse du Nouveau Testament, dont le premier est celui, dont on s'est servi dans l'Édition de la Bible d'Alcala, qui parut en cette Ville là, l'an MDXV. aux dépens du fameux Cardinal *Ximenes*; le second celui de *Beze*, en Grec & en Latin, & le troisième celui d'Alexandrie. L'Auteur y a joint une liste des meilleures Éditions du Nouveau Testament, jusqu'à celle du Dr. *Mill*, qui n'avoit pas encore paru, lors que Mr. *Pritius* publia pour la première fois son *Introduction à la lecture du Nouveau Testament*.

Le Ch. XXXI. traite des sections du N. T. qu'on nomme, d'un mot Grec, *pericopes*, & qu'on lit les Dimanches & les Jours de Fêtes, auxquels on les explique encore dans les Eglises. Celles, qui sont en usage, ne répondent pas aux Anciennes, quoi qu'elles fussent déjà en usage, avant le tems de Charles-

Magne, comme l'Auteur le montre. Il en donne aussi l'Index.

32. jusqu'au 39. Mr. Pritius donne en abrégé dans le XXXII. l'Histoire des Juifs, depuis la Captivité de Babylone, jusqu'à Herode le Grand & ses Fils; tems auquel la Judée fut réduite en forme de Province Romaine & gouvernée par un Intendant de l'Empereur; & dans le suivant, l'origine de l'Assemblée que les Rabbins nomment la *Grande Synagogue*, instituée, disent-ils, par Esdras, qui réforma l'Eglise Judaïque. Il est bien certain qu'Esdras travailla à la réformation du Peuple Juif, comme il paroît par son Livre; mais ce qu'on dit de cette grande Synagogue & du soin qu'elle eut des Livres Sacrez & de la longue vie de ceux, qui la composoient, n'est qu'une Tradition Judaïque, à laquelle personne n'est obligé d'ajouter foi, non plus qu'aux Traditions qu'on lui attribue parmi les Juifs, & qui ont depuis été mises dans la *Mischna*, ou le Texte du *T'halmud*, après le commencement du troisième siècle de l'Ere Chrétienne, par Rabbi *Juda le Saint*, au travail duquel Rabbi *Jochanan* ajouta, peu d'années

nées après, la *Gemare*, qui en est comme un Supplément, où l'on trouve une infinité de Traditions absurdes & de Fables encore plus étranges.

Du tems de Jesus Christ, les Juifs furent divisez en plusieurs Sectes, dont il est parlé dans le Nouveau Testament & ailleurs; savoir, les Saducéens, les Pharisiens & les Esséens. Les premiers rejettoient toutes sortes de Traditions, par rapport à la Religion, & nioient l'autre vie. On prétend que les *Karaites* en sont venus, parce qu'ils rejettent aussi les Traditions; mais ceux qui ont lu leurs Livres disent qu'ils admettent l'autre vie. D'autres veulent qu'ils ne l'admettent, que pour éviter la haine qu'ils s'attireroient de la part des Juifs Rabbanistes, s'ils découvroient ce qu'ils en pensent. Quoi que cela ne soit pas impossible, il ne faut jamais ajoûter foi à aucune Secte, quand elle parle mal d'une autre, qu'elle fait profession de haïr, quand on n'en a aucunes preuves d'ailleurs. Les Pharisiens recevoient bien une autre vie, & faisoient profession d'observer exactement la Loi; mais ils admettoient en même tems

une infinité de Traditions , qui détruisoient , dans le fonds , la véritable Religion , à laquelle ils avoient substitué des observances & des Cérémonies , qui ruinoient ce qu'il y avoit d'ailleurs de bon , dans leur Doctrine. Ils sont assez connus par le Nouveau Testament & par les censures que Jesus-Christ leur adresse. Pour les Esséens , l'Écriture Sainte n'en dit rien , mais *Joseph* & *Philon* en ont parlé assez au long , & nous avons dit ce que nous pensions d'eux , aussi bien que des deux Sectes précédentes , dans les Prolegomenes de l'Histoire Ecclesiastique. *Carpzovius* avoit soutenu que les Esséens n'étoient pas une troisième Secte , dans son *Introduction à la Théologie des Juifs*. Mais Mr. *Priestius* s'éloigne avec raison du sentiment de ce savant homme , qu'il appelle son *Maître* , & qui sembloit avoir été trompé , par ce que le faux *Joseph* , *Fils de Gorion* , en avoit dit. *Philon* & le véritable *Joseph* doivent être préférés à ce Juif des derniers tems , qui n'avoit aucune connoissance de l'Antiquité ; comme Mr. *Gagnier* l'a très-bien montré , à la tête de l'Histoire de ce prétendu *Joseph*,

Joseph, qu'il a traduite en Latin. Les *Esséens* avoient tiré, comme il semble, quelque chose des Sages Indiens, qu'ils avoient mêlé aux principes de la Religion Judaique, comme nous l'avons dit, dans les *Prolegomenes* de l'Histoire Ecclesiastique, que nous avons citées.

Joseph, comme on le dit au Ch. XXXIV. a voulu faire une quatrième Secte des Disciples de *Judas Gaulanite*; mais ces gens-là étoient Pharisiens, & ne differoient d'avec eux, qu'en ce que les Disciples de cet homme ne vouloient appeller *Roi* ou *Seigneur* aucun homme, mais seulement Dieu. Il semble en effet que le soin que S. Paul & S. Pierre ont pris d'avertir les Chrétiens d'être soumis à la Puissance Souveraine, n'est que pour les empêcher de se laisser séduire par ces gens-là, & de donner sujet de dire que les Chrétiens étoient des séditieux, & que leur Religion n'étoit qu'une Doctrine factieuse, ce qui est la plus fâcheuse objection que l'on puisse faire à une Secte. Voyez Rom. XIII. 1. & suiv. I. Pier. II. 13. 2. Pier. II. 10. à quoi on doit ajouter ce que dit S. Jude, vers. 8.

Comme il est aussi parlé d'*Hérodiens* dans S. Matthieu XXII. 16. & dans S. Marc III. 6. XIII. 13. les Interprètes ont recherché ce que c'étoit que ces *Herodiens*; sur quoi Mr. *Pritius* rapporte ce que *Beze* & *Lightfoote* en ont dit. Il me paroît assez probable que c'étoient des gens, qui s'imaginoient qu'*Herode le Grand* avoit été le Messie, & qu'il n'en falloit attendre aucun autre. Il étoit mort depuis longtems, lors que *Jesus-Christ* parloit d'eux, & ceux qui prenoient ce Prince, pour le Roi promis par les Prophetes, ou pour le Messie, avoient inventé quelque explication des anciennes Propheties, qu'ils accommodoient à leurs opinions. Mais ces gens paroissent avoir été en petit nombre.

Il est ensuite parlé des Samaritains, dont l'Histoire est assez connue, & qui ne recevoient que le Pentateuque, & ne sacrifioient à Dieu, que sur la Montagne de *Garizim*. Il y avoit une haine mortelle, entre les Juifs & eux; mais *Jesus-Christ* leur fit bien voir, par la Parabole qui est au Ch. X. de S. Luc. qu'ils avoient tort de les hair, & sa conduite envers eux montra à ses

Apô.

Apôtres, qu'il en falloit user plus charitablement, avec eux, que les Juifs ne le faisoient. Voyez Jean Ch. IV. & Luc IX. 51. & *suiv.*

Dans le Ch. XXXV. Mr. *Prius* montre fort bien & fort à propos, que du tems que Jesus-Christ commença à prêcher l'Évangile, le Peuple Juif étoit très-misérable, par rapport au Gouvernement Civil, puis qu'il avoit perdu sa Liberté; la Judée ou la Tetrarchie d'Archelaüs ayant été changée en Province Romaine, & étant gouvernée par un Intendant de Tibere; & la Galilée étant sous Herode Antipas, qui la gouvernoit aussi d'une maniere tyrannique. Outre cela, la Religion y étoit en très-mauvais état. Les Pharisiens l'avoient changée en une observation de vaines Cérémonies, & violoient l'essentiel de la Loi, par des opinions dangereuses. Les mœurs répondoient à la Théorie, & elles étoient très-corrompues, tant parmi le Peuple, que parmi ceux, qui le conduisoient. Nous nous sommes fort étendus là-dessus, dans la Section de nos Prolegomenes sur l'Histoire Ecclesiastique, où nous avons traité des Juifs.

Dans le Ch. xxxvi. l'Auteur donne la Chronologie du Nouveau Testament. Il y expose la pensée de feu Mr. *Van Til*, Professeur en Théologie à Leide, & celle que j'ai proposée, après d'autres, sur le tems de la Naissance de Jesus-Christ. Après cela, il donne la Chronologie Evangelique de *Lightfoote*, qu'il a augmentée de divers faits, & corrigée, comme on le verra.

Le Chap. xxxvii. contient un abrégé de la Chorographie de la Terre Sainte, selon les idées de Mr. *Cellarinus*, qu'il a exprimée, en deux petites Cartes. Il a ajoûté à ces Cartes celle de la Syrie, de la Mésopotamie, & de la Chaldée, à cause du voisinage, & de la mention qui en est faite dans le N. T.

Dans le xxxix. on trouve la Topographie de Jerusalem & l'Ichnographie du Temple de cette Ville-là, qui sont très-utiles pour l'intelligence de l'Écriture Sainte. Quoique cela pût être plus long, sans que l'on y trouvât à redire; il s'est contenté de mettre ce qui pourroit être assez, pour un Abregé, comme celui-ci.

40. jusqu'au 44. L'Auteur traite, dans la suite, des Monoies, & des Me-

Mesures, dont il est fait mention au Nouveau Testament. Il y a même un Chapitre, qui est le XLIV. où il est traité des Mesures du Tems, comme du jour & de la nuit, des Heures des Prieres, des Semaines, des Mois des Hebreux, de leur commencement, & de celui de leur Année. On ne peut s'arrêter à rien de tout cela, & on le peut lire, dans l'Original, en très peu de tems.

45. jusqu'au 47. Mr. Pritius parle, dans le suivant, des *Sanhedrins* (mot tiré du Grec *Synedria*) c'est à dire, des Assemblées de Judicature qu'il y avoit parmi les Juifs. Les Rabbins ont cru, que le Sanhedrin de LXXII. Juges tiroit son Origine de Moïse; mais c'est ce qui ne paroît, par aucune preuve décisive, & il n'en est fait aucune mention, dans l'Histoire des Juges, ni dans celle des Rois; où l'on trouve au contraire divers endroits, qui font comprendre qu'il n'y avoit point de pareille Assemblée en ce tems-là. On l'avoit prouvé assez au long dans une des Lettres des *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du V. T. par Mr. Simon*; sans savoir qu'il y avoit eu des Théolo-

giens Allemands, qui l'avoient montré auparavant; savoir, *Jean Frischmuth*, & *Jean Vorstius*. Feu Mr. *Witsius*, mort Professeur à Leide, n'avoit pas desapprouvé ce qu'on en avoit dit; puis qu'il s'avisa de le copier; comme on l'a indiqué dans une petite Dissertation, qui est à la fin des Livres Historiques de l'Ancien Testament; que l'on a publiez, avec des Commentaires, depuis plusieurs Années. Il ne faut nullement confondre le *Grand Sanhedrin.*, avec la *Grande Synagogue*, composée de cent & vingt personnes, à ce que disent les Rabbins. Il y a de l'apparence même, que le nom de *Sanhedrin* étant Grec, il n'a été imposé à cette Assemblée que, quand la Langue Greque commença à s'introduire, parmi les Juifs; c'est-à-dire, sous l'Empire des Seleucides; d'autant plus que les Assemblées de Judicature se nommoient ainsi, parmi les Macedoniens. Nôtre Auteur traite du nombre des Assesseurs de cette Assemblée; des qualitez vrayes, ou chimeriques, que l'on demandoit, selon les Rabbins, en ceux, qui aspireroient à en être; de la maniere, dont on les y admettoit; du Président

dent & du Vice-Président. Surquoy il donne la liste de ceux, dont les Rabbins ont fait mention. Il parle ensuite de la Chambre, où cette Assemblée tenoit ses Séances, & du changement qui y arriva, de la disposition des sieges de ceux qui la composoient; de leur autorité, &c. des Sanhedrins composez de xxiii. Hommes, & de ceux où il n'y en avoit que trois.

Le Chapitre XLVI. contient en abrégé ce que l'on trouve des Synagogues, chez les Rabbins, de leur origine, de leurs noms, des lieux où on en pouvoit bâtir, du nombre de personnes, qui étoit requis pour former une Synagogue, de la manière, dont elle étoit bâtie, en quels jours on s'y assembloit, quels devoirs de pieté l'on y pratiquoit, quelles lectures on y faisoit, d'où vient qu'il fut permis à Jesus-Christ d'y lire l'Écriture & d'y prêcher, de la manière enfin dont elles étoient conduites. Au reste il renvoye ses Lecteurs à *Mrs. Vitringa & Rhenferd.*

Enfin Mr. *Pritius* finit son Ouvrage par un Chapitre de la lecture, & de l'explication de l'Écriture, où il donne de bons avis à ceux, qui veu-

lent entreprendre un aussi difficile travail. Il promet au Public, dès que le tems le lui permettra, de lui donner un Traité plus ample & plus complet sur cette matiere, dont le titre sera *Institutiones Hermeneutica*, ou Instructions touchant la maniere d'expliquer les Livres Sacrez. Tous ceux qui ont éprouvé cette espece de travail, & dont les Ecrits ont été reçûs, avec quelque approbation du Public, savent combien de tems & quelle attention il y faut apporter, & cela sans aucune recompense, du moins qui approche de leur peine, de la part de ce Public, qui les approuve. L'Auteur donne ici des Avis Generaux, sur cette matiere, lesquels on ne sauroit desapprouver. La difficulté est de les executer. Il ne s'agit pas ici proprement d'entendre l'Ecriture Sainte pour s'en édifier soi-même & y apprendre ses devoirs, à dessein de les executer fidelement. C'est une chose, à laquelle tous les Chrétiens, qui savent lire, & qui ont quelque Bon-sens, sont obligez de s'appliquer. Il n'est pas même nécessaire de savoir les Langues, pour cela. Il n'y a point de Version de l'E-

criture

criture que je sâche , qui ne présente à ses Lecteurs les Articles nécessaires au salut , soit pour la créance, soit pour la pratique. Mais pour profiter, d'une maniere salutaire , d'une semblable lecture , il faut y venir, sans préjugé ; en sorte que l'on ne soit que le disciple des Auteurs Sacrez & non leur Maître ; car si l'on se trouvoit malheureusement trop prévenu d'opinions contraires à la Verité , par une instruction antérieure, on n'y verroit que ce qu'on auroit appris , & l'on tordroit l'Écriture, pour l'accommoder à ses préjugés. Il faut avouër , à la honte , non du Christianisme (qui n'y a point de part) mais de la Chrétienté, que plusieurs Societez Chrétiennes s'objectent reciproquement de semblables préjugés. Selon l'Eglise Romaine, toutes les Communions Protestantes, quelles qu'elles soient , se laissent aveugler par leurs Préjugés , en lisant l'Écriture , & l'expliquent conformément à leurs préventions. Un Lutherien, selon elle, n'y trouve que son Lutheranisme , duquel il a été instruit dans son enfance. Il en est de même, si on l'en croit, d'un Calviniste. Les Calvinistes & les Lutheriens,

theriens , à leur tour , assurent que si ceux , qui sont attachez aux décisions du Siege de Rome , n'avoient pas été prévenus , par leurs Docteurs & par leurs Parens , des dogmes de cette Eglise ; ils n'auroient garde de les trouver , dans l'Ecriture. Ainsi afin que l'on pût profiter , comme on devroit , des Livres Sacrez , il faudroit les lire , sans y chercher aucun sentiment particulier ; mais ce qu'il y a , sans se mettre en peine , s'ils favorisent , ou s'ils contredisent ce qu'on leur a appris dès leur Enfance. Ce qu'il y a de fâcheux , en ceci , c'est que tous ceux , qui s'éloignent , tant soit peu , des sentimens approuvez , dans l'Eglise , dans laquelle ils vivent , sont contraints de se dédire , ou de souffrir les peines qui suivent l'Hétérodoxie , dans la plûpart des Pais de l'Europe. Cela ne fait aucun honneur à la Chrétienté , quoi qu'on en puisse dire.

Nôtre Auteur a sujet de donner ce conseil à ceux , pour l'instruction de qui il travaille , c'est qu'il faut demander à Dieu le secours , dont on a besoin , pour entendre l'Ecriture Sainte. Nous ne pouvons rien faire de bon , sans le secours de Dieu ;
mais

mais il faut, pour cela, employer les moyens qu'il nous a déjà donnez, comme la connoissance des Langues, qu'il s'agit d'expliquer; l'amour pur de la Verité, qui n'a aucun égard qu'à elle seule; quoi qu'il puisse s'en suivre de cet amour; l'assiduité au travail, le tems & le génie nécessaires pour cela. Si l'on ne fait aucun usage de ces dons, c'est en vain qu'on prie Dieu qu'il nous accorde l'intelligence de l'Écriture; au moins en un degré, qui nous rende capables d'enseigner les autres, & de foudre les difficultez, qu'on peut faire contre le sentiment qu'ils suivent.

On ne peut pas douter qu'un très-grand nombre de ceux qui se sont mêlez autrefois d'expliquer l'Écriture Sainte, & de ceux qui le font encore, n'aient demandé plusieurs fois à Dieu son secours; mais ceux qui ne se sont pas mis en peine d'acquiescer, avec son secours, ce qui est nécessaire, pour en venir à bout, n'ont jamais eu le talent de la bien expliquer. Combien n'y a-t-il pas eu d'Interpretes de l'Écriture, qui, ne sachant que le Grec ou le Latin, ont entrepris d'expliquer l'Ancien Testament, & cela sur des Versions peu

exactes, se sont éloignées, à chaque mot, du vrai sens, qu'on ne pouvoit entendre, qu'en lisant l'Hebreu; & qui n'ont pas néanmoins laissé d'acquiescer, parmi des Peuples encore moins éclairés qu'eux, une grande réputation? Il y en eut même, sans doute, qui étoient d'ailleurs gens de bien & dont la Vertu a persuadé à leurs Auditeurs qu'ils étoient d'excellens Interpretes de l'Écriture. On peut dire la même chose de ceux qui ne sachant que le Latin ont voulu expliquer le Nouveau Testament, & se sont trompez une infinité de fois; parce que la Version, dont ils se servoient, n'étoit pas assez bonne; ou obscure, parce qu'elle étoit trop littérale.

Il ne suffit pas même d'entendre, en quelque maniere, la Langue de l'Original; il faut être rompu dans la lecture de ces Livres, & savoir une infinité de choses de Grammaire, pour bien pénétrer le sens. Il faut encore savoir les choses dont il s'agit, les opinions, les coutumes & les usages des Nations, dont il est question.

Il n'est pas non plus permis d'ignorer la Géographie & la disposition

tion des Pais voisins des Israélites; sur tout en lisant les Prophetes, qui y font de perpetuelles allusions. Autrement on donnera à leurs paroles un sens tout different de celui qu'elles ont. C'est ce qu'on montrera évidemment, dans les Commentaires que l'on prépare sur les Prophetes. On presse des expressions figurées, comme si elles étoient propres; on ne comprend pas une infinité d'allusions, & par conséquent, on ne peut pas pénétrer le vrai sens. Pour acquérir ces connoissances, il faut avoir fait une longue étude des Langues, & des Histoires anciennes, avoir feuilleté les meilleurs Auteurs anciens & modernes, qui ont écrit des choses auxquelles l'Écriture fait allusion. On pourroit illustrer tout cela par des exemples, qui feroient comprendre la Verité de ce qu'on vient de dire. Mais ce n'en est pas ici le lieu, & Mr. *Pritius* ne manquera pas de le faire dans ses *Institutions Hermeneutiques*, comme il le marque assez à la fin de ce Chapitre.

ARTICLE III.

DEGLI ELOGI FUNERALI,
Ragionamenti a' Litterati della Città di Torino, in risposta à l'Autore d'una Novella Critica intitolata: I difetti dell' Artefice Maëstri dell' Arte. A Turin MDCCXXII. in 8. pagg. 208.

C'EST ici une Défense de quelques Inscriptions , faites pour la Pompe funebre ; que S. M. le Roi de Sardagne fit faire à Turin , pour les obsèques de *Marie d'Este*, Princesse de Carignan, morte à Bologne en M DCC XXII. & pour qui on fit à Turin un Service solennel. S. M. ordonna alors à quelques gens de Lettres de cette Ville de faire des Inscriptions Latines, ou des Eloges à l'honneur de la défunte, pour les placer en des lieux convenables. C'est ce qu'ils executerent fort heureusement, ce me semble ; quoique ce fût une chose assez délicate & qui ne manque pas de difficulté. On doit dire beaucoup en peu de mots, & cela en termes choisis, qui soient ti-
rez

rez de l'usage des Anciens Romains, autant qu'il est possible; car il y a des choses, qui ont du rapport à la Religion Chrétienne, & qu'il faut nécessairement exprimer, comme elle a accoûtumé de le faire, sans avoir égard aux anciens Romains. Pour garder le *decorum*, il faut, pour ainsi dire, mêler deux Langues, qui sont fort différentes, l'une de l'autre. Autrefois *D. Emanuel Thesauro*, de Turin, avoit excellé en ce genre d'écrire, & en avoit même donné des regles dans son Livre *dell' Argutezza Lapidaria*, ou de l'élegance des Inscriptions écrites sur les Pierres. C'est sur ce modele, que les Inscriptions, dont il s'agit ici, ont été écrites, & il me semble même qu'elles aprochent plus du style retenu de l'Antiquité, que plusieurs de celles que le *Thesauro* a composées. Elles ont néanmoins trouvé un Critique, qui les a rudement censurées, & qui semble être un homme, qui a régenté la Rhétorique, chez les Jesuites; comme on l'insinue dans la Préface, où l'on trouvera l'histoire du Démêlé, dont il s'agit, qui a fait beaucoup de bruit à Turin. L'Auteur dédie son travail aux Personnes
sa-

savantes de la Ville de Turin, & se plaint fort de la censure des Inscriptions, dont il s'agit, dans un Livre intitulé *I difetti dell' Artefice Maëstri dell' Arte*; ou, *les Défauts de l'Ouvrier Maîtres de l'Art*; c'est-à-dire, si je ne me trompe, que, dans cette Critique des Inscriptions, dont il s'agit, on prétend, que par les fautes de ceux, qui les ont faites, on reconnoitra ce qu'il falloit faire, pour y réüffir & qu'ainsi les fautes seroient une occasion de donner des regles de ce que *Thesauro* appelle *l'Argutezza Lapidaria*. Comme je n'ai pas vü cette Critique, je n'en parle, qu'en doutant.

Pour donner une idée de ce, dont il s'agit, je dirai quelque chose de chaque piece dont ce Volume est composé.

I. I. COMME l'Auteur de la Critique a censuré l'usage que l'on a de faire des Eloges funebres; celui qui défend la conduite des Savans de Turin, montre qu'ils ont été en usage, chez diverses Nations, dès les tems les plus éloignez; comme chez les Hebreux, chez les Indiens, chez les Egyptiens, & chez les Peuples de la Libye, comme l'Auteur
le

le prouve par divers Ecrivains anciens ou modernes. Il leur joint encore les Grecs & les Romains, dès les tems les plus éloignés, & prouve ce qu'il avance par quantité d'autoritez & d'exemples des Auteurs Grecs & Latins.

Cependant le Critique avoit avancé que cette maniere de funerailles n'étoit pas en usage chez les Anciens. Après avoir rapporté quelques-unes des Cérémonies funebres, il ajoute encore qu'il n'y a aucuns vestiges, dans les Auteurs Payens, Grecs & Latins, d'appareils funebres joints à des Harangues, à des Eloges à la recommandation des Défunts. C'est, dit-il, la Pieté Chrétienne, qui a introduit les honneurs Religieux des Morts, en les dégageant de toutes les profanations des Payens, & même de toutes les manieres de parler, qui ressembloient la Superstition, & en les convertissant en des fonctions sacrées de prieres, &c. Nous avons, ajoute-t-il, des monumens de cela, dans les Oraisons de St. Ambroise, de St. Gregoire de Nazianze & d'autres S^s. Peres, dans les funerailles des Empereurs, des Evêques & des

Tome XXII. P. 1. E Per-

Personnes considerables. Comme c'est une erreur palpable que de soutenir que les Payens ne faisoient aucune Harangue funebre ; le Critique a donné sujet aux Critiques de le couvrir de confusion.

2. On montre ensuite que dans les anciens, *Elogium*, *Titulus* & *Inscriptio* signifient la même chose. On divise l'Eloge en *poétique*, en *historique* & en *oratoire*, & l'on donne divers exemples de ces trois especes, tirez des Anciennes Inscriptions. Le Critique ayant voulu distinguer l'Epitaphe de l'Eloge, on lui prouve que les Anciens ont souvent confondu l'un & l'autre, par des passages de *Ciceron*, & de *Virgile* dans son *Culex*. On lui reproche aussi qu'il a mis en parallele *Tite Live* avec *Cassiodore* & *Salluste* avec *Sidonius Apollinaris*.

3. Selon le Critique, l'Eloge doit dire, en peu de mots, tout ce que pourroit renfermer un long Panegyrique. Cela est clair, mais on ne peut pas si facilement entendre ce qu'il ajoute, que cela se fait, si l'on en retranche toutes les figures, les digressions & les amplifications de la Rhetorique, en resserrant le sens en des manieres
de

de parler sententieuses, emphatiques, & qui donnent de l'admiration. Outre que le Critique confond ici l'Eloge Historique avec l'Oratoire ; il se contredit lui-même, en voulant qu'il n'y ait point de *figures*, & que néanmoins il y ait des expressions *sententieuses, emphatiques & qui causent de l'admiration.* Il auroit dû savoir, comme on le lui reproche, que l'*Emphase* est non seulement une figure, mais une figure des plus expressives & des plus belles ; comme le remarque *Quintilien.*

4. Le Censeur veut encore que, dans cette espece d'Eloge, on garde *l'unité*, qui consiste, selon lui, à faire choix d'une seule pensée, qui renferme le principal sujet, & joigne ensemble toutes ses parties, qui tendent à une même fin. On fait voir là-dessus, que les plus habiles gens n'ont nullement observé cette regle ; sur quoi l'on cite *le Maggi*, Poëte fameux de son tems, qui fit un Eloge funebre de *Philippe IV.* Roi d'Espagne, d'une toute autre maniere.

II. 1. La premiere Inscription, qui fut mise sur la Porte extérieure de l'Eglise étoit conçue en ces termes :

*Ubertim collacrimamini,
 Cives & Aduena,
 Si qua pietati laus, si honos tribuendus;
 Dum Maria Catharina,
 è clarissimo Estensium Heroum sanguine,
 Emanuëlis Philiberti Cariniani Principis
 piissima Conjugi,
 regiâ magnificentiâ funus ducitur;
 non tam verò lectissima Principis sacro cinerè
 thure, floribus aut corollis,
 ceterisque inferiarum muneribus,
 quàm cumulatissima ipsius virtuti,
 immortalis laude, eternâ memoriâ, verisque fletibus
 est parentandum.*

Je n'ai pas exprimé cette Inscription en grosses Lettres, parce qu'elle ne pourroit pas l'être commodément en cette Page; ni mis des points après chaque mot, comme on le faisoit quelquefois, afin qu'on la pût mieux entendre. Le Censeur trouve que l'on invite les Lecteurs à pleurer sans leur en avoir dit le sujet; comme s'il étoit nécessaire qu'ils pleurâssent avant que d'avoir achevé de lire l'Inscription! Personne n'a jamais oui parler d'une semblable règle, & on ne voit point qu'elle ait été observée, dans les anciennes Inscriptions Sépulcrales, qui nous restent. Au contraire, dans les plaintes les plus pathétiques, on commence par exprimer son chagrin

&

Ancienne & Moderne. 101

& sa tristesse, avant que de nommer ceux qui en sont la cause, comme l'Auteur de cette defense le montre, par de bons exemples anciens & modernes.

2. Sur les mots *ubertim collacrimamini*, l'Auteur de la Critique demande pourquoi il faut que tous les Lecteurs de l'Inscription pleurent ensemble, & juge qu'il suffisoit bien que quelques uns répandissent quelques larmes. Comme si dans un service public, en l'honneur d'une Personne Illustre, on ne pouvoit pas inviter tous les assistans à pleurer abondamment, en réfléchissant sur la perte que l'on a faite, par la mort d'une semblable personne! D'autres Auteurs Italiens célèbres ont exigé un bien plus grand deuil & des larmes plus abondantes, sans être censurés. Le P. *Juglaris* est allé beaucoup plus loin, dans sa plainte funebre de *Victor Amedée I.* où il dit :

*Unicâ conculcatâ vitâ
Vindemium lacrimarum dedit
October.*

*Ebrius exinde dolor
Insanit, furit.*

„ Une seule vie (le mot *vitâ*

E 3 „ ren-

„ renferme un allusion à *vite* , à
 „ cause de la ressemblance de son
 „ nom) ayant été foulée , Octobre
 „ a donné une vendange de larmes,
 „ la douleur en étant enyvrée, elle
 „ extravague & est en fureur. “ Si
 le Pere Jesuite n'avoit censuré , que
 de semblables Inscriptions, je croi
 que peu de gens y auroient été cho-
 qués de sa censure. Mais pour la
 précédente, elle est assurément ou-
 trée, & l'Inscription sur la Princef-
 se de Carignan, n'a rien qui appro-
 che de celle du P. *Juglaris* , ni plu-
 sieurs même du *Tbesauro* , dont on
 en cite ici une sur la mort d'In-
 nocent X. où il veut que les yeux
 iettent tout un *Tibre de larmes* ;
totum effle Tibrim , puis que le
 Ciel avoit versé toutes les eaux du
 Signe du Zodiaque , qu'on nomme
 le Verseau : *Totum Aquarium efflevit
 caelum*. Les Inscriptions qui ont é-
 té critiquées & dont il s'agit dans ce
 Livre ne contiennent rien qui égale
 ces Hyperboles , & les Auteurs des
 Inscriptions pour la Princesse de Ca-
 rignan , méritoient d'être loués de
 n'avoir pas donné dans de semblables
 exaggerations qui ressemblent mieux à
 celles des Arabes & des Persans ,
 qu'au

qu'au Style qui doit être formé sur celui des Grecs & des Romains.

3. A cette occasion le Critique nous apprend ce que faisoient les Pleureuses, que l'on payoit pour pleurer les Morts à leurs funeraillles, & que l'on appelloit *Prasica*. Elles s'arrachotent les cheveux, s'égratignoient les jouës, se frapportoient la poitrine & les bras, qu'elles avoient nuds. Il dit à l'Auteur de l'Inscription qu'on a rapportée, que personne n'a exigé rien de semblable de ceux, qui se trouvoient au service fait pour la Princesse de Carignan. Mais cette censure n'est pas fondée, parce qu'il n'est pas dit un mot de ces *Prasica* dans l'Inscription. A cette occasion l'Auteur lui dit encore d'autres choses, qu'il ne favoit pas apparemment de ces Pleureuses. C'est qu'elles étoient aussi employées aux Funeraillles parmi les Hebreux, puis que Jeremie les invitoit, par avance, à pleurer solemnellement la ruine de Jerusalem, même avant qu'elle fût arrivée; comme l'a remarqué le P. Pomey, dans sa *Libitina*, où il dit aussi que S. Jérôme assuroit dans son Commentaire sur ce Prophete, que l'on employoit

encore de son tems ces sortes de femmes aux funeraillcs. Ceux qui en ont écrit ont aussi remarqué que cela étoit autrefois en usage parmi les Chrétiens, comme l'Auteur le remarque & le prouve. Il fait encore d'autres réflexions sur cette matière, qu'il appuie sur des autorités des Anciens.

4. Le Censeur chicane aussi l'Auteur de l'Inscription, en ce qu'il donne pour raison de pleurer la Princesse de Carignan; parce qu'elle étoit de la Maison d'Este, & qu'elle avoit été Epouse du Prince de Carignan. Mais cela ne paroît nullement dans l'Inscription. Les larmes font un honneur, que l'on rend aux morts; parce qu'on marque par-là l'amitié, ou l'estime que l'on avoit pour eux, & par conséquent qu'ils méritoient qu'on en parlât avantageusement après leur mort. Personne ne sauroit trouver à redire à cela, avec raison.

5. Le Censeur trouve très-mauvais que l'Auteur de l'Inscription ait parlé, comme en doutant, de l'honneur qu'on doit rendre à la piété, en ces paroles: *Si quæ pietati laus, si honos tribuendus.* Mais il n'est pas diffi-

difficile au Défenseur de cette composition, de montrer par quantité d'exemples que *si* s'employe souvent en des propositions, dont on ne doute point, & en demandant quelque chose. Ainsi *Ciceron* dit, dans sa Harangue pour *Milon*; *si tempus est ullum jure hominis necandi (quæ multa sunt) certè illud est non modò justum, verùm etiam necessarium, cùm vis illata defenditur.* On voit bien que *Ciceron* ne doutoit nullement qu'il n'y eût des tems, auxquels il étoit nécessaire d'ôter la vie à un autre. *Anchise* dit au II. Livre de l'*Eneïde*:

*Jupiter omnipotens, precibus si flecteris
ullis,
Adspice nos, hoc tantùm, & si pietate
movemur.*

Ce n'est pas que *Virgile* ait voulu indiquer par là qu'*Anchise* doutoit si *Jupiter* se laissoit fléchir par aucunes prieres; au contraire il décrit toujours *Anchise*, comme un homme très-pieux. Le P. *La Cerda*, Jésuite, le remarque sur cet endroit de *Virgile*, qui a souvent parlé de la même manière, sans qu'il s'agisse

d'aucun doute, comme on le pourra voir dans l'Auteur; qui a mis la chose tout-à-fait hors de doute. Il est difficile de croire que le Critique le soupçonnât sérieusement de douter si la piété doit être honorée; mais l'envie de trouver à redire dans ces Inscriptions, l'a emporté trop loin.

6. Il censure aussi l'expression *funus ducitur*, que l'Auteur de l'Inscription a employée, en parlant du Service qu'on faisoit à Turin, pour la Princesse de *Carignan*; parce qu'il y avoit long tems que son corps étoit enterré ailleurs, & que *funus ducere*, signifie porter en terre. Cela est vrai, lors que le cadavre de celui, pour lequel se faisoit cette Cérémonie, se trouvoit là. Mais quand on celebroit les funérailles de ceux dont on n'avoit pas les Cadavres, & qu'on ne dressoit qu'un *Cenotaphe* ou qu'un *Tombeau vuide*, on pouvoit dire que ceux, qui étoient présens & invitez à cette Cérémonie, *funus ducebant*. Ainsi ces mots peuvent être pris figurément, pour une Cérémonie funebre. C'est ainsi que *Cicéron* a dit dans sa Harangue pour *Cluentius*: *de integro funus jam sepulto*

pulto filio fecit, & dans celle pour Cluentius : *huic acerbissimum vivo, videntique funus ducitur*. On voit par là que cette expression s'employe dans le sens figuré, aussi bien que dans le propre. Ainsi rien n'empêchoit qu'on ne pût dire de la Cérémonie faite à Turin, pour la Princesse de Carignan : *funus ducitur*.

7. Le P. Jesuite croit néanmoins qu'il valoit mieux dire *funus instauratur, celebratur*, ou plutôt même encore *concelebratur*, comme parle *T. Live*; mais si cela se peut dire d'un Service public, que l'on fait célébrer pour une personne morte & enterrée il y a quelque tems, il n'y avoit point de raison de censurer *funus ducitur*. Cependant le Censeur dit que si l'Auteur de l'Inscription s'étoit souvenu de l'expression funèbre, *justa solvantur*, il l'auroit préférée à toutes les autres. Mais on lui répond qu'il fait ou qu'il ne fait pas la véritable signification de ces mots; que s'il ne la fait pas, il a tort de vouloir conseiller à un autre de s'en servir; & que s'il le fait, il est surprenant qu'un homme si scrupuleux, qu'il ne peut souff-

frir ni *manes*, ni *inferiæ*, puisse conseiller de se servir d'une expression si superstitieuse & si payenne. Il devoit savoir, dit-on, que *justa solvere* signifie appaiser les Ames des morts, par un Sacrifice, que *Festus* appelle *humain*; qui étoit joint à des libations, ou à des effusions de lait, d'eau & de miel, qu'on employoit en semblables occasions, & à quoi on joignoit la Cérémonie de jeter une motte de terre sur le mort; Sacrifice que l'on appelloit *inferiæ* & *feralia*. C'étoit-là ce que l'on appelloit *justa facere*, comme on l'apprend d'*Ovide*, dans le Livre II. de ses *Fastes*:

Hanc, quia justa ferunt, dixere feralia lucem;
Ultima placandis Manibus illa dies.

On peut voir encore *Festus*, sur cette matière, où l'on en trouvera une explication plus étendue; & par où l'on comprendra que *justa* ne signifie pas les funérailles, mais une Cérémonie superstitieuse & un Sacrifice, qui se faisoient après la sépulture. L'Auteur le montre encore par quelques passages de *Cicéron* & de *Plin*.

Ainsi

Ainsi le conseil du Critique étoit peu juste en cette occasion, & si l'Auteur de l'Inscription s'en étoit servi d'abord, & que le P. Jesuite eût feuilleté ses Livres sur cette matière, le premier n'auroit pas moins essuyé sa censure.

8. *L'Art*, dit notre Auteur, de couvrir la Calomnie, sous le manteau de la piété, est très-ancien; mais il est si connu, par la grace de Dieu, en notre tems, qu'il faut bien être simple pour la recevoir. Ainsi c'est en vain que le Censeur ne se contente pas de railler l'Auteur d'avoir exhorté ceux de Turin d'offrir de l'Encens, des Fleurs & des Couronnes, aux cendres de la Princesse de Caignan; mais qu'il le censure encore de ce qu'il les a nommées *une cendre sacrée*, ce qu'il ne croit pouvoir être dit, que de celle des Saints Canonisez; ou de celle que l'on bénit le premier jour du Quarême. On répond à la première objection, touchant les fleurs, que les SS Peres n'ont pas fait difficulté de parler de même, comme S. Jérôme dans sa Consolation à Pammachius, & dans sa Lettre à Heliodore, sur la mort de Nepotien. Il dit au pre-

mier: *Ceteri mariti super tumulos conjugum spargunt violas, rosas, lilia, floresque purpureos & dolorem pectoris his officiis consolantur.* Et au second: *Quotiescumque nitor in verba prorumpere & super tumulum Epitaphii hujus flores spargere, &c.* S. Ambroise s'est aussi servi de semblables expressions dans sa Harangue Funebre sur la mort de l'Empereur Valentinien. Prudense a parlé de même, dans son Hymne, sur les obseques des Morts. D'autres encore n'ont point fait de scrupule d'employer ces expressions. Pour le mot de *Sacré*, on s'en est servi non seulement en parlant des Empereurs, mais encore par rapport à tout ce qui les regardoit, ou qui leur appartenoit. On a dit *sacras domos, sacras largitiones, sacram monetam, sacrum comitatum, sacra scrinia, &c.* Pour le mot *inferias*, on voit bien qu'il le faut prendre en un sens Chrétien, pour le Service qu'on fait à Dieu pour un Mort, & non pour un Sacrifice que l'on fasse à un Mort. C'est ainsi que S. Jérôme a dit, dans son discours sur la mort de Fabiola: *Hoc tibi, Fabiola, ingenii mei senile munus, has officiorum inferias dedi.* On

On voit aussi que le *Thesaurus* s'est servi de ce mot en ce sens, quand il a dit : *ejus inferiis totum effle Tiberim.* Si le P. Jesuite n'avoit été piqué au jeu, il n'auroit jamais fait de si frivoles objections, comme s'il vouloit rendre suspects les Auteurs des Inscriptions de Paganisme ou d'Irréligion. On a quelquefois appelé les Princes *Dii patrii*, *Dii Indigetes*, sans en être repris, parce que ç'a été comme un usage établi entre les Poètes & les Orateurs Chrétiens, d'emprunter de certains mots des Payens, pour les employer dans un autre sens, avec lequel ils n'avoient qu'un très-leger rapport. C'est ainsi qu'on dit que, dans une Inscription, qui étoit sur la Porte intérieure de l'Eglise, aux funérailles de *Victor Amedée, Prince de Piémont*, on parle de sa mort comme d'une *Apothéose* : *Apotheosim maturè nactus regnum immortalitate prævertit.* Ainsi encore dans un des Eloges, qui furent faits pour l'Empereur *Joseph I.* qu'après être parvenu à être Roi des Romains & Empereur, il ne pouvoit plus rien demander que l'*Apothéose* : *quid viro debatur, præter Apotheosim?*

9. Le Censeur, pour faire voir son goût exquis dans la Langue Latine, censure cette expression: *non tam verò floribus, quàm ipsius virtuti, immortalis laude est parentandum.* Ces monosyllabes *non tam quàm* semblent au Censeur ressentir je ne sai quoi d'un Grammairien de la premiere Classe. L'Auteur lui répond que s'il dit cela, parce que *tam & quàm* ne peuvent pas être joints à des verbes; *Ciceron* lui apprendra le contraire, par ces paroles du Livre de *claris Oratoribus: utinam Gracchus non tam fratri pietatem, quàm patrie præstitisset.* On en pourroit produire des milliers d'autres. Mais si le Critique vouloit dire que les monosyllabes ne conviennent pas aux Inscriptions, ce seroit une de ces Regles, dont il seroit l'Auteur. On lui dit, en se moquant, que désormais on composera mieux les Inscriptions, après en avoir appris les Regles de lui; mais qu'on s'étoit trompé, pour avoir lû ces paroles dans l'Arc triomphal de Constantin: *tam de tyranno, quàm de omni ejus factione.*

Nous ne pouvons pas nous étendre davantage sur ces matieres, où
l'on

l'on voit d'un côté une envie démesurée de reprendre , qui fait que le Critique censure une infinité de choses, qui n'étoient nullement censurables; & d'un autre côté une défense aussi juste qu'exacte, des expressions des Inscriptions , où l'Auteur fait paroître beaucoup de connoissance de l'Antiquité , & en particulier de la Langue Latine. Ceux qui liront ce *Raisonnement sur les Eloges funebres*, & qui l'examineront avec soin , y apprendront bien des choses , & entre autres, qu'il ne faut pas si légèrement reprendre les expressions Latines des autres; parce qu'il arrive souvent que ce qu'on croyoit n'être pas Latin, se trouve dans les meilleurs Auteurs. Nous ne ferons qu'indiquer ce qu'il y a dans la suite.

II. ON défend la seconde Inscription, qui étoit sur la Porte intérieure, & l'on montre, entre autres choses, que c'est une expression bien Latine que de dire *intra certam domum nubere*; la différence qu'il y a entre *cognatus* & *agnatus*, la signification du mot *Princeps*, dans le langage moderne, que *rarus* ne signifie pas seulement ce qui ne se trouve guère, mais aussi
ce.

ce qui est excellent , que *carus alicui* n'est nullement une expression basse, &c.

III. COMME outre ces Inscriptions il y avoit six Eloges de la Princesse de Carignan, qui ont été censurés, aussi bien que les Inscriptions, on les défend, & à l'égard des choses, & à l'égard des expressions.

IV. ON avoit dressé dans l'Eglise un Catafalque en forme de Mausolée, où l'on avoit attaché quatre Inscriptions, on les défend comme le reste; & sur la troisième, on montre que l'on peut employer le mot de *Manes*, pour dire les Ames des Morts, quoi qu'on ne soit point dans la pensée des Payens là-dessus. Aussi y a-t-il une infinité de gens, qui s'en sont servis, en l'entendant selon l'usage moderne, & non selon celui des Payens, aussi bien que de plusieurs autres mots semblables, comme *æterna sedes* pour le tombeau, *nox profunda dormienda*. On y apprendra ce que c'est que *pessum ire* & *lebes*, tant dans les sens propres, que les métaphoriques; ce que vouloit dire le mot *conclamatum est*, & en quoi consistoit cette Cérémonie lugubre parmi les Payens. Il y a encore

encore d'autres remarques sur les formules *æternùm vale, requiescat in pace, molliter ossa quiescant, &c.*

V. Enfin il y en a quelques-unes sur les Emblemes, qui meritent d'être luës.

ARTICLE IV.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAYENNE, ou *Sentimens des Philosophes & des Peuples Payens, les plus célèbres, sur DIEU, sur L'AME, & sur les Devoirs de L'HOMME.* A la Haye M DCC XXIV. en deux Volumes in 12. dont le premier a 400 pages, & le second 526.

LE premier de ces deux Volumes renferme les sentimens divers des Payens, sur Dieu, & sur l'Ame de l'Homme; & le second, sur ses Devoirs. C'est une matiere, dont tout le monde parle, & dont peu de gens ont des idées exactes. Cet Ouvrage étoit destiné à en instruire les Lecteurs, qui auroient eu dessein de s'en informer, sans exiger d'eux trop d'érudition, & ceux là même, qui veulent

lent qu'on leur cite les termes des Originaux, sans quoi ils ne font aucun cas des citations. L'Auteur a rapporté, pour l'ordinaire, au bas de la page, le texte des Auteurs Grecs & Latins, qu'il a donné pour garands de ce qu'il dit de leurs sentimens. Il avoit chargé un de ses Amis, qui devoit avoir soin de cette Edition, de les traduire en François, & d'en mettre la traduction Françoisise dans le Texte, en faveur de ceux qui n'entendent que cette Langue, & d'avoir soin que tout l'Ouvrage fût imprimé correctement. Cependant celui, qui avoit promis de prendre soin de tout cela, n'en a rien fait. Tout est plein de fautes & surtout le Grec & le Latin. Rien n'a été traduit, & les noms propres des Auteurs sont à tous momens mal écrits; ce qui défigure extrêmement cet Ouvrage. Néanmoins ceux qui auront assez de capacité pour redresser les fautes, ne laisseront pas d'être bien-aïses d'avoir tous ces passages recueillis en deux petits volumes, & de voir ce que les plus habiles d'entre les Payens disoient sur la Théologie & sur la Morale, soit que leurs sentimens soient contraires à la vérité.

té, ou non. On a là-dedans un sujet, dont la méditation peut apprendre jusqu'où la Raison, telle qu'elle a été dans le Genre Humain, peut aller, sans être secourüe, par les lumières de la Révelation; & ce en quoi elle s'égare, sans pouvoir tenir le bon chemin, que secourüe des lumières extraordinaires de celui, qui l'a créée. Tantôt elle ne paroît pas tout à fait indigne de lui, & tantôt elle semble si tenebreuse & si pleine d'erreurs grossieres, qu'elle semble avoir été abandonnée, par celui qui l'a tirée du néant, à ses propres tenebres.

Nous ferons ici un petit abregé de cette matiere, avec quelques remarques, que nous y ajoûterons, en suivant l'ordre des Chapitres.

1. Il est certain que la plûpart des Philosophes & des Peuples tant soit peu polis ont cru qu'il y a un Dieu, c'est à dire, un Etre éternel qui a tout produit. C'est ce que l'on voit ici confirmé par les autoritez de *Platon*, d'*Aristote*, de *Dion Chrysostome*, de *Maxime de Tyr*, de *Jamblique*, de l'Empereur *Julien*, & de plusieurs autres. *Epicure* même a cru, ou a feint de croire que cette créance étoit

étoit innée, quoique cela soit contraire à ses principes.

Il est indubitable que la Raison Humaine employant son raisonnement, selon les Loix inviolables de la bonne Logique, peut parvenir, sans beaucoup de peine, à se convaincre que le Monde n'a pas été de toute Éternité tel qu'il est. Ils s'en peuvent assurer, par plusieurs raisons, d'une évidence à laquelle il n'est pas possible de résister, en se servant des Facultez innées, qu'ils trouvent en eux; mais on ne peut pas dire que tous les hommes se servent actuellement de ces Facultez, en sorte qu'ils soient persuadés, par là, qu'il y a un Dieu.

Voici une maniere de prouver, qu'il y a un Dieu, à laquelle on ne sauroit ne se pas rendre, dès qu'on la comprend. C'est que tous les corps organisés, comme les Plantes, ceux des Animaux destituez de Raison & ceux des Hommes sont les ouvrages d'un Être intelligent. On ne peut pas s'imaginer, sans extravagance, qu'il y ait eu une Plante éternelle, dans chaque Espece, des Bêtes, & des Hommes, sans commencement; dont les autres Plantes, les Bêtes & les

les Hommes tirent leur origine ; car s'il y en avoit eu, ces Etres Eternels seroient encore ; puis que ce qui existe par soi-même, comme l'Etre éternel, ne peut pas cesser d'être. Comme il n'a pas eu besoin d'un autre Etre, pour subsister de toute éternité ; il n'en a pas besoin, pour continuer à être. Tous les Hommes, toutes les Bêtes & toutes les Plantes, qui ne sont plus ont donc eu un commencement, & par conséquent il y a quelque autre Etre, qui leur a donné l'existence ; car rien ne sort de soi-même du néant. Ainsi tout ce qui a commencé prouve qu'il y a un Etre, qui n'a point eu de commencement, & c'est celui que nous appellons DIEU. Nous ne pouvons pas nous imaginer que cet Etre est la Matière, comme se le sont imaginé quelques Athées, qui ne savent pas raisonner ; puis que nous ne voyons dans la pure Matière aucune intelligence, ni aucune action. Cependant nous pensons & nous agissons ; donc nous ne pouvons pas être nez de la pure Matière, puisque nous n'y voyons rien de semblable. Nous voyons encore dans ces trois sortes d'Etres, que l'on a nommées,
une

une disposition admirable de la matière, de laquelle leurs Corps sont formez; & l'on voit même dans toutes ces especes d'Etres une Analogie constante, pour la maniere dont ils naissent, dont ils croissent, & dont ils se nourrissent, & enfin dont ils meurent; que nous pouvons bien voir que tout ce qui se nourrit des suc & des Fruits de la Terre & qui respire est un Ouvrage de la même Intelligence.

On ne peut pas dire que toutes les parties de ce raisonnement soient des lumieres innées, que chacun ait tiré de son propre fonds, & que personne n'ait ignorées. Cependant les facultez de nos Ames, qui conçoivent ce raisonnement, sont innées en nous, & sont disposées de telle maniere, que dès que nous avons conçu clairement un raisonnement de cette sorte; nous ne pouvons pas ne nous y rendre point. L'Arithmetique, pour donner encore cet exemple, n'est pas innée en nous, mais nous sommes disposés en sorte que, dès que nous sommes en âge d'en entendre les regles, nous nous y rendons nécessairement, & qu'il n'est pas en nôtre pouvoir de ne pas les reconnoître pour veritables. Ain-

Ainsi on peut dire que tous les hommes, s'ils savent raisonner, peuvent être convaincus par le raisonnement qu'on a rapporté, qu'il y a une Intelligence Eternelle, qui a créé tout ce qui a commencé. Mais si les Relations, que nous avons de plusieurs Peuples, sont véritables, il faut avouer qu'il y en a, qui ne croient pas de Divinité, parce qu'ils ne savent pas raisonner, non qu'ils n'aient les mêmes facultez que nous; mais parce que, faute d'instruction, ils ne savent pas en faire usage. Tout le monde peut être Arithmétique, s'il s'applique à cette Science, & s'il rencontre un maître, qui sâche l'instruire; mais sans cela, il y auroit très-peu de gens, qui pussent se former eux-mêmes une Arithmétique, au delà de quelques principes les plus simples, mais dont les Peuples sans étude n'auroient jamais pu tirer les conséquences, pour former quelque Système de cette Science. Il faut de la méditation, pour cela; dont tout le monde n'est pas capable, quoi qu'il ait les Facultez nécessaires pour y parvenir.

On fait voir ici que, quoi que les hommes eussent toutes les Facultez

nécessaires, pour se convaincre qu'il y a un Dieu, ils ne s'en sont pas tous servis. L'Auteur cite divers habiles Modernes qui ont été de ce sentiment, auquel il auroit pu ajoûter feu Mr. *Locke*, qui a témoigné qu'il étoit du même sentiment. Il y joint des témoignages de plusieurs Anciens & de quantité de Voyageurs Modernes, qui ont assuré qu'il y a eu plusieurs Nations, qui n'en reconnoissoient aucun. Il est pourtant difficile de s'assurer entièrement de la vérité de ces rapports; parce que ceux, qui les ont faits n'avoient aucune connoissance de la Langue des Peuples, qu'ils accusent d'Athéisme. On dit qu'on n'y a pu remarquer aucunes cérémonies, qui ressentissent la Religion; mais on pourroit croire qu'il y a un Dieu, sans lui rendre aucun culte, sous prétexte qu'il n'en a que faire & qu'il ne s'en soucie pas. Il y a, dans ce même Ouvrage, des exemples de cela.

On assure, sur le témoignage de quantité de Missionnaires & de Voyageurs qui ont été à la Chine, que les Lettrez de ce Pais là sont Athées, & que *Confucius*, leur grand Philosophe, l'a été. La difficulté d'ap-
prendre

prendre leur Langue & de lire leurs Livres est une grande raison de suspendre son jugement. Depuis que l'on a accusé les Jesuites de participer au culte superstitieux des Chinois, on a, sans y penser, détruit l'accusation de l'Athéisme des Mandarins; puis qu'on ne rend pas un Culte à un Etre qu'on ne regarde pas comme Dieu. On dit qu'ils ne reconnoissent que le *Ciel materiel*, pour l'Etre suprême. Mais ils pourroient reconnoître le *Ciel materiel* (si tant est néanmoins qu'ils aient un mot, qui réponde, en leur Langue, au mot de *materiel*) & croire néanmoins qu'il y a quelque *Intelligence*, qui l'habite, puis qu'ils lui demandent de la pluie & du beau tems, de la fertilité dans la Terre, &c. Il se peut aisément faire, qu'ils confondent l'Intelligence, avec la Matière, & qu'ils n'aient que des idées confuses de ces deux Etres; sans nier qu'il y ait une Intelligence, qui préside dans le Ciel. *Epicure* & ses Disciples ont cru que tout étoit corporel, puis qu'ils ont crû qu'il n'y avoit rien, qui ne fût composé d'Atomes; & néanmoins ils ne voient pas que les Ames des Hommes ne fussent des Etres Intel-

F 2 ligens.

ligents. Ils se contredisoient, dans le fonds; mais on ne pouvoit pas les accuser de dire que l'Homme étoit destitué de sentiment & de pensée. Qui fait si les Chinois n'ont pas quelque opinion semblable du Ciel? On fait qu'avant *Descartes* on ne distinguoit pas trop bien dans les Ecoles l'*Esprit* & le *Corps*; & on ne peut néanmoins pas dire que dans les Ecoles on niât que l'Ame Humaine fût une Nature intelligente. Si l'on parloit aux Chinois de leur Ame, ils ne nieroiént pas que ce ne soit une Intelligence, quand même ils diroient qu'elle est corporelle. *Tertullien* & plusieurs autres Peres de l'Eglise ont bien été dans cette pensée, & ont même dit que Dieu étoit un Corps, d'où il s'ensuivroit à la rigueur, qu'ils n'ont pas crû que Dieu est un Etre Intelligent. Cependant si on les en accusoit, on leur feroit une très-grande injustice; comme il paroît par tous leurs Ouvrages. Combien n'y a-t-il pas d'autres Docteurs, qui soutiennent des sentimens, qui sont directement opposez à d'autres qu'ils ne défendent pas, avec moins de zèle? Si les Chinois étoient possédez de la même inquietude, que les Eu-

ropéens, qui cherchent à établir leurs sentimens dans les Païs les plus éloignez; & qu'ils envoyassent à leur tour, par toute l'Europe, pour tâcher de gagner les Peuples à la doctrine de *Confucius*, ils feroient d'étranges descriptions des Peuples, qui se querellent entre eux, touchant les sentimens de ce Philosophe; dont il est presque moralement impossible que les Européens puissent penetrer les pensées. Combien n'y va-t-il pas des *Missionnaires Européens*, qui sont très-mal instruits de la Religion de *Jesus-Christ* & de ses Apôtres, qu'ils leur représentent toute autre qu'elle n'est? Ces gens-là devroient penser à s'instruire & à se convertir eux-mêmes; avant que d'aller prêcher un *Evangile* très-défiguré aux Chinois. Aussi n'avancent-ils guère, dans ces Païs-là; malgré les conversions, qu'ils se vantent d'y avoir faites. On montre en ce même Chapitre, qu'il y a eu des Philosophes Payens, qui ont nié l'existence de Dieu. Ils tomberent, comme il me semble, dans une si énorme bevuë, parce que communément on avoit une très-fausse idée de la Divinité, non seulement parmi le peuple; mais encore parmi

les Philosophes, comme on le pourra voir, dans la suite.

II ON traite, dans le Chapitre suivant, des diverses descriptions, que les Payens ont données de la Divinité; de ce que quelques-uns d'entre eux ont enseigné de la spiritualité de Dieu; & de ceux, qui ont enseigné la même chose, que *Spinoza*, plusieurs siècles avant lui.

L'Auteur de ce Recueil a raison de dire qu'il n'y a pas sujet d'être surpris que les Payens aient été embarrassés, sur une matière aussi élevée & aussi difficile, que celle de la Nature de Dieu, & que les erreurs & les querelles des Chrétiens, sur ce sujet, ont justifié les anciens Philosophes.

On demandoit à *Thalès* ce que c'étoit que Dieu, & il répondoit que c'étoit ce qui n'a ni commencement ni fin. Quelques-uns ont cru qu'il entendoit par-là la Matière. Mais *Cicéron* a dit que *Thalès* disoit que l'Eau étoit le principe de toutes choses, & que Dieu étoit l'Intelligence, qui avoit fait toutes choses de l'eau. *Aquam dixit esse initium rerum; Deum autem eam Mentem, quæ ex aqua cuncta fingeret.* J'ai du penchant à croire

croire que *Cicéron* a bien compris le sentiment de *Thalès* ; parce que cela étoit conforme à l'ancienne doctrine, que *Moïse* avoit conservée parmi les Juifs, & qui pouvoit s'être répandue, parmi les Phéniciens. Car il faut savoir que le Pere de *Thalès* étoit Phénicien, comme on le pourra voir, dans la Vie de ce Philosophe, écrite par *Diogene Laërce*.

D'autres disoient que Dieu étoit d'une Nature telle que l'*Æther*, ou la matiere fluide, qu'ils croyoient être entre les Etoiles ; d'autres un Feu. La question seroit de savoir s'ils entendoient cela à la lettre & à la rigueur ; ou seulement figurément, dans le dessein de dire que la nature de Dieu ne renferme nulle matiere grossiere, comme celles qui sont dans la Terre & dans son Atmosphère.

Socrate dit, dans le *Phédon*, que Dieu est l'égalité même, la beauté même, ce qui est chaque chose, (c'est-à-dire qui en possède les perfections) l'Etre même, qui n'est susceptible d'aucun changement ; qui est toujours chaque chose, qui étant toujours de la même espece a le même rapport, par lui-même, à tout cela ; qui est enfin exempt

de quelque changement que ce soit & d'où qu'il vienne. Il dit encore au II. Livre de la République *que la Divinité, & tout ce qui lui appartient sont toujours dans un état excellent.* On voit par-là que Platon ne se satisfaisoit pas lui-même, en parlant d'une si sublime matière ; puis qu'il entasse expression sur expression, & répète la même chose plusieurs fois, & de la même manière, pour donner plus d'emphase à ce qu'il dit.

Dieu est un Animal immortel (dit Speusippe son Neveu dans Diogene Laërce) qui se suffit à lui-même pour être heureux. C'est une substance éternelle & la cause de la nature du bien. Voyez *Diogene Laërce, Liv. IV. Sec. 5.*

Les Stoïciens parloient quelquefois assez bien de Dieu ; mais comme ils le confondoient souvent avec le Monde, ils détruisoient d'un côté ce qu'ils avoient bien établi de l'autre.

Les Platoniciens parloient beaucoup plus conséquemment, en faisant Dieu incorporel & très-parfait, ce qui le distinguoit des Créatures. Les Epicuriens ne savoient ce qu'ils disoient, lors qu'ils affuroient que,
selon

selon *Platon*, on ne pouvoit pas dire ce que c'étoit que Dieu; puis qu'il falloit qu'il n'eût aucun sentiment, ni aucune prudence, ni aucun plaisir, ce qui étoit enfermé dans la nature des Dieux: *Id quale esse possit intelligi non potest; careat enim sensu necesse est, careat etiam prudentia, careat voluptate, quæ omnia cum Dei notione comprehendimus.* C'est ce que dit *Velleius* dans le II. Livre de *Cicéron*, de la Nature des Dieux; mais c'est tout le contraire, car si Dieu n'étoit qu'un Corps, il seroit impossible qu'il s'apperçût de rien, ni qu'il eût aucun sentiment de la félicité; car le sentiment de ce qui se passe au dehors, & celui de ce qu'on a en soi-même ne peuvent être des propriétés de la Matière. C'est notre Âme qui a ces sentimens & non notre corps, comme tout le monde le fait. Mais les Epicuriens ne savoient pas raisonner. On verra, dans l'Auteur, plusieurs passages formels, où *Platon* & les Platoniciens se déclarent pour l'immatérialité de Dieu. C'est aussi ce qui fit que les Chrétiens préférèrent leur Philosophie à toutes les autres, comme on le prouve, par un passa-

ge de S. *Augustin*, dans la *Cité de Dieu* Liv. VIII. C. 6. On en peut encore voir d'autres preuves dans la *Préparation Evangelique* d'*Eusebe*. Les Chrétiens même crurent qu'ils avoient connu la S. Trinité, parce qu'il reconnoissoit 1. un Dieu suprême, qui est le Créateur de toutes choses: 2. un autre Dieu qu'il appelle la Raison, & 3. un autre encore, qu'il regarde comme l'Ame du Monde. On pourra trouver des preuves de cela dans l'Ouvrage d'*Eusebe*, qu'on vient de citer, & dans sa Vie inserée dans le Tome X. de la *Bibliothèque Universelle*. Cette pensée de *Platon* n'étoit pas incompatible avec l'Unité de Dieu, parce que le premier Principe n'étoit qu'un.

Aristote a aussi reconnu que le Premier Moteur n'a point de parties, & il se met en devoir de le prouver dans son Livre des *Principes Naturels*, Liv. VIII. C. 15. Il soutient encore dans sa *Métaphysique*, Liv. XIV. C. 7. que sa substance est immuable & éternelle, & distincte de toutes les choses sensibles. *Il est visible*, dit-il, *par ce qui a été dit, qu'il y a une substance éternelle & immobile,*

mobile, distincte des choses sensibles. On a montré aussi qu'il n'est pas possible que cette substance ait aucune grandeur, mais qu'elle est sans parties & indivisible. Il est clair, en effet, qu'un Corps que l'on conçoit en repos, ne peut pas se mouvoir de soi-même, & par conséquent que le premier moteur n'est pas un Corps, parce qu'il a mû toutes choses. Il faut pour cela, qu'il soit d'une nature à ne pouvoir être mué, parce qu'autrement il pourroit changer de place, & auroit une certaine grandeur & par conséquent seroit borné. Il faut encore que cette substance n'ait point de parties, sans quoi ces parties pourroient être séparées, & mués en differens sens. Cela est fondé sur ce que le Mouvement, qui est dans la Nature, n'est pas éternel, & qu'il y a un Etre qui l'a produit, quoique sans se mouvoir lui-même. Il ne s'agit pas de savoir si *Aristote* n'a point contredit ces veritez; il n'y a guère de Théologiens ni de Philosophes, qui dans leurs raisonnemens sur une infinité de choses abstraites & abstruses ne soient tombez en quelque contradiction. On pourroit dire, sans danger,

comme je crois , de tomber en quelque Hérésie , que la suprême Raison a laissé échapper quelques rayons de ses lumieres , comme des Eclairs dans une profonde nuit , sur des Génies extraordinaires , & dont les sentimens devoient avoir quelque influence sur la Posterité , pour empêcher que certaines veritez ne s'éteignissent parmi les hommes ; quoi que ceux là même , par qui ces lumieres sont passées dans les siècles suivans , n'en aient pas profité , comme ils devoient. C'est une pensée , qui m'est venue en lisant tant de beaux passages de l'Antiquité Payenne , qui mènent à recevoir la Révelation , sans que le Monde Payen en fît aucun usage , dans le tems que ces beaux passages parurent au jour.

Théodoret attribue à *Antisthene* , Chef des Cyniques , des paroles fort opposées aux Opinions vulgaires & à la pratique de son tems , lors qu'il lui fait dire , *qu'on ne connoît pas Dieu par une image que les yeux ne le voyent point , & qu'il ne ressemble à rien ; de sorte qu'on ne peut pas s'en instruire par une statue.* On fait néanmoins que , sous le Paganisme ,
tout

tout étoit plein de Statues des Dieux, par lesquelles on croyoit entretenir au moins la Religion du Vulgaire, en lui donnant des images des Dieux, & même en lui persuadant que les Dieux étoient présens au Culte qu'on leur rendoit devant leurs Statues; car ils nioient qu'ils adorassent ces symboles de leur présence, & soutenoient que le véritable objet de leur Culte étoit invisible. L'Empereur *Julien* s'écrioit qu'on les calomnioit, quand on les accusoit d'adorer des Statues, sans sentiment, puis qu'ils ne prétendoient pas rendre aucun culte aux Statues insensibles, mais seulement aux Divinitez, dont elles étoient des images. On trouvera le passage dans les Prolegomenes de l'Histoire Ecclesiastique, où il est parlé de l'état du Paganisme, quand la Religion Chrétienne vint au monde.

On trouvera ici plusieurs autres passages de l'Antiquité Payenne bien plus conformes aux idées des Chrétiens qu'à celles des Payens; & il est étonnant que la Chrétienté soit revenue aux Images & aux Statues, que les Chrétiens des premiers siècles avoient eux-mêmes reprochées aux

Payens. On dit à la vérité que la Populace Chrétienne a autant besoin d'Images & de Statues pour nourrir sa dévotion, que celle des Payens en avoit eu auparavant, pour entretenir son Culte superstitieux. Mais comme le profit qui revient aux Curez des Eglises, où il y a, dit-on, des Images miraculeuses; ou aux Communautéz où elles appartiennent, n'est pas méprisable, on ne doit pas être surpris, si ceux, qui n'approuvent pas ce Culte, croient que c'est pour les Ecclesiastiques, que l'on a établi les Images & non pour le Peuple. Les Philosophes Payens se leveront quelque jour en jugement contre les Chrétiens qui ont rétabli un culte, que les Sages du Paganisme avoient très-justement condamné.

Comme il s'est trouvé des Chrétiens, qui ont tâché de rétablir une sorte de culte, qui ressemble fort à celui des Payens: il y a eu un Juif, qui feignoit d'avoir embrassé le Christianisme, mais qui avoit plutôt imaginé un nouvel Athéisme, & qui a attiré bien des gens après lui, en ramenant la rêverie des Stoïciens, que le Monde & Dieu étoient la même

même chose. On voit bien que je veux parler de *Spinoza*, infiniment moins habile, que *Platon & Aristote*, & qui a prétendu qu'il n'y a qu'une seule substance dans le Monde, lequel est Dieu, sans qu'il en faille chercher d'autres. Notre Auteur fait ici un recueil de ceux, qui avant *Spinoza* ont enseigné l'erreur qu'il a renouvelée. Mr. *Bayle* avoit déjà mis en son Dictionnaire diverses choses qui appartiennent à cette matiere, & l'Auteur y renvoie ses Lecteurs.

J'ai ouï dire à un homme digne de foi, qui me l'a même donné écrit de sa main, que *Spinoza* avoit composé sa prétendue *Ethique démontrée* en Flamand, & qu'il la donna à traduire en Latin à un Medecin, qui se nommoit *Louis Meyer*; & que le mot de Dieu ne s'y trouvoit point; mais seulement celui de la *Nature*, qu'il prétendoit être éternelle. Le Medecin l'avertit qu'on lui feroit infailliblement une grosse affaire de cela, comme niant qu'il y ait un Dieu, & introduisant en sa place, la *Nature*; qui est un mot plus propre à marquer la Créature que le Créateur. *Spinoza* consentit à ce changement.

ment, & le Livre parut, comme *Meyer* le lui avoit conseillé. En lisant son Livre, on remarquera facilement que le mot de *Dieu* n'est qu'un mot *postiche*, pour parler ainsi, qu'il employe pour donner le change au Lecteur. Il soumet tout à je ne sai quelle nécessité, qui n'a été imposée par personne, mais qui est naturelle à la Matière & à ce qu'il y a d'Intelligences mêlées parmi : sans en rendre aucune raison, qui ait quelque vrai semblance. Quoi qu'il ait disposé en ordre Mathématique ce qu'il dit, pour surprendre les Lecteurs; on voit par tout de faux raisonnemens & un Galimathias perpetuel.

Les Stoiciens avoient aussi introduit leur Destinée, sans en donner aucune preuve. On verra dans l'Auteur quantité de témoignages, par lesquels il paroît que plusieurs Philosophes ont crû que tout étoit Dieu, sans en donner aucune raison apparente & sans soudre les difficultez insurmontables, qui sont dans ce monstrueux Systême. Il y a néanmoins diverses Nations & Sectes en Asie, qui soutiennent la même chose, quoi qu'elles se défendent fort mal, comme on le pourra voir, en
lisant

lisant ce qu'ils disent, pour cela.

III. L'AUTEUR montre, par un grand nombre d'exemples & d'autoritez, que les Poëtes Grecs & Latins ont bien admis plusieurs Dieux, mais qu'ils en ont reconnu un, qui est plus puissant que tous les autres, & qui est, en quelque maniere, convenir qu'il n'y en a qu'un; puis qu'il n'y a qu'un Etre de cette sorte, qu'on puisse avec justice appeller DIEU, ce nom n'appartenant proprement qu'à un Etre tout-puissant. Les Philosophes ont aussi avoué l'Unité d'un Dieu suprême, & il y a même eu plusieurs Peuples entiers, qui ont reconnu la même chose, comme on le verra dans l'Auteur.

Mais il y a aussi des Peuples & des Philosophes, qui ont prétendu qu'il y a deux Principes, dont l'un est mauvais & l'autre bon; & qui se sont fondez sur ce qu'il y a dans le Monde du Bien & du Mal, tant Physiques que Moraux. Il y a du Bien & du Mal Physique, c'est-à-dire, du Plaisir & de la Douleur, dans le Monde; & il y a eu & il y a encore aujourd'hui des gens qui prétendent que ces deux contraires ne peuvent pas venir du même Prin-

Principe ; le Bon ne pouvant que faire du Bien , ni le Mauvais autre chose que du Mal. Il y a des Peuples entiers en Asie & en Amerique, qui soutiennent que le Bon Principe ne fait que du plaisir aux Hommes, & que le Mauvais ne leur cause que de la douleur. Comme on croit qu'il y a plus de Mal que de Bien Physique dans la Vie, ils se sont imaginez que le Bon Principe ne se mêloit pas beaucoup des choses de la Vie, & les avoit abandonnées au Mauvais, qui prend plaisir à tourmenter les Hommes ; à cause de quoi ils ne rendent que peu ou point de Culte au Bon, qui ne peut pas faire du Mal ; mais au contraire, ils rendent beaucoup d'honneur au Méchant, pour obtenir de lui qu'il n'en fasse pas ; comme si par des Offrandes & des Cérémonies ils pouvoient fléchir un Etre Mal-faisant, & l'empêcher de s'abandonner au penchant qu'il a à mal faire. Mais si le Bon Principe est plus puissant que le Mauvais, comme quelques uns l'ont reconnu, il vaudroit mieux honorer le premier, afin qu'il empêchât le Méchant de nuire aux Hommes. Voyez le Tome XXV. de la *Bibliothèque Choisie*, pag. 134.

A l'égard du Bien & du Mal Moraux, c'est à dire, à l'égard de la Vertu & du Vice, on dit aussi que le Mal surpasse le Bien, selon le Proverbe des Grecs τὰ χερσίονα νικᾷ les choses pires ont le dessus. Il semble qu'à cet égard on doit convenir qu'il y a beaucoup plus de Vice que de Vertu parmi les hommes. Il seroit en effet impossible de rendre aucune bonne raison de cela, si l'on ne reçoit le Systême de la Religion Chrétienne sur cette matiere. C'est que Dieu a fait l'homme changeant, de sorte qu'encore qu'il eût été créé innocent, il pouvoit tomber dans le péché, & former même l'habitude de s'y abandonner: Que tous les hommes, depuis ceux qui furent créés les premiers, sont tombez dans le péché, les uns plus, & les autres moins: Que Dieu ne punit néanmoins personne pour un seul péché, s'il s'en repent; c'est-à-dire, s'il change de vie: Qu'il attend même long-tems sa repentance, & qu'il l'accepte enfin, quoi qu'elle ne soit pas complete, c'est-à-dire, quoique les hommes péchent encore par foiblesse: Que pour remedier à cela, & pour exciter les Hommes
à.

à la Vertu, & les détourner du Vice, il a promis des recompenses à la premiere, & en cette vie & en l'autre; & qu'il a menacé le second de peines en ce Monde & dans celui qui est à venir: Que Dieu fait un très-grand cas de la Vertu, quoi qu'imparfaite, à cause des occasions de pécher, qu'il n'est pas toujours facile de vaincre, & pour cela il lui a promis sa protection en cette vie, & une éternelle félicité dans l'autre, qui surmontera infiniment les maux auxquels les gens de bien auront été exposez en cette vie mortelle: Que pour cela même Dieu a attaché de fâcheuses suites aux Vices, qui entraînent avec eux une infinité de maux, sur tout lors qu'ils sont grands, & au contraire a joint à la Vertu des suites, qui consolent aisément les gens de Bien du mal qu'ils peuvent souffrir, soit par les sentimens d'une bonne Conscience, qui les consolent en cette vie, soit par une esperance certaine d'un heureux Avenir après la mort: Que les maux que la Vertu peut attirer, à cause des personnes vicieuses, parmi lesquelles il faut vivre, ne sont rien du tout en comparaison d'un éternel

Bon-

Bonheur : Qu'au contraire les Méchans, qui s'adonnent au Vice, sont souvent punis en cette Vie, & le seront, à coup sûr, dans la Vie à venir. Les maux donc passagers, qui arrivent aux uns & aux autres, sont des effets d'une Providence Bien-faisante, qui châtie par là des Créatures libres & les invite à rentrer dans leur devoir, & qui empêche qu'ils ne s'en éloignent avec trop d'excès. Ainsi on ne doit pas trouver étrange qu'il y ait du Mal Physique à souffrir dans la Vie, ni l'attribuer à un Principe Mal-faisant. S'il y a du Mal moral ; il donne lieu à de grandes recompenses à ceux, qui s'en abstiendront ou qui y renonceront, après y avoir été adonnés. Cette sorte de Mal réchauffe même la Vertu de ceux, qui s'en abstiennent, malgré les mauvais exemples & les Maux Physiques, auxquels ils peuvent être exposez pour cela. Si *Plutarque* avoit été éclairé de ces lumieres, il n'auroit pas reçu la fiction des deux Principes des Persans, comme il a fait en son Livre d'*Isis & Osiris*, que notre Auteur cite là-dessus. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il se soit trouvé

vé

vé des Chrétiens, au moins de profession, qui ayent osé soutenir que les Chrétiens n'étoient pas en état de réfuter les difficultez des Manichéens, & d'autres qui ont été les Auditeurs dans cette Dispute, sans s'intereffer beaucoup dans l'honneur du Christianisme.

O viles animas & coelestium inanes!

IV. ON trouve ensuite des autorités, qui prouvent que l'Immutabilité est l'un des principaux attributs de Dieu. En effet, la mutabilité des Créatures ne vient que de l'imperfection de leur Nature, qui change, ou des connoissances bornées, qui font qu'elles changent de volonté, parce qu'elles se trompent, ou qu'elles reconnoissent qu'elles s'étoient trompées; imperfection qui ne peut pas être dans la Divinité.

V. L'ÉTERNITÉ de Dieu est liée avec cette propriété, car Dieu est éternel, par là même qu'il est immuable; & parce qu'il est éternel, sa nature ne peut souffrir de changement. La *Théogonie* Poétique, qui donne un commencement à toutes choses, sinon au Chaos, comme on le voit par celle d'*Hésiode*, est contraire à ce sentiment. Si la Divinité étoit

étoit mûe, elle pourroit s'éteindre, & il étoit absurde d'appeller les Dieux *éternels*, après avoir reconnu qu'ils étoient enfans du Ciel & de la Terre, qui étoient eux-mêmes sortis du Chaos.

VI. & VII. COMME la simple étendue est immense, puis qu'il n'est pas possible d'y concevoir des bornes, la souveraine perfection de Dieu demande aussi qu'il soit immense, ou présent, par lui-même, par tout, quoi que d'une manière incompréhensible; autrement sa connoissance seroit bornée & sa puissance auroit les mêmes bornes. Aussi les Philosophes, au moins la plupart, & les Poètes même ont reconnu également qu'il fait tout, qu'il peut tout & qu'il est *par tout*. Mais je ne sai si ces gens-là avoient une idée assez étendue du *par tout*, pour parler ainsi, & s'ils ne bornoient pas la présence de Dieu aux lieux où il y a de ses Ouvrages. *Aristote* lui-même, dans son Ouvrage des *Principes Naturels* Liv. VIII. C. 15. dit que le premier Moteur est dans la suprême région du Monde; c'est-à-dire, au delà de la Sphere, qu'on appelloit le *premier Mobile*, & que l'on s'imaginoit en-

trainer

trainer avec lui toutes les Spheres, dont on composoit le Monde. Aussi n'étendoit-il pas la Providence de Dieu aux choses qui sont sous la Lune, ni au détail de ce qui y arrive. Nôtre Auteur croyoit qu'on faisoit tort à *Aristote*, de l'accuser de cela; mais je crois qu'on étoit fondé dans cette accusation. Les Philosophes recevoient la Toute-science de Dieu, & l'étendoient jusqu'aux pensées les plus cachées des Hommes, & à l'Avenir le plus reculé. Autrement les Hommes auroient pû tromper la Divinité, & n'auroient pas pu apprendre l'Avenir, par ses Oracles.

VIII. ON ne manque point de témoignages des Poètes & de la plupart des Philosophes, par lesquels il paroît qu'ils ont reconnu la Toute-puissance de Dieu. Mais il y en avoit aussi qui la nioient, comme les Epicuriens qui plaçoient leurs Dieux dans les *Intermondes*, d'où ils ne se mêloient point de ce qui se passoit dans les Mondes, qu'ils n'avoient pas faits, & qui ne dépendoient pas d'eux. On dit que les Anciens Chinois donnoient une grande puissance au Ciel, mais qu'ils enseignoient qu'il y avoit des Êtres, qui leur résistoient.

Les

Les *Dualistes*, comme on parle en Asie, ou les Manichéens qui croyoient deux Principes, n'accordoient pas au Bon Principe le pouvoir d'empêcher le Mauvais de faire beaucoup de mal, au moins pendant un grand nombre de Siecles.

IX. D'AILLEURS les Philosophes reconnoissoient généralement que Dieu est bien-faisant, par sa Nature, ami des Hommes, & nullement l'Auteur du Mal. C'est ce que *Platon* a enseigné très-clairement & en plusieurs de ses Ouvrages, où il l'appelle le *Bien même*. Ses Disciples ont dit la même chose. Ils ont tous enseigné que ce n'est que pour faire du bien, qu'il a créé le Monde. C'est aussi pourquoi les Peres lui ont donné de grandes loüanges. Dieu ne peut rien faire, qui ne soit conforme à ses attributs, & les Créatures n'y peuvent être, par leur nature, contraires; mais comme elles ne sont pas des Dieux (ce qui est impossible) & ne le peuvent être, elles sont naturellement sujetes au changement, & peuvent empirer; comme il est arrivé au Genre Humain. Mais Dieu n'y intervient par aucune action; par laquelle il contribue à le rendre pire.

Personne n'a été plus contraire à cette opinion, que *Platon*. Il dit dans le Liv. II. de sa République, *qu'il ne falloit chercher aucun autre Auteur du Bien que Dieu; mais qu'il falloit chercher d'autres causes des Maux*. Il n'y a rien de plus raisonnable, & ceux qui l'ont tant loué, & qui en ont pris tant de choses, comme l'a fait un fameux Evêque Africain, auroient bien mieux fait de l'imiter en ceci, que dire des choses, dont les conséquences vont clairement à faire Dieu auteur du mal, & ennemi irréconciliable de la plus grande partie du Genre Humain; ou, pour parler plus exactement, de presque tous les Hommes.

X. A U S S I les Platoniciens & la plupart des autres Philosophes, & les Poètes ont-ils reconnu ouvertement une Providence. Mais il faut avouer, qu'il y a eu des Philosophes, qui l'ont niée, comme les Epicuriens, auxquels on doit joindre *Straton* de Lampsaque, *Hylozoïte*, comme parloit Mr. *Cudworth*, & les disciples de ce Philosophe. *Plutarque* lui-même, qui parle bien ailleurs de la Providence, en a parlé très-mal dans son Ouvrage, des sentimens des Philosophes, Liv. I. c. 7. & en Epicurien,

rien, comme si les soins de la Providence étoient incompatibles avec la Félicité, dont la Divinité jouit. L'Auteur du Livre Rabbinique nommé *le Livre du Cozréen*, dit que le Roi de Cozar (c'est ainsi qu'il le faut nommer & non le *Roi Cozar*, comme si c'étoit son nom propre.) fit examiner si sa Religion étoit vraie, par un Philosophe, qui soutenoit que Dieu ne s'embarassoit point des choses humaines. On dit qu'on a découvert, dans l'île de S. Christophle, des Peuples qui étoient dans la même pensée.

XI. L'Auteur a ramassé, dans le Chapitre suivant, des témoignages, par lesquels on voit que les Poètes & les Philosophes ont connu que Dieu est juste, & qu'il recompense, ou punit, non seulement en cette Vie, mais encore en l'autre, ceux qui ont bien, ou mal vécu. C'étoit une très-ancienne tradition dès le tems de *Platon*, & qui a été connue en plusieurs endroits; avant que l'on en parlât clairement parmi les Juifs; comme on le peut voir par *Homere*, qui paroît avoir vécu du tems de *Robarn*, fils de *Salomon*.

XII. A l'égard de la Création du Monde, les Philosophes les plus

Anciens ont cru qu'elle avoit été faite d'un matiere préexistente, qui étoit confuse; mais que Dieu avoit mis en ordre. Ils ne comprenoient pas que quelque substance fût créée du Néant. C'étoit en effet une chose, qui étoit au delà de la portée de l'Esprit Humain. L'Auteur ne cite que *Jamblique*, qui a cru que Dieu avoit créé la matiere même du Monde; mais *Jamblique* pourroit bien avoir appris cela des Chrétiens, qui ont enseigné constamment cette vérité, comme nôtre Auteur le fait voir. L'Empereur *Julien* tomboit d'accord que c'étoit le sentiment commun de tous les Philosophes de son tems. Il étoit vrai en un sens *que rien ne se fait de rien*, si cela signifie sans cause, & sans cause qui ne soit plus parfaite, que son effet. Mais il est vrai qu'une Cause, plus parfaite que son effet, peut produire ce qui est moindre qu'elle. Voyez l'*Ontologie* Ch. X. §. 17. & suiv. Ils croyoient aussi, au moins plusieurs d'entre eux, qu'il y avoit plusieurs Mondes; mais il n'est pas facile de savoir ce qu'ils entendoient par ce mot. Plusieurs aussi d'entre eux, & sur tout les Stoiciens, croyoient que le Monde periroit par le feu.

XIII. LES Platoniciens & bien d'autres Philosophes ont cru que l'Âme est spirituelle, & d'une essence tout à fait distincte de celle du Corps. Cependant *Tertullien*, *Methodius* & d'autres encore ont soutenu qu'elle étoit corporelle & par conséquent qu'elle ne pouvoit être immortelle, que par la puissance de Dieu.

XIV. L'IMMORTALITÉ de l'Âme a été connue d'un très-grand nombre de Philosophes & de Peuples. Les Platoniciens l'ont soutenue clairement & après eux quantité d'autres Philosophes. *Platon* dit entre autres choses dans le *Phædrus* (p. 245. du 3. Tome de l'Ed. d'*Henri Etienne*) *Toute Âme est immortelle, car ce qui se meut toujours est immortel. Tout ce qui meut un autre, & qui est mû par un autre, & qui cesse de se mouvoir, cesse de vivre. Cela seul, qui se meut soi-même, comme il ne s'abandonne jamais soi-même, ne cesse jamais de se mouvoir & est la source & le principe du mouvement à l'égard de tout ce qui est mû (par un autre.) Or le Principe n'est pas produit, &c.* Ce raisonnement a fait dire à notre Auteur que *Platon* ne s'explique pas ici, aussi bien que dans le *Phædon*. Ce

raisonnement me paroît néanmoins très-solide. Mais il faut savoir que par *le mouvement* ce Philosophe n'entend pas *le mouvement local*, mais les pensées que l'Ame excite en elle-même, & qu'elle ne cesse point d'exciter, parce qu'elle est elle-même le Principe de ses pensées, & qu'elle n'a besoin que d'elle-même pour penser. Si un corps se mouvoit par sa propre force, il se mouvroit toujours, mais parce qu'il la tient d'un autre Principe, quand la Force mouvante cesse d'agir, il se repose nécessairement. On peut voir ce raisonnement poussé avec plus d'étendue dans son Liv. X. des Loix, p. 894. & suiv.

On a douté si *Aristote* a crû l'Immortalité de l'Ame, parce que, dans ses Livres sur l'Ame, il n'a point traité formellement de son immortalité; puis qu'il y a à peine trois lignes qui ayent du rapport à l'Immortalité de l'Ame. Cependant notre Auteur soutient qu'il établit dans cet Ouvrage des Principes qui conduisent à cette vérité. C'est apparemment la raison, pour laquelle *Fortunio Liceto* n'a rien dit de cette matière, dans son Ouvrage de la Piété

Ancienne & Moderne. 151
*de d'Aristote envers Dieu & envers
les Hommes*, dédié à Innocent X. &
imprimé à Udine, en MDCXLV.

Il y a aussi des Philosophes qui ont
attaqué ouvertement l'Immortalité
de l'Ame, comme les Epicuriens,
qui ont parlé en cela conformément
à leurs Principes ; puis que ne re-
connoissant rien que de corporel
dans l'Ame, ils étoient obligez, se-
lon eux, d'avouër, que les Atomes,
dont elle étoit formée, étant dissi-
pez, elle devoit perir.

Il y a une question, qui pouvoit
être traitée ici, c'est qu'on demande
pourquoi les anciens Hebreux, qu'on
suppose avoir crû l'Immortalité de
l'Ame, n'en ont pas parlé plus clai-
rement ; vû que ce Dogme est la
base de la Religion, & qu'il étoit
très-important d'inculquer avec soin
aux Hebreux, qui ne voyoient pas
toujours accomplies, les promesses
temporelles, que Dieu leur avoit fai-
tes par Moïse. Il n'y avoit point
de fondement solide de la pieté, que
l'esperance d'une autre vie, ni de
motif plus grand, pour craindre
Dieu. Cependant, pendant que
d'autres Nations en parloient très-
clairement, comme on le voit dans

Homere; les Hebreux ne disoient rien d'assez clair, pour être entendu par le Peup'e; pas même, lors qu'il s'agissoit de l'engager à l'observation des Loix Divines. Cette Question méritoit d'être traitée par quelque habile homme, qui fût également versé dans l'intelligence des Ecritures & fort en raisonnement.

Notre Auteur traite ensuite de la *Metempsychose*, que les Indiens croyoient & croient encore, & de qui *Pythagore* & d'autres semblent l'avoir prise. Les Chinois la croient même à présent, aussi bien que les Indiens, sur quoi l'on pourra consulter l'Auteur.

XV. IL traite ensuite d'une Question très-difficile, qui est celle de *l'Origine de l'Ame*. Les Platoniciens croyoient avec raison, qu'elle étoit créée immédiatement par la Divinité; mais ils ajoûtoient qu'elle étoit envoyée dans un corps, pour y être punie des pechez, qu'elle avoit commis dans une autre vie, & c'est ce que quelques Bramines croient encore aujourd'hui, si les Relations ne nous trompent pas.

Il faut avouër que la Question de *l'Origine de l'Ame de l'Homme* a aussi

aussi extrêmement embarrassé les anciens Peres.

Tertullien, dans son Livre de l'Âme, C. XIX. dit que l'Âme, comme une sorte de rejetton de la matrice d'Adam, étant provigné avec tout ce qu'il a, dans le sein de la femme, poussera tant en intelligence, qu'en sentiment: *Anima velut surculus quidam, ex matrice Adam, in propaginem deducta, & genitalibus feminae foveis commendata, cum omni sua paratura pullulabit tam intellectu quàm & sensu.* Il dit encore au Ch. XXVII. que d'un seul homme toute cette abondance d'Âmes a été poussée: *Ex uno homine tota hæc animarum redundantia agitur.* Il faut savoir que *Tertullien* croyoit que l'Âme est corporelle, aussi bien que les rejettons des Arbres.

Origene a cru la préexistence des Âmes, comme l'Auteur le fait voir. Le Martyr *Pamphile*, son Ami, a été de ce sentiment, qui a été approuvé par *Pierius* Prêtre d'Alexandrie, & par d'autres.

Nemesius, au Ch. II. de son Livre de la Nature de l'Homme, traite d'erreur l'opinion de ceux, qui

G 5. croyoient

croyoient que l'Âme étoit engendrée après le Corps.

S. *Ferôme* dans sa Lettre à *Marcellin*, Tom. IV. P. 2. pag. 642. après avoir rejeté les sentimens de *Pythagore*, des *Platoniciens* & d'*Origene*, qui croyoient que l'Âme avoit été dans le Ciel avant que d'être dans le corps; ceux des *Stoïciens*, des *Marcionites* & des *Priscillianistes*, qui la croyoient de la propre substance de Dieu; ceux de quelques autres *Ecclesiastiques*, qui croyoient que Dieu gardoit les Âmes créées depuis long tems, dans son thresor; & dit en un mot que d'autres croyoient que Dieu les créoit, & les envoyoit tous les jours en des Corps, & que *Tertullien*, *Apollinaire* & la plûpart des *Occidentaux* croyoient que les Âmes naïssent des Âmes, comme les Corps naissent des Corps; S. *Ferôme*, dis-je, après avoir dit tout cela, renvoye *Marcellin* à ce qu'il en a dit dans ses Livres contre *Rufin*. Cependant il n'y dit autre chose, sinon que s'il disoit que Dieu les envoye tous les jours dans les corps de ceux qui naissent, ce qui est un Dogme *Ecclesiastique*, *Rufin* ne manqueroit pas de lui faire mille ques-

questions là-dessus.

S. Augustin s'est aussi trouvé fort embarrassé là-dessus, comme on le verra dans l'Auteur, qui en rapporte plusieurs passages; par lesquels il paroît qu'il ne savoit quel parti prendre sur cette question. Plusieurs autres sont aussi demeurez en suspens à cet égard.

Depuis le renouvellement de la Philosophie, il s'est trouvé des gens, qui ont cru que tous les hommes qui devoient naître d'Adam & d'Eve avoient été créez en petit dans l'Ovaire d'Eve; non seulement à l'égard du corps, mais aussi à l'égard de l'Ame, & que par la liaison qu'il y avoit entre eux & leur Mere, ils avoient peché actuellement avec elle, lors qu'elle pecha. Mais il vaudroit bien mieux avouër son ignorance que de recourir à de semblables chimeres. *Æquo animo aliquid nescire*, est une maxime d'un si fréquent usage, & si nécessaire dans les ténèbres de cette Vie, qu'il est surprenant qu'on ne s'en serve plus souvent. Sur un passage ou deux de l'Écriture Sainte, on forme des Systêmes, qu'on ne peut soutenir, sans un nombre infini de suppositions

ou de conjectures , qui tirent après elles de conséquences pleines de difficultez , & qu'il n'est pas possible de concilier avec les Dogmes indubitables de la Religion Chrétienne , ou les lumieres les plus sûres de la droite Raïson. Il auroit bien mieux valu avouër qu'on n'entendoit pas certains passages obscurs , que d'ébranler des doctrines indubitavelmente vraies , & ce qui est encore pire , de maltraiter ceux qui ne s'accoutument pas de ces nouveaux Systêmes. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter d'une matiere si importante & si étendue. Le conseil le plus sage est d'avouër de bonne foi , qu'on n'entend pas certains passages , & vivre tranquillement dans cette ignorance , qui n'est nullement un peché , que de tomber dans de très-grandes fautes envers Dieu & le Prochain , en conséquence d'une Science prétendue , qui ne cause que du mal.

XVI. LE Chapitre suivant de notre Auteur montre que la plupart des Philosophes ont admis la liberté en matiere d'actions morales ; c'est-à-dire , qu'on les peut faire , ou ne les faire pas , d'où vient le mérite & le démerite. Sans cette supposition,

on

On ne pourroit faire aucunes Loix, ni punir ceux qui les auroient violées, ni récompenser les meilleures actions; puis que tout seroit un effet de la destinée, sans que les hommes y pussent rien changer. Aussi les Philosophes, qui ont semblé recevoir un Destin, ont ils reconnu qu'on ne pouvoit ainsi nommer que des choses où il n'y a rien de moral, & dont les hommes ne se mêlent point; tel qu'est l'ordre de la Nature établi de Dieu, sur lequel les hommes n'ont aucun pouvoir, comme le lever & le coucher du Soleil, la variété des Saisons, la propagation & la naissance des Plantes & des Animaux, &c.

Les Stoïciens même qui parloient le plus de la Destinée, soutiennent que les actions morales n'y étoient nullement soumises. *Epictete*, entre autres, s'est clairement déclaré pour cela, & dans son *Enchiridion*, & dans ses Discours plus étendus; Ouvrages qui ont été recueillis par *Arrien*, sur ce qu'il avoit appris dans les leçons de ce grand Maître.

Il commence ainsi l'*Enchiridion*:
Il y a des choses, qui dépendent de nous, & il y en a d'autres qui n'en dé-

pendent point. Nos opinions, nos mouvemens, nos souhaits, nos éloignemens, & en général tout ce que nous faisons nous-mêmes. Mais notre propre corps, ce que nous possédons, les Honneurs & les Magistratures, & en un mot ce que nous ne faisons pas nous-mêmes, ne dépendent point de nous.

Ce qui est en notre pouvoir, est de sa nature libre, on ne peut s'y opposer, ni l'empêcher; mais pour ce qui n'est pas en notre pouvoir, il est foible, servile, il peut être empêché & dépend des autres. En effet, quand il s'agit de choses obscures, de choses pour lesquelles nous nous sentons portez plutôt par quelque penchant que nous avons, que par une certaine connoissance que nous ayons, qu'elles nous sont véritablement utiles, de choses enfin dont nous nous mêlons; il nous est libre de nous y attacher, ou de les fuir. Nous sommes maîtres de tout ce qui dépend de notre volonté & qui se passe dans notre ame, ou qu'il faut que nous fassions nous-mêmes. Mais ce qui dépend des autres hommes, leur est soumis; nous nous assujettissons à eux, pour réussir dans ce que nous
sou-

souhaitons ; ils peuvent traverser nos souhaits & empêcher que nous n'ayons ce que nous souhaitons. On voit bien qu'en tout cela il faut dépendre des autres.

Notre Auteur , après avoir parlé de quantité de Philosophes , qui avoient admis ouvertement le Libre Arbitre , dit : „ que l'Amour de la „ Liberté a fait avancer deux erreurs „ très-pernicieuses. Plusieurs , a- „ joute - t - il , entre lesquels étoit „ *Cicéron* , ne croyant pas que la „ Présience Divine pût se concilier „ avec la Liberté , ont nié que Dieu „ pût prévoir l'Avenir , témoin ce „ que dit *S. Augustin* de *Cicéron* , „ dans sa *Cité de Dieu* Liv. V. c. 9. „ p. 122. du Tom. VII. Lui-même , „ comme étant un grand homme , „ savant , & qui donne souvent de „ bons conseils à la vie , a choisi , „ entre ces deux choses (*le Destin* „ & *la Liberté*) le libre Arbitre de „ la Volonté , pour la confirmation „ duquel il a nié la présience de „ l'avenir , & pour vouloir faire les „ hommes libres , il les a faits sa- „ crileges. *Ipsè itaque , ut vir mag- „ nus & doctus , & vitæ humanæ „ plurimum ac peritissime consulens ,* „ ex

„ *ex his d. obus elegit liberum Volun-*
 „ *tatis Arbitrium; quod ut confirma-*
 „ *retur, negavit præscientiam futu-*
 „ *rorum, atque ita, dum vult fa-*
 „ *cere liberos, fecit sacrilegos*“. *Ci-*
céron est néanmoins excusable de s'être
 embarrassé dans une question si
 difficile, puisque *Jean Crellius* a bien
 osé nier la préscience des futurs
 contingens, parce qu'il regardoit
 comme une contradiction, ce qu'on
 enseigne d'une préscience certaine
 d'événemens incertains. Voyez son
Livre de Deo & ejus Adtributis,
 Ch. XXIV. p. 67. & suiv. du To-
 me de ses *Ouvrages Polemiques &*
Didactiques.

L'autre faute que notre Auteur
 reproche aux Philosophes, c'est :
 „ qu'ils se sont expliqués en termes
 „ trop orgueilleux sur le pouvoir
 „ du Libre Arbitre, comme si la
 „ Vertu dépendoit tellement de lui,
 „ qu'il n'eût aucun besoin du secours
 „ de Dieu, pour l'aquerir.“ Il est
 vrai que *Cicéron* dans son III. Li-
 vre *De la Nature des Dieux* c. 36.
 fait parler *Cotta* fort impudemment
 contre la Providence, en ces termes:
 „ C'est le sentiment de tous les hom-
 „ mes, que de reconnoître qu'ils
 „ tien-

„ tiennent des Dieux , les commo-
„ ditez exterieures de la vie , des
„ Vignobles , des Moissons , des O-
„ liviers , l'abondance des grains &
„ des fruits , la commodité & la
„ prosperité de la vie. Mais jamais
„ personne ne s'est crû redevable à
„ Dieu de sa Vertu ; & cela avec
„ raison , parce qu'on nous loué
„ & que nous nous glorifions de la
„ Vertu avec justice ; ce qui n'arri-
„ veroit pas , si nous la regardions
„ comme un Don de Dieu , & non
„ comme une chose , qui vînt de
„ nous. Mais si nous avons été é-
„ levez à des honneurs , ou si nous
„ avons augmenté notre bien , ou
„ s'il nous est arrivé quelque
„ bonheur , ou si nous avons é-
„ vité quelque mal , par hazard , a-
„ lors nous en rendons graces aux
„ Dieux , & nous ne croyons pas
„ qu'on ait sujet de nous louer. Y
„ a-t-il jamais eu quelcun qui rendît
„ graces aux Dieux , parce qu'il é-
„ toit un homme de bien ? Mais on
„ l'a fait pour être devenu riche ,
„ pour être sain & sauf. On ap-
„ pelle Jupiter très-bon & très-grand
„ à cause de ces fortes de choses ;
„ non

„ non parce qu'il nous rend justes,
 „ temperans & sages, mais parce
 „ qu'il nous rend sains & saufs, o-
 „ pulens & abondans en tout. Per-
 „ sonne n'a jamais voué une Dime
 „ à Hercule, s'il devenoit sage :
Hoc quidem omnes mortales sic habent,
externas commoditates, vineeta, sege-
tes, oliveta, ubertatem frugum & fruc-
tuum; omnem denique commoditatem,
prosperitatémque à Diis se habere;
Virtutem autem nemo unquam accep-
tam Deo retulit. Nimirum rectè,
propter Virtutem enim jure laudamur,
& in Virtute rectè gloriamur; quod
non contingeret; si id donum à Deo,
non à nobis haberemus. At verò aut
honoribus aucti, aut re familiari,
aut si aliud quidpiam nacti sumus for-
tuiti boni, aut depulimus mali, cum
Diis gratias agimus, tum nihil nostræ
laudi adsumtum arbitramur. Num
quis, quod bonus vir esset, gratias
Dis egit unquam? At quòd dives,
quòd honoratus, quòd incolumis; Jo-
vémque optimum & maximum, ob
eas res adpellent, non quòd nos justos,
temperatos, sapientes efficiat; sed quòd
salvos, incolumes, opulentos, copio-
sos. Neque Herculi quisquam De-
cimam vovit unquam, si sapiens factus
esset.

effet. *Cicéron* se trompoit assurément, & il a contredit, par sa propre conduite, ce qu'il fait dire ici à *Cotta*, comme on le verra. Il y a bien des choses, qui peuvent contribuer à rendre un homme vertueux, qui dépendent principalement de la Providence ; & dont on a sujet de lui rendre grace. Il n'est pas indifférent en quelque lieu que l'on naisse, pour devenir vertueux ; puis que l'instruction contribue infiniment à la Vertu. Un País où l'on en a une idée plus juste & plus étendue, peut produire assurément plus de personnes vertueuses. Etre né de Parens éclairés & vertueux, qui ont soin d'instruire leurs Enfans, par leurs discours & par leurs exemples, qui ont empêché qu'ils ne fréquentassent de mauvaises compagnies, & leur ont donné des Précepteurs habiles & honnêtes gens ; des Parens, dis-je, de cette sorte contribuent beaucoup à la Vertu de leurs Enfans. Tout cela dépend certainement de la Providence, & ceux, qui se font trouver dans de semblables conjonctures, ont tout sujet de lui en rendre grace. C'est ce que *Marc Antonin* reconnoissoit fort bien, comme

on le peut voir par son I. Livre, où il étale en détail les avantages, qu'il avoit eu d'être né de Parens vertueux & d'avoir été élevé par eux, avec beaucoup de soin; outre qu'ils avoient pris la précaution de lui donner des Précepteurs, qui l'empêchassent qu'ils ne se laissât aller aux mauvaises coûtumes & à la licence de ce tems-là. Après cela, il dit sur la fin du Livre, §. 17. de l'Ed. de *Gataker*, qu'il avoit reçu des Dieux de bons ayeuls, un bon Pere & une bonne Mere, une bonne Soeur, de bons Précepteurs, de bons amis familiers, de bons parens, & presque tout bon. Il ajoute à cela, qu'il n'avoit offensé personne d'entre eux, quoi que, si l'occasion s'en fût présentée, il fût capable de le faire; mais que par la bonté des Dieux, il ne se trouva en aucune conjoncture qui le fît connoître. Il joint à cela plusieurs autres choses, dans lesquelles la Providence l'avoit favorisé d'une façon particulière, & dit, entre autres choses, qu'il s'étoit représenté plusieurs fois & d'une maniere fort vive ce que c'étoit que vivre selon la nature: (c'est-à-dire, se conduire comme la nature humaine le demandoit, ce qui est

une

une expression des Stoïciens, qui signifie ne rien faire qui soit indigne d'une si excellente nature) *en sorte qu'en ce qui regarde les Dieux, leurs suggestions, leurs secours, leurs inspirations, rien n'empêche que je ne puisse vivre présentement selon la Nature, que ma propre faute, & le peu de soin que j'ai eu d'observer les avertissements secrets, & les ouvertes instructions, ou peu s'en faut, des Dieux.* Voilà des paroles qui contredisent assez les discours de Cotta, dans *Cicéron*.

XVII. Aussi notre Auteur montre-t-il, dans le dernier Chapitre du I. Tome de ce Recueil, que les Vertus naturelles, selon les Payens mêmes, ont passé pour des dons de la Divinité; que son secours est nécessaire, pour faire le Bien, & que sans cela il est fort difficile de devenir vertueux. On en trouvera ici des preuves évidentes, tirées tant des Poëtes, que des Philosophes. *Cicéron* lui-même s'écrie dans sa Harangue pour Sulla, C. 14. en parlant de sa propre conduite dans l'affaire de la Conjuración de Catilina: „ O Dieux immortels ! (car „ il faut que je vous rende ce qui „ VOUS

„ vous appartient) je ne saurois attri-
 „ buer à ma propre pénétration d'a-
 „ voir pû de moi-même démêler
 „ tant de choses de si grande con-
 „ séquence, si diverses, si subites,
 „ dans cette violente tempête de
 „ l'Etat. Vous enflammâtes assu-
 „ rément mon esprit du desir de
 „ sauver ma patrie; vous me dé-
 „ tournâtes de toutes autres pensées,
 „ que de celle de conserver la Ré-
 „ publique; vous éclairâtes mon es-
 „ prit d'une lumière très-vive, en
 „ de si grandes ténèbres d'erreurs &
 „ d'ignorance : *O Dii immortales!*
(vobis enim tribuam, quæ vestra sunt)
nec verò possum tantum ingenio dare
ut tot res, tantas, tam varias, tam
repentinās, in illa turbulentissima
tempestate Reipublicæ, meâ sponte
dispexerim. Vos profectò animum
meum tum conservandæ patriæ cupi-
ditate incendistis. Vos me ab omnibus
cæteris cogitationibus ad unam salutem
Reipublicæ convertistis. Vos denique,
in tantis tenebris erroris & inscientiæ
clarissimum lumen prætulistis menti
meæ.

Ce que *Cicéron* dit ici de la con-
 joncture, où il se trouva quand la
 Conspiration de *Catilina* fut décou-
 verte

verte, & qu'il s'agit de la punir; on le doit dire principalement de toutes les bonnes pensées, qui se présentent à l'esprit, touchant la conduite qu'on doit garder dans la vie par rapport à la recherche de la Verité & à la Vertu; qui sont des avertissemens de la Providence, qui nous invite à préférer la Verité à l'Erreur & la Vertu au Vice. C'étoit-là la pensée du bon *Marc Aurele*, & elle le doit être à bien plus forte raison, de ceux qui vivent dans la lumière de la Révélation. Il est indubitable que tout ce que nous avons de bon vient de Dieu & que le commencement, la continuation & la consommation de la Vertu & de toutes les bonnes actions sont des effets de sa bonté, & que nous lui en devons rendre grâces. Mais il est aussi sûr qu'à proportion du bon usage, que nous faisons des secours de Dieu, il augmente ses grâces, selon la Parabole des Talens. Personne ne manque du nécessaire pour commencer à bien faire. Dieu à cet égard prévient tous les hommes. S'ils méprisent ces premières invitations, il n'est pas surprenant, que Dieu de son côté les abandonne; & qu'au contraire s'ils les écoutent,
ils

ils ne reçoivent davantage de celui, dont la Liberalité est inépuisable.

Nous parlerons du reste des Chapitres de ce Livre , dans la suite de ce Volume.

ARTICLE V.

I. HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie Française, dans les Gaules, par le P. DANIEL de la Compagnie de Jesus. Nouvelle Edition enrichie de plusieurs Médailles authentiques, & augmentée, par l'Auteur, des principaux événemens des Regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. Tome VII. A Amsterdam MDCCXXIV. in 4. pagg. 220.

LE P. Daniel auroit pu faire un Volume beaucoup plus grand de l'Histoire de Louis XIII. & de celle de Louis XIV. Mais il s'est contenté de marquer une partie des principaux événemens de ces deux Regnes, avec les tems auxquels ils sont arrivez. On ne sauroit blâmer sa conduite en cela, soit que sa san-
té

té ne lui permette pas d'entreprendre d'écrire les Vies des deux Rois, sous lesquels il s'est passé une infinité de choses grandes & mémorables; soit qu'il ait jugé qu'il falloit laisser à la Posterité le soin d'écrire cette Histoire, lors que les Esprits seront un peu refroidis sur les Evenemens de ce tems-là, ou soit enfin qu'il ait eu quelques autres raisons, que nous ne pénétrons pas, de laisser à quelque autre le soin d'écrire l'Histoire dont il s'agit. Son exemple pourra servir à excuser ceux qui engagez à écrire l'Histoire d'un autre Etat jusqu'aux derniers tems, suivront sa méthode, au moins à quelque égard. Dans le fonds il n'est pas juste qu'on louë ceux, qui ne le méritent pas; ni prudent de dire des veritez choquantes de personnes vivantes, ou mortes depuis peu. C'est à la Posterité à faire une justice, que nous n'aurons pas faite; comme nous faisons aujourd'hui celle que nos Prédecesseurs n'ont pas faite, en leur tems.

Ce *Journal Historique*, comme l'appelle l'Auteur, commence avec le regne de Louis XIII. en MDCX. & finit à la mort de Louis XIV. son fils en MDCCXV. Nous ne ferons

qu'en toucher quelques endroits de l'an MDCCII. Le P. *Daniel* ne s'est pas piqué d'imiter ces Historiens, qui disent le mal & le bien, de ceux dont ils parlent, avec tant de calme & d'indifférence, qu'on ne sauroit deviner sur leur narration de quelle Nation ils sont.

Il dit sur le 3. de Juillet que l'Empereur, *comme Archiduc d'Autriche*, déclara la guerre aux Rois de France & d'Espagne. Il auroit pu ajouter, *Et comme beritier, à ce qu'il prétendoit, de la Succession d'Espagne.*

Sur le 15. d'Août, il dit en parlant de la bataille de Luzzara, „ que le Prince *Eugene* attaqua l'armée des deux Couronnes: que le „ Prince de *Commerci* à la tête de la „ la droite des Imperiaux fit trois „ vigoureuses attaques à la gauche „ des François, où le Comte de „ *Tessé* l'attendit jusqu'à la portée „ du pistolet, sans permettre qu'on „ tirât un seul coup, & que les „ Imperiaux furent vivement repouf- „ fez.

Il auroit été à propos de dire que l'Armée Imperiale étoit plus foible de beaucoup que celle des deux Couronnes; comme on le disoit, dans toutes
les

les Nouvelles de ce tems-là , ou contredire cette opinion des ennemis de la France.

„ Ils vinrent une quatrième fois
„ à l'assaut , *continue-t-il* , & gagnèrent un peu de terrain , sur les Irlandois , & sur les bataillons du Perche & de Sault ; mais Besons s'étant avancé , avec le Regiment Colonel Général & trois autres , il les repoussa , & il en fut de même à la droite.

Il n'auroit pas été mal de dire que le Prince de Commerci fut tué à la première attaque , ce qui mit quelques Bataillons & Escadrons Imperiaux en desordre ; ou d'avertir que cela n'étoit pas vrai.

„ Le combat , *dit nôtre Historien* ,
„ dura quatre heures , & jusqu'à une heure dans la nuit. Le Prince Eugene , voyant tous ses efforts inutiles , mit fin à l'attaque & prit le parti de se retrancher dans son Camp. Il s'attribua néanmoins la victoire ; ce qu'il ne put faire que par la seule raison , que son Armée n'avoit point fui.

Il auroit été bon , que le P. *Daniel* nous apprît laquelle des deux Armées étoit plus forte ; car les

Nouvelles publiques qui vinrent alors en Angleterre & en Hollande faisoient l'Armée Françoise & Espagnole plus forte que l'Imperiale, comme elle le fut presque toujours. On a appris, par ces mêmes Nouvelles, & par le rapport de quelques Officiers, qui se trouverent à cette action, que les Imperiaux poufferent le Duc de Vendome & que le Prince Eugene gagna le Champ de Bataille, avec une partie de l'Artillerie, où il passa la nuit. Le Lendemain, comme on nous l'a raporté, les Imperiaux se mirent en bataille dans la pensée que les François les viendroient attaquer. Mais ces derniers retrancherent leur Camp, dont ils sortirent si peu, qu'ils laisserent aux Imperiaux le soin d'enterrer les François, qui avoient été tuez. Après cela, le Prince *Eugene* trouvant l'Ennemi bien retranché entre lui & Luzzara, retrancha aussi son Camp. Mais il ne put pas empêcher que Luzzara ne se rendît aux Espagnols.

„ Les Ennemis, *continue l'Auteur*,
 „ eurent cinq à six mille hommes
 „ de tuez, ou de bleffez, & plusieurs
 „ de consideration, entre autres le
 „ Prince de Commerci, qui fut une
 „ gran-

„ grande perte , pour le Prince Eu-
„ gene. Nous y eumes deux ou trois
„ mille hommes tuez ou bleffez. Un
„ des plus considerables , par son mé-
„ rite , en matiere de guerre , fut le
„ Marquis de Crequi , Lieutenant-
„ General , qui mourut de ses blef-
„ fures , &c. Le lendemain , on s'em-
„ para du Château de Luzzara , où
„ l'on trouva quantité de munitions
„ de toutes sortes.

Pour le nombre des morts , il n'est guere possible de favoir la verité ; mais si les François , après avoir tué cinq à six mille hommes , au Prince Eugene , & n'en avoir perdu que la moitié , lui cederent le champ de bataille , sans rien entreprendre contre lui , quoi qu'ils fussent beaucoup plus forts , c'est une nouvelle maniere de faire la guerre. Les Nouvelles , qui ont été confirmées par des Officiers , qui avoient été présens à l'action , dirent que le Prince , ayant trouvé que les François & les Espagnols s'étoient retranchez après le combat , dans le dessein de l'arrêter-là & de prendre le Château de Luzzara , se retrancha de son côté , sans néanmoins pouvoir empêcher que ce Château , qui n'étoit pas de résistan-

ce se rendît. Par-là il empêcha que l'Armée Ennemie ne s'avancât plus loin sur cette riviere.

Le P. *Daniel* remarque sur le 10. de Juin, comme quelque chose de mémorable „ la journée de Nimegue, „ où le Duc de Bourgogne battit la „ Cavalerie Ennemie (*c'est à dire la „ Cavalerie Hollandoise*) à la vuë de „ cette Ville. Les Alliez, *dit-il*, y „ perdirent mille à douze cens hommes „ avec une grande partie de „ leur équipage, & les François „ n'eurent que cent cinquante hommes de tuez. Ils firent un butin de „ cinq cens mille Ecus & enleverent „ plus de deux cens mille bêtes à „ cornes.

Il est vrai que, par la Maladie & par la mort du Roi Guillaume, il arriva que, faute de bon ordre, la Cavalerie Hollandoise fut surprise & obligée de se retirer à Nimegue, qui, quoi que Ville frontiere de ce côté-là, étoit mal pourvuë & mal fortifiée. Si les François l'avoient attaquée, elle auroit été en grand danger; mais ils n'étoient pas prêts à faire ce siege; & l'Armée confederée d'Angleterre, & de Hollande marchant du côté de la Gueldre elle arrêta tout court l'Armée

mée de France. Il arriva dès ce tems-ci, que la superiorité que la France avoit eüe sur les Armées des États Généraux, se trouva de l'autre côté; quoi que la France, qui avoit envahi l'an M DCLXXII. en peu de jours, une grande partie des Provinces Unies, par ses seules forces, se trouvât alors unie avec l'Espagne, à qui elle avoit donné un Roi, qui étoit petit-fils de Louis XIV. La *Barriere*, dont on avoit tant parlé, étoit entre ses mains, & les États, pour avoir leurs Troupes, qui étoient dans quelques Places avancées, avoient été obligez de reconnoître le Roi *Philippe V.* pour Roi d'Espagne. La France étoit en état d'épouvanter les Provinces-Unies, plus que jamais, si l'Angleterre ne se fût pas déclarée pour elle, & n'eût envoyé un gros corps de Troupes, pour se joindre avec celles des États. Comme cette Armée commença à paroître, les prosperitez de la France commencerent à s'évanouir. Le P. *Daniel*, en bon François, mais non pas en bon Historien, commence ici à rabattre les coups.

„ Venlo, dit-il, dans la Gueldre
„ fut prise par les Alliez, vint-cinq

„ jours après avoir été investie, &
 „ le quatorzième de tranchée ouver-
 „ te. Cette mauvaise Place fut dé-
 „ fendue, par *Mr. de Varo*, Gou-
 „ verneur de la Place, pour le Roi
 „ d'Espagne, & par *Mr. de l'Abadie*
 „ Brigadier dans les Troupes de
 „ France, avec une médiocre Gar-
 „ nison, & ils ne se seroient pas ren-
 „ dus; sans que les Bourgeois, vo-
 „ yant une grande brèche à la Pla-
 „ ce, étoient sur le point de se re-
 „ volter.

Il paroît, par les Relations Angloises, & Hollandoises, que le Comte de Marlborough avoit eu dessein d'attirer l'Armée de France à un combat, avec un avantage égal; mais que l'Armée Françoisse, commandée par *Mr. de Boufflers*, sous le *Duc de Bourgogne*, se postoit en des lieux avantageux; cela fit juger aux Etats Généraux qu'il vaudroit mieux travailler à se rendre maître des Places de la Gueldre Espagnole, parce qu'elles empêchoient la navigation de la Meuse, & coupoient la Ville de Mastricht, où l'on ne pouvoit rien envoyer, que par terre, & avec une forte Escorte. Là-dessus le Comte décampa, le 29. d'Août & le même jour,

jour, Venlo fut investi, par Mr. d'Opdam, avec un détachement Anglois, qu'il posta d'un côté de la Meuse, & par le Markgrave de Brandebourg, qui plaça les Troupes du Roi de Prusse, son Frere, de l'autre côté de la Riviere. Les Rélations Angloises disent que le Duc de Bourgogne, ayant appris cette nouvelle, partit pour Paris, pour n'être pas témoin de la prise de cette Place. L'action la plus vive, qui se fît, fut l'attaque & la prise du Fort de S. Michel, que les Anglois commandez par le Lord *Cuts* emporterent l'épée à la main; ce qui fit craindre aux Bourgeois, qu'il n'en arrivât de même, à l'égard de la Ville. Il faut encore ajouter à cela que le Sr. *Koeborn*, célèbre Ingenieur, commença à faire voir, à ce Siege, de quelle importance il étoit de faire grand feu, devant une Place, & d'épargner la vie des soldats, qu'on épargnoit souvent moins que la poudre. Ceux qui ont vécu dans ces Provinces, ou servi dans ces Armées, pendant la dernière guerre, peuvent savoir l'effet que produisoit le bruit de l'Artillerie & des nouveaux Mortiers portatifs, qu'il avoit inventez.

Ce fut aussi lui, qui conduisit les Sieges suivans, qui durerent très-peu, en comparaison des autres Sieges, même quand on attaqua des Places fortifiées par le celebre Mr. de *Vauban*. Il arriva, le 23. Septembre, que les Affiegeans ayant apris la prise de Landau, en Allemagne, par l'Armée Imperiale, ils firent plusieurs décharges de leur Artillerie, pour témoigner la joie qu'ils avoient de cette bonne nouvelle. Là-dessus les Bourgeois furent dans une extrême inquiétude; parce qu'ils avoient remarqué qu'une décharge générale avoit été le signal de l'attaque du Fort de S. Michel, de sorte qu'à leur instance l'on capitula le 25. du Mois. Si la Place avoit été si *mauvaise* & la Garnison si *médiocre*, que le dit nôtre Historien, elle n'auroit assurément pas soutenu si long tems le Siege. Il valloit mieux faire une honorable mention de *Koeborn*, que de mépriser celui, qui conduisoit ce Siege; d'autant plus, que ce ne fut nullement la seule Place, où il fit paroître sa capacité. Mépriser un Ennemi, qui remporta en très-peu d'années des avantages surprenants, sur les Armées & les Places de France, c'est bien plus

plus deshonorer ces Armées, d'ailleurs bien disciplinées; que les Ennemis, qui les battirent tant de fois.

Sur le 7. d'Octobre il dit encore, en un mot, que les Ennemis prirent aussi, par composition, la Ville de Ruremonde. Je ne doute pas que le P. *Daniel*, si jamais il écrit l'Histoire de ce tems-là, ne s'étende un peu plus, pour nous apprendre que *Ruremonde* fut assiégée, sur la fin de Septembre, & évacuée, par la Garnison, le jour qu'il a marqué, après avoir capitulé le précédent.

„ Le 13. du même Mois, il fait
„ mention de la Citadelle de Liege,
„ prise d'Assaut par le Comte de
„ Marlborough, où le Sr. *Violaine*,
„ Commandant de la Place, le Com-
„ te de *Charroft* & quelques autres
„ Officiers furent pris sur la brèche.
Avant que de dire cela, il n'auroit pas été mal de dire que *Stevenswart*, Ville à 5 lieuës au dessus de Ruremonde, fut prise par les Alliez. D'ailleurs les mots que *Violaine* & le Comte de *Charroft* furent pris, sur la brèche, semblent dire qu'ils défendoient la Place l'épée à la main quand ils furent pris, au lieu qu'ils jetterent les armes bas & se rendirent, à dis-

cretion. Les Relations des Alliez, après avoir dit que la Ville de Liege, abandonnée par les François, qui s'étoient retirez les uns à la Chartreuse, & les autres à la Citadelle, se remit au Comte de Marlborough; ces Relations, dis-je, disent que, six jours après la reddition de Liege, on fit ouvrir la tranchée devant la Citadelle à la droite, par quatre bataillons Anglois, & à la gauche par un nombre égal de Hollandois. Le soir même les Alliez attaquèrent un retranchement de l'Ennemi, qu'il fut obligé de quitter par le feu perpetuel du Canon. Cependant il tenta de reprendre ce poste; mais il fut repouffé, avec perte. Le 21. les Assiegeans continuerent à tirer, avec plus de violence, sur la Citadelle & y démonterent tous les Canons, excepté deux, & il n'y resta non plus que deux Mortiers dont on put se servir. Le même soir, les Alliez jetterent quelques bombes dans la Place, & mirent par là le feu à un Magazin où il y avoit six cens grenades chargées, & plusieurs barrils de poudre, qui sauterent avec un fracas épouvantable. Cette nuit, les attaques furent poussées avec succès, malgré tout
le

le feu des François. Le 22. les Assiegeans augmentèrent leurs bateries, & leurs Bombes mirent le feu à deux autres Magazins. Le soir, les Mortiers portatifs, pour jeter des Grenades, étant prêts; toutes les bateries recommencerent à tirer, avec tant d'ordre & de succès, qu'on n'avoit rien oui de semblable; & le lendemain Koehorn, jugeant que la brèche étoit suffisante, résolut d'attaquer, le soir même, la Contrescarpe. On ordonna pour cela que les Attaques seroient faites, par quatre bataillons & par cinquante Grenadiers de chaque côté. L'assaut commença un peu avant quatre heures après midi, après que le Canon & les Mortiers eurent encore mis le feu à quatre autres Magazins. Les Troupes commandées pour l'Assaut s'avancerent en bon ordre & sans tirer, quoi que les Assiegez fissent grand feu. Elles attaquèrent la Contrescarpe, avec tant de vigueur, que les François l'abandonnerent. Les Assaillans ne s'arrêtèrent pas à faire un Logement, en cet endroit; ils se jetterent sur le champ dans le Chemin couvert, & de là dans le Fossé, d'où ils se mirent à monter à l'Assaut, par la Brê-

che , & prirent la Place l'épée à la main.

Le Gouverneur, qui cinq jours auparavant, sommé de se rendre par le Comte de Marlborough, avoit répondu, qu'il seroit assez tôt d'en parler, dans six semaines, se trouva si surpris, qu'il fit battre sur le champ la chamade. Mais les Alliez, étant maîtres de la Place, ne voulurent pas écouter les Assiegez; qu'ils n'eussent posé les armes & demandé quartier, comme ils le firent. Les Anglois, comme disent les Relations Angloises, firent paroître en cette occasion, une très-grande valeur. On y louë aussi beaucoup le Prince Héritaire de *Hesse-Cassel*, à présent Roi de Suede, qui se mit volontairement à la tête des Grenadiers, & qui, étant le premier monté à la Brèche, arracha à un Enseigne François son Drapeau. On trouva un grand butin, dans la Place; puis qu'on y saisit trois cens mille Francs en comptant, & douze cens mille en Lettres de change, sur les meilleurs Banquiers de Liege. La Garnison se rendit à discretion. Elle avoit été de huit bataillons, dont trois étoient François & le reste d'autres Nations. Le Gouverneur &
le

le Comte de Charroft furent les plus distinguez. Du côté des Anglois on perdit (outre Mr. *Wentworth*, Frere du Lord *Raby*, & auparavant Page du Roi Guillaume) un Lieutenant Colonel, un Major, trois Capitaines, & six Officiers subalternes, avec cent quarante trois simples soldats, qui furent tuez. Il y eut vint-quatre Officiers & trois-cens-soixante soldats de blesez. L'attaque ne dura pas une heure.

Le P. *Daniel* n'a pas marqué ici la prise de la Chartreuse, qui fut rendue le 29. d'Octobre. A dix heures du matin les Mortiers commencerent à tirer si violemment qu'ils mirent le feu à quantité de bâtimens. A deux heures après midi, le Canon commença à battre les dehors, & la Garnison capitula. Il fut convenu que le lendemain au matin on livre-roit les portes aux Assiegeans, & qu'au soir du 31. la Garnison sortiroit avec ses armes, Tambours battans & Enseignes déployées, & deux petites pieces d'Artillerie, ce qui fut exécuté. Il est à présumer que, si le P. *Daniel* continue son Histoire, il n'oubliera rien de tout cela, qui jeta l'épouvante dans le Pais, & fut

fut comme le prélude de la réduction des Pais-Bas. Les Troupes des Alliez firent très-bien leur devoir ; mais *Koehorn*, qui conduisit ces premiers Sieges, eut le principal honneur de ces bons succès. Sa méthode étoit, comme on a dit, de faire un feu extraordinaire sur les Places qu'il attaquoit. Il ne vouloit rien commencer, qu'il n'eût tout prêt ce qu'il demandoit, & au delà, parce qu'il avoit remarqué que ces sortes d'entreprises manquoient, faute de ce qui étoit nécessaire, pour les pousser avec vigueur & sans discontinuation. On a oui dire qu'un Député des Etats Generaux à l'Armée, lui ayant reproché qu'il étoit cause que les Etats avoient fait trop de dépense en ces Sieges, en y faisant voiturer trop d'Artillerie, de Boulets, de Mortiers, de Bombes, de Grenades & de Poudre ; il avoit répondu, un peu grossièrement : *Savois-je que les François étoient de si grands poltrons ?* Il employa une injure encore plus grossiere, en parlant Flamand.

Notre Historien parle ensuite du Siege de Kéiferswaart, qui dura deux mois, parce qu'on ne prit pas les
me-

mesures nécessaires pour empêcher qu'il n'y entrât du secours par le Rhin : „ C'est, dit notre Auteur, „ une petite Place qui n'a qu'une rue, „ située sur le bord du Rhin. Elle „ coûta à prendre cinquante-neuf „ jours de tranchée ouverte, & les „ ennemis y perdirent plus de monde „ , qu'ils n'auroient fait en perdant une grande bataille, y ayant „ eu sept ou huit mille hommes de tuez. C'étoit le Marquis de „ Blainville, qui y commandoit, il „ y fit de fréquentes & de vigoureuses sorties, où il ruina plusieurs „ fois les travaux de leurs tranchées, „ encloua les Canons des Ennemis „ & les obligea de changer leurs attaques. Enfin, la Ville n'étant „ plus qu'un amas de ruines, il en „ sortit par une capitulation très-honorable. Il y fut blessé, aussi „ bien que le Chevalier de Croissy „ & le Marquis de S. Sulpice, qui mourut de ses blessures. Le Roi „ fit le Marquis de Blainville Lieutenant Général.

Il n'auroit pas été mal à propos de dire que cette Place ne tint si long-tems, que parce qu'elle fut plusieurs fois rafraichie & secourue
de

de l'autre côté de la Riviere, duquel l'ennemi étoit le maître, aussi bien que d'une petite Ile, par où l'on y pouvoit envoyer des vivres & du monde. Koehorn ne fut point employé à ce Siege, qui avoit été résolu avant la mort du Roi Guillaume, sans qu'on y employât cet habile homme, quoi qu'il eût rendu un signalé service à ce Prince au Siege de Namur; parce qu'il n'étoit nullement propre à s'accommoder à ses Courtisans, qui avoient souvent moins de soin de faire honneur au Roi, que de demeurer maîtres de son esprit. Cependant, dès que le Comte de Tallard, qui avoit été sur le bord occidental du Rhin, pour soutenir la Place, s'en fut éloigné, en se joignant à Mr. de Boufflers, elle capitula le 15. de Juin.

Notre Historien remarque: „ que
 „ Landau fut rendu au Roi des Ro-
 „ mains & au Marquis de Bade, qui
 „ commandoit l'Armée Imperiale,
 „ près de cinq mois, après que la
 „ Place eût été investie & près de
 „ quatre mois de tranchée ouverte.
 „ Elle fut vigoureusement défendue
 „ par Mr. de Melac. Le Prince de
 „ Bareit & le Comte de Soissons y
 „ furent

„ furent tuez. Le Prince *Leopold*
„ *de Diektristein*, le Prince *de Dour-*
„ *lac* & le Comte *de Koningsek* y
„ furent bleffez. Les fourneaux &
„ les fougades y furent souvent mis
„ en œuvre, avec succès par le Gou-
„ verneur; qui ne la défendit pas plus
„ long-tems, faute d'argent, de re-
„ medes pour les malades & les
„ bleffez & de munitions de guerre.

Ce Siege dura en effet long-tems, mais on fait assez que les Armées de l'Empire sont ordinairement peu fournies de munitions de guerre, & mal payées. Quoique le Prince *Louis de Baden* fût un grand Général d'armée, il n'étoit pas possible qu'il suppléât par son habileté aux besoins de l'Armée. On n'a pas vu non plus, qu'elle fût jamais fournie de grands Ingenieurs; & quand elle en auroit eu, le manquement d'Artillerie & de Munitions de guerre n'auroit pas permis qu'ils fissent paroître leur habileté. Ainsi il n'étoit pas difficile de tirer, malgré eux, les Sieges en longueur.

Sur le 14. d'Octobre, notre Auteur parle de la bataille de *Freidlingen*, „ où le Marquis de *Villars*,
„ *dit-il*, défit l'Armée Imperiale,
„ com-

„ commandée par le Prince Louis
 „ de Baden , qui laissa trois mille
 „ morts sur la place. On fit neuf
 „ cens prisonniers, on prit onze
 „ pieces de Canon , trente-cinq E-
 „ tendars ou Drapeaux, quatre paires
 „ de Timbales & cinq-cens Chariots
 „ chargez de Munitions de guerre.
 „ Parmi les Prisonniers étoient les
 „ Comtes de Koningsek & de Hoo-
 „ henloo ; parmi les morts, le Com-
 „ te de *Furstenberg* , & le General
 „ *Erfa*. Parmi les bleffez étoient
 „ le Prince de *Baden* , le Comte
 „ de *Hobenzollern* & le Prince d'*Ans-*
 „ *pach*. Nous y perdimes Mrs.
 „ *Des Bordes*, Lieutenant Général &
 „ *S. Maurice* , Maréchal de Camp,
 „ & dont la mort causa du desordre
 „ dans notre Infanterie. Le Che-
 „ valier de *Chamilli* & Mr. de *Ta-*
 „ *vannes*, Brigadiers, moururent de
 „ leurs Bleffures. Le nombre des
 „ morts fut de mille à onze cens
 „ hommes. Mr. de Magnac, Ma-
 „ réchal de Camp , qui comman-
 „ doit la premiere ligne de la Cava-
 „ rie , eut très-grande part à la
 „ Victoire. Le Marquis de Villars
 „ fut fait, par le Roi, Maréchal de
 „ France , huit jours après cette
 „ Victoire.

Il se peut faire , comme il est arrivé plusieurs fois , que chaque Parti s'attribuât la Victoire ; puis qu'on publia une Relation de ce Combat , envoyée par le Prince de Bade au Roi des Romains , par laquelle il s'attribuoit la Victoire , parce qu'il étoit demeuré Maître du Champ de Bataille. J'en mettrai ici la substance.

Le Prince Louis ayant fort affoibli son Armée , par des détachemens considérables , qu'il avoit envoyez en divers lieux ; pour empêcher la jonction des Bavares & des François ; demeura lui-même à Freidlinguen , avec environ huit mille hommes. Les François l'ayant su crurent que c'étoit là une occasion favorable , pour l'attaquer. Le Comte de Guiscard passa là dessus le Rhin à Neubourg , & s'empara de cette Place , & le Prince décampa de Freidlinguen , avec sa petite Armée ; de peur d'être enfermé entre les Corps commandez par le Marquis de Villars & par le Comte de Guiscard.

Comme il étoit en marche , & qu'il avoit déjà passé un Pont , avec la meilleure partie de son Armée , le Comte de Merci , qui couvroit la
marche ,

marche, avec quatre cens Chevaux, lui envoya dire que le Marquis de Villars marchoit à lui, avec trente Bataillons, & quarante Escadrons, en ordre de bataille. Sur cela le Prince Louis fit faire volte face à son Armée & marcha à l'ennemi.

Les deux Armées, n'étant éloignées, que de cinq cens pas, l'une de l'autre, firent halte, & employèrent environ une heure à se disposer au combat. Le Prince commença à saluer l'Ennemi, avec son Artillerie. La première ligne de la Cavalerie Imperiale, fit d'abord lâcher le pied à la Françoisise; mais il arriva, sans qu'on ait dû comment, que la seconde ligne des Imperiaux fut mise en desordre & quitta le champ de bataille, avec tant de confusion, qu'elle n'y revint plus. Dans cette conjoncture, le Prince ne pensoit à autre chose, qu'à faire retraite avec son Infanterie, du mieux qu'il pourroit. Cependant l'Infanterie, sans se troubler de ce que la Cavallerie l'avoit abandonnée, soutint si bien le choc de l'Ennemi, qu'elle rompit l'Infanterie Françoisise & la chassa dans un Bois prochain, dans lequel elle la poursuivit presque jusqu'à Huningue.

La

La poudre ayant manqué à l'Infanterie Imperiale, elle essuya les fréquentes décharges de la Françoisise, qu'elle attaqua l'épée à la main, ou la bayonnette au bout du Mousquet. Ce qu'il y eût d'étrange, ce fut que la Cavalerie Françoisise ne fit aucun mouvement pour la soutenir contre l'Infanterie Imperiale, qui la pouffoit, & se retira ensuite à Huningue. Peut-être craignît-elle que la Cavalerie Imperiale ne se ralliât, & ne vînt tomber sur elle,

Le Prince de Baden demeura, dit la Relation, cinq heures sur le champ de bataille, ce qui auroit été une marque certaine de la Victoire. Les François, dans le premier feu du combat, avec la Cavalerie Imperiale, s'étoient rendu maîtres de sept pieces de canon. L'Infanterie Imperiale les regagna & en prit encore cinq sur les Ennemis, dont néanmoins elle n'emmena que deux, faute de chevaux, pour les traîner. Le reste fut enterré, afin de le venir prendre quand on pourroit.

La perte des Imperiaux se montoit à quinze cens hommes, tuez ou emmenez prisonniers. On ne put pas bien savoir la perte qu'avoient fait

fait les François , parce que la plupart avoient été tuez dans le Bois. On fût seulement par les déserteurs , & par les intelligences qu'on avoit parmi eux , qu'ils avoient perdu le double que les Imperiaux.

Celui qui a publié cette Lettre à Londres , croit que si l'on fit chanter le *Te Deum* à Paris , & si le Marquis de Villars fut fait Maréchal de France , ce ne fût que par Politique , pour cacher au Peuple la décadence des affaires de l'État. On crut que le General François , pour soutenir le bruit qu'il répandoit de l'avantage qu'il avoit remporté , s'étoit saisi de Freidlinguen. Cependant il perdit l'occasion de se joindre à l'Electeur de Baviere , parce que le Prince de Baden ayant été renforcé de quinze mille hommes , les Troupes Françaises furent obligées de repasser le Rhin.

Le P. *Daniel* rapporte ensuite la défense de Rhimberk contre les Troupes Brandebourgeoises , qui ne le purent prendre , la prise de Trarbak par le Comte de Tallard , & la surprise de Nancy sur le Duc de Lorraine , qui voulant garder la neutralité , se retira à Luneville.

„ Sur

„ Sur mer, *continue-t-il*, les Ar-
„ mées Navales d'Angleterre & de
„ Hollande entreprennent de s'em-
„ parer de Cadis & sont repoussées
„ avec grande perte, après une très-
„ grosse dépense, qu'elles avoient
„ faite pour cette Expédition. Le
„ Marquis de *Villadarias* se condui-
„ sit en cette occasion avec beau-
„ coup de valeur & d'habileté. Il
„ fut bien secondé par quelques-unes
„ de nos Galeres, à la défense du
„ Fort de Matagorda; où le Com-
„ te *Hernand Nuñez*, Capitaine Ge-
„ neral & Commandant des Galeres
„ de France & d'Espagne, fit aussi
„ parfaitement son devoir. Les En-
„ nemis furent contraints d'abandon-
„ ner leur entreprise, ayant perdu
„ deux mille hommes à cette at-
„ taque.

Le P. *Daniel* n'a pas été informé
des fautes que firent le Général &
l'Amiral Anglois & la licence des
Soldats, qui prirent le Port de Ste.
Marie, en cette expedition. S'il les
avoit suës, il n'auroit pas si fort
loué le Marquis de Villadarias, &
le Commandant des Galeres Fran-
çoises & Espagnoles. Elles ont été
publiées & sont assez connues à une

infinité de gens. Il n'est pas besoin de les répéter ici, non plus que de dire qu'il se perdit beaucoup moins de gens à Cadix que notre Auteur ne dit.

„ Il n'en fut pas de même, *dit-il*,
 „ de ce qui se passa à Vigo, sur les
 „ Côtes d'Espagne. Le Comte de
 „ *Chateau-Renaud* avoit été envoyé
 „ avec une Escadre, pour escorter
 „ les Galions d'Espagne, qui ve-
 „ noient du Mexique, richement
 „ chargez, & les conduire à Cadix;
 „ mais étant arrivé à la vue de ce
 „ Port, il trouva l'Armée Navale
 „ d'Angleterre & de Hollande, qui
 „ lui barroient le passage. Il pro-
 „ posa aux Officiers Espagnols de
 „ les conduire dans quelques-uns
 „ des Ports de France; mais ils ne
 „ voulurent jamais y consentir, de
 „ sorte qu'il fut contraint d'aborder
 „ dans le Port de Vigo. Il prit
 „ toutes les mesures possibles pour
 „ se défendre dans ce mauvais poste,
 „ & fit transporter la plupart de
 „ l'Or & de l'Argent des Gallions
 „ à Lago, dans les terres. L'Ami-
 „ ral Rook parut quelques jours a-
 „ près, mit à terre deux mille hom-
 „ mes, lesquels attaquèrent le Fort
 „ &

„ & les Bateries qui défendoient le
„ Port. Ils prirent le Fort après
„ quelque résistance, se saisirent d'u-
„ ne Baterie, tandis que les Vais-
„ seaux forçoient l'Estacade qu'on
„ avoit faite devant le Port. Châ-
„ teau-Renaud voyant tout desespe-
„ ré, envoya ordre aux Capitaines
„ des Vaisseaux & des Gallions de
„ les brûler, aussi-tôt qu'ils en au-
„ roient tiré les Equipages; & ce-
„ pendant il mit dans la Ville &
„ dans le Château un nombre suffi-
„ sant de Troupes pour les défen-
„ dre. On n'eut le tems que de brû-
„ ler sept Vaisseaux, & d'en faire
„ échouer quatre. Quinze Gallions
„ furent aussi brûlez & quatre é-
„ chouez & autant de Fregates.

„ Les Ennemis prirent cinq Vais-
„ seaux de guerre & autant de Ga-
„ lions. Ils eurent neuf-cens hom-
„ mes de tuez ou blesez dans cette
„ Expedition. Ils prirent l'Amiral
„ Espagnol, Mr. d'Aligre Chef
„ d'Escadre, &c.

On publia alors en Angleterre &
en Hollande des Relations de cette
action, qui sont assez différentes de
celle qu'on vient de lire. Le P.
Daniel compte les morts des Anglois

& des Hollandois, & ne dit rien des morts que les François y laisserent; quoiqu'on les pût mieuX savoir en France que ceux des Ennemis. Les Relations Angloises font le nombre des morts égal des deux côtez, & rendent témoignage aux François de s'être très-bien défendus. Elles disent qu'il y eut six Vaisseaux de guerre François de pris & huit de brûlez, outre trois Fregates. Il y eut quatre Vaisseaux François & trois Espagnols de coulez à fonds, ou d'échouez. De treize Gallions, il y en eut quatre de pris par les Anglois, cinq par les Hollandois & le reste détruit. On prétendoit que l'or & l'argent que la Flotte portoit, se montoit à vint millions de pieces de huit, dont les Espagnols ne purent sauver, qu'environ quatorze millions. Le reste fut pris ou perit dans les Gallions, qui furent brûlez. Les Marchandises furent estimées aussi à vint millions de Pieces de huit; les Espagnols en sauverent le quart; des trois quarts qui restoient, deux perirent & un tomba entre les mains des Alliez. On prit aussi beaucoup de Vaisselle d'argent, qui appartenoit à des Particuliers. On en trou-

va encore à Rodendella, petite Place du voisinage, de laquelle le Duc d'Ormond, qui commandoit les Troupes de débarquement, s'empara, la nuit suivante.

Ce Seigneur auroit voulu hiverner en Espagne, & pour cela prendre Vigo, qui n'étoit pas en état de faire beaucoup de résistance, & où il croyoit pouvoir se maintenir tout l'hiver, pour tirer, le printems suivant, de grands avantages sur les Espagnols; pourvû que le Chevalier *George Rook*, qui commandoit la Flotte, lui laissât le nombre de Vaisseaux & la quantité de vivres que l'on jugeroit nécessaire. Mais Rook répondit qu'il ne pourroit fournir des vivres que pour six semaines ou deux mois, avec cinq ou six Fregates, qui ne pourroient guère être en sûreté en ces mers-là. Là-dessus il fut résolu de rembarquer les Troupes de débarquement, ce qui fut exécuté. La Flotte arriva en bon état aux Dunes, le 7. de Novembre.

Le retour de la Flotte, avec le butin qu'elle avoit fait, consola l'Angleterre du mauvais succès de l'entreprise de Cadis. Ce dessein a-

voit été formé pendant la vie du Roi *Guillaume*. On assura alors que les ordres n'étoient pas assez précis touchant la maniere dont on attaqueroit Cadix ; parce qu'on ne croyoit pas devoir gêner la Flotte à observer des ordres, qui, selon les vents & d'autres circonstances, qu'on ne peut pas prévoir, peuvent devenir impraticables ; de sorte qu'on laissa au Duc d'Ormond & à Rook la liberté d'attaquer, comme ils jugeroient à propos. L'Amiral Hollandois, qui étoit *Allemonde*, homme courageux & de grande experience, & qui connoissoit particulièrement le Port de Cadix, fut d'avis de forcer le passage du Port, avant que les Espagnols y eussent mis ordre, en coulant à fonds trois Galions, qui en bouchèrent l'entrée. Rook, sous prétexte de conserver la Flotte, qui lui avoit été confiée, soutint que cela n'étoit pas faisable, & demeura ferme en son sentiment ; quoi qu'*Allemonde* offrit de forcer le passage avec l'Escadre Hollandoise, pourvu qu'il fût ensuite soutenu par la Flotte Angloise. Mais on ne voulut pas l'écouter, comme l'on croit, parce que, si cela réussissoit, il auroit

roit eu l'honneur de l'entreprise. On voulut faire descente dans l'île d'un autre côté, pour n'avoir pas à essuyer le feu du Canon des Puntaux, quoi que le Comte d'Essex l'eût bien fait sous Elifabeth. Il y avoit deux côtes où l'on pouvoit faire descente, l'un près de la petite Ville de Ste. Marie, & l'autre qui est vis-à-vis de l'autre côté de Cadis. On remontra que si l'on se rendoit maître de Ste. Marie, qui étoit pleine de vins de la dernière Vendange, & où il y avoit divers Monasteres de Religieuses, il seroit très-difficile d'empêcher les Soldats & les Matelots Anglois de se jeter sur ces vins, & après cela de faire bien des insolences aux Religieux & aux Religieuses de la Ville; au lieu de tâcher de les gagner par une exacte Discipline. De l'autre côté de Cadis, où il n'y avoit rien de semblable, on croyoit qu'on tiendroit l'Armée beaucoup plus facilement sous une sévere discipline. Cela étoit d'autant plus nécessaire, que les Alliez arrivoient là, comme Amis & Alliez de la Maison d'Autriche, & que le Prince de *Darmstadt*, qui étoit sur la Flotte, se proposoit d'inviter ceux de Cadis à

entrer dans le parti de la Maison Impériale, au nom de l'Archiduc, qui avoit pris le titre de Roi d'Espagne, & qui leur offroit sa protection. Ce qu'on avoit prévu de la conduite des soldats Anglois arriva, on trouva plus de difficulté du côté de *Ste. Marie* qu'on n'avoit cru, les soldats, malgré les défenses, s'y enivrèrent & firent mille insolences, qui aliénèrent les esprits des Espagnols, & l'on ne fut pas en état de bombarder Cadix.

II. HISTOIRE DE LA MILICE FRANÇOISE & *des Changemens, qui s'y sont faits, depuis l'établissement de la Monarchie Françoise, dans les Gaules, jusqu'à la fin du Règne de Louis le Grand, par le R. P. G. DANIEL de la Compagnie de Jesus, Auteur de l'Histoire de France. A Amsterdam M DCC XXIV. en deux Volumes in 4. dont le premier a 482. pages & le second 568.*

CET Ouvrage n'est pas un de ceux, dont on puisse donner un Extrait exact, à cause de la multiplicité des matieres, dont il est composé.

posé. D'ailleurs l'Auteur en a donné lui-même, dans sa Préface, un Détail qu'il avoit publié même avant que ces deux Volumes fussent imprimés. Mais comme il y a encore beaucoup de gens, qui n'ont vû ni l'Ouvrage, ni son plan ; nous donnerons ici en peu de mots une idée générale de ce qu'il contient.

On le peut réduire à six points principaux, 1. à la maniere, dont les armées se sont formées en divers tems, tant sur la Terre, que sur la Mer, & aux différentes especes de troupes, dont elles étoient composées : 2. aux diverses manieres, dont on les rangeoit en bataille, & dont elles combattoient : 3. à l'attaque & à la défense des Places, aux travaux des Sieges, aux machines, que l'on y employoit & à la maniere dont on y campoit : 4. à l'histoire des Charges militaires, depuis les plus hautes jusqu'aux moindres : 5. aux différentes especes d'armes, soit défensives, soit offensives, dont on s'est servi, en divers tems : 6. à quantité d'autres usages remarquables, dans la guerre, qui ont été dans la suite du tems, ou qui s'observent encore aujourd'hui.

On rencontre, en toutes les Histoires, & sur tout dans les anciennes, quantité de mots & de manières de parler militaires, que l'on n'entend point, ou avec beaucoup de peine, quand on n'a pas un Ouvrage, comme celui-ci; & c'est ce qui doit faire acheter cet Ouvrage, à tous ceux qui s'appliquent à la lecture des Histoires du Moyen Age, jusqu'à celles de nôtre tems. Il n'est pas seulement utile à ceux, qui se contentent de la spéculation, sur ces sortes de choses; sans en vouloir jamais venir à la pratique; mais même aux jeunes Officiers, qui se destinent au métier de la guerre.

Si l'on trouve étrange qu'un Ecclesiastique, & un Jesuite ait entrepris de traiter d'une matiere toute militaire, & qui semble plus séante à un Colonel, ou à un Ingenieur; on doit penser que le P. *Daniel*, en travaillant à son Histoire, a ramassé une partie de ces materiaux. En tout cas, s'il y a des gens de guerre, qui se choquent qu'un Religieux fasse l'Histoire de leur métier, ils n'ont qu'à faire une Histoire des Soldats spirituels de S. Ignace Loyola, & des Lois sous lesquelles ils
vivent,

Ancienne & Moderne. 203
vivent, & les gloser comme ils trou-
veront à propos.

A R T I C L E VI.

MŒURS DES SAUVAGES AME-
RICAINS *comparées aux Mœurs*
des premiers Tems, par le P. LA-
EITAU de la Compagnie de Jesus.
Ouvrage enrichi de Figures en tail-
les douces. A Paris MDCCXXIV.
en deux Volumes in 4. dont le
premier a 632. pages & le second
544.

Q U O I que nous ayons un très-
grand nombre de Relations des
Sauvages de l'Amerique; tant Sep-
tentrionale, que Méridionale; com-
me la plûpart de ceux qui en ont
fait, n'entendoient point les Langues
de ces Peuples; ils n'ont pas pu s'in-
former assez exactement de leurs opi-
nions, & de leurs usages. Le P. *La-*
fitau a tâché de remedier à cet in-
convenient, en aprenant ces Langues,
autant qu'il l'a pû faire, pendant cinq
ans, auxquels il a été occupé à une
Mission, chez les Sauvages du Ca-
nada; outre qu'il a profité des lumie-
res

res d'autres Missionnaires, qui y avoient été beaucoup plus long tems, & qui savoient mieux les Langues des Sauvages, que lui.

Comme il lui a semblé de voir dans ces Peuples des vestiges de l'ancienne simplicité des premiers hommes, & de certaines ressemblances, entre les Americains, & quelques anciens Peuples de l'Asie & même de l'Europe; il croit qu'ils pourroient bien avoir tiré leur origine des uns & des autres. Mais, s'il faut dire la verité, il faut avouër que les conjectures qu'on a faites sur cette matiere, ne sont pas fort vraisemblables, comme on le verra en lisant l'Auteur. On pourroit dire, aussi probablement, que l'Amerique a été peuplée du côté du Nord, par quelques Vaisseaux qui y ont été portez par un Nordest un peu fort, & du côté du Sud par un vent de Sudest. Il est au moins certain qu'entre le même degré de latitude australe, il y a des Vents Alisez en deçà de la Ligne au Nordest, & au delà au Sudest, pour toute l'Année. Ceux qui sont entre ces degrez des deux côtez de la Ligne, & même un peu plus au Nord & au Sud, s'étant mis en

mer,

mer, sur des bâtimens legers, & fournis de vivres, pour quelque tems, ont pû se rendre facilement en Amerique, & l'habiter, peu à peu, des deux côtez de la Ligne. Il semble que les faire venir des Zones glaciales du Nord & du Sud, est supposer des choses assez peu probables, puisqu'il faudroit que des Pais presque inhabitables eussent été habitez plusieurs siecles, avant que les terres beaucoup plus habitables eussent été remplies. D'ailleurs on ne voit pas qu'il y ait aucun passage des Terres australes, pour passer dans les Terres les plus meridionales de l'Amerique, ou de l'Afrique. La Mer les en sépare de tous côtez, comme les Navigations nous l'ont appris, & il n'y a point d'apparence que les terres Australes, inconnues & desertes, aient envoyé des Colonies en Amerique. Il n'est nullement assuré que les parties Septentrionales de la Zone Glaciale de l'Europe & de l'Asie soient jointes à des terres desquelles on puisse passer immédiatement en Amerique. On n'apprend point qu'aucuns Peuples du Nord y aient aucun Commerce, ou en aient eu ci-devant.

Faire venir des Peuples de l'Age

Mineure, ou de l'Égypte le long de la Méditerranée & les faire cingler dans une Mer immense, est aussi supposer quelque chose d'incroyable. Les Égyptiens, en particulier, étoient ennemis de la Navigation, comme *Herodote* le témoigne. Tout ce qu'on pourroit dire, ce seroit que quelques habitans des Iles Canaries ou des Açores, qui ne sont pas éloignées des limites des Vents Alifez, dont nous avons parlé, auroient hazardé cette Navigation; car pour les habitans des Côtes Occidentales de l'Afrique, on ne voit pas qu'ils aient eu aucune connoissance de la Navigation; au moins on n'en voit aucuns vestiges. Nous avons voulu proposer cette conjecture, avant que de parler de celles que l'Auteur propose dans la suite.

I. IL propose d'abord le dessein & le plan de cet Ouvrage, où il a en vûe de donner une Description des Sauvages de l'Amérique Septentrionale. Pour cela, il a eu commerce, avec des Missionnaires, qui y avoient demeuré, plus long-tems que lui, & a feuilleté avec soin, les Auteurs, qui ont écrit de ce Pais-là. Mais il ne s'est pas contenté de connoître le caractère

ractere des Sauvages & de leurs pratiques; il a cherché encore, dans ces pratiques & dans ces coûtumes, des vestiges de l'Antiquité la plus reculée. Il a lû, dit-il, avec soin, ceux des Auteurs les plus anciens, qui ont traité des Mœurs, des Lois & des Usages des Peuples, dont ils ont eu quelque connoissance. Il a comparé ces Mœurs les unes avec les autres & il est persuadé que, si les anciens Auteurs lui ont donné des lumieres, pour appuyer quelques conjectures heureuses, touchant les Sauvages; les coûtumes de ces derniers lui ont donné des lumieres, pour entendre plus facilement, & pour expliquer plusieurs choses, qui sont dans les Auteurs anciens, Grecs & Latins. Il avouë que quelques-unes de ses conjectures pourront paroître légères, en elles-mêmes; mais il espere que, réunies ensemble, elles feront un tout, dont les parties se soutiendront, par les liaisons qu'elles ont entre elles. Le mal est que, dans une si profonde Antiquité, ou dans le peu de lumieres, que l'on a sur l'origine des premieres Colonies Americaines; on a pour principes des choses, qui, bien loin d'être assurées, ne sont pas même

me vrai-semblables, & qu'à force de les soutenir, par les conjectures de la même nature; on fait un amas de pensées, sans savoir si une seule est vraie. Il ne suffit pas qu'on n'avance rien de contradictoire, en soi-même; il faut que ce qu'on pose pour vraisemblable le soit en effet, c'est à dire, tel qu'en entendant le raconter, ou en le lisant, il semble que c'est une véritable Histoire. S'il y a des Lecteurs, qui la jugent vraisemblable, il y en aura, sans doute, beaucoup plus, qui la regarderont comme un pur Roman. Cela n'empêche pas que cet Ouvrage ne soit utile; puis qu'il n'y en a point, que l'on sâche, qui décrive si exactement les Opinions, les Mœurs & les Coutumes des Sauvages de l'Amérique Septentrionale; supposé qu'il n'avance rien, que de vrai, comme il y a de l'apparence.

Notre Auteur n'est nullement du sentiment de ceux, qui ont décrit plusieurs Nations Barbares, sans Religion, sans Lois & sans Police; quoi qu'il y ait des Missionnaires même qui l'ont assuré. Il dit que ces Auteurs n'ont pas prévu les conséquences fâcheuses qu'on pouvoit
tirer

tirer d'un sentiment aussi défavorable à la Religion ; puis qu'une des plus fortes preuves que nous ayons de la nécessité & de l'existence d'une Religion, contre les Athées, c'est le consentement unanime de tous les Peuples à reconnoître un Etre Supérieur, & à l'honorer en quelque maniere, qui fasse connoître qu'on sent sa superiorité & le besoin que l'on a de lui. C'est en effet un bon argument, mais il ne laissera pas d'être bon, encore que l'on accorde que quelques Nations extrêmement barbares, croient qu'il n'y a point de Dieu, c'est-à-dire, d'Etre juste & bienfaisant, qui gouverne le Monde ; car enfin un Dieu, qui n'est ni bon ni juste, & qui ne prend point de part à ce qui se passe parmi les hommes n'est pas un Dieu ; mais une fiction semblable à celle des Epicuriens, qui plaçoient les Dieux en des *Intermondes*, où ils n'apprennoient aucunes nouvelles de ce qui se passoit parmi les hommes, du culte desquels ils ne se soucioient point.

Outre cela, il ne faut pas s'engager à soutenir que tous les Peuples ont crû, ou croient encore qu'il y

a un Dieu. C'est assez que les Nations les plus éclairées & les plus policées ayent reconnu une Divinité pour en tirer une présomption, que ce sentiment est venu d'une tradition des premiers hommes. Si cette opinion s'est éteinte parmi quelques Peuples barbares, cela n'empêche pas qu'on ne puisse se servir du consentement des autres, pour prouver que les hommes ont toujours crû qu'il y a un Dieu. Quand il y auroit eu, ou qu'il y auroit encore quelques Nations, qui ne reconnussent aucun Dieu, tel que nous l'avons décrit, elles ne seroient pas capables de contrebalancer le consentement des autres.

Cependant le P. *Lafitau* croit qu'il n'est question que de prouver cette unanimité de sentiment dans toutes les Nations, en montrant qu'en effet il n'y en a point de si barbare, qui n'ait une Religion & des mœurs. Il se flatte de rendre la chose si sensible, qu'on n'en pourra point douter; à moins de s'aveugler au milieu de la Lumière. Non seulement, selon lui, les Peuples, qu'on appelle Barbares, ont une Religion; mais cette Religion a une si grande conformité:

formité avec celle des premiers tems, & avec ce qu'on appelloit dans l'Antiquité les Orgies de Bacchus & de la Mere des Dieux & les Myfteres d'Isis & d'Osiris; qu'on sent d'abord à cette ressemblance, que ce sont les mêmes principes. En matiere de Religion, il n'y a rien dans l'Antiquité profane plus ancien, que ces Myfteres & ces Orgies, qui composoient toute la Religion des Phrygiens, des Egyptiens & des premiers Crétois; lesquels se regardoient eux-mêmes comme les premiers Peuples du Monde, & les premiers Auteurs de ce Culte des Dieux, qui de chez eux avoit passé à toutes les Nations. Le mal est que ces Peuples se trompoient entièrement en cela; puis que l'on fait que les premières Colonies du Genre Humain sont sorties de la Haute Asie, d'où elles se sont étenduës par tout, au long & au large. Les Phrygiens & les Crétois n'étoient rien moins que les premiers Peuples du Monde. Les Egyptiens ont été en effet l'un des plus anciens Peuples, mais néanmoins postérieur à ceux de la Haute Asie. Ainsi les rites de la Religion de ces Peuples
ne

ne doivent pas être regardez comme les plus anciens. On verra, dans l'Auteur, ce qu'il dit pour soutenir son Systeme; car il ne nous est pas possible de le mettre ici.

II. IL traite en suite, après avoir donné quelque legere idée de ce qu'il se propose principalement, de l'origine des Peuples de l'Amerique. Il croit que l'opinion la plus probable est celle, qui fait passer toutes ces Nations dans l'Amerique, par les Terres Septentrionales de l'Asie. Il y a, comme il le juge, des motifs d'une très-grande probabilité, pour croire que l'Amerique est jointe au Continent de la Tartarie Orientale, quoi que jusqu'à présent on y ait supposé quelque détroit qui l'en sépare. Quoi qu'il en soit, il a été, selon notre Auteur, facile d'y pénétrer; & de la comparaison des Mœurs des Americains avec celles des Asiatiques & des Nations comprises sous les noms des Peuples de la Thrace & de la Scythie; il résultera dans la suite de cet Ouvrage, comme une espece d'évidence, que l'Amerique a été peuplée par les Terres les plus Orientales de la Tartarie. Il croit que ce passage s'est fait avant
les

les Olympiades, & même peu après le Déluge; & il établit cette opinion sur la comparaison qu'il fait des Mœurs de ses Habitans, avec les Mœurs anciennes, qui ne sont pas altérées parmi eux, comme en Asie & en Europe.

Il est néanmoins difficile de s'imaginer que peu de tems après le Déluge, qu'il y avoit encore peu d'hommes dans l'Asie, Pais très-vaste, & qui vers le Midi a des Pais très-fertiles & d'une temperature d'air très-agréable, il y eût des gens qui allassent chercher de nouvelles Habitations par le Nord, au travers des glaces & des neiges, sans savoir où ils alloient, ni le chemin qu'il falloit tenir pour y parvenir. Pour la ressemblance des Mœurs des Africains Modernes avec celles des Nations qui occupoient l'Asie peu après le Déluge; j'avouë que je ne vois pas qu'on en puisse rien assurer; puisque les Mœurs des Asiatiques de ce tems là, nous sont beaucoup plus inconnuës que celles des Americains d'aujourd'hui. Le peu, qu'on en trouve dans l'Écriture Sainte, ne nous fournit pas de quoi en faire

une

une comparaison avec celles des Nations Americaines.

Cependant l'Auteur trouve des traits caracteristiques, qui peuvent servir à reconnoître d'où sont venus les Peuples de l'Amerique. Ce sont des usages particuliers, qui n'ont pas été communs à tous les Peuples. Telle est, par exemple, la coûtume qu'avoient les Maris, chez certains Peuples, de se mettre au lit, quand leurs Femmes avoient accouché, de s'y faire servir par ces mêmes femmes, & de s'y faire rendre par elles tous les devoirs qu'on rend aux accouchées par tout ailleurs. On trouvoit cette coûtume chez les Iberiens, les premiers habitans de l'Espagne; dans l'île de Corse; chez les Tibareniens, Peuples de l'Asie; dans quelques Provinces de France sur les frontieres d'Espagne; où l'on appelle cela, *faire couvade*; en Amerique chez les Caraïbes & les Galibis. Comme les Iberiens qui étoient venus en Espagne, retournerent en Asie, à ce que disent quelques Auteurs anciens, l'Auteur croit que cet usage pourroit bien avoir passé de là en Amerique. Il semble qu'on auroit pû conjecturer, avec plus de

de probabilité, que les Espagnols, ou les Iberiens, comme les Anciens les appelloient, allerent d'abord aux Iles Canaries, & qu'ayant fait voiles, encore plus au Sud, ils furent emportez par les Vents Alifez, qui soufflent perpetuellement jusqu'au 32. degré en deçà de la Ligne, au Bresil ou en quelque País voisin ; que les Vaisseaux qui vont aux Indes ont de la peine à éviter.

Le P. *Lafitan* remarque ensuite, que s'il y a eu autrefois des Amazones en Europe & en Asie, il y en a aussi en Amerique. Il remarque aussi qu'on a trouvé des Hommes, en ce País-là, qui étoient habillez en femmes, & qui s'occupoient aussi de ce à quoi elles avoient accoûtumé de s'occuper. Il compare ces gens-là aux Prêtres de Cybele.

Herodote rapporte une chose singuliere, de quelques Peuples de Grece, qui allerent s'établir en Asie, & particulièrement des Atheniens, qui ayant laissé leurs femmes dans leur País, où ils ne vouloient plus retourner, firent une irruption en Carie, & que s'en étant emparez, ils égorgerent tous les hommes, sans distinction d'âge, ne se reservant que les fem-

femmes, pour en faire leurs Epoufes. Ces femmes réduites à la neceffité de mourir, ou de subir la neceffité de fuivre la Loi du Vainqueur, aimèrent mieux prendre ce dernier parti; mais elles firent un ferment entre elles de ne manger jamais, avec leurs Maris & de ne les jamais nommer, par leurs noms. Elles firent auffi une réfolution de faire passer cet usage à leur pofterité, en inftruifant les enfans, qui naïtroient de ces mariages, qu'elles en ufoient ainfi; parce que leurs Vainqueurs, avoient égorgé leurs Peres, leurs Epoux & leurs Enfans. Les femmes des Caraïbes ne mangent auffi jamais, avec leurs Maris, & ne les nomment point, par leurs noms. Elles les fervent, comme fi elles étoient leurs Efclaves; & ce qui eft encore plus particulier, c'eft qu'elles ont une Langue toute différente de la leur. L'Auteur trouve encore quelque rapport entre le nom des *Cariens* & des *Caraïbes*. Ces Sauvages racontent eux-mêmes, qu'ayant vaincu leurs ennemis, & les ayant tous détruits, ils ne refervèrent que les femmes & les filles; & difent que c'eft-là la raifon de la diverfité du langage, qui eft entre les deux sexes.

L'Au-

L'Auteur met ici plusieurs relations étranges, touchant les Géans, les Pygmées & diverses sortes d'hommes monstrueux, qu'on a faites aussi dans nôtre Continent; & en tire cette conséquence, que les Americains sont venus des Peuples de ce même Continent. On ne peut pas douter qu'ils ne soient en effet venus des habitans de l'ancien Monde; mais quelque ressemblance, dans les fables, ne semble pas le prouver assez clairement. Etant hommes, comme nous, ils ont pu avoir eu des fictions semblables aux nôtres, en quelque chose; & il se peut encore faire que, sans y penser, on a un peu accommodé les Fables Americaines; avec celles des Grecs & des Romains. Il peut y avoir eu quelques noms, qui par hazard ont des significations approchantes & qui ne sont pas néanmoins les mêmes. Les *Lyciens* furent nommez, à ce que disent les Grecs, de *Lycus*, dont le nom signifie un *Loup*; & il y a eu une famille Iroquoise qu'on a appelée du *Loup*; mais il ne s'ensuit pas que les Iroquois soient venus des Lyciens, à moins qu'on ne trouvât, dans les Auteurs Grecs, que les Lyciens avoient envoyé des

Colonies, en l'île *Atlantide*, dont parle *Platon*, & qu'il nomme ainsi, parce qu'on la mettoit dans la Mer Atlantique. Mais il ne reste pas la moindre trace d'un voyage des Lyciens fait par terre, ou par mer, à l'île *Atlantide*. Les Fables Huronnes n'ont aucun rapport singulier, avec celles des Grecs; quoi que l'Auteur les rapproche, autant qu'il lui est possible.

III. L'ARTICLE suivant renferme une Idée, ou un caractère des Sauvages en général. Le mot de *Sauvage* donne d'abord une très-mauvaise idée des Américains & ceux qui mangent les Hommes sont très-dignes de ce nom, & même de quelque autre, qui signifie quelque chose de pire.

Cependant les Américains (par où il semble qu'il faille entendre les Septentrionaux, dont l'Auteur parle principalement) „ ont, selon lui,
 „ l'esprit bon, l'imagination vive,
 „ la conception aisée, la mémoire
 „ admirable. Tous ont, au moins,
 „ des traces d'une Religion ancienne
 „ & héréditaire, & une forme de
 „ gouvernement. Ils pensent juste,
 „ sur leurs affaires & mieux que le
 „ Peu-

Peuple, parmi nous. Ils vont à
leurs fins, par des voyes sûres; ils
agissent de sens froid, & avec un
phlegme, qui lasseroit nôtre pa-
tience. Par raison d'honneur & par
grandeur d'Ame, ils ne se fâchent
jamais; ils paroissent toujours
maîtres d'eux-mêmes, & jamais
en colere (*quoi qu'il paroisse fort
étrange qu'il y ait des hommes, qui
en tuent & en mangent d'autres,
après les avoir engraissez, comme si
c'étoient des Bêtes*) ils ont le cœur
haut & fier, un courage à l'épreu-
ve, une valeur intrepide, une
constance dans les tourmens qui est
heroïque, une égalité, que les con-
tre-tems & les mauvais succès n'al-
terent point. Entre eux, ils ont
une espece de civilité à leur mode,
dont ils gardent toutes les bien-
séances; un respect pour les An-
ciens, & une déference, pour leurs
égaux, qui a quelque chose de
surprenant, & qu'on a peine à
concilier avec cette indépendance
& cette liberté, dont ils paroissent
extrêmement jaloux. Ils sont peu
careffans, & font peu de démon-
trations exterieures d'amitié; mais
nonobstant cela, ils sont bons

„ & affables, & exercent envers les
 „ Étrangers & les malheureux une
 „ charitable hospitalité, qui a de quoi
 „ confondre toutes les Nations de
 „ l'Europe.

„ Ces bonnes qualitez font mêlées,
 „ fans doute, de plusieurs défauts ;
 „ car ils font légers & volages, fai-
 „ néants au delà de toutes expressions,
 „ ingrats avec excès, soupçonneux,
 „ traîtres, vindicatifs & d'autant plus
 „ dangereux, qu'ils savent mieux
 „ couvrir leur mécontentement, &
 „ qu'ils couvent plus long-tems,
 „ leurs mauvais desseins. Ils sont
 „ cruels envers leurs ennemis, bru-
 „ taux dans leurs plaisirs, vitieux
 „ par ignorance & par malice. Mais
 „ leur rusticité & la disette, où ils
 „ sont, presque de toutes choses,
 „ leur donnent, sur nous, cet avan-
 „ tage, qu'ils ignorent tous ces ra-
 „ finemens du vice, qu'ont introduits
 „ le luxe & l'abondance.

Comme les Hommes abusent de
 tout, les Européens abusent de leur
 adresse, dans une infinité de choses,
 pour faire du mal ; & les Americains
 de ce qu'ils sont contents de peu,
 pour vivre dans la fainéantise, & pour
 ne rien apprendre. Comme chaque

Na-

Nation s'estime, plus que les voisines, en nôtre Europe : les Américains nous méprisent de ce que nous ne vivons pas, dans l'oïveté, comme eux. Il n'y a point d'Iroquois, ou de Huron, qui ne s'estime plus heureux, dans sa pauvreté & dans son ignorance, que les Européens avec toutes leurs commoditez, & leurs lumieres.

Le P. *Lafitau* a bien raison de dire à la pag. 111. de ce Volume, que ces Peuples de l'Amérique *n'ont pas cette Métaphysique, que leur donne le Baron de la Hontan, dans ses Dialogues, où il fait parler un Sauvage sur la Religion ; de maniere cependant qu'il en prétend conclurre, contre la Religion même. Tous les raisonnemens, qu'il lui fait faire, sont de son invention, & l'on y découvre aisément un de ces Libertins, qui s'étourdissant sur des veritez incommodes, voudroient que les autres n'eussent pas plus de Religion qu'eux.* Cette dernière réflexion est très-veritable; mais le *Baron de la Hontan* n'est proprement l'Auteur, que de la premiere Edition, qui porte son nom. Ces Dialogues ajoûtez ensuite en une autre, sont d'un nommé *Guendeville*, Moine défroqué,

mort misérable, depuis deux ou trois ans à la Haye; & le *Baron de la Hontan* s'est assez plaint du tour, qu'on lui avoit fait. *Guendeville* a composé, comme l'on fait, *l'Esprit des Cours*, qui paroissoit à la Haie, & divers autres Ecrits, en style burlesque, plutôt que sérieux, & pleins d'impertinences; qui n'ont pû plaire qu'à des gens de mauvais goût. C'étoit un Libertin déclaré, & qui sur la fin de sa vie s'enyvroit d'Eau de Vie, comme il avoit fait de Vin, quand il en avoit eu. Il est mort à peu près, comme il avoit vécu, aussi bien que *Gabillon*, autre Moine défroqué, qui ne valoit pas mieux que lui. J'ai crû devoir dire cela, à cette occasion, afin qu'on ne crût pas que cette sorte de gens est fort aprouvée, parmi les Protestans. Ils y ont été trop souvent surpris, par des gens de cette trempe, pour s'y fier davantage.

Le P. *Lafitau* traite, dans le reste de ce Volume, de la Religion, du Gouvernement Politique, des Mariages & de l'Education des Hurons. Nous en parlerons, aussi bien que du 2. Tome, dans la seconde Partie de ce Volume de la *Bibliothèque Anc. & Mod.* car il y a bien des choses,

choses, qui méritent qu'on en parle un peu au long.

ARTICLE VII.

P. VIRGILII MARONIS *Opera*,
NIC. HEINSIUS, *Dan. Fil.* è
membranis compluribus, iisque anti-
quissimis recensuit. A Amsterdam
MDCCXXIV. in 12. chez Du
Sauzet.

Cette petite Edition de *Virgile*, qui est très jolie, a été faite sur celle d'Utrecht, qui parut en MDCCIV. du même format, & dans laquelle on avoit suivi celle de *Nicolas Heinsius*. On sait que ce Poëte & ce grand Critique l'avoit corrigée, sur les plus anciens MSS. de *Virgile*, qu'il eût pû trouver en Italie. Il avoit aussi travaillé à des Notes Critiques, sur *Virgile*; mais on n'en a rien trouvé dans ses papiers, soit qu'elles aient été dérobées, ou qu'il ne les eût pas encore jettées sur le papier.

Le Libraire, qui a publié cette petite Edition, a pris beaucoup de soin d'éviter les fautes, & quand il a été averti qu'il s'y en étoit glissé quelques-

ques-unes, il a fait rimprimer plusieurs endroits, & marquer quelques autres dans la page, qui précède la 1. Eclogue.

Quoi qu'il soit très-inutile d'entretenir le Lecteur des beautez de *Virgile*, on mettra ici, par occasion, ce qu'on pense d'un endroit; où il semble que la beauté d'un vers a été gâtée, par une faute des Copistes. C'est le 10. vers de la 2. Eclogue:

*Thestylis & rapido fessis messoribus
æstu,
Allia, serpullumque herbas contundit
olentes.*

C'est ainsi qu'il y a, comme je croi, dans toutes les Editions, au moins je l'ai trouvé ainsi en plusieurs, faites en divers tems, dont la plus ancienne est celle de Venise, in folio, qui parut en MCCCCLXXXVI. avec les Notes de *Servius*. Cependant il me semble que l'Epithete de *rapido* ne convient point à la chaleur, & qu'il vaudroit mieux lire *rabido*; comme on dit, en François, une *chaleur enragée*, & non une *chaleur rapide*. *Servius* explique ce mot *vehementi*, *ferventi*, ce qui convient mieux à *rabido*,

dò, qu'à *rapido*. Je m'imagine qu'*Aufone* pensoit à ce passage, quand il écrivoit ces vers de sa XXIII. Lettre à *S. Paulin*, où il dit d'un endroit près de Bourdeaux, qui n'étoit pas froid en hiver, & qu'un agréable vent rafraichissoit en Eté.

*Dispositis totum vicibus variata per
annum,
Egelidæ ut tepeant hiemes, rabidósque
per æstus
Adspirent tenues frigus subtile aquilones.*

Je ne sai ce que veut dire *Lacerda*, qui croit qu'on peut très-bien dire *rapidus æstus*, parce que le Soleil enleve tout & l'extenué, *quòd omnia calore sua rapiat & adterat*. Cela ne se peut dire, que des particules humides. Il cite bien un vers du Livre VI. de *Lucrece*:

Præterea magnam Sol partem detrahit æstu.

Mais c'est de l'eau de la mer, qu'il parle.

ARTICLE VIII.

LUCIANI SAMOSATENSIS *Libellus de LONGÆVIS. Versiōnem Latinam fecit novam, notisque perpetuis instruxit* JOAN. HENRICUS MAIUS, *Humaniorum Litterarum in Academia Ludoviciana Professor.* A Gießen, M DCCXXIV. in 4. pagg. 72.

CE Livre de *Lucien*, de ceux qui ont vécu long-tems, est curieux, par la matière & parce qu'il ne nous reste pas beaucoup de livres sur ce sujet. La longueur de la Vie des Patriarches, qui ont vécu avant le Déluge, & quelques Siecles après; qui fait de là peine à ceux, qui s'imaginent que les hommes n'ont jamais vécu plus long-tems; est une difficulté, qui peut diminuer, par les exemples, que l'on en trouve dans le livre d'un Auteur Payen, qu'on ne peut pas accuser de trop de crédulité. Mais comme on n'a jamais vu depuis, dans une seule famille, tant de gens de suite, qui aient vécu plusieurs siècles; il faut nécessairement recourir

à des raisons particulieres, pour se satisfaire, sur la longue vie des premiers hommes. Les Interpretes de l'Ecriture Sainte en ont parlé, sur le Chapitre V. de la Genese, & ceux, qui voudront examiner cette matiere, peuvent les consulter. Nous avons aussi dit ce qui nous en sembloit, sur cet endroit de Moïse, & nous ne le répéterons pas.

Ceux qui prétendent que le Monde est éternel, tel que nous le voyons aujourd'hui, voyent par-là, si tant est qu'ils en soient capables, que toutes les Anciennes Histoires, ou Traditions sont bien éloignées de donner lieu à l'imagination de l'éternité du Monde; puis qu'elles ne nous apprennent rien de fort ancien, par rapport à une durée sans commencement; & que quand elles nous parleroient de quelques millions d'années, qui se seroient écoulées, avant la plus ancienne Epoque de la Création; toute durée finie n'est que comme un point, comparée à l'éternité. De quelque côté, qu'on se tourne, il faut convenir que les Animaux en général & les Hommes en particulier ont eu un commencement; à moins qu'on ne s'imaginât qu'il y a

eu, dans chaque espece, une Paire d'Animaux éternelle; de laquelle tous les Individus, qui ont été engendrez depuis, soient descendus. Une imagination, telle que celle-là; est d'une absurdité si monstrueuse, qu'on ne sauroit croire que qui que ce fût, qui la défendît, le pût faire sérieusement. Où seroient ces Animaux éternels, d'où les autres, dont la durée est terminée, sont descendus? Y a-t-il la moindre chose, dans leur race, qui ressent l'Eternité des Animaux, dont ils tireraient leur extraction? Il faut avouer donc que les premiers Animaux ont commencé & qu'ils ont tiré leur Etre d'une Cause plus parfaite qu'eux, qui ne leur a communiqué qu'une très-petite portion de sa propre perfection; c'est-à-dire, de Dieu. Cela étant, chaque génération ayant un commencement & une fin, les durées de ces générations, ajoutées ensemble, ne peuvent pas plus faire une éternité; que des mesures bornées peuvent faire une ligne infinie. Il faut donc reconnoître que toutes les especes des Animaux, & par conséquent celle des Hommes, ont eu un commencement. Comme rien de ce qui en

a un ne commence de soi-même, sans aucune cause (car rien ne se fait de rien, ou commence à exister sans cause) il faut reconnoître une Cause de cette espece d'Etres, à laquelle ils doivent leur commencement. Ce raisonnement, que je ne fais ici que, par occasion, en faveur de ceux, qui en pourroient avoir besoin, me paroît une démonstration de la Création de l'Homme, & de l'existence d'un Etre éternel, qui l'a créé, quand il l'a trouvé à propos.

Pour revenir à nôtre *Lucien*, & tant est que *Lucien* soit Auteur de ce Livre; il y entreprend de rapporter les Nations, les Professions, les Princes & les Gens de Lettres, qui avoient eu une longue vie. Il feint qu'il a reçu un ordre, dans un songe, de dédier cet Ouvrage à un Romain qu'il nomme *Quintille*. En lisant ce commencement, je me suis ressouvenu de quelques unes des Harangues d'*Aristide*, que quelques Divinités avoient exigées de lui, en songe; & j'ai pensé que cette piece pourroit bien être d'*Aristide*, qui n'étoit pas un Orateur méprisable; mais dont le génie n'étoit pas celui de *Lucien*. Il y a d'ailleurs ici un certain air de

dévotion, qui ne convient pas fort bien à un Epicurien déclaré, comme l'étoit *Lucien*. Ainsi l'Auteur dit, sur la fin de ce Livre, qu'ayant promis à Quintillus une liste des Romains & des autres Italiens, il la donneroit dans un autre livre, *si les Dieux le vouloient*, θεῶν βελομένων, expression dont se servoient communément ceux qui croyoient la Providence.

Mr. *Mains* ayant résolu de s'occuper à quelque travail, tel qu'est celui-ci, a choisi ce Livre de *Lucien*, de ceux qui ont long-tems vécu, pour plusieurs raisons, dont voici la principale. C'est que cette piece avoit été très-mal traitée par ses Traducteurs, par ses Commentateurs & par les Imprimeurs. Pour ne point parler de la Version d'*Opsopéus*, il remarque que *Jean Benoit*, autrefois Professeur aux Belles-Lettres à Saumur, avoit fait bien des fautes dans la Version de ce Livre; comme en effet il en a commis beaucoup, dans les autres Ouvrages de *Lucien*. Ce qu'il y a d'étrange, dans la plupart des Traducteurs de ce tems-là; c'est qu'on peut traduire plus littéralement, qu'ils n'ont fait, quan-
tié.

tité d'endroits, & en meilleur Latin. Mais pour cela, il ne faut pas compter les mots, ni les ranger dans le même ordre, que le sont les termes de l'Original. Il faut souvent plus d'un mot Latin, pour traduire un seul mot Grec, & changer l'ordre des mots; sans quoi il n'est pas possible d'en expliquer bien toute la force, & de parler Latin. Ces Traducteurs ne possédoient pas ordinairement assez bien la Langue Latine, pour trouver les mots Latins, qui répondent aux Grecs. Mais la chose est quelquefois si difficile, qu'il est beaucoup plus aisé d'entendre la force des termes Grecs, que d'en trouver de Latins, qui l'expriment. C'est apparemment ce qui a fait, que feu Mr. *Huet*, qui entendoit à fonds les deux Langues, a donné assez de louanges aux Traducteurs, dont nous venons de parler, quelque fautifs qu'on les puisse trouver. Ainsi, si on les reprend ici, ce n'est pas pour diminuer la louange, que méritent leurs travaux, qui ont été très grands; mais pour dire ce qu'on auroit souhaité, dans leurs Versions.

Les Notes de Mr. *Mainus* sont de deux sortes. Dans les unes il explique

plique les mots, qui peuvent être obscurs, ou d'une signification douteuse; & dans les autres il traite des matieres Historiques, pour confirmer ce que dit l'Auteur, ou pour rechercher de qui il parle. Quelquefois aussi il illustre d'autres Anciens Auteurs, ou en redresse des Modernes.

Pour donner trois ou quatre exemples de cela, nôtre Auteur fait voir d'abord qu'encore que le mot *ὄναρ* signifie proprement, selon *Macrobe*, *Suidas*, *Helladius* & *Artemidoré*, un *songe vrai*, & *εὐπνιον* un *songe faux*; ces mots ne laissent pas de se confondre. D'où l'on peut recueillir qu'il faut souvent avoir plus d'égard à la chose même, dont il s'agit, qu'à l'autorité des Grammairiens. C'est de quoi on peut s'assurer, par *Phrynichus*, *Thomas Magister* & autres Atticistes, dont les décisions sont souvent contraires aux meilleurs Auteurs.

Il n'est pas facile de savoir assurément, qui est ce *Quintillus*, à qui *Lucien* dédie ce livre; mais l'Auteur conjecture fort probablement, que c'est l'un des *Quintilles*, que *Commode* fit mourir. Il y avoit à Rome
deux.

deux Freres illustres de ce nom, qui revient à celui de *Quinctilius*, comme les Anciens Romains écrivoient ce mot. Commode ne se contenta pas de tuer les deux freres, mais extermina entierement leur famille, comme *Lampridius & Xiphilin* nous l'apprennent. Si cela est, comme il y en a de l'apparence, *Lucien* prenoit bien mal à propos son songe, pour un songe divin, qui marquoit une longue vie à *Quintille*. Mais Mr. *Steinheil* croit que celui, dont il s'agit ici, est *Fauste Quintille*, qui fut Consul la VI. année de Marc Aurele, & qui survêcut à Commode. Cela pourroit être, mais il est difficile de rien décider.

Sur un endroit, où l'Auteur dit que son Livre apportera *une double utilité* à *Quintille*, Mr. *Maius* cite un passage de *Prudence*, Hymn. VI. des Couronnes, où le Poëte dit: *Ecce duas fidei Patre conferente doctes*; par où il confirme la maniere de lire, que *Gudius* a établi, suivant cette expression, dans le Prologue du I. Livre de *Phedre*: *duplex libelli dos est*.

ARTICLE IX.

MONUMENTA VETUSTATIS
 KEMPIANA *ex Vetustis Scripto-
 ribus illustrata, eósque vicissim il-
 lustrantia, in duas Partes divisa;*
quarum altera Mumias, Simulacra,
*Statuas, Signa, Lares, Inscriptio-
 nes, Vasa, Lucernas, Amuleta,*
*Lapides, Gemmas, Annulos, Fi-
 bulas, cum aliis Veterum reliquiis;*
altera Nummos, materiâ, modóque
diversos continet. A Londres
 MDCCXX. in 8. dont la premie-
 re partie a 246. pages, & la secon-
 de 232. Se trouve chez les Freres
 Wetstein.

C'EST ici un Catalogue des Anti-
 quitez, qui se trouvent dans le
 Cabinet de feu Mr. *Jean Kemp*, de
 la Societé Royale de Londres, avec
 des Dissertations sur les principales
 matieres. On ne peut entrer ici en
 aucun détail de ce qui est contenu, en
 ces deux Volumes. On se contentera
 de les indiquer, en gros.

1. Il y a donc d'abord une Dis-
 sertation des Funerailles des Egyp-
 tiens,

tiens, de leurs Hieroglyphes , & de leurs Dieux.

2. Un Catalogue de leurs Mumies & de leurs Simulacres , qui se trouvent dans le Cabinet de Mr. *Kemp*, avec des remarques, où l'on explique ces Figures.

3. Un discours des Anciennes Statues des Dieux.

4. Un Catalogue des Statuës, des Bustes & des Inscriptions gravées sur des marbres, avec des Notes au dessous des pages.

5. Une Dissertation sur les Dieux Domestiques des Anciens , qu'ils nommoient *Larès & Penates*.

6. Un Catalogue des Statues & des Têtes, que l'on trouve dans ce même Cabinet, avec des remarques.

7. Un Discours des Vases anciens & des Lampes , après lequel on en trouve une liste, & des explications.

8. Une Dissertation des *Amulettes*, ou des figures , que l'on croyoit propres à garder de mal ceux, qui les portoient, suivie d'un Catalogue de celles , qui se trouvent dans le Cabinet , dont il s'agit.

9. Un petit Traité des Anneaux & des Boucles des Anciens , que l'on y voit.

10. Un

10. Un autre des Funerailles & de la sépulture des Anciens, & sur tout des Romains.

C'est là le contenu de la I. Partie. Dans la II. il y a 1. une description de l'As Romain & de ses Parties: 2. une liste des médailles Greques, Romaines, & même Poniques, de cuivre & d'argent. Il auroit été à souhaiter qu'on eût pu donner des figures de tout cela, dans un Volume un peu plus gros; mais la grande dépense, qu'il auroit fallu faire, pour cela, en a empêché.

F I N

*de la I. Partie du XXII. Tome
de la Bibl. Ancienne & Mo-
derne.*



BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE
ET

MODERNE,

Pour servir de suite aux

BIBLIOTHEQUES
UNIVERSELLE ET CHOISIE.

Par JEAN LE CLERC.

TOME XXII.

POUR L'ANNEE MDCCXXIV.

Seconde Partie.



A AMSTERDAM,
Chez les FRERES WETSTEIN.

MDCCXXIV.

LIVRES NOUVEAUX
qui se trouvent chez les Fr. Wetstein.

- M. T. Ciceronis Opera quæ supersunt omnia, cum
Asconio & Scholiaste Veteri, ac Notis integris
P. Victorii, J. Camerarii, F. Ursini, & Selec-
ris P. Manutii, D. Lambini, J. Gulielmii, J.
Giuteri, J. F. & J. Gronoviorum, J. G. Gravii
& aliorum quamplurimorum, qui aliquam Ci-
ceronis Operum partem Animadversionibus il-
lustraverunt. Is. Verburgius collegit, disposuit,
recensuit, variantes Lect. ubique apposuit, pagi-
nas Aldinæ Editionis, quas Nizolius & alii sunt
secuti, unà cum Alexandri Scot sectionibus, ap-
paratui Latinae Locutionis respondentibus no-
tavit cum indicibus accuratissimis insigniter auc-
tis. fol. 2 tomi.
- Idem, 4. 4 tom.
- Idem, 8. 16 tom.
- Veterum Scriptorum & Monumentorum Histori-
corum, Dogmaticorum, Moralium Amplif-
sima Collectio, Tomi tres priores. Prodiit
nunc primum Studio & Opera D. Edmundi
Martene, fol.
- Caii Crispi Sallustii quæ extant, recensuit dili-
gentissime & Adnotationibus illustravit Got-
Cortius, 4.
- Sylloges Epistolarum à Viris illustribus scriptarum
Tom. I. & III. curante P. Burmanno. 4.
- Oratio Anniversaria Harveiana, in Theatro Re-
gii Medicorum Londinensium Collegii habita.
Adjecta est Dissertatio de nummis à Smyrnæis
in Medicorum honorem percussis. 4.
- Joan. Halesii Historia Concilii Dordraceni. J. L.
Moshemius ex Anglico Sermone Latine ver-
tit, variis Observationibus & Vita Halesii au-
xit, &c. 8.
- L. Bruni Aretini Epistolarum Libri VIII. curante
Jo. Alb. Fabricio.
- Anecdota Græca Sacra & Profana, cum Versio-
ne Latina J. Christ. Wolfii, Tom. IVtus. 8.

T A B L E
D E S L I V R E S
E T D E S
A R T I C L E S,

*dont il est parlé dans la 2. Partie
 du XXII. Tome de la Biblio-
 theque Ancienne & Moderne.*

I. *Suite de l'Extrait des Peres Apof-
 toliques.* 237

II. *Histoire d'Angleterre par Mr. DE
 RAPIN THOIRAS.* 222

III. *Revision de l'Histoire d'Angle-
 terre par Mr. SALMON.* 331

IV. *Histoire d'Angleterre, par GUIL-
 LAUME DE NEWBOROW.* 347

V. *La Chronique de THOMAS
 SPROTT.* 381

VI. *Introduction à la connoissance de
 la Langue Flamande de Mr. TEN
 KATE.* 393


TABLE DES ARTICLES.

- VII. *Toutes les Oeuvres de Mr. NOODT.* 413
- VIII. *Réponse de l'Auteur de la B. A. & M. à un Inconnu, qui lui a proposé des difficultez sur la Religion Chrétienne.* 440
- IX. *Histoire du Royaume d'Alger, par Mr. LAUGIER DE TASSY.* 457

BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE
ET
MODERNE.

ARTICLE I.

SUITE DE L'EXTRAIT DES
PERES APOSTOLIQUES, dont
le commencement est à la tête de la
2. Partie du Tome XXI.

III.  A troisième Piece de la
2. Partie des *Peres A-*
postoliques renferme les
Dissertations de Jaques
Usher, ou Usserius, Archevêque
d'Armagh & Primat d'Irlande, sur
les *Ecrits* de S. Polycarpe, & sur les
Constitutions & les *Canons* *Apostoli-*
ques, que l'on attribue à S. Clement
Romain.

Usserius traite 1. des sentimens de
divers Auteurs, sur les Ouvrages vé-
ritables & apocryphes, que l'on a at-
Tome XXII. P. 2. L tri-

tribuez à *S. Ignace* & à *S. Polycarpe* :
 2. du recueil des *Épîtres de S. Ignace*, que l'on a attribué à *S. Polycarpe*, & de la question si la Lettre, qui est écrite à ce dernier, y doit avoir lieu : 3. il montre comment il est arrivé que les *Épîtres de S. Ignace* ont été regardées, comme apocryphes, & comment ses véritables *Épîtres* ont été falsifiées, par des Grecs, qui ont vécu depuis; ce qu'il prouve par des témoignages des *Pères* des quatre premiers siècles, qui ont suivi celui de cet Auteur, & par l'ancienne Version Latine de ce *Père*, qu'il a le premier découverte & qui s'est trouvée conforme à ces citations : 4. il fait voir, par d'autres témoignages, que les Anciens ont produits des Lettres de *S. Ignace*, que la Version Latine est conforme aux plus anciens Exemplaires. quoi qu'elle ne réponde pas aux Editions modernes de l'Auteur; d'où il esperoit de pouvoir rétablir, en quelque maniere, ses six Lettres véritables; car *Usserius* n'en reconnoissoit que six, pour authentiques, en excluant de leur nombre l'*Épître à Polycarpe*, pour des raisons, qui ne paroissent nullement concluantes : 5. il parle de six autres *Épîtres*, qu'il

qu'il croyoit avoit été composées, par quelques Grecs du moyen âge, qui avoient affecté de se servir de diverses expressions du véritable *S. Ignace*, pour surprendre les Lecteurs: 6. il croyoit que cela avoit été fait au sixième siècle, & même par le même Imposteur, qui avoit ajoûté aux anciens Canons Apostoliques, qui n'étoient que *L*, d'autres Canons, de sa façon, au nombre de *XXXV*. & qui avoit même corrompu les *VIII. Livres des Constitutions*, qu'on nomme *Apostoliques*; à l'occasion de quoi il rapporte les sentimens des Anciens & des Modernes, sur les Canons, dont on a parlé: 7. il parle ensuite d'un Livre intitulé: *La Doctrine des Apôtres*, & recherche si l'on a entendu par là les *Constitutions Apostoliques*, & si *S. Jérôme* les avoit traduites en Latin, à quoi il joint les jugemens, que les Anciens en ont fait, & les sentimens des plus habiles Catholiques Romains, sur cet Ouvrage: 8. il compare les passages, que *S. Epiphane* a citez, contre les Aériens, touchant les tems des Assemblées Chrétiennes & des Jeûnes, avec les *MSS.* que nous avons encore, & recherche si les *Constitutions*

Apostoliques ont été connus à *Denys*, Evêque d'Alexandrie, au milieu du III. siècle; ce qu'il nie, pour de bonnes raisons, qu'on verra dans l'*Original*: 9. il raisonne sur les passages citez par *S. Epiphane*, sur la célébration de la Pâque, contre les Audiens, & les compare avec deux autres passages, alleguez ailleurs par cet Auteur, & avec un autre cité par l'Auteur de l'*Ouvrage imparfait sur S. Matthieu*: 10. il soutient que les dépravations des *Constitutions Apostoliques* sont venues de la même main, que celles des Epîtres de *S. Ignace*; ce qu'il montre premierement, par l'exaggeration outrée de la dignité Episcopale, qui y est mise au dessus de la Royauté: 11. il compare des passages des *Constitutions* & des Lettres supposées à *S. Ignace*, qui se ressemblent fort: 12. il examine ce qu'on trouve dans les *Constitutions* & dans l'Epître prétendue de *S. Ignace*, aux Philippiens, touchant l'ignorance du Diable, concernant la personne de Jesus-Christ, qu'il suppose que le Démon ne connoissoit pas; sur quoi le Primat d'Irlande avouë bien qu'il se peut faire qu'il ait ignoré la conception miraculeuse de nôtre Seigneur,

gneur, & ce qu'il étoit, en son enfance & le but de sa mort, comme le vrai *S. Ignace* le dit, en son Epître aux Ephésiens; mais il montre que les Démons avoient bien sù, qu'il étoit le *Fils de Dieu*, & le *Messie*, comme il paroît par Marc I, 24, 34. III, 11, 12. Luc IV, 21.: & réfute ceux, qui ont soutenu le sentiment du faux *S. Ignace*: 13. il traite des tems consacrez au Jeûne & de la défense de jeûner le Dimanche, dont il est parlé dans ces deux Ouvrages, qu'il croit être sortis de la même main: 14. il montre que l'observation de la Pâque, le même jour, que les Juifs, qui est condamnée, en termes très-forts dans la fausse Epître aux Philippiens, & dans le LXX. Canon Apostolique, étoit en usage aux premiers tems, auxquels on n'avoit pas tant d'averfion pour les Juifs; bien loin qu'on crût, ceux, qui en usoient ainsi, étoient aussi coupables *que ceux, qui avoient fait mourir Nôtre Seigneur & ses Apôtres*; ce qu'on ne peut dire, en effet, sans absurdité: 15. il recherche si l'Auteur des dépravations qui ont été faites dans *S. Ignace* & dans *S. Clement*, a été Héretique, & il montre très-clairement qu'il y a

bien des traits conformes à la doctrine d'*Arius*, & d'*Apollinaire* : 16. il fait voir, que le Deuteronomie est condamné, dans les *Constitutions*, & qu'il y a plusieurs choses dans ce livre & dans les fausses Lettres de *S. Ignace*, qui ne conviennent nullement au tems auquel *S. Clement* & lui ont vécu : 17. l'Auteur traite de ce qu'il est dit dans les additions, qui ont été faites à l'Épître à ceux de Philadelphie, du mariage de *S. Paul* & d'autres Apôtres, & montre que les Latins, ennemis du mariage des gens d'Eglise, en ont effacé le nom de *S. Paul* : 18. il soutient qu'il y a eu un troisième recueil des Epîtres de *S. Ignace*, dont s'est servi l'Interprete Latin, qu'il a publié, & qu'*Antiochus*, *Jean de Damas* & le Moine *Antoine* l'ont aussi eu : 19. il traite des deux anciens Interpretes Latins des Lettres de *S. Ignace*; du different ordre, que l'on y trouve; des Lettres adressées à *S. Jean* l'Apôtre & à la *Ste. Vierge* qui ont été ridiculement attribuées à l'Evêque d'Antioche, sur quoi il examine les sentimens de divers Auteurs Catholiques Romains.

Cet Ouvrage est plein d'érudition, & de recherches curieuses, pour ceux, qui

qui se veulent instruire de l'Histoire Ecclesiastique; & quoi qu'on ne soit point dans tous les sentimens d'*Usserius*, on ne peut pas ne point louer sa grande lecture, sa pénétration & son application au travail. Je croirois que l'Auteur des Constitutions Apostoliques a été un Evêque Arien, qui a composé ce Livre, sur la fin du IV. siecle, & que cet Ouvrage est sorti de ses mains, tel qu'il est, sans qu'on y ait rien ajouté, Mais il me semble que l'Auteur des Lettres plus étendues, attribuées à *S. Ignace*, ont été faites par un Arien, qui peut avoir vécu, ou au moins écrit quelque tems après l'Auteur des Constitutions, & l'avoir quelquefois copié. Ni l'un ni l'autre n'avoit publié ses pensées, sous le nom des Apôtres, ou sous celui de *S. Ignace*, pendant les premiers tems des Controverses Ariennes, ni même sous l'Empereur *Constance*, ou pendant la vie de *S. Athanase*. Si ces deux Ouvrages, tels qu'ils sont, avoient paru alors, les Ariens, qui ne manquoient pas d'adresse, & de lecture, se seroient sans doute servis de leur autorité, pour se défendre contre les Athanasiens; & l'on verroit quelque chose de cela,

dans les Ecrits de *S. Athanase*; qui auroit été obligé de répondre aux objections de ses Adversaires, tirées des Epîtres, dont il s'agit. Quand je pense à ces sortes d'Imposteurs, qui ont fait des livres, sous le nom des Anciens, ou qui en ont falsifié quelques-uns, pour soutenir leurs propres sentimens; j'avouë que je ne puis m'empêcher d'en ressentir une très-grande indignation. Ceux qui en ont usé ainsi étoient peu assurez de la verité des sentimens, qu'ils défendoient par des livres supposez, exprès pour tromper les Lecteurs, qui n'étoient pas assez éclairez, en des tems auxquels la Critique étoit peu connue. Ces tromperies, faites par *Economie*, comme ils parloient, ou ces *fraudes pieuses*, n'ont pas seulement trompé les siècles, auxquels elles ont été d'abord employées, mais encore la Posterité, & l'on ne s'en est dégagé, que par les Régles de la Critique; qui nous apprennent à distinguer les Livres supposez, ou dépravez à dessein, de ceux qui ne le sont pas. Mais on ne sauroit trop détester des tromperies, quand même on les employoit, pour soutenir la Verité; parce qu'étant découvertes,

tes,

tes, elles ne laissent pas de rendre suspects bien des Ouvrages véritables, ou de supposition, ou au moins de falsification ; de sorte qu'on ne fait souvent à quoi s'en tenir. La Vérité n'a que faire du Mensonge, pour se soutenir, & ceux qui sont bien persuadez de la première n'ont garde de la soutenir, par le second, qui la deshonne.

IV. APRES cela, vient la *Défense de S. Ignace* par *Jean Pearson*, qui fut depuis Evêque de Chester, & qui étoit un très-savant homme. Il y a une Préface au Lecteur, où il défend, contre quelques Théologiens François Presbyteriens, l'explication qu'ils avoient données à un endroit de l'Epître de *S. Ignace* aux Magnesiens, où il dit au Ch. III. en parlant de Demas, qui, quoi que jeune avoit été consacré Evêque de Magnesie, qu'on ne devoit pas abuser de sa jeunesse, mais le respecter comme faisoient les Prêtres ; qui n'avoient pas d'égard à ce qu'il avoit été ordonné Evêque jeune, ce qu'il nomme *νεωτεριῶν τάξις*. Les Théologiens François prétendoient qu'il falloit traduire *une nouvelle institution*. *Louis Cappel* avoit dit là dessus, en

des Theses soutenues à Saumur, que l'Auteur des Lettres, qui portent le nom de *S. Ignace*, avoit parlé de l'Hérétique *Valentin*, qui n'étoit venu à Rome, que l'an CXLIV. de Jesus-Christ, d'où il concluoit que la dignité Episcopale, par dessus l'ordre de la simple Prêtrise, n'avoit été établie, qu'après l'an CL. *Pearson* montre fort bien que *Cappel* se trompe, en toute maniere, dans ce raisonnement; & que les mots Grecs, que l'on a rapportez, doivent être traduits *juvenilem ordinationem*, comme ce qui précède le demande.

Autrement on pourroit soupçonner que peu de tems, avant celui de *S. Ignace*, il y avoit des Eglises en Asie, où il y avoit plusieurs Ecclesiastiques, Prêtres & Evêques en même tems, d'où vient que l'on confondoit ces noms aux premiers tems; & que les Apôtres & leurs Disciples avoient trouvé à propos, qu'on remît la conduite de chaque Eglise à un seul, à qui appartiendroit désormais le nom d'*Evêque*, comme on nommeroit les autres *Prêtres*. Il est au moins certain que ces mots & ces dignitez se confondoient au commencement. Cela étant, *S. Ignace* auroit eu

eu raison de nommer cela, l'an de l'Ere Chrétienne CXVI. auquel il écrivit ses Lettres, *une nouvelle institution*, quoi que ce fût une institution Apostolique. Il se pouvoit faire, que quelques-uns des Chrétiens souffrirent, avec peine, cette nouvelle maniere de gouvernement; & que ce soit pour cela que *S. Ignace* la recommande si fréquemment, & en termes si forts, à ceux à qui il a écrit. C'est une conjecture, que j'avois proposée dans l'*Histoire Ecclesiastique*, sur l'année, que je viens de marquer. Néanmoins il faut avouer que nôtre Auteur réfute bien ses Adversaires. Mais s'il y avoit eu cinquante, ou soixante ans, que la chose eût été établie par les Apôtres; il seroit difficile de se persuader qu'il fût nécessaire alors de recommander si fort le respect, que l'on devoit avoir pour les Evêques, autorisez par ces saints hommes.

Dès qu'*Usserius* & *Vossius* eurent tiré les véritables Epîtres de *S. Ignace* des ténèbres des Bibliothèques, où elles étoient cachées; il s'éleva une dispute, dans laquelle *Saumaise* & *Blondel* soutinrent que ces Lettres n'étoient pas de *S. Ignace*. Après eux

Daille fit un livre entier là-dessus, où il entreprit de réfuter *Usserius*, *Vossius* & *Hammond*, qui avoient soutenu que ces Epîtres étoient bien de celui, duquel elles portoient le nom. Ensuite *Pearson* s'engagea à le réfuter, dans le livre, qui est inferé dans ce Volume des Peres Apostoliques.

Tout le monde convenoit qu'*Ignace* avoit été véritablement Evêque d'Antioche. *Chrysostome* & *Théodoret* ont de plus assuré qu'il avoit été ordonné, par les Apôtres. On ne doutoit pas non plus, parmi les Anciens, qu'il n'eût été emmené à Rome, & qu'il n'y eût souffert le Martyre. Personne ne l'a nié, ni même témoigné qu'il en doutât. On a seulement contesté l'Authenticité des Lettres, que nous avons. On convient d'ailleurs de leur autorité, s'il est vrai qu'elles soient véritablement de lui.

Nôtre Auteur a entrepris, en cet Ouvrage, de rapporter fidelement les sentimens de ses Adversaires; qu'il examine, selon l'ordre des tems auxquels ils ont écrit; & de marquer les diverses Editions de ces Epîtres, tirées des MSS. & de les comparer les unes aux autres, afin que l'on puisse voir en quel état elles parurent,

rent, dans les divers tems auxquels elles virent le jour; & afin qu'on en puisse juger, avec plus de sûreté. Enfin il repousse *Dailé*, qui est le dernier, qui ait attaqué ces Lettres. Il propose, en peu de mots, son sentiment, & marque ce qu'il s'engage de réfuter & de prouver contre lui. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de tout cela; où il se trouve une infinité de faits, de questions & d'incidents, que cette dispute attire nécessairement après elle.

On publia d'abord, en Latin seulement, trois Epîtres de *S. Ignace*, dont la première est adressée à la Ste. Vierge & les deux autres à *S. Jean*. Elles parurent en MCCCCXCIV. à Paris. Trois ans après, il parut encore, dans la même ville, onze autres Epîtres, en Latin, par les soins de *Jaques le Fevre* d'Etaples. *Symphorien Champier* de Lion les fit ensuite imprimer, avec les trois Lettres que *le Fevre* avoit rejetées, & une autre à *Marie Cassabolite*, qui n'avoit pas encore été publiée, & l'on vit alors quinze Lettres, qui portoient le nom d'*Ignace*. On prit ces Lettres, comme étant véritablement de ce Martyr, & plusieurs Théologiens de ce tems-

là en citerent divers endroits , comme si elles eussent été en effet écrites par ce Martyr.

En MDLIX. *André Gesner* , ayant trouvé un MS. Grec , où étoient douze de ces Lettres , il les fit imprimer , avec la Version de *Jean Brunner*. *Gesner* croyoit être le premier , qui eût publié ces Epîtres en Grec ; mais il se trompoit. *Valentin Pacæus* les avoit données au jour en Grec , sur un MS. de la Bibliothèque d'Augsbourg , en MDLVII. comme le dit *Morel* , dans la Préface , qu'il mit au devant d'une Edition , qu'il en fit l'année suivante.

Les *Centuriateurs de Magdebourg* en parlerent les premiers , en maniere qu'il paroissoit qu'ils doutoient si elles étoient de celui , dont elles portoient le nom. Ensuite *Calvin* les condamna , en termes très-forts , dans son Institution de la Religion Chrétienne ; mais il est vrai que sa censure tombe sur une Lettre à ceux de Tarse , qui est supposée , & sur quelques endroits qui ont été ajoûtez aux véritables. On verra dans l'Auteur les autres , qui les ont approuvées , ou censurées.

Il juge ensuite des jugemens , qui en avoient été portez , par divers savans

vans hommes. Il desapprouve entièrement le sentiment de *Parker* & de *Saumaise*, qui ont rejeté toutes ces Lettres, comme supposées, & en particulier une chose, que le premier avoit dite; c'est que personne n'avoit parlé de ces Lettres, avant le Concile de Nicée; puisque *S. Irenée*, & *Origene* en avoient parlé.

Il y a une très-grande difference, entre les vraies Lettres & les Latines, telles qu'elles furent d'abord publiées; & qui ont, avec raison, été rejetées ensuite, par tout le monde, comme ayant été visiblement supposées.

Les Greques même, qui sont au nombre de douze, n'ont pas une égale autorité & l'on a mis, avec raison, de la difference entre les sept, dont *Eusebe* a fait mention & qui ont été fréquemment citées, par les Peres, & les cinq autres; que les Grecs ne reconnurent, que quelques Siecles après, & dont on doute, ou que l'on rejette entièrement; non seulement parce qu'il n'étoit pas croyable, qu'elles eussent été inconnues à *Eusebe*; mais parce que la doctrine qu'elles contiennent, & les coutumes, dont il y est parlé, ne sont point conformes à celles du tems d'*Eusebe*,

&

& que ce font des imitations, & même assez affectées, des précédentes.

Les Savans ont remarqué, que même les sept Epîtres, qui sont véritablement de *S. Ignace*, avoient été retouchées & corrompues dans les Editions communes, qui avoient paru avant celle de *Vossius*; puis qu'il y a plusieurs passages, citez par les Anciens, que l'on n'y trouve point, ou qui sont autrement exprimez, & d'autres choses, qui ne sont pas conformes à l'Antiquité, ni à la doctrine de *S. Ignace*, ou qui y sont inferées, en sorte qu'elles gâtent la suite du discours. On voit par-là la hardiesse & la mal-habileté des Anciens Copistes, qui ne sont nullement pardonnables. Voyez ce que nous en avons dit dans l'*Art de la Critique* P. 3. Sect. I. c. 15. & Sect. II. c. 1. C'est ce qui fit que *S. Jean* dans son Apocalypse C. XXII, 18. conjura ceux, qui entendoient sa prophétie, de n'y rien ajoûter, ni retrancher. D'autres ont conjuré les Copistes de leurs Ouvrages, de n'y ajoûter, ni retrancher quoique ce fût; comme on le pourra voir dans les remarques de *Grotius*, sur ce passage. *Vedelius* tâcha autrefois de distinguer ce qui paroît ajoûté aux Epîtres

tres de *S. Ignace*, du véritable texte du Martyr ; mais il n'y a guere bien réüffi. Il n'y a que l'Edition faite sur le MS. de Florence, qui en puisse décider. L'ancienne Version Latine, qui lui est conforme, la confirme.

Aussi quand on vit l'Original, tel que *Vossius* l'avoit publié, & la Version Latine, qu'*Usserius* déterra, & qui y répond assez exactement ; plusieurs habiles gens reconnurent que c'étoient-là les véritables Lettres de *S. Ignace* ; comme on le pourra voir, dans nôtre Auteur.

Cependant *Saumaïse* ayant vu l'Original & la Version, prétendit dans l'Apparat de son Livre contre la Primauté du Pape, que ces Lettres avoient été composées, par un imposteur ; qui avoit vécu au même tems, que l'Héretique Valentin, sous Antonin & sous Marc-Aurele.

Cependant, dans l'Ouvrage même, il ne laisse pas d'employer l'autorité de *S. Ignace*, comme *Claude Sarrau*, qui étoit d'ailleurs son admirateur, le lui reproche, dans sa CLXXXI. Lettre. Mais *Saumaïse* écrivoit trop rapidement, & envoyoit à l'Imprimeur ses Ouvrages, avant qu'ils fussent achevez ; de sorte que la suite étoit

étoit souvent contraire au commencement. *Pearson* montre ensuite que l'Original, publié après la Version Latine d'*Ufferius*, mit la chose hors de doute. On verra dans nôtre Auteur les jugemens, que d'habiles gens en firent.

Après cela, il propose le sentiment de *Daillé*, qui croyoit qu'en effet l'Evêque d'Antioche avoit écrit quelques Lettres; mais que ce n'étoient pas celles qu'*Eusebe* avoit vûes, qui avoient été écrites, par un Impositeur, deux cens ans après *S. Ignace*; qu'il n'avoit pas non plus connu l'Epître à Polycarpe, qui avoit aussi été forgée deux cens ans, après l'Evêque de Césarée. Nôtre Auteur soutient, au contraire, que cet Evêque a parlé des sept Epîtres, contestées par *Daillé*, & qu'elles ont en effet été toutes écrites, par celui d'Antioche. Il juge aussi, qu'il n'y a pas eu seulement trois Editions de ces Lettres, mais quatre. La première, qui étoit la vraie, ne contenoit que sept Lettres, c'est à dire, les six de *S. Ignace*, qu'il mit après celle, qu'il adressa lui-même aux Philippiens. Cette Edition étoit celle, qui a été entre les mains de *S. Irenée*, de *Tbéophile*,

phile, d'*Origene*, d'*Eusebe*, de *S. Athanase*, de *S. Chrysofome*, de *S. Jerôme*, de *Theodore*, &c. La seconde contenoit ces mêmes Lettres, mais corrompues, telles que nous les avons, & avoit été entre les mains d'*Etienne Gobare*, d'*Anastase* Patriarche d'Antioche, & de l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie. La troisième, outre les sept Epîtres véritables, en avoit quatre autres de supposées, & on la voit dans la Version qu'*Usserius* en a publiée, telle que *Jean de Damas*, & le Moine *Antoine* l'ont eüe. La quatrième contenoit les sept Epîtres falsifiées, & cinq entièrement supposées; parce que l'Epître supposée aux *Philippiens* y étoit ajoutée. C'est celle qui a été imprimée, sur le MS. d'*Augsbourg* & de *Nydpruk*, avec la Version vulgaire, & qui a été connue de quelques Auteurs plus modernes, comme le Prêtre *Anastase* & *Adon* de Vienne. L'Epître à *Polycarpe* étoit dans la seconde & dans la quatrième Edition, mais corrompue; & sans addition, dans la troisième; où elle avoit été inserée de la premiere Edition. On voit par-là quelle fut la hardiesse & l'impudence de ceux, qui ont corrompu

pu

pu ces Lettres : & le peu de goût , ou la négligence des Lecteurs , qui s'y laisserent tromper. Si l'on connoissoit ceux , qui corrompirent les Epîtres de *S. Ignace* , ils mériteroient assurément que leur mémoire fût flétrie , avec bien plus de raison , que celle des Faux-monnoyeurs , qui n'ont pu causer que la perte de quelque argent ; au lieu que les Faussaires tâchoient de détruire la véritable Foi , en mettant dans la bouche de personnes respectées des sentimens , qu'elles n'avoient point eus. On peut recueillir de là l'obligation , que l'on a à la *Critique* , qui nous a appris à nous tenir sur nos gardes , contre les Auteurs des *Fraudes-pieuses* , comme on les appelle , mal à propos , & qui a découvert une infinité d'Impostures scandaleuses , que l'on ne connoissoit point auparavant.

Voilà à peu près l'origine des erreurs & des contestations , qui sont nées , entre les Savans , sur l'un des plus anciens livres , que nous ayons , après les Ecrits des Apôtres.

Pearson divise sa Défense en deux Parties , dont la I. contient les raisons , en faveur des véritables Epîtres de l'Evêque d'Antioche , tirées
des

des témoignages de l'Antiquité, que l'Auteur défend, contre les objections de *Daille*; & la II. renferme les preuves d'authenticité de ce recueil, tirées des Lettres mêmes, & la réfutation de ce que l'on prétendoit lui être contraire.

Il ne seroit pas possible de donner un Extrait suivi de cette Défense, sans une très grande longueur, à cause de la multiplicité des questions principales & incidentes; & il vaut mieux que ceux, qui veulent s'instruire des Antiquitez Ecclesiastiques, lisent l'Original même, avec soin. Ils y trouveront une infinité de choses très instructives, développées avec une érudition & une netteté, qui ne sont pas communes, dans cette sorte d'Ouvrages. L'Auteur avoit une grande connoissance des Belles Lettres, dont il s'est servi très-heureusement, pour éclaircir les Antiquitez Ecclesiastiques; qu'on ne peut lire, en effet, avec beaucoup de fruit, sans elles. Ceux qui les négligent, & qui même les décrivent, ne doivent pas se mêler de lire les Auteurs Ecclesiastiques, qu'ils ne sauroient entendre, sans cela. *Pearson* étoit d'ailleurs un homme judicieux, & fort
en

en raisonnement ; qualitez qui sont rares en ceux qui s'appliquent principalement à la *Science des Faits*, ou à l'Histoire, soit Ecclesiastique, soit Profane.

Peut-être qu'il y aura des gens, qui jugeront que je fais tort à la mémoire de Mrs. *Blondel & Daillé*; en donnant ces loüanges à leur Adversaire, & reconnoissant qu'il a eu tout l'avantage dans cette guerre litteraire. Mais on peut reconnoître en ces deux Messieurs une très-grande érudition, quoi que l'on juge qu'ils se sont trompez, en quelque chose. Qui peut douter, par exemple, que *Saumaise* ne fût un très-grand homme, en matieres de Belles Lettres; & qui peut nier néanmoins qu'il ne se soit très-souvent trompé? Il ne faut, pour cela, que lire les Epîtres de *Sarrau*, où il lui indique civilement, mais avec assez de franchise, divers endroits, où il s'étoit trompé. Ceux qui ont examiné, sans préjugé, les Ecrits de *Blondel & de Daillé* sur la matiere, dont il s'agit, ont bien reconnu qu'ils ne se trompoient, que parce qu'ils étoient trop prévenus contre l'Épiscopat. Comme la plûpart des Evêques s'étoient violemment oppofez
à

à la Réforme de deçà la Mer ; les Réformateurs & leurs Disciples s'échauffèrent , de leur côté un peu trop contre l'Episcopat , & établirent , ne pouvant faire mieux , une Discipline Presbyterienne , qui avoit été inconnue à l'Antiquité. Dès que cet établissement fut fait , il fallut le soutenir , contre l'Eglise Romaine ; & pour cela les habiles gens du Parti Réformé n'oublièrent rien , pour tâcher de montrer que l'Ordre Episcopal n'étoit pas d'institution Apostolique. On peut lire là - dessus le Livre de *Blondel* , intitulé *Apologie pour le sentiment de S. Jérôme* , &c. Ainsi la prévention & l'interêt de parti firent que lui & *Daille* , quoi que très-habiles gens & bien versez , dans les Antiquitez Ecclesiastiques , ne prirent pas le parti qu'ils auroient pris , si les Evêques avoient favorisé la Réformation , en France.

V. IL y a , dans ce Volume , après la Défense de *S. Ignace* , par *Pearson* , quatre Lettres d'*Isaac Vossius* , à *André Rivet* , avec quelques petites notes de *Blondel* , sur la même matière ; qui étoient dans l'Edition précédente , & que *Pearson* avoit mises , après ses *Vindicie*.

VI. MAIS ce qui suit n'étoit point dans l'Édition précédente des *Peres Apostoliques*; ce sont les notes sur les Épîtres de *S. Clement Romain*, par *Henri Burton*, & *Mr. Davies*, Préfident du College de la Reine à Cambridge, célèbre par divers beaux Ouvrages; dont nous avons souvent parlé, dans la *Bibliothèque Choisie* & dans celle-ci. On y a aussi ajouté quelque peu des remarques de *J. Boyssius*, auxquelles il étoit fait allusion dans les autres. C'étoit en effet un savant homme, comme on le peut voir par ses Notes, sur quelques-uns des Ouvrages de *S. Chrysostome*, de l'Édition d'Étone, & par sa comparaison de la Version de *S. Jérôme* du N. T. avec celle de *Théodore de Beze*, qu'il reprend de s'en être éloigné sans nécessité. Mais comme il n'avoit travaillé, que sur une mauvaise copie de *S. Clement*, il s'est trompé en divers endroits; outre qu'il n'avoit pas mis la dernière main à ces Notes.

J'ai traduit celles de *H. Burton*, d'Anglois en Latin, sur les Épîtres de *S. Clement*, excepté une digression qu'il faisoit, pour porter les Anglois, qui tenoient encore pour le parti
Epif-

Episcopal, sous le Gouvernement de Cromwel, à embrasser le Presbyterianisme; ce qui ne faisoit rien à *Clement*. Ces Remarques avoient paru à Londres, en MDCXLVII. après sa Version Angloise des Epîtres de *S. Clement*, & ne se trouvent, que rarement. Ce fut feu Mr. *Hudson*, Bibliothecaire de la Bibliotheque de Bodley à Oxford, qui m'envoya cet Ouvrage.

Quoi qu'il ne soit pas bien écrit, en Anglois, non plus que les autres Ecrits de ce tems là; il ne laisse pas d'y avoir de l'érudition. Je l'ai assez souvent contredit, sans vouloir pour cela, faire tort à sa réputation.

Sur le Ch. I. en parlant de la raison, pour laquelle *Clement*, que l'on croit l'Auteur de cette Lettre, ne se nomme point; mais parle au nom de l'Eglise de Rome, en dissimulant l'autorité qu'il pouvoit avoir; j'ai conjecturé qu'il l'avoit fait à dessein, de peur que les Corinthiens ne s'imaginassent, que le Troupeau même de *Clement* approuvoit leur soulèvement contre leurs Chefs; quoi qu'en disent ceux, qui gouvernoient l'Eglise de Rome.

Junius, premier éditeur de cette Lettre de *S. Clement*, a conjecturé,
Tome XXII. P. 2. M qu'il

qu'il avoit écrit sa Lettre, étant en chemin pour aller en exil, vers le commencement du regne de Trajan. Mais on est persuadé, par de bonnes raisons, que cette Lettre a été écrite, vers la première année de Vespasien. Si l'Auteur du Martyre de *S. Clement* renvoie sa mort au tems de Trajan, on ne doit faire aucun cas de son autorité; parce qu'on n'a aucun sujet d'ajouter foi à une relation aussi fabuleuse, que celle-là. Il étoit d'ailleurs beaucoup plus facile d'écrire de Rome à Corinthe, au nom de cette première Eglise, que d'envoyer prier *Clement*, allant en exil, d'écrire une Lettre, au nom de cette Assemblée. D'ailleurs si cela étoit, comme *Burton* le conjecturoit; ce seroit le Presbytere de Rome, au nom duquel elle auroit été écrite, & ainsi on n'y auroit pu faire aucune mention de l'Evêque; d'où il s'en suivroit, qu'on ne pourroit pas conclure de là que l'Eglise de Rome étoit gouvernée, par plusieurs Evêques, ou Prêtres d'une égale autorité.

Un peu plus bas, on remarque que *Mr. Davies* a heureusement corrigé une expression de *S. Clement*, qui n'est pas

pas régulière, comme il l'a fait, en plusieurs autres endroits.

Burton s'étoit persuadé que le mot ἡγέμενοι, les conducteurs, qui est plusieurs fois dans cette Épître, signifioit les *Magistrats Civils*; comme si les Corinthiens s'étoient soulevez, contre eux, au lieu qu'il paroît clairement qu'ils ne l'avoient fait, que contre leurs Conducteurs Ecclesiastiques. Une sédition, contre les Magistrats Romains, étoit une chose trop scandaleuse, pour les en soupçonner.

Mr. Davies remarque fort bien que *S. Clement* peut avoir employé le verbe ἐπιτρέπειν, dans le sens de commander. J'ai remarqué depuis, que dans l'ancien *Onomasticon*, entre les significations de ce mot, il y a celle de persuader, ou au moins d'exhorter; puisque ce Verbe est traduit, par le mot Latin de *suadeo*. On en verra ici des exemples.

Dans le Ch. II. il y a un passage, qui est un peu embarrassé. *Clement* y parle de la liberalité des Corinthiens, en ces termes : τοῖς ἐφοδίοις τῆ θεῶ δὲ κείμενοι καὶ προσέχοντες τὰς λόγους αὐτῶ ἐπιμελῶς ἐσερτισμένοι ἢτε τοῖς σπλάγχνοις :
contens des provisions, que Dieu vous

avoit données, & faisant attention, avec soin, à ses paroles, vous les aviez reçues dans vos entrailles. *Boysius* croit qu'il faut lire τοῖς λόγοις au Datif, parce que le Verbe, qui précède, régit ordinairement ce cas, dans les bons Auteurs Grecs. Mais il y a plusieurs endroits, dans les LXX. Interpretes, où ce Verbe se joint avec un Accusatif, & les Ecrivains Ecclesiastiques les imitent souvent; plutôt que ceux, qui ont écrit avec plus de pureté. On n'a qu'à consulter les Concordances de *Trommius*, où l'on trouvera ce Verbe joint avec l'Accusatif. *Boysius* ne trouvant point de Nom, qui réponde au Participle ἐσερνισμένοι y ajoûte, de son chef αὐτὸν, mais il n'y a qu'à répéter les mots τὰς λόγους, qui précèdent, & qu'il faut suppléer. Ce Verbe est assez commun, dans les Auteurs Chrétiens, joint à l'Accusatif.

Il y a immédiatement après les mots, qu'on a rapportez : παθήματα αὐτῆς ἐν ὡσὶ ὀφθαλμῶν ὑμῶν, ses souffrances étoient devant vos yeux. Mais comme ce n'étoit pas de l'usage des tems Apostoliques, de dire que Dieu avoit souffert; le mot de Dieu, lors qu'il est seul, ne se rapportant qu'au
Pere,

Pere; quoi qu'il soit vrai que Jesus-Christ est Dieu; j'ai conjecturé qu'il falloit lire *ὁ υἱὸς αὐτοῦ*, de son fils. *Junius* avoit cru qu'au lieu de *παθήματα* les souffrances, il falloit lire *μαθήματα*, les enseignemens; sans doute, pour ne faire pas parler *Clement*, comme firent depuis les *Theopaschites*, ou *Patripassiens*.

Comme ce qui est dit, au commencement du Ch. III. n'a aucune liaison, avec ce qui précède, *Boysius*, a cru qu'il manquoit quelque chose ici, surquoi il a fait une assez grande Note. Mais il ne faut pas chercher, dans une Lettre, une grande liaison de pensées. Elle ne contient souvent, que des pensées détachées; même dans les Auteurs, qui ont écrit, avec le plus de régularité. Dans *S. Paul*, il y a quantité d'endroits, où il passe d'une pensée à une autre, sans aucune marque de transition. Ainsi on ne doit pas soupçonner, qu'il y ait ici une lacune, à cause du peu de liaison, qu'il y a, entre ce qui y est dit, & les paroles précédentes.

Burton remarque, sur ce même Chapitre, que *Clement* exprime le sens des paroles de Moïse, au XXXII.

du Deuteronomie , en très-peu de mots , & que c'est assez l'usage des Peres , aussi bien que de joindre plusieurs passages en un. Il n'y a rien de si vrai , comme ceux , qui ont lu les Ecrits des Apôtres & des Auteurs Apostoliques , le savent assez.

Sur le Chap. IV. il y a une longue remarque sur la coutume des premiers tems , de citer l'Ancien Testament , sur la Version des LXX. Interpretes. *Philon & Joseph* en usent par tout ainsi ; de sorte qu'on ne doit pas être surpris que les Apôtres l'aient fait. Comme *Burton* semble croire que la Version Greque étoit du tems des Apôtres , plus exacte , que nous ne l'avons présentement , ce qui ne paroît point , par les citations de *Philon & de Joseph* ; cela nous a donné occasion de nous étendre un peu , sur cette matiere ; dont je mettrai ici la substance.

I. Il est certain que , du tems des Apôtres , la Version Greque , qu'on appelle des LXX. étoit fort en usage , & dans une grande estime , parmi les Juifs , qui ne savoient que le Grec ; non qu'ils fussent assurez , qu'elle étoit exacte , ou que l'Hebreu fût corrompu ; mais parce qu'ils ai-
moient

moient mieux croire que cette Version étoit bonne, que d'apprendre l'Hebreu; ce qui n'étoit pas facile à des gens, qui ne savoient, que le Grec. C'est ce qui donna la naissance à la Fable de l'inspiration de cette Version, & cette fable s'établit si bien, avec le tems; que les Juifs même, qui savoient l'Hebreu, s'en servoient, par condescendance, pour les Juifs Hellenistes.

II. C'est ce que faisoit *Joseph*, pour s'accommoder avec les Juifs d'Alexandrie, qui étoient de ce nombre-là. Il y avoit encore beaucoup d'autres Juifs de cette sorte, comme les Proselytes Grecs, qui avoient embrassé la Religion Juive, & qui se servoient de cette Version; parce qu'il n'y en avoit en ce tems-là aucune autre, & qu'il n'étoit pas facile d'en faire une. Il n'étoit pas de la prudence d'offenser, ou de dégoûter cette sorte de gens. C'est pourquoi *Joseph* raconte la fable des LXX. Interpretes, comme une Histoire, mais néanmoins, sans y mêler autant de circonstances, que le fait le prétendu *Aristée*. Il ne parle même, que de la Version de la Loi, qui n'est pas si mauvaise, que celle des Hagiographes, & des Pro-

phetes. Il dit que les Lois, ainsi traduites, furent luës publiquement devant tous les Juifs & les Interpretes eux-mêmes, que la Version en fut approuvée; & qu'on les donna encore à lire aux Chefs des Juifs d'Alexandrie, qui approuverent aussi cette Version, & jugerent qu'il n'y falloit rien changer. Cependant, de peur qu'il n'y eût rien d'ajouté, ou de retranché, ils consentirent qu'on la relût encore une fois; à condition qu'après cela, on n'y changeroit rien. *Joseph* ne dit rien de ceux, qui avoient traduit les autres livres; ce qui pourroit bien avoir été fait, par plusieurs personnes & en divers tems. Il semble qu'on lut ensuite cette Version, dans l'Empire Romain, parmi les Juifs, qui ne savoient que le Grec. Pour ceux, qui demeuroient chez les Parthes, & qui savoient la Langue Chaldaïque, ils pouvoient facilement entendre l'Hebraïque, par le moyen sur tout des Paraphrases Chaldéennes. Il en étoit de même des Juifs de la Judée.

III. Cela étant ainsi, il n'auroit pas été possible de parler, avec mépris, de la Version Greque, devant les Hellenistes, sans les choquer; car

On fait, que l'on donne beaucoup d'autorité aux livres, qu'on lit publiquement. On en peut voir un exemple, parmi les Chrétiens, dans l'ancienne Version Italique de l'Ancien Testament, faite sur le Grec des LXX. Quoi qu'elle fût très-fautive, parce qu'outre les fautes des LXX. il y avoit encore celles du Traducteur, ou des Traducteurs Latins, augmentées de plus par les Copistes, qui n'entendoient que le Latin. *S. Jérôme* entreprit, à cause de cela, de traduire l'Ancien Testament sur l'Hebreu; qu'il avoit appris d'un Juif, à cause de cela même, & en se servant des Versions Grecques d'*Aquila*, de *Symmaque* & de *Théodotion*, qui étoient plus exactes. Cela alarma ceux, qui n'entendoient que le Latin, & qui expliquoient souvent fort mal l'Écriture, trompez par l'Interprete Grec, & par les fautes des Traducteurs & des Copistes Latins. Il ne faut que lire les Lettres que *S. Augustin*, qui étoit dans le cas, lui écrivit & les réponses de *S. Jérôme*; qui s'attira par là la censure & la haine de ceux, qui n'entendoient que le Latin. En effet, par la nouvelle Version faite sur l'Hebreu, quantité de Commentaires

Grecs & Latins, sur le Vieux Testament, se trouvoient convaincus d'une infinité de bévues, fondées sur les fautes des Versions. Mais pour revenir aux Juifs, déjà du tems de *Philon*, quoi que la fable d'*Aristée* ne fût pas encore connue, & qu'on ne parlât pas des LXXII. Cellules; il y avoit des gens qui la croyoient inspirée, comme il paroît par ces mots de *Philon*, en son second livre de la Vie de Moïse, où il dit que les Interpretes s'étant placez, en un lieu caché, où personne n'étoit présent, avoient, comme s'ils eussent été inspirez, prophetizé, non les uns une chose & les autres une autre, mais tous les mêmes noms & les mêmes verbes; comme si quelcun, qu'on ne voyoit pas, les leur avoit dit, comme un souffleur invisible. C'est ce qui fit qu'on dit depuis qu'ils avoient été enfermez en LXXII. Cellules, & chacun à part, où ils avoient traduit la Loi, en employant chacun les mêmes mots. S'il avoit entendu l'Hebreu, il n'auroit jamais pu s'imaginer rien de semblable. On dit, à la verité, qu'il avoit expliqué en Grec la signification des noms propres des Hebreux; mais apparemment il avoit reçu cet-

l'explication de quelque autre, qui n'entendoit pas même trop bien l'Hebreu. Il n'a montré nulle part, qu'il l'entendît, quoi qu'en ait dit *Burton*. Pour *Joseph*, qui a loué la Version des LXX., il semble qu'il ne l'ait fait, que pour ménager les Juifs Hellenistes. IV. Si l'on pese bien ces raisons, on comprendra pourquoi les Apôtres & les Hommes Apostoliques se sont servis de la Version des LXX. quoi que ceux, qui savoient l'Hebreu, n'ignorassent pas qu'elle n'étoit point exacte. Il n'y avoit d'ailleurs, dans cette Version, rien qui fût contraire à la Religion Chrétienne; & il n'y avoit même rien, dans l'Original, qui ne se trouvât pour le gros dans le Grec. V. Pour ce qui regarde l'Épître aux Hebreux, dont *Burton* parle, elle a été certainement écrite en Grec, & même par un homme, qui ne savoit pas l'Hebreu, comme on l'a montré, sur l'an LXIX. de l'*Histoire Ecclesiastique* du I. Siècle. VI. Il n'étoit pas besoin que l'on parlât plus au long de l'érudition de *Philon* & de *Joseph*, que *Burton* croyoit plus grande, qu'elle ne paroît dans leurs Ecrits. VII. Mais comme il cite *S. Jérôme*, pour prouver que les pre-

miers Exemplaires des LXX. Interpretes contenoient une Version, qui étoit plus correcte & plus exacte, que ce Pere appelle *la vraie Version des LXX.* & de laquelle il dit que, *si elle subsistoit encore, Chromatius le presseroit en vain de traduire en Latin les Volumes Hebreux;* on lui répond que S. Jérôme ne parloit ainsi, que pour diminuer la haine, que sa Version lui attiroit, de la part de ceux, qui soutenoient celle des LXX. qu'on avoit alors. Comment pouvoit-il croire, que les premiers Exemplaires des LXX. contenoient une meilleure Version, que celle que l'on avoit de son tems, puis qu'il n'avoit jamais vu aucun de ces anciens Exemplaires? L'inspiration, que l'on attribuoit à ces Interpretes étoit fondée, sur une fable; & il n'y avoit aucune apparence que les fautes nombreuses, qu'on voit dans leur Version des Hagiographes & des Prophetes, fussent venues des Copistes. On ne doit pas avoir plus d'égard, pour la pensée de *Richard Montagu*, Evêque de Norwich sous Charles I. Roi de la Grande Bretagne. Il soutenoit, qu'il falloit avoir plus d'égard pour les LXX. que pour l'Hebreu; comme

si les exemplaires Hebreux avoient été corrompus, par les Juifs. Jesus-Christ, ni ses Apôtres ne leur ont rien reproché de semblable; & en effet, il n'y a aucun passage de ceux, que les Chrétiens citent pour prouver que Jesus-Christ est le Messie, qui ne soit aussi fort dans l'Hebreu, que dans le Grec. On a d'ailleurs assez montré que les fautes, qu'on peut principalement reprocher à ces Interpretes, qui qu'ils aient été, sont venues de ce qu'ils n'avoient ni Grammaire, ni Lexicon fixe; de sorte qu'ils traduisoient, comme par conjecture, sans avoir égard aux Regles, & à l'Usage.

Sur le Ch. V. *Burton* refute fort bien ceux, qui ont voulu nous persuader que S. Pierre, ou S. Paul avoient prêché l'Evangile en Angleterre; mais sur le Ch. XXI. il montre que S. *Clement* a eûtendu parler de l'Ocean Britannique, lors qu'il parle d'un Ocean, qu'on ne pouvoit pas traverser, & qu'il nomme $\Omega\kappa\epsilon\alpha\upsilon\delta\upsilon\nu$ $\alpha\iota\theta\epsilon\acute{\alpha}\nu\alpha\tau\omicron\varsigma$ $\alpha\pi\acute{\epsilon}\rho\alpha\upsilon\tau\omicron\nu$, ce que *Burton* prouve, par un très-grand nombre de passages. Il fait voir aussi que les mondes, qui sont au delà de cette mer, ne peuvent être que les Iles Britanniques.

Il apporte quantité de passages, par lesquels il paroît que, dans les premiers tems, la véritable grandeur de la Bretagne n'étoit pas connue; ce qui faisoit qu'on la prenoit pour *un monde*. Mais il ne s'enfuiroit pas qu'on le pût censurer, comme quelques Anciens l'ont fait; puisque l'on pouvoit fort bien nommer des Iles considérables de l'Océan, *des mondes* au delà de cette mer. Ces deux remarques de *Burton* sont des meilleures & des plus doctes, qui soient dans ses Notes.

Sur le Ch. VI. Mr. *Davies* remarque très-bien que ce qui est dit des *Danaïdes* & de *Dircé*, que *Clement*, si l'on fait cette manière de lire, place entre les femmes vertueuses, & qui ont souffert pour la foi, ne peut être qu'une rêverie d'un Copiste demi-Payen. Il étoit que l'on pourroit lire *ἀγαθὰ τε καὶ δίκαια, pures & justes*. En effet, ces mots ne s'éloignent pas fort de la manière de lire de l'Original, où il y a: *Δαναίδες καὶ Δίρα*. J'avois conjecturé que le Copiste, qui a commis cette faute, avoit mal oui celui qui dictoit cette Lettre, & qui avoit dit: *ἀγαθὰ καὶ δίκαια, sans pudeur & sans justice*. Ces deux mots
se

se trouvent en effet joints, dans le Protagore de *Platon*, où ce Sophiste introduit Jupiter commandant à Mercure de tuer ceux qui ne se trouveroient, pas capables de participer à la pudeur & à la justice, αἰδῶς καὶ δίκης μετέχειν. Mais l'endroit de *Clement Alexandrin*, Strom. IV. pag. 618. de l'Edit. d'Oxford, me fait soupçonner que le Copiste n'ait pris de lui l'exemple des *Danaïdes*, comme de femmes courageuses, & ne leur ait joint *Dirce*, de sa tête. Il y a eu un habile homme ; c'est Mr. *Bernard*, Théologien d'Oxford ; qui a soupçonné, que les Copistes ont allongé la Lettre de *Clement Romain*, en y joignant diverses paroles de celui d'*Alexandrie*. *Patrik Junius* avoit jugé la même chose de ce passage. Un exemplaire, qui étoit plus étendu, que les autres, se vendoit mieux & cela suffisoit pour engager les Libraires à y faire des additions, comme s'ils les avoient tirées des anciens Exemplaires.

Au Ch. IX. il est dit que Noé annonça au monde une nouvelle génération, καλλιγενεσίαν. *Burton* entend, par ce mot, une nouvelle multiplication des animaux, qui se fit après

après le Déluge. Mais Mr. *Davies* entend *la régénération*, dont parle l'Évangile, ce qui revient à la même chose que *la prédication de la justice*, que S. Pierre attribue à Noé 2. Ep. II, 5. Il me semble qu'il a raison.

Dans le Ch. XI. il y a un exemple d'un Nominatif, pour un Génitif absolu. Il y a mot pour mot : *Dominus qui fecit manifestum*, προδηλον ποιήσας ὁ Δεσπότης. La suite fait voir manifestement qu'il faut entendre ceci, comme si *Clement* avoit dit ποιήσας τὸ τῷ Δεσπότη. Mr. *Votton* a bien senti cela, & témoigne que, cela étant à peine Grec, il auroit du penchant à mettre le Génitif; mais qu'il ne l'a pas voulu faire, parce que *la Dialecte Hellenistique* reçoit cette construction. Mais Mr. *Davies* montre qu'elle est dans des Auteurs, qui ne savoient ce que c'étoit que cette Dialecte, & qui avoient écrit en bon Grec. Ces Auteurs sont *Homere*, *Philstrate*, dans la Vie d'Apollonius, & *Polyen*, dans ses Stratagemmes. On en pourroit rapporter plusieurs autres exemples.

Il y a au Ch. XVII. un endroit, qui a fait de la peine à tous les Interpretes. *Clement* entre les excuses, que

que Moïse employa , pour obtenir de Dieu, qu'il ne l'envoyât pas au Roi d'Egypte, dit qu'il est *la fumée qui sort d'un pot*, ἀτμίς ἀπὸ χύτρας, ce qui n'a aucun rapport à ce que ce Prophete dit Exod. IV , 10. *Je ne suis pas un homme de paroles & ce n'est pas depuis hier, ou depuis avant-hier, ou depuis que tu parles à ton serviteur, car je suis pesant de bouche & pesant de langue*; pour dire qu'il étoit begue, dès sa naissance. C'est comme il y a dans l'Hebreu. Dans le Grec des LXX. il y a: ἰγνόφωνος καὶ βραδύγλωσσος ἐγὼ εἰμι, mots qui ne ressemblent nullement à ceux que S. Clement met à la bouche de Moïse, & qui ne se trouvent en aucun endroit de l'Écriture Sainte. J'ai soupçonné que notre Auteur pourroit avoir écrit: ἐγὼ δέ εἰμι ἀναυδὴς ἀπὸ μήτρας, mais je suis begue, dès le sein de ma mere, & que les trois derniers mots ont été changez en ἀτμίς ἀπὸ χύτρας, par un Copiste; qui avoit un exemplaire mal écrit, qu'il avoit de la peine à lire. Il est clair, par l'Exemplaire d'Alexandrie, qu'il y avoit beaucoup d'anciens Exemplaires écrits, par de mauvaises mains. Mais on ne peut rien assurer là-dessus. Quelques-uns ont

cru que ces mots étoient tirez de quelque livre Apocryphe ; mais ces mots n'ont aucun rapport à ce que le passage, dont il s'agit, demande. Si l'on peut trouver quelque chose de mieux, je l'embrasserai volontiers.

Burton a crû que *S. Clement* pourroit avoir pris ces mots du Ps. CXIX. 83. & qu'il a mis ici *Moïse* pour *David*. Mais il est clair qu'il introduit ici *Moïse* parlant, & non *David*. D'ailleurs la conjecture ne semble être fondée que sur le mot Hebreu de *David*, dont le son approche de *דָּוִד*, savoir ΚΙΤΟΡ, qui signifie fumée. Mais le sens n'a aucun rapport avec celui ci. D'ailleurs les LXX. que *S. Clement* suivoit, n'ont rien de semblable, puis qu'ils ont traduit : *comme un outre à la blanche gélée*.

On ne peut conclurre de cela autre chose, sinon qu'il y a des fautes, dont on ne sauroit découvrir l'origine de quelque côté qu'on se tourne; ce qui a fait, plus souvent qu'on ne le croit, qu'on ne sauroit rétablir bien des passages de l'Antiquité.

Il y a encore une autre chose, qui fait de la peine, dans ce passage; c'est que

que *Clement* après avoir rapporté les véritables paroles de Moïse, pour s'excuser d'aller demander, au Roi d'Egypte, la délivrance des Israélites, dit que ce Prophete dit encore, καὶ πάλιν, je suis la vapeur d'un pot, ce qui marque que ces paroles renferment quelque chose de nouveau. J'aurois du penchant à croire que *S. Clement*, citant les paroles précédentes, de mémoire, & ayant oui dire que les mots: *ce n'est pas depuis hier, ni d'avant-hier*, signifioient que Moïse avoit été begue depuis le sein de sa Mere; il avoit cru que c'étoient en effet les paroles, dont Moïse s'étoit servi, ce qui fit qu'il ajouta, & il dit encore, καὶ πάλιν λέγει, quoique le Prophete n'ajoute aucunes paroles semblables. Si l'on trouve cette conjecture trop hardie, il ne faudra pas laisser de convenir que *Clement* a cité de mémoire ces paroles; puis qu'enfin elles ne se trouvent, ni dans l'Exode, ni dans les autres livres de Moïse, ni même dans tout l'Ancien Testament. La pureté de la Foi, ni la sainteté de la Vie des Disciples des Apôtres, ne les a pas mis au dessus des fautes de mémoire, ou d'inexactitude. Nous prenons assurément plus

plus de peine à faire honneur à leur mémoire ; qu'ils n'en ont pris, pour faire parvenir leurs Ouvrages plus corrects à la Postérité ; de sorte qu'à tout compter, ils nous sont peut-être plus redevables, que nous ne le leur sommes.

Sur le Ch. XXV. on trouvera une longue Note de *Burton*, sur le *Phénix*, que le bon *Clement* nous y donne, comme une preuve de la possibilité de la Résurrection. Pour ce qu'il rapporte, touchant un Oiseau, que l'on croyoit être un Phénix, & qui fut apporté à Rome, au tems de *Claude*, environ le tems, auquel il juge que *Clement* nâquit ; il auroit bien fait d'ajouter que *Pline* & *Tacite* n'ont point cru que ce fût le véritable Phénix ; comme nous l'avons dit, dans une Note inserée dans la sienne, entre des crochets. Il paroît qu'il doutoit de l'existence du *Phénix*, & il avoit sans doute bien raison. Mais entre les raisons d'en douter il donne ces paroles de *Pline* Hist. Nat. Liv. VIII. c. 2. *Naturæ nihil placuit esse sine pari*, comme si ces mots vouloient dire, que la Nature, ou plutôt l'Auteur de la Nature, n'a fait aucun Animal seul, sans un autre

être semblable à lui; ou que Dieu les a tous faits des deux Sexes, pour procurer la propagation de leurs especes.

Cela est très-vrai, mais ce n'est pas le sens de *Pline*. Il dit, dans l'endroit cité, qu'il n'y a aucun animal si terrible, qui n'ait son semblable, pour lui résister; puis qu'après avoir parlé du Basilic, qui tue, à ce qu'on dit, les animaux, en les regardant, il dit que la Belette le tue; tant il est vrai, qu'il n'a pas plû à la Nature de rien faire, qui n'eût pas son pareil : *Naturæ nihil placuit esse sine pari.*

Il croit néanmoins qu'on peut accorder ce que *S. Clement* a reçu, pour vrai, ce faux miracle de la résurrection du Phénix; & que la credulité des anciens Chrétiens faisoit qu'ils se laissoient trop facilement persuader toutes sortes de miracles; ce qu'on pourroit prouver, par une infinité d'exemples. Ils favorisoient même cette trop grande credulité, parce que c'étoit une marque de la grande idée, que l'on avoit de Dieu & de ses Ouvrages. Mais si *S. Clement* n'a pas cru ce que l'on disoit du Phénix, il l'a pu employer, comme une fraude pieuse.

pieuse. Il savoit fort bien l'effet qu'elle feroit sur les Corinthiens ; car la Chrétienté n'étoit pas encore purgée de tout mauvais ferment.

Aussi la plupart des Peres ont - ils pris cette fable de *Clément*. Comme ils avoient à faire aux Payens, qui croyoient la fable du Phénix véritable, ils s'en servirent pour leur persuader la Résurrection ; comme étant un dogme, qui étoit reçu dans le Paganisme même. La Résurrection des hommes étant un dogme nouveau, qu'ils ne savoient pas accorder avec la Raison & leur Philosophie ; cela fit qu'ils ne savoient pas même ce que S. Paul vouloit dire, par ce mot, lors qu'il prêcha l'Evangile aux Atheniens.

Il n'y a eu personne, qui ait censuré l'exemple du Phénix, pour prouver la Résurrection, que *Photius*. On peut pardonner cette mauvaise preuve d'un dogme capital de la Religion Chrétienne, aux bonnes qualitez de *Clement* ; mais on ne sauroit l'approuver. S'il pouvoit se former un petit Ver, du corps pourti d'un *Phénix*, comme le dit *Clement*, & qu'il devînt un Oiseau ; il se pourroit aussi faire que tous les Animaux eussent

sent été formez , au commencement, de la bouë échauffée par le Soleil : comme les Egyptiens disoient qu'il s'en formoit de la bouë du Nil , quand l'eau de ce fleuve s'étoit retirée. On est revenu , à présent, de l'erreur, où l'on étoit autrefois, que les Animaux, sans en excepter les Insectes les plus vils, puissent être formez par la chaleur du Soleil ; puis qu'il y a une admirable disposition, dans les parties de leur corps, qui ne peut pas être un effet du mouvement de la bouë ; non plus que l'Ame, qui est le principe de tous leurs mouvemens. Si cela étoit, le hazard pourroit produire un ordre merveilleux, & faire des Automates, qui seroient en état de se conserver d'eux mêmes & de faire tout ce qui est nécessaire pour cela ; ce qui seroit beaucoup plus absurde, que si l'on disoit qu'il y a des Arbres, qui produisent des Montres d'Horloge. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur cette matiere. Ce que nous venons de dire suffit, pour faire comprendre que la Résurrection du Phénix est non seulement ridicule, en elle-même, mais encore un dogme dangereux. Les Anciens peu Philosophes n'y avoient pas bien pensé. Il

Il y a aussi quelque chose d'extrêmement étrange, dans ce que *Clement* dit du Phenix ; ,, qui, selon lui, après
 ,, être devenu de Ver, qu'il étoit, un
 ,, Oiseau, & avoir aquis des forces,
 ,, prend le cercueil que son Pere
 ,, s'étoit fait, & dans lequel sont en-
 ,, core ses os ; le porte sur ses épau-
 ,, les, d'un pais de l'Arabie, en E-
 ,, gypte, dans la Ville, qui s'appel-
 ,, le *Heliopolis*, ou *Ville du Soleil* ; &
 ,, en plein jour le met sur l'Autel du
 ,, Soleil, & s'en retourne.

J'avouë qu'il est difficile de s'imaginer qu'un Evêque Chrétien, & un Disciple des Apôtres puisse débiter une si étrange fable, que celle-là, & cela sur le rapport des Prêtres d'*Heliopolis* ; qui ne manquoient pas d'en tirer des conséquences favorables à leur Idolatrie, & à leur Temple. On fait d'ailleurs les impostures des Egyptiens, qui s'étoient rendus infames par leurs mensonges & par leurs fictions, même parmi les Payens. Après cela, on a sujet d'être surpris que *Jean Fell*, Evêque d'Oxford, qui étoit d'ailleurs un homme de savoir, & de bonnes mœurs, se soit pu persuader que ce pouvoit bien être le Diable, qui amenoit le Phenix de
 l'A.

l'Arabie à Heliopolis, pour confirmer l'Idolatrie des Egyptiens. Si cela étoit, *Clement* auroit été bien imprudent, de tirer une conséquence, en faveur de la Religion Chrétienne, d'une imposture diabolique. J'aurois mieux aimé dire que cet endroit du Phénix est une addition du Libraire, pour grossir cette Epître, & la mieux vendre; comme plus complete, qu'elle n'avoit paru auparavant. Ceux, qui ont tant supposé de livres à *Clement*, étoient assez capables de cela. Mais d'où vient, dira-t-on, que tant de Peres ont débité la même chose du Phénix après *Clement*, si c'est une pure fable? Le même Evêque d'Oxford nous fournit une assez bonne réponse; en disant que ce pouvoit être un argument, que les Logiciens nomment *ad hominem*; c'est à dire, proportionné à la portée de ceux, qui admettoient la fable du Phénix. Il faut avouër que, qui que ce soit, qui ait, parmi les Chrétiens, le premier employé la fable du Phénix; il auroit beaucoup mieux valu ne point employer un si mauvais raisonnement, fondé sur une fable absurde, & qui pouvoit même nuire à la Religion.

Sur le Chap. XXVII. où *Clement* dit, *qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu, que mentir, ou tromper*; *Burton* trouve à redire à cette expression, parce que ce n'est pas parler, avec assez de révérence, de l'Être suprême; que de dire qu'il n'y a rien, qu'il ne puisse faire, sinon tromper. Au contraire ce seroit très-mal parler de Dieu, que de dire qu'il peut faire quelque Mal moral. C'est là une des perfections les plus grandes de Dieu, que d'être immuable dans sa Sainteté, comme dans tous ses autres attributs. Aussi l'Auteur de l'Épître aux Hébreux Ch. VI, 18. a-t-il dit, en termes formels, qu'il ne le peut pas faire. Ceux qui diroient que Dieu ne peut pas être mal-faisant, injuste, trompeur, changeant, &c. feroient honneur à Dieu, en parlant ainsi; & ce seroit une grosse Hérésie, que de dire le contraire, même qu'on ne pourroit proferer, sans blasphème. Il censure aussi ceux, qui disent que Dieu ne peut pas faire des choses contradictoires, comme de faire qu'une chose qui a été, n'ait pas été. Cependant on entend ce que veut dire : *cette chose a été, & cette chose n'a pas été*, en prenant ces deux Propositions séparé-

parément. Mais quand on les joint, & qu'on dit qu'elles sont vraies, en même tems, à l'égard de la même chose & dans le même sens; c'est comme si l'on ne disoit rien, puis qu'on n'a aucune idée de ce qu'on dit. C'est se moquer de Dieu, que de prétendre lui faire honneur, par des mots; qui n'ont aucun sens, & qui ne présentent aucune idée à l'esprit. Il pourroit être vrai, selon la doctrine de *Burton*, qu'il y eût un Dieu, & qu'il n'y en eût point; & si cela étoit il faudroit avouër qu'il est impossible de s'assurer de quoi que ce soit. *Platon* a très-bien dit : *qu'il est impossible que Dieu se veuille changer lui-même*; par lesquelles paroles, dit *Burton*, il a peut-être voulu marquer l'immutabilité de Dieu. Il ne falloit pas dire *peut-être*, car la chose est claire, de la dernière clarté. Il blâme, à cette occasion, la Philosophie Scholastique, qui n'est nullement blâmable, en cela; & l'on a souvent remarqué que des Gens, d'ailleurs savans, se sont grossièrement trompez, pour ne la point savoir, comme a fait ici le bon *Burton*. Sans cela, il n'auroit jamais écrit que *Clement* en niant que Dieu puisse mentir,

en avoit, en même tems, rendu la raison, qui est que Dieu ne veut pas mentir, en ces paroles : *celui qui a défendu de mentir, mentira bien moins lui même*; en quoi, dit nôtre Auteur, il suit S. Paul (Heb. VI, 18) qui nous apprend la raison, pour laquelle Dieu ne peut pas mentir, *qui est l'immuabilité de son conseil*. Il devoit dire, *de sa nature*, qui est essentiellement toute parfaite. C'est autrement aussi mal raisonner, que si l'on disoit que Dieu existe, parce qu'il le veut; ce qui donneroit sujet à ceux, qui entendraient cette expression, de dire que ceux, qui parleroient ainsi, croiroient que Dieu pourroit cesser d'être; ce qui est la plus grande absurdité, qu'on pût proferer. Cependant *Burton* insiste encore là-dessus, ce qui me fait croire qu'il étoit dans le sentiment de ceux qui introduisent, au lieu d'une conduite conforme aux Lois que Dieu a données, & fondée sur la sagesse & sur la bonté, je ne sais quelle Puissance; qui peut être la cause du Mal moral, comme du Bien moral. S. *Augustin* s'est bien mieux exprimé, lors qu'il a dit, dans son Sermon CCXXIII. sur le Symbole, Tom. V. col. 939. de l'Ed. des Bénédictins:

dictins : *Non potest mori, non potest peccare, non potest mentiri, non potest falli. Tanta non potest, quæ si posset, non esset omnipotens* : „ Dieu ne „ peut mourir, il ne peut pécher, il „ ne peut mentir, il ne peut se tromper ; il ne peut pas tant de choses, „ que s’il pouvoit, il ne seroit pas „ tout-puissant. “ J’ai crû devoir toucher quelques-unes des Notes Critiques & Théologiques, qu’on voit ici, pour en donner un petit échantillon ; sans choisir celles qui pouvoient être des meilleures, ou les moindres. Je dirai encore quelque chose d’une question, que *Burton* touche sur le Ch. LVII. & qui regarde le gouvernement de l’Eglise Chrétienne, dans les premiers tems. Il remarque qu’il n’est fait mention, dans la Lettre de *Clement*, que de ceux, qui se nomment *Presbyteri*, & que *Clement*, ou l’Eglise de Rome conseille aux Corinthiens d’obéir à leurs Conducteurs, qui sont ainsi nommez. L’Auteur en conclut que le Gouvernement d’alors étoit le même, que celui des *Presbyteriens* d’aujourd’hui. Mais on doit savoir qu’en ce tems-là, les noms de *Presbyteri* & *Episcopi* se confondoient, & que

les fonctions étoient les mêmes; mais qu'ensuite on donna le nom d'Evêque à un seul, qui avoit le pouvoir d'ordonner les Prêtres, qui en furent privez. On croit que cela arriva, avant la mort de S. Jean, & peut-être de quelques autres Apôtres. On en traite, sur l'an 68. du I. Siècle de l'Histoire Ecclesiastique. Quoi que *S. Clement* parle des *Chefs* & des *Prêtres* au pluriel, il ne s'ensuit pas qu'ils fussent tous égaux, dans les deux premiers Siècles. Si l'on demande pourquoi le premier Gouvernement fut changé, on répond que la cause de ce changement fut la même, pour laquelle *S. Clement* écrivit à ceux de Corinthe; c'est à dire, des divisions entre les Chefs, qui étoient égaux, & entre le Peuple & ces Chefs. C'est le sentiment de *S. Jérôme*, sur le Chapitre I. de l'Epître de S. Paul à Tite; dont on rapporte les paroles. Mais on ne croit pas, comme ce Pere, que cela ne s'introduisit que, par une coutume de l'Eglise, qui s'étoit apperçue, que cet usage étoit meilleur; mais par l'autorité des Apôtres, que les divisions, qui s'éleverent de leur tems, engagerent indispensablement à faire ce Règlement;

ce

ce qui arriva avant la fin du I. Siecle, quoi qu'on ne puisse pas marquer l'année. *Barton* fait, après ce qu'il a dit, une exhortation aux Anglois à adopter, comme les Ecoissois, le gouvernement des Presbyteriens; mais je ne l'ai pas traduite, parce qu'elle ne sert de rien, pour entendre *S. Clement*. On peut même conclurre des divisions, qu'il y avoit alors à Corinthe, que dès lors on commença à s'appercevoir qu'il seroit mieux qu'il n'y eût en châque Eglise qu'un seul Chef; qui ordonnât seul les Prêtres & qui gouvernât, avec plus d'autorité; si l'on vouloit prévenir les desordres, qui arrivoient sous la conduite de plusieurs Evêques, ou Prêtres égaux.

VII. LA Piece suivante de ce Volume est une Dissertation sur les *Constitutions*, qu'on nomme *Apostoliques*, comme si elles avoient été comme dictées, par les Apôtres à *S. Clement*, qui fit en cela la fonction de Secretaire. On a fait cette Dissertation, à l'occasion du sentiment nouveau de *Mr. Whiston*, qui a prétendu que Jesus-Christ lui-même avoit donné aux Apôtres la matiere de ces Constitutions, qui n'ont néan-

moins été reçues, par aucune Eglise. Il n'y a guère de gens, qui, par la lecture de ces Constitutions, pussent se persuader qu'elles sont des Apôtres; qui après les avoir reçues de Jesus-Christ, les avoient dictées à *Clement*; mais le savant Homme, que je viens de nommer, dans le dessein qu'il avoit de rétablir l'Arianisme, s'est avisé de soutenir qu'elles étoient en effet des Apôtres; sans quoi, il y a beaucoup d'apparence qu'il ne seroit jamais tombé dans cette étrange pensée, qu'*Usserius* avoit fort bien réfutée, dans ses Dissertations sur les Lettres de *S. Ignace*.

Je ne ferai qu'indiquer quelque peu d'endroits de cette Dissertation, dont il seroit trop long de mettre ici un Abregé. *S. Epiphane* a parlé fort confusément des Constitutions, & d'une maniere, qui fait bien voir, qu'il ne les avoit pas luës, avec soin; car assurément il n'auroit jamais attribué aux Apôtres un Livre, où l'on trouve très-clairement l'Arianisme, dont il étoit ennemi juré.

Le VI. Concile s'en étoit bien aperçu, & c'est pourquoi, après avoir confirmé les LXXXV. Canons, que l'on a nommez *Apostoliques*; il rejet-

ra les Constitutions, à la fin desquelles sont ces Canons, comme corrompues par les Hérétiques. Il auroit mieux fait de rechercher les plus anciens Exemplaires des Constitutions, pour s'assurer de leur antiquité. Mais comme elles contiennent assez bien la Discipline du IV. Siècle, que l'on suivoit au tems du Concile; il se contenta de dire qu'elles avoient été corrompues, & d'en défendre la lecture, à cause de cela.

Quand on recherche qui auroit pû être l'Auteur des Constitutions; on ne trouve personne, à qui on les puisse plutôt attribuer, qu'à *Leontius*, Evêque de Tripoli, en Lydie, du tems de l'Empereur *Constans*, & fort zelé pour la Discipline Ecclesiastique, dans laquelle il étoit très-versé; ce qui fit qu'on lui donna le surnom de *Canon*. De plus il étoit Arien, comme l'Auteur des Constitutions. C'est une remarque de *Thomas Brown*, dont on a parlé dans le Tome précédent de cette *Bibliothèque Anc. & Moderne* pag. 311. & suiv. Il ne fait, à la vérité, que soupçonner qu'il en est l'Auteur; mais il est certain qu'il n'y a personne, à qui on les puisse attribuer, avec autant de vrai-

semblance, qu'à l'Evêque que l'on a nommé.

L'Auteur des Constitutions Apostoliques parle de la dignité Episcopale, d'une manière qui n'est pas assurément du style Apostolique, lors qu'il dit Liv. II. c. 26. *L'Evêque, dit-il, est vôtre Prince & vôtre Chef, c'est vôtre Roi & vôtre Potentat; c'est lui, qui est vôtre Dieu terrestre, après Dieu. Il est comme honoré de la dignité de Dieu, par laquelle il est maître du Clergé, & commande à tout le peuple.* Il n'y a que les Fanatiques, comme on parle communément en Angleterre, qui puissent mépriser la dignité Episcopale; qui est la plus grande, qui soit dans l'Eglise Chrétienne. Mais du tems des Apôtres, & parmi les Evêques Apostoliques, on ne parloit pas de la sorte. *S. Ignace*, qui recommandoit si fort l'obéissance, que l'on doit rendre aux Evêques, ne parle pas en des termes si forts, & bien moins encore les Apôtres; qui étoient fort au dessus des Evêques, par l'autorité & les dons spirituels, que Jesus-Christ leur avoit donnez.

Il y a quelque chose de bien plus choquant au Ch. XXXIV. où on lit

ces

ces paroles : Croyez que ce sont des Princes & des Rois, qui vous sont préposez. Présentez leur des tributs; car il faut qu'ils se nourrissent de vos biens, eux & leur domestiques. Ce que Samuel ordonna à ce Peuple, touchant le Roi, au premier livre des Regnes; & Moïse, touchant les Sacrificateurs, au Levitique : c'est ce que nous vous commandons, touchant les Evêques. Car si la multitude payoit des tributs proportionnez à un si grand Roi (que l'étoit celui des Juifs) un Evêque ne doit-il pas, à beaucoup plus forte raison, recevoir de vous ce que Dieu a marqué pour lui; pour sa nourriture & pour celle des Clercs, qui sont avec lui ? S'il faut même ajoûter quelque chose à la parole de Dieu; que celui-ci (l'Evêque) reçoive, plus que celui-là (le Roi des Juifs) ne faisoit autrefois. Celui-là avoit seulement l'administration des affaires militaires, se chargeant du soin de la guerre, & de la paix, pour garder les Corps. Le Sacerdoce est donc d'autant plus excellent, que le Regne; que l'ame est plus excellente, que le corps. Celui, qui a reçu le Sacerdoce, à l'égard de Dieu, repousse les perils du corps & de l'ame. C'est pourquoi autant que l'ame

est plus excellente, que les corps: autant le Sacerdoce l'est plus, que le Regne; car le Sacerdoce lie, ou délie ceux qui méritent d'être punis, ou pardonnez. Qui pourroit croire que les humbles fondateurs du Royaume Céleste, qui n'avoient reçu de Jesus-Christ, leur Roi Spirituel, aucune autorité mondaine, pour tenir les hommes en bride, ni aucunes recompenses terrestres; & qui ne pouvoient s'attendre qu'à du mépris & qu'à de la pauvreté; mais qu'il récompenseroit par des richesses célestes, après leur mort; qui pourroit, dis-je, croire que les Apôtres eussent ordonné à leurs disciples, en secret, dans ce Livre, de payer des tributs aux Evêques, plus considerables, que ceux qu'ils payoient aux Rois? Si quelque Payen avoit oui tenir de semblables discours aux Chrétiens, il n'auroit pas pu douter que, sous le nom d'un Royaume Céleste, les Evêques Chrétiens n'en cherchassent un de ce monde. On leur auroit fait là dessus un procès, où on les auroit accusez du crime de Lèse-Majesté, ou de Concussion. C'étoit, avec raison, que ceux qui ont fait les Constitutions Apostoliques, défendirent à la

fin

fin aux Evêques de les montrer à personne, à cause de quelques endroits mystiques: C'étoit en effet un mystere, dont personne ne devoit être instruit, que ceux qui avoient part au profit; que le tribut, que les Chrétiens devoient payer aux Evêques. Aucun Empire Payen, ni même Chrétien n'eût permis d'enseigner la doctrine, dont on vient de parler; comme tendante à la ruine de leurs Finances, & à enrichir des gens, qui avec le tems pourroient se rendre formidables.

A la verité, ces établissemens ne regardoient point les Empereurs Payens; mais les Chrétiens, à qui les Evêques commencerent à se faire craindre, avant qu'il se fût écoulé un siecle, depuis la conversion de Constantin. *Leontius*, dont nous avons déjà parlé, fut l'un de ceux, qui se fit respecter de l'Empereur & de l'Impératrice, sans qu'ils lui osassent rien faire.

Quoi qu'il y ait divers endroits, qui prouvent que l'Auteur des Constitutions étoit Arien, comme *Usserius* l'a montré, & Mr. *Whiston* encore plus au long; cet Auteur a néanmoins pris soin de se servir le plus souvent

des termes de l'Écriture, pour ne pas faire paroître le dessein qu'il avoit de faire prévaloir l'Arianisme, comme on le verra en le lisant. Il a néanmoins quelques manières de parler inouïes aux siècles précédens. Telle est celle-ci, *le Dieu incomparable*, Θεὸς ἀσύγκριτος, en parlant de Dieu le Père; ce qui marque que tout ce qu'on appelle Dieu (car il y a plusieurs Dieux & plusieurs Seigneurs, comme parle S. Paul 1. Cor. VIII, 5.) n'est pas Dieu au même sens; mais qu'il y en a un seul, qui est *le Dieu incomparable*, ou auquel on n'en peut comparer aucun autre. Ainsi au Liv. VIII. c. 5. le Père est nommé *le seul bon & incomparable*; & au Chap. XXXVIII. *l'incomparable & qui n'a besoin de rien*, & au Ch. XLVI. où il est dit que Philippe & Ananias avoient été choisis par Jésus Christ, *le Souverain Pontife du Dieu incomparable*. Il y a une faute dans le texte, où on lit dans l'Édition de Cotelier: τῷ δεξιτέρῳ, τῷ ἀσύγκριτῳ θεῷ, Pontifice, Deo incomparabili. Mais il faut ôter la Virgule & traduire: pontifice Dei incomparabilis; comme il paroît par les deux passages précédens, où il n'y a point d'équivoque.

Le style de tout cet Ouvrage est, si l'on y prend bien garde, le style du IV. siècle, & non celui des Apôtres, qui est plein d'Hebraïsmes. Il ne ressemble même point au style de la I. Epître de *S. Clement*. S'il avoit reçu ces Constitutions de la bouche des Apôtres, il y auroit au moins quelques vestiges de leur style, au lieu que l'on n'en trouve point. Il y a quantité de Prières, pour être récitées en diverses occasions, qui sont très-éloignées de la simplicité de l'Oraison Dominicale, & pleines de verbiage. On y trouve toute la Discipline Ecclesiastique du IV. Siècle, où l'on avoit introduit bien des choses, qui étoient inconnues aux Apôtres comme *Usserius* l'a bien remarqué. Enfin on n'y reconnoit point la simplicité Apostolique, mais le langage, & les longs discours du IV. siècle. On pourra encore consulter sur ce Livre, ce que *Daille* en a dit, dans les deux premiers Livres de ses *Pseudepigrapha Apostolica*; que je n'ai point voulu citer, parce qu'il y a diverses choses, contre les sentimens de l'Eglise Anglicane; lesquelles je ne saurois approuver en tout, & que je n'ai pas voulu donner occasion de
m'ob-

m'objecter, quoi que mal à propos, que j'avois trop d'estime, pour les Ouvrages de cet habile homme. On y verra aussi plusieurs témoignages des Catholiques Romains, les plus habiles, qui ont rejeté les Constitutions.

Mr. *Whiston* a néanmoins voulu consacrer un Ouvrage si peu digne de l'estime des habiles gens, dans son *Essai Anglois, sur les Constitutions Apostoliques*. Il commence par divers *Lemmes*, comme parlent les Mathématiciens; mais qui ne ressemblent nullement aux *Lemmes*, dont on se sert dans les Mathématiques; puis qu'ils consistent en propositions, qui ne sont que des conjectures hasardées, qu'on ne lui accorde point, & qu'on ne lui accordera jamais; non plus que les *Corollaires*, qu'il y ajoute. Je crois avoir renversé ses principes, & ses conséquences, de manière qu'il ne sera pas nécessaire d'y revenir. Aussi suis-je bien résolu de m'en tenir là, n'étant plus en âge de m'arrêter à des contestations de cette sorte. J'ai gardé, en cette controverse, toute la modération possible, comme j'ai déclaré, dans mon *Avertissement*, que je la

gar-

garderois. J'avouë même que je ne me ferois jamais avifé de le réfuter, fi je n'avois pas publié les *Peres Apostoliques*, pour une seconde fois, & fi je n'avois pas craint qu'on ne me foupçonnât d'approuver les Lettres fupposées de *S. Ignace*, & les *Constitutions Apostoliques*; comme si c'étoient des Pieces, pour lesquelles l'on dût avoir beaucoup d'estime, & dont je croyois qu'on devoit approuver la doctrine. Je crois que les fept Lettres de *S. Ignace* publiées en Latin par *Ufferius*, & en Grec par *Isaac Voffius*, font veritablement de lui; & que les Constitutions, dont il s'agit, font un bon Livre, pour s'instruire de la Discipline Ecclesiastique du IV. Siecle. Mais je ne vas pas plus loin.

Je ne mettrai pas ici en détail ce que je dis contre Mr. *Whiston*, à l'égard des Constitutions, & à l'égard des Lettres falsifiées de *S. Ignace*. Il faudroit s'étendre là-dessus, plus que je ne puis faire ici, & je me persuade que j'ennuyerois les Lecteurs; pour le moins autant que je me suis ennuyé moi-même, à réfuter ce que fort peu de gens croiront; mais qu'on ne pouvoit pas diffimuler, tout à fait,

en publiant de nouveau les *Peres Apostoliques*. Voici seulement en gros quel est son sentiment. „ Il suppose „ que Jesus-Christ donna les Lois, „ contenues dans les Constitutions „ Apostoliques, à ses onze Apôtres, „ après sa résurrection, & sa première ascension au Ciel ; pendant „ quarante jours, auxquels il demeura parmi eux ; & cela dans un „ lieu connu, auquel les Chrétiens „ s'assembloient, ou dans cette partie de Jerufalem, qui étoit sur le „ mont Sion ; d'où la Loi Evangelique, selon les anciennes Propheties, devoit se répandre par toute „ la terre ; & que cette Législation fut célébrée avec un Jeûne, ou „ plutôt un *demi-Jeûne* de cinq jours „ qu'on appelloit *une Quadragesime*. „ Observation, dit l'Auteur, qui est „ aujourd'hui entièrement inconnue „ aux Chrétiens, quoique la véritable intelligence de ces choses soit „ appuyée sur ce sentiment. “ Mais l'Auteur ne paroît appuyer cette opinion, que sur des conjectures peu vraisemblables ; comme on le verra en examinant ce qu'on y a répondu.

Il en tire deux Corollaires, dont
le

le premier est, que l'on peut recueillir de là une très-forte preuve de la résurrection de Jesus-Christ ; puis qu'au lieu d'avoir été vû, par les Apôtres, un petit nombre de fois, il l'aura été pendant quarante jours; pendant lesquels Jesus-Christ s'entre-tint avec eux & leur donna les Constitutions, que nous avons, dans le lieu, où ils s'assembloient. Mais pour admettre ce Corollaire, il faudroit avoir un témoignage clair d'un Auteur digne de foi, concernant le Fait dont il s'agit. S'il étoit vrai, les Evangelistes n'auroient pas manqué d'en faire mention, & de l'établir formellement; comme étant une preuve décisive de la vérité de la résurrection de Jesus Christ. S. Paul ne l'auroit pas non plus omis, au Ch. XV. de sa I. Ep. aux Corinthiens, où il l'établit, par cinq apparitions. Son raisonnement auroit été beaucoup plus fort, s'il l'avoit appuyé sur des apparitions continuelles, pendant plusieurs semaines, que les Apôtres auroient eu le tems de s'en assurer tout à loisir.

Le second Corollaire est que Jesus-Christ monta au Ciel, le jour même de sa Résurrection, pour y être
inau-

inauguré dans son Royaume, avant que d'exercer son autorité Royale, en donnant ses Lois aux Apôtres. Mr. *Whiston* dit qu'il y a plusieurs passages, qui peuvent donner du jour à cela; mais il n'en cite aucun, & j'avoué que je n'ai rien trouvé de semblable, dans l'Écriture Sainte.

Je n'ai pas continué à réfuter ses autres conjectures, & il n'y a guère d'apparence, qu'il en persuade beaucoup de gens; ce qui rend peu nécessaire la peine, que l'on pourroit prendre à les réfuter. Il y a bien de l'apparence qu'étant fort entêté de l'Arianisme, il a entrepris de canoniser les Constitutions Apostoliques, où il est enseigné assez clairement. Ce n'est pas que je le veuille accuser d'avoir agi, en cela, de mauvaise foi. Je croi seulement qu'il a trouvé vraisemblables des conjectures, qu'il n'auroit jamais approuvées, sans la passion d'établir l'Arianisme; qui l'a aveuglé, en cette occasion. C'est là un effet assez commun des préjugés, que de faire trouver bon à ceux, qui en sont prévenus, tout ce qui pourroit servir à les établir.

La Controverse, qu'il a intentée à tous les Chrétiens, non seulement
de

de ce siècle; mais encore de tous ceux, qui sont passés, desquels aucun n'a mis les Constitutions, dont il s'agit, parmi les Ecrits des Apôtres; cette controverse, dis-je, est très-grave. Si ce qu'il soutient étoit vrai, toutes les Eglises Chrétiennes, depuis plusieurs Siècles, seroient coupables d'une sorte de sacrilege bien criant. Les anciens Romains & même les Empereurs Chrétiens, comme on l'a fait voir; par diverses Lois, ont traité de *sacrileges* ceux, qui avoient violé leurs Constitutions. En cette occasion, les Chrétiens en auroient commis un beaucoup plus grand. Si l'on accuse les Chrétiens d'avoir supprimé des Lois Divines, & de les avoir violées; que peut-on dire de ceux, qui soutiennent des Lois supposées? Mais j'ai écrit trop fortement, contre l'*Argument Théologique, tiré de la haine*; pour en faire aucun usage, contre qui que ce soit.

Je traite ensuite des *argumens internes*, comme il parle, de l'authenticité des Constitutions. Le premier est que, si nous ne les admettons pas, il faudra supposer que Dieu a laissé son Eglise déstituée de ce qui lui étoit le plus nécessaire; savoir, d'un
Systé-

Systeme de Lois , dont elle pût se servir pendant les Siecles suivans ; & qu'il l'a abandonnée aux raisonnemens humains , &c.

Mais Jesus-Christ lui laissa ses Apôtres, inspirez du S. Esprit, pour lui prescrire un ordre, dont elle pourroit se servir, dans la suite des tems. En effet, ils établirent des Evêques, des Diacres, & des Diaconisses, dans toutes les Villes, où il y avoit quelque nombre des Chrétiens ; comme on le voit, par les Epîtres de S. Paul à Timothée & à Tite ; pour instruire, pour baptizer & pour affermir ceux, qui embrasseroient la Religion Chrétienne. Outre cela la Providence a fourni les Chrétiens des IV. Evangiles, qui contiennent très-clairement la Vie & la Doctrine de Jesus-Christ, & outre cela des Actes & des Epîtres des Apôtres, où l'on voit la même doctrine, suffisamment expliquée.

Nôtre Auteur a bien prévu qu'on lui objecteroit cela, & il s'est avisé de dire „ que si l'on disoit que le „ Nouveau Testament est ce Corps „ de Lois Divines, tel que celui, „ dont il s'agit ici, & que l'Ecriture „ Sainte est la Regle Sacrée de la „ Foi & des Mœurs ; il seroit obli-
gé

„ gé de répondre , que cela étoit
„ faux , dans le Fait , que les Peres
„ n'avoient jamais parlé ainfi de ces
„ Livres ; & qu'ils ne contiennent
„ pas un Systême entier , tel que
„ nous le demandons. “ Si aucun
Pere n'avoit parlé ainfi , de l'Écritu-
re Sainte , cela ne feroit pas moins
vrai. S. Paul nous le fait assez con-
noître , dans sa 2. Ep. à Timothée ,
III , 15 , 16 & 17. C'est le sentiment
de tous les Protestans , dont il n'est
pas besoin de prouver la vérité , par
les Peres. J'en ai mis , en peu de
mots , les raisons générales , que je
crois évidentes , & indiqué quelques
endroits , où l'on peut trouver des
témoignages des Peres là-dessus , s'il
en étoit besoin. Encore un coup ,
une chose claire d'elle-même , com-
me celle-là , n'a pas besoin d'être
prouvée , parmi les Protestans ; ou
s'il en étoit besoin , il faudroit avoir
recours à ceux qui ont écrit de l'E-
criture Ste. contre les Théologiens de
l'Eglise Romaine. Je ne m'arrêterai
point ici aux preuves internes & chro-
nologiques de l'Antiquité des Consti-
tutions. On les verra dans la Dissert-
ation même , aussi bien que ce que
je conjecture du tems , auquel ce
Livre

Livre fut composé ; savoir , à la fin du IV. Siècle ; mais pour ne paroître que quelque tems après.

VI. ENFIN on voit ici une Dissertation , sur les Epîtres de *S. Ignace* , où il est traité de cette question ; savoir , lesquelles sont les vraies Epîtres de l'Evêque d'Antioche , les courtes , publiées en Grec par *Isaac Vossius* , sur le MS. de Florence , & par *Usserius* en Latin , sur des MSS. trouvez en Angleterre ; ou les longues , qu'on avoit déjà vuës auparavant. *Usserius* & *Pearson* ont défendu les courtes , & rejetté les longues ; aussi bien que tous les autres Savans , qui en ont parlé depuis , dans leurs Ecrits.

Tout le monde a cru , depuis ce tems là , que quelque Arien avoit corrigé & allongé les Epîtres plus étenduës ; jusqu'à ce que Mr. *Whiston* ait soutenu que ce sont les véritables Lettres de *S. Ignace* ; apparemment parce qu'elles sont favorables à l'Arianisme. A l'égard des précédentes , il a prétendu que ce n'étoit qu'une Copie mutilée , par quelque disciple de *S. Athanase* . pour l'usage de ceux de son parti.

Il en donne plusieurs raisons , qui
ne

ne m'empêchent pas de croire que les Epîtres, qui favorisent l'Arianisme, ne soient une sorte de Paraphrase des véritables Lettres de *S. Ignace*, avec des Additions Ariennes. Je croi même pouvoir dire, que cette falsification a été faite, après la mort de *S. Athanase*. Il suppose d'abord qu'avant que les Lettres, qui sont les plus courtes, fussent connues, les plus étendues étoient entre les mains de tout le monde; sur quoi il demande comment *S. Athanase* auroit permis qu'on supposât à l'Evêque d'Antioche des Lettres, pleines d'Arianisme? Mais on lui répond qu'il n'est pas vrai-semblable, que celui d'Alexandrie ait jamais vû l'Exemplaire des Epîtres, qui sont favorables aux Ariens; & qu'on ne voit point que ces derniers se soient prévalus, de son tems de la Copie de ces Lettres, qui leur étoit favorable. Il est vrai que leurs Livres ne sont pas venus, jusqu'à nous; mais s'ils avoient dit, dans ceux, qui se sont perdus, que *S. Ignace* leur étoit favorable, comme il l'est manifestement, dans la Copie plus étendue; ils l'auroient soutenu à *S. Athanase*, & ce dernier y auroit répondu, ce

Tome XXII. P. 2. O qu'on

qu'on ne trouve nulle part. Mr. *Whiston* suppose que la plupart de nos MSS. ont été copiez, sous la direction de *S. Athanase*, qui n'auroit jamais permis, qu'on fît une semblable supposition, en faveur des Ariens; mais on peut lui soutenir, avec beaucoup plus d'apparence, que l'Evêque d'Alexandrie n'avoit pas vu ces Epîtres falsifiées; outre qu'on ne fait sur quoi est fondée la pensée, que *S. Athanase* ait été le maître des Copistes de son tems. Qui pouvoit empêcher qu'un Arien, plus récent, ne fît une Paraphrase Arienne des Epîtres de *S. Ignace*?

Nôtre Auteur ne peut souffrir qu'on dise que l'on a inseré l'Arianisme, par des additions fort longues, dans *S. Ignace*; telles que sont celles qu'*Usserius* & d'autres ont cru qu'on y avoit faites. Mais ceux, qui avoient bien pu supposer des Livres entiers aux Anciens, pouvoient encore plus facilement y inserer des périodes, en divers endroits; comme d'habiles gens ont cru qu'on l'avoit fait à la I. Epître de *S. Clement*.

Mais il croit que si les endroits Ariens, qui se trouvent dans l'Exemplaire plus étendu de *S. Ignace*, avoient

voient été ajoutés, on s'appercevrait qu'ils auroient troublé la suite du discours, ce qui n'est point. On répond à cela qu'il est très-facile d'insérer, dans des Lettres, bien des choses, sans qu'on s'en apperçoive ; parce qu'elles ne sont pas si méthodiques, qu'on puisse voir que quelque chose a été retranché, ou ajouté ; sur tout celles de *S. Ignace*, dont le style n'est rien moins qu'élegant, & dont la matière n'est point arrangée, avec art.

Si on lit ces Epîtres, telles qu'elles sont dans le MS. de Florence, quoi que le style & l'ordre ne soit rien moins qu'élegants, on ne s'apperçoit pas qu'il y manque rien. Les beaux endroits, que *Mr. Whiston* admire, dans les Exemplaires vulgaires, sont justement des additions Ariennes ; qui sont en effet mieux exprimées, que ce qui est sorti de la plume de *S. Ignace* ; qui ne se piquoit nullement de netteté, ni de politesse dans le style. Notre Auteur dit qu'il n'y a point d'Auteur Ecclesiastique, à qui cela soit arrivé. Mais feu *Mr. Bernard* d'Oxford avoit soupçonné, avec assez de vrai-semblable, cela même de la I. Epître de *S. Clement*, com-

me on l'a dit, & comme on doit en convenir, à l'égard de quelques endroits.

Comme les plus longues Epîtres de *S. Ignace* sont plus semblables à des Sermons, que les courtes, & que *Mr. Whiston* croit que ce Martyr en a inferé, dans ses Lettres, sur quelques paroles d'*Eusebe*, qui ne sont pas fort claires; il en conclut que les longues Epîtres sont les véritables. Mais les Lettres peuvent être plus courtes, que les Sermons, & ne les contenir qu'en abrégé; parce qu'on peut lire plus d'une fois & méditer les matières, qu'elles contiennent; au lieu que l'on peut oublier une bonne partie des Sermons. C'est pour cela qu'on a sujet de croire que les Lettres les plus courtes sont les véritables, & que les autres ont été augmentées, & paraphrasées, par quelqu'un, qui y a mêlé ses propres pensées. Il y a encore d'autres conjectures, auxquelles je ne m'arrêterai pas.

Nôtre Auteur croit que les Lettres, que nous soutenons être les véritables, ne sont pas dignes des loüanges, que leur donnent *Eusebe*, *S. Chrysostome*, & *S. Jérôme*; au lieu
que

que les autres, qui sont mieux écrites, méritent mieux d'entre louées. Mais ces Peres n'ont pas loué ces Lettres, à cause du style; qui n'est même guère meilleur dans les grandes, que dans les petites. Il y a, dans ces dernières sur tout, de la piété, du zele & une grande ardeur pour le Martyre; mais il faut chercher ailleurs de l'Eloquence. D'ailleurs il est visible que *S. Chrysostome* & *S. Jérôme*, qui étoient très-opposés à l'Arianisme, ne pouvoient pas louer des Lettres pleines des sentimens des Ariens. *Eusebe*, qui étoit lui-même Arien, quoi qu'en dise *Mr. Cave*, le pouvoit faire; mais les deux autres ne pouvoient pas les estimer, telles qu'elles sont; non plus que *Theodoret*, qui n'étoit pas plus Arien, qu'eux. Il n'auroit jamais nommé un Auteur, qui l'auroit été, le Docteur généralement loué de l'Eglise, *πανεύφημον ἔκκλησιας διδάσκαλον*. Je ne vois pas ce qu'on pourroit répondre à ce raisonnement, à moins qu'on ne dît que ces Peres ne s'étoient pas apperçus que l'Auteur des longues Lettres fût Arien; ce qui seroit prendre ces habiles gens, pour des aveugles.

Ainsi on peut dire que les dernie-

res Lettres sont des Paraphrases Ariennes des plus courtes, qui ne le sont point. On a des exemples de semblables Paraphrases, dans *Apolonius de Rhodes* & dans l'Anonyme qui a paraphrasé l'Enchiridion d'*Epictete*; sinon que leurs Paraphrases s'éloignent beaucoup moins de leurs deux Originaux; qu'ils vouloient expliquer & non le falsifier. Mr. *Whiston* trouve le style des longues Lettres plus clair, que celui des autres, & plus semblable au style Apostolique. C'est ce qui ne me paroît point. J'avouë néanmoins que le style de *S. Ignace* est dur, forcé, violent, obscur, & qu'on le peut comparer à de l'eau trouble, qui coule par une pente, à grand bruit; & je soupçonne que le peuple de Syrie, qui n'avoit pas étudié les bons Auteurs Grecs, parloit de la sorte; lors qu'il se laissoit emporter à son impetuosité naturelle.

Si les longues Epîtres sont d'un style plus simple & plus conforme au bon usage; cela même fait voir que ce sont des Paraphrases. Qui pourroit se persuader qu'on eût fait un Abregé, en mauvais style, d'un Original beaucoup plus net & plus
clair ?

clair ? Quel profit auroit pu faire un Libraire là-dessus ? Au contraire, il pouvoit se promettre de vendre mieux une Edition, dont le style seroit beaucoup meilleur, & les Lettres plus longues.

Mr. *Whiston* dit qu'il ne voit aucune dépravation, qui sente l'Arianisme, dans les Lettres les plus étendues; mais il ne sauroit nier que l'on n'y trouve les sentimens des Ariens, & même des Apollinaristes, comme on le verra ensuite. Il accuse néanmoins les Athanasiens d'avoir corrompu presque tous les Monumens Authentiques de nôtre foi, & assure qu'il le pourroit prouver, d'une manière incontestable. On ne prétend pas excuser les Athanasiens de toute mauvaise pratique, plutôt que les autres. Ceux qui ont de meilleurs sentimens, que les autres, quels qu'ils soient, sur quelques points de spéculation, ne se conduisent pas pour cela plus sagement, dans la vie. Mais je ne crois pas que les Ariens aient été plus scrupuleux qu'eux. Ceux qui ont étudié, avec soin, l'Histoire Ecclesiastique, savent assez qu'il se fit, de part & d'autre, bien des choses, qui n'étoient pas dans l'ordre.

On ne peut pas entrer dans l'examen de toutes les Lettres; mais on n'a qu'à lire la Lettre aux Philippiens, pour voir que ce sont les Ariens, qui l'ont falsifiée, pour la rendre favorable à leurs sentimens. On le fait aussi voir, par la comparaison de l'Epître aux Ephesiens, selon les deux Exemplaires; mais on ne peut pas la mettre ici. On a encore montré qu'on doit faire le même jugement de celle, qui est adressée aux Philadelphiens.

Il y a sur tout un endroit, qui met la chose, comme il me semble, hors de doute. Dans la Section VI. il est dit, dans l'Epître augmentée, mot pour mot, que le *Dieu Raison* (*λόγος*) *habitoit en un corps humain, étant en lui la Raison, comme l'Ame dans le corps, parce que (ce) Dieu y habite & non une Ame humaine.* Apollinaire, qui étoit l'Auteur de ce dogme, prétendoit que dans Jesus-Christ, il n'y avoit point d'Ame Raisonnable Humaine; mais que *la Raison Divine* lui servoit d'Ame Raisonnable. Mais il y avoit, selon lui, outre cela, *une Ame* en Jesus-Christ; qui étoit l'Ame, qui est le siege des Passions, que l'on comprenoit sous les mots des *facultez irascible & concupiscible, ou*
par

par lesquelles les hommes conçoivent de la colere, ou des desirs. Ainsi, selon *Apollinaire*, Jesus Christ n'auroit pas été un veritable homme; puis qu'il n'avoit point d'Ame Humaine Raisonnable. L'Ecriture nous apprend au contraire, que Jesus-Christ étoit *Homme* 1. Tim. II, 5. & qu'il a été fait semblable à ses freres (aux hommes) en toutes choses, excepté le péché Heb. IV, 15. Elle nous dit encore que Jesus-Christ, dans son enfance, croissoit & se fortifioit en esprit, étant plein de sagesse, &c. Luc II, 40. Ces dernieres paroles ne se peuvent rapporter, qu'à son Ame Raisonnable, que la Divinité éclairoit, de plus en plus; à mesure que ce Divin Enfant croissoit en âge. La Raison Eternelle ne pouvoit pas croître en sagesse, ni l'Ame Animale, qui ne croit point en lumieres, dont elle n'est pas le siege. Cependant Mr. *Whiston* a embrassé le sentiment d'*Apollinaire*, & dit que la Raison a souffert. Il souhaite que cette opinion soit reçue parmi les Chrétiens, & tâche de l'appuyer par le témoignage des Peres, qui ont vécu après le Concile de Nicée. Mais on n'apprend pas qu'il y ait beaucoup de gens, qui

goûtent cette étrange pensée. Ceux , qui voudront mieux connoître les sentimens d'*Apollinaire*, n'ont qu'à consulter le P. *Petau*, dans ses Dogmes Théologiques , dans son I. Livre de l'Incarnation , Ch. VI.

Nôtre Auteur , pour prouver que les Lettres , qui sont plus courtes , ont été abrégées sur les plus étenduës , dit 1. que là où ces dernières ne contenoient rien , qui fut contraire aux sentimens de celui , qui les a abrégées , il les a copiées mot pour mot ; mais qu'il a omis ce qui leur étoit contraire. Il auroit dû s'attendre qu'on lui répondroit que celui , qui a étendu ces Lettres , y a mis des additions , qui étoient propres à persuader ceux , qui s'y fieroient , que *S. Ignace* avoit été dans les mêmes sentimens , que les Ariens soutenoient. Ce passage , où se trouve le sentiment d'*Apollinaire* , en est une grande preuve. 2. Il accuse de nouveau les Orthodoxes , comme il les nomme ironiquement , d'avoir corrompu les plus anciens Livres des Chrétiens. „ Alors , dit-il , „ les Athanasiens faisoient de nou- „ veaux Textes de l'Écriture , ou cor- „ rompoient les anciens , en sorte „ qu'il y a peu de passages , dans le „ Nou-

„ Nouveau Testament, qui regardent
„ ces controverses qui ne puissent
„ être soupçonnées, ou qu'on ne puis-
„ se montrer avoir été lû autrement,
„ depuis le IV. Siècle, qu'ils ne l'é-
„ toient auparavant, sur quoi il ex-
„ horte “ ses Lecteurs, à conferer
les exemplaires & à se garder des ci-
tations, qui ont été faites, depuis le
tems de *S. Athanase*. Mais ceux, qui
ont suivi les sentimens de ce dernier,
ont fait de semblables reproches aux
Ariens, comme on l'a fait voir, dans
l'Art Critica. Si les Athanasiens a-
voient corrompu les Ecritures, com-
ment les Ariens ne le leur auroient-
ils pas reproché? Si l'on dit que leurs
livres se sont perdus, on repliquera
à cela que, s'ils l'avoient fait, on
trouveroit, dans les Ecrits de leurs
Adversaires, qui sont en grand nom-
bre, quelques réponses à cette ob-
jection, qui étoit capitale. Je ne me
souviens pas d'avoir jamais rien lû de
semblable.

On a pû, je l'avouë, corrompre des
livres, dont il y avoit peu d'exem-
plaires & dont on n'avoit point fait de
version; mais il n'a pas été possible
de corrompre le Nouveau Testa-
ment, de maniere qu'on ne le pût pas

reconnoître & redresser les fautes , par le moyen des autres exemplaires, dont le nombre étoit infini , & des plus anciennes Versions , comme de la Latine & de la Syriaque. Je ne prétends pas nier que les Copistes, ou par ignorance , ou pour favoriser leurs sentimens , n'aient pû corrompre quelques endroits, en quelque peu d'exemplaires ; mais je crois pouvoir soutenir que ces corruptions ne doivent pas être attribuées plutôt aux Athanasiens, qu'aux Ariens.

Quoique j'aie assez clairement expliqué ce qu'il y a dans les deux Dissertations, dont je viens de parler ; je m'apperçois que je n'ai peut-être pas été assez long, pour les Lecteurs, qui n'entendent pas cette sorte de choses. Pour ceux, qui y sont versez, je crois que je n'ai été que trop long ; puis que je pouvois, en moins de mots, leur donner quelque idée de ces controverses. Mais les uns & les autres doivent avoir recours à l'Original. Ils trouveront, dans ces deux Volumes, beaucoup à profiter, pour la connoissance de l'Histoire Ecclesiastique des premiers tems. Dans les Livres Apocryphes même, tels que sont les *Reconnoissances,*

sances de Clement, en Latin, & les Homilies Greques, qui suivent; on trouvera mille choses, qui donneront lieu à des méditations avantageuses à la Religion Chrétienne, & qui pourront exercer agréablement les Lecteurs judicieux.

Il faut de plus que je dise ici qu'encore que j'aye entrepris de défendre les Sentimens Communs des Théologiens, sur tout d'Angleterre, contre Mr. *Whiston*; je ne prétends nullement entrer en controverse avec lui, ni avec aucun autre; sur ces matieres. Il a crû pouvoir défendre sa cause, comme il l'a trouvé à propos; & il m'a paru que je pouvois répondre, pour les sentimens communs, sans blesser la Charité Chrétienne, & sans m'engager à aucune replique. Je suis occupé à d'autres Sujets, qui sont beaucoup plus utiles, & plus séants à un Homme de mon âge; desquels rien ne me doit détourner.

ARTICLE II.

I. HISTOIRE D'ANGLETERRE,
par Mr. DE RAPIN THOR-
RAS, Tomes III, IV, V. & VI.
in 4. A la Haie chez Rogissart,
 MDCCXXIV.

LE Libraire a fait beaucoup de diligence, pour faire paroître en public les trois quarts de cette Histoire; car il n'en reste plus que deux Volumes, qui paroîtront le Printems prochain. Le dernier de ceux, qui ont paru, ou le VI. contient les Regnes d'*Edoïard*, de *Marie* & d'*Elizabeth*. Le dernier de ces Regnes a été le plus long & le plus remarquable; mais les autres ne laissent pas d'être très-dignes d'être lus. S'ils font, généralement parlant, beaucoup d'honneur à la Nation Angloise, dont les grandes actions se trouvent exposées dans ces Volumes; ce n'est nullement aux dépens de la vérité, qui y est exposée aux yeux des Lecteurs, autant qu'elle est venue à la connoissance de l'Auteur, qui a cité

té fidèlement les sources, où il l'a trouvée.

Nous n'entreprendrons pas de donner aucun Extrait suivi de tant de Volumes. Nous en avons déjà publié les principaux faits, dans les Extraits des *Actes Publics d'Angleterre*; qu'on a déjà vus, dans la *Bibliothèque Choisie* & dans celle-ci. Mais nous dirons, en peu de mots, & en général seulement, le contenu de ces quatre Volumes.

Le III. Tome contient les regnes d'*Edoüard I.*, d'*Edoüard II.*, d'*Edoüard III.*, de *Richard II.*, d'*Henri IV.* & d'*Henri V.* Dans ce Volume, on verra bien des choses singulieres & principalement les grandes actions du dernier de ces Rois; qui, par la foiblesse de *Charles VI.* devint Roi de France; ce qui a obligé Mr. de *Rapin* de joindre, dans cette Vie, l'Histoire des deux Royaumes. Il y a, à la fin de la Vie d'*Edoüard III.* une Dissertation curieuse, touchant la *Loi Salique*, en vertu de laquelle *Philippe de Valois* succeda à la Couronne de France; comme descendu de *Hugues Capet*, par les mâles, au préjudice d'*Edoüard III.* petit-fils de *Philippe le Bel*, Roi de France, par sa
fille

fille *Isabelle*, & neveu de *Charles le Bel*. L'Auteur s'est proposé par là, & par l'examen du Procès, entre *Philippe* & *Edoüard*, 1. de rectifier les fausses idées, que bien des gens ont eues sur cette matiere: 2. de faire connoître précisément en quoi consistoit le differend des deux Concurrens: 3. que cette question avoit ses difficultez, & qu'il n'étoit pas facile de décider, par la prétendue *Loi Salique*: 4. que les deux Rois avoient, chacun de leur côté, des raisons assez plausibles & que par conséquent c'étoit un légitime sujet de procès. Aussi la guerre, qu'elle causa, dura très-long-tems, & fut renouvelée, par divers des successeurs d'*Edoüard*. C'est encore en vertu du droit de ce Prince, que les Rois d'Angleterre prirent le titre de Rois de France, & qu'ils le gardent présentement.

On trouvera dans le Tome III. les regnes de *Henri VI.*, d'*Edoüard IV.*, d'*Edoüard V.* de *Richard III.* & de *Henri VII.* Il y a aussi des événemens très-considerables dans ce Volume, & une Dissertation fort curieuse, sur la fameuse *Jeanne d'Arc*, que l'on nomme *la Pucelle d'Orleans*, qu'on fit passer en France, pour une

Fille

Fille envoyée du Ciel , pour la délivrer des Anglois ; & que ces derniers brulerent , comme une Sorciere. Mr. *de Rapin* examine avec soin, ces deux sentimens , & fait voir qu'on ne peut admettre, ni l'un , ni l'autre. Il en propose donc un troisiéme, qui est que les affaires de *Charles VII.* étant réduites à l'extrémité ; il se put faire que ce Prince , ou la Reine son Epouse , ou *Agnès Sorel* sa Maîtresse, ou quelques-uns de ses Ministres s'aviserent d'un artifice , pour rendre le courage aux Troupes Françoises, que les Anglois battoient par tout ; en feignant que le Ciel se déclaroit pour la France , d'une maniere toute extraordinaire. Cet artifice consistoit à faire paroître quelcun , qui leur promît, comme par ordre de Dieu, qu'elles battront les Anglois , & les chasseroient bien-tôt de France. Pour cela, on chercha une Païsane hardie & courageuse , & qui savoit monter à cheval. On la prit hors du Royaume, afin qu'elle fût moins connue, & de peur que des Voisins incommodes ne la fissent connoître, d'une maniere desavantageuse à une personne, qui parleroit de révelations. On la présenta ensuite à la Cour, & elle

y reconnut le Roi déguisé, à qui elle promit la victoire, & lui découvrit, pour lui montrer la vérité de sa révélation, des choses, qu'elle ne pouvoit pas favoir naturellement. Selon l'Auteur, tout cela ne fut qu'un jeu; que ceux, qui étoient du secret, furent faire, & que ceux, qui n'en étoient pas, prirent pour une chose véritable, sur la parole des Seigneurs de la Cour, qui étoient de l'intrigue.

Cela n'est pas impossible, & est même beaucoup plus vraisemblable, que le sentiment des François, qui ont voulu faire passer *Jeanne d'Arc*, pour une Prophetesse, & que celui des Anglois, qui soutenoient qu'elle étoit forcière. Il se peut faire aussi que ce qu'on a dit, du courage & de la conduite de cette Fille, a été fort exagéré; car enfin elle ne commanda point les Troupes, & il y eut toujours des Officiers, avec elle, qui donnerent les ordres. Il n'est pas étrange non plus, qu'ayant formé le dessein de faire lever, s'il étoit possible, le siege d'Orleans, & ensuite de sacrer le Roi à Rheims, cela réussit; parce qu'on n'oubliât rien, pour faire réussir l'un & l'autre. Si cela n'avoit pas réussi, on auroit changé
de

de batterie & cherché quelque moyen de sauver l'honneur de la Pucelle. Elle a en effet montré qu'elle n'étoit point Prophetesse ; parce qu'elle s'étoit vantée de chasser les Anglois de France, & qu'ils n'en sortirent que plus de vint ans , après sa mort.

Néanmoins on pourroit, ce me semble, sans sortir de la vrai-semblance, croire que *Jeanne d'Arc* étoit fanatique de bonne foi, & croyoit en effet avoir eu les visions, dont elle parloit ; qu'elle alla à la Cour, à cause de cela, sans y être mandée; qu'elle promit de délivrer la France des Anglois, & le reste. Il se put bien faire alors, que quelcun de la Cour représenta au Roi, qu'il n'y avoit point de mal à laisser parler ainsi cette Fille, & que ses discours pourroient encourager les Soldats; qui, animez par ses promesses & par son exemple, pourroient remporter quelque avantage sur les Anglois, qui les obligeroit de lever le siege de devant Orléans. La chose réüffit, & *Jeanne* devint encore plus fanatique, qu'auparavant.

Ainsi je supposerois le fanatisme, dans cette Fille, comme une chose de bonne foi, & il semble que cela paroît,

paroît, par sa conduite; puis qu'elle témoigna par tout beaucoup de courage, & hazarda sa vie, plus d'une fois, avant qu'elle eût été prise par les Anglois. Les Soldats, frappez de son exemple, & persuadez que cette fille parloit de bonne foi, s'aquiterent beaucoup mieux de leur devoir qu'auparavant; ce qui jetta la terreur, parmi les Anglois. On a vû quelque chose de semblable en *Cromwel* & en ses soldats; que l'on assure avoir été fanatiques de bonne foi; comme il paroît, par ce que feu Mr. *Burnet*, Evêque de Salisbury, en dit dans l'Histoire de son tems. Les Prieres & les Sermons de *Cromwel*, & d'autres gens de la même sorte, persuadoient si fort à l'armée que Dieu la favorisoit, & lui donneroit la victoire, qu'ils se battoient infiniment mieux, que les Royalistes. On a encore vu de nôtre tems une poignée de Sevenoïs amuser assez long tems des troupes réglées, & obtenir de leur Roi une Capitulation plus honorable, qu'ils ne méritoient; dans la crainte, où il étoit, que le voisinage, échauffé du même esprit, ne se mît à courir aux armes, & à faire soulever encore plus de monde.

Il ne me paroît pas probable que la Cour, dans le dessein d'encourager ses Troupes, eût voulu choisir une Païsane ; n̄ elle ne s'étoit pas présentée, d'elle-même. Quelque Moine auroit été plus propre à feindre des Révelations, & à exhorter les Soldats à s'aquiter mieux de leur devoir. Mais comme elle se présenta, sans être demandée, elle fit apparemment naître ce dessein, dans l'esprit de quelque Ministre du Roi.

Le Regne d'*Henri VII.* qui est le dernier de ce Volume, est tout autrement décrit ici, qu'il ne l'avoit été par le Chancelier *Bacon* ; qui avoit trop flatté ce Prince, qui fit toutes sortes d'iniquitez, pour remplir ses coffres, sans faire aucun usage de son argent. Un Auteur Anglois, dont nous parlerons, après avoir achevé de dire, en general, le contenu des Volumes de *Mr. de Rapin*, en donne à peu près le même caractère que lui.

Le Regne d'*Henri VIII.* occupe seul le V. Tome, & en effet, il se passa plus de choses remarquables, sous ce long Regne ; qu'il ne s'en étoit passé, sous le précédent, ou il nous en est plus demeuré de Monu-
mens,

ments, qui donnent lieu d'en parler plus en détail. Il n'y eut jamais de Roi, en Angleterre, qui fût si fort maître de son Parlement, que lui, & qui s'abandonnât si absolument à ses passions que lui; sans que cette Assemblée osât le contredire. *Henri* fit mourir les Catholiques, qui s'opposèrent à la Suprematie, qu'il s'attribua lui même, en matieres Ecclesiastiques; malgré le Pape, & les Moines, dont il foula aux pieds l'autorité. Ce même Prince brula aussi les Protestans, qui rejettoient d'autres dogmes de l'Eglise Romaine, comme s'il n'y avoit eu que lui, qui pût avoir ce Privilége, & après tout cela, il mourut dans son lit. On verra, si l'on veut, son caractère, à la fin de sa Vie écrite par le Lord *Herbert de Cherbury*, où il le ménage néanmoins, beaucoup plus qu'il ne faudroit.

Le Tome VI. de Mr. de *Rapin*, contient les regnes des trois enfans de *Henri*, *Edoüard*, *Marie* & *Elisabeth*. Leur Pere jetta les fondemens de la Réformation, sans le vouloir faire, en soustrayant son Royaume à l'obéissance du Pape; & son Fils travailla tout de bon à établir cette même

me Réformation, & sachant bien ce qu'il faisoit ; mais il mourut trop tôt, pour affermir les établissemens, qu'il avoit faits. Sa sœur Marie entreprit de les détruire, par de cruelles exécutions, & elle en seroit venue à bout, selon les apparences ; si elle avoit vécu long-tems, ou laissé un Successeur Catholique. Mais Elisabeth s'étant déclarée Protestante, & ayant vécu long-tems, rétablit & affermit si bien la Réformation ; que tous les efforts, que l'on a fait depuis, pour la ruiner, ont été infructueux.

On attend encore deux Volumes de Mr. de Rapin, où l'on verra les regnes des Princes de la Maison de Stuart, dans la Grande Bretagne. Ceux qui auront lu les Tomes, qui ont déjà paru, & qui sont écrits avec beaucoup de soin & d'impartialité, souhaiteront sans doute la suite.

2. A REVIEW of the HISTORY of ENGLAND, containing the Titles and pretensions of our several KINGS, and the most remarkable Transactions and Occurrences in each Reign, from the CONQUEST to the REVOLUTION. By Mr. SALMON. The second Edition.

A Londres MDCCXXIV. in 8.
 en deux Volumes , dont le pre-
 mier à 500. pages & le second 316.
 avec les Préfaces & les Index.

CET Ouvrage n'est pas une Hif-
 toire suivie d'Angleterre , mais
 seulement quelques remarques sur les
 Droits ; que châque Roi a eus , ou
 prétendu avoir à la Couronne d'An-
 gleterre , & les principaux événemens
 de châque Regne , avec quelques
 remarques de l'Auteur. Il s'étend
 depuis *Guillaume le Conquerant* , jus-
 qu'à *Guillaume* , qu'on pourroit bien
 appeller le *Liberateur* ; car assurément,
 sans lui , l'Angleterre seroit tombée
 pour jamais sous un Gouvernement
 arbitraire , que son Beau-Pere com-
 mençoit à établir en Angleterre ; sans
 qu'il y eût personne , qui pût arrêter
 ses progrès.

On sait que la puissance Despoti-
 que étant une fois établie en un Etat,
 y est ordinairement pour toujours ;
 comme on le peut voir dans les Ro-
 yaumes de l'Asie , dont les Souve-
 rains n'ont que faire d'avoir des Pré-
 dicateurs , qui prêchent à leurs Su-
 jets l'*Obéissance Passive* ; puis qu'ils
 sont même très-disposez à l'*Active* ,
 parce

parce qu'il y a à gagner à exécuter les ordres du Souverain, quels qu'ils soient, & tout à perdre, dès qu'il fait qu'on désapprouve ses ordres, ou dès qu'on fait difficulté d'en procurer l'exécution.

L'Auteur s'est proposé de rechercher les Titres & les Prétensions de chaque Roi d'Angleterre, avec les objections, qui leur ont été faites là-dessus, & les réponses qu'on y a données; comme étant, dit-il, la meilleure voie de lever les doutes, que les personnes foibles peuvent avoir sur cette matière. Mais comme les Titres, & les Généalogies sont quelque chose de trop sec, pour n'entretenir les Lecteurs, que de cela; il a cru y devoir mettre les Caractères de ces Princes, tirez des Historiens, qui ont écrit leurs Vies; avec quelques remarques, qui peuvent servir à rectifier ces Caractères, s'ils ne sont pas tirez d'après nature.

De dix-neuf Rois, qui ont succédé à *Egbert*, qui fut le premier Monarque de toute l'Angleterre, il y en eut douze, qui vinrent à la Couronne, comme dit l'Auteur; parce qu'ils étoient les plus proches parens de

ceux, qui les avoient précédé. Pour *Athelstan*, qui fut le septième après *Egbert*; si son Pere n'avoit pas encore épousé sa Mere, lors qu'il naquit, il y a apparence que, conformément à quelque Loi, il fut regardé comme légitime, & qu'il fut par conséquent un Roi héréditaire.

Edred fut le premier, qui rompit la succession, en ligne droite; puis qu'il prit le titre de Roi dans l'Enfance de son Neveu *Edwin*; quoi qu'il ne pût être régulièrement que Régent, pendant la Minorité d'*Edwin*; qui n'avoit que quatorze ans, quand son Oncle mourut. L'Auteur croit que peut-être les Historiens ont donné le nom de Roi au premier, quoi qu'il ne fût, en effet, que Régent; mais c'est une conjecture, qui pourroit n'être pas bien fondée. On voit, par l'Histoire d'Ecosse, que cette partie de la Grande Bretagne ne se croyoit pas si fort obligée de suivre la succession *linéale* & directe; puis qu'un Oncle regnoit jusqu'à sa mort, quoi qu'il eût des neveux; ces derniers ne lui pouvant succéder qu'alors, quoi qu'ils fussent enfans du Roi précédent. *Buchanan* dit sur le II. Roi d'Ecosse, que cet-

te

te Loi fut observée, plus de douze cens ans.

Le second Roi, qui ne regna pas, en vertu de la succession linéale, fut le Danois *Canut*, qui conquit l'Angleterre. Mais ensuite *Edmund Ironside*, qui étoit le Roi légitime, fit un Traité avec *Canut*, par lequel ils partagerent le Royaume entre eux; à condition que celui, qui survivroit l'autre, posséderoit les deux parties. Il y a bien de l'apparence que le peuple d'Angleterre y consentit, de son bon gré, ou autrement; sans quoi il n'est pas probable, que le Traité fût bon. On ne transporte pas un peuple à un autre, comme un troupeau de bétail. *Canut* vécut plus qu'*Edmund*, & laissa la Couronne à son fils *Harold*, qu'il avoit eu d'une Concubine; & qui étant venu à mourir, la laissa à *Hardecanut*, fils de *Canut*, né de sa femme *Emma*.

Celui, qui après lui ne succéda pas par la proximité du sang fut *Edouard*, le Confesseur, à qui *Hardecanut* laissa la Couronne, par son Testament. Pour *Harold II.* on convient qu'il ne fut qu'un usurpateur, qui n'étoit ni héritier naturel, ni institué par un Testament. Cepen-

dant il prétendit qu'Edoüard, le Con-
 fesseur, l'avoit désigné, pour lui suc-
 ceder; par où il paroît, selon nôtre
 Auteur, qu'on croyoit alors que les
 Rois pouvoient désigner leur Succes-
 seur; quoi qu'il n'y eût aucun droit,
 par sa naissance. Il ne crut pas que
 la seule possession fut un juste titre,
 pour passer pour Roi légitime; puis
 qu'il insista sur la donation d'E-
 doüard, même quand il se fut saisi
 du Gouvernement; lors que le Duc
 de Normandie alla en Angleterre,
 pour le lui disputer. Harold ne crut
 pas que la possession fût une chose,
 qui rendit sa prétention plus légitime;
quoi que, dit l'Auteur, nous
ayons trouvé depuis, que la possession
seule donne droit d'exclurre tous les
autres prétendans. On voit bien à
 quoi il fait allusion; mais ceux, qui
 ont reconnu un Roi *de fait*, comme
 ils le nommoient, n'ont pas laissé de
 suivre une autorité infiniment plus
 respectable, que tous les défenseurs
 de la succession directe. C'est nôtre
 Seigneur, qui interrogé, par les Sad-
 ducéens, s'il étoit permis de donner
 le tribut à l'Empereur, demanda à
 voir la monnoie, en laquelle on pa-
 yoit ce tribut; & après avoir vû que
 c'étoit

c'étoit en monnoie Romaine, où l'on voyoit l'image & le nom de l'Empereur, il répondit : *Payez à Cesar ce qui appartient à Cesar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu.* Les Romains étant en possession de la Judée, qu'ils avoient réduite en forme de Province, furent regardez par Jesus Christ & par ses Apôtres, comme la Puissance, à qui il falloit obéir; sentiment entierement opposé à celui de *Judas Gaulonite*, & de ses Sectateurs, qui prétendoient qu'il falloit reconnoître Dieu seul pour Roi; & par cet entêtement, furent cause qu'il perit une infinité de Juifs. Les Apôtres se déclarerent ouvertement, contre eux, & c'est, selon toutes les apparences, pour s'opposer à eux, que S. Paul dit aux Romains Ch. XIII, 1. *Que chacun soit soumis aux Puissances superieures, car il n'y a point de puissance, qui ne vienne de Dieu & celles, qui sont présentement, ont été établies de Dieu, &c.* C'étoit néanmoins alors Neron, qui regnoit. Comme ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ce passage, nous ne nous y arrêterons pas. Il suffit qu'un Roi *de fait*, comme il l'étoit, soit en possession; pour que les Particuliers

puissent & doivent s'y soumettre. On peut encore consulter là-dessus I. Pierre II, 15 & 16.

Nôtre Auteur insiste fort, sur cette pensée, que les Princes avoient toujours eu le droit de régler la succession à la Couronne, parce qu'ils s'en sont servis; sans se mettre en peine s'il ne se mêloit point là de violence, & si la force ne décidoit point, en faveur de celui qui se trouvoit le plus puissant, & qui avoit plus de courage, ou d'habileté. Si *Guillaume le Conquerant* n'eût eu d'autre moyen, de se rendre maître de l'Angleterre, qu'une clause de Testament, il n'en seroit jamais venu à bout. On ne parloit des droits à la succession, par la déclaration d'un Roi défunt, que pour adoucir les choses; mais dans le fonds le plus fort devenoit le maître, & c'est pour cela que l'on donna à Guillaume le titre de *Conquerant*.

Nôtre Auteur assure que, depuis le teins d'Egbert, jusqu'au Roi qui regne à présent; c'est à dire, pendant neuf cens ans & même davantage, ni les Rois d'Angleterre, ni leurs Parlemens n'ont déclaré que la seule possession étoit le fondement de

de leurs Droits, ou qu'elle les confirmoit. Ils n'avoient garde de le faire, parce qu'outre la possession de la Couronne, il faut le consentement du Peuple; ou, ce qui est la même chose, de ceux qui le représentent. Ce consentement confirme la possession, & la rend légitime. Jamais il n'y a eu Parlement, qui ait déclaré que, sans son consentement, ou l'aquiescement du Peuple, il y eût une Autorité suprême, qui fût légitime; car enfin les hommes ne sont pas des bêtes, que l'on possède, comme on possède le bétail; pour les traiter d'une manière arbitraire, sans avoir égard à aucuns usages, ni à aucunes Loix.

L'Auteur s'est bien apperçu que la suite de la matière, dont il traite dans sa Préface, le meneroit à considérer une Opinion, favorite, comme il dit, de ceux, qu'il attaque; c'est que *le Suprême Magistrat tire son autorité du consentement, ou de l'élection du Peuple.* Mais il n'y a point de Société Civile, qui ait pu commencer autrement, que par le consentement de ceux, qui la composoient; & point d'autorité, dont certaines personnes aient joui, sans avoir été a-

grées du Peuple, à certaines conditions. Les Societez ne sont pas comme des terres désertes, & qui n'ont point de maître; dont le premier occupant se peut saisir, & y faire ce qui lui plaît. Mais Mr. *Salmon* semble être du sentiment du Chevalier *Filmer*, qui a cru que les Patriarches étoient Rois de leurs familles, & de celles qui s'y joignoient; comme Héritiers d'Adam, qui étoit le premier Roi de tous les hommes, & duquel tous les autres Princes ont tiré leurs Droits. Mr. *Locke* a si bien réfuté *Filmer*, qu'il est surprenant, qu'il se trouve encore des gens, qui soient de son sentiment.

L'Auteur dit qu'il est difficile de produire beaucoup d'exemples de peuples tout à fait indépendans, & sans Supérieurs. Cela est vrai, mais rien n'empêche, que plusieurs des premières Colonies du Genre Humain n'aient bien pu former des Societez semblables, en quelque manière, aux Républiques; qui sont sous la conduite de plusieurs Magistrats, d'une égale autorité; & dont le consentement étoit nécessaire, pour former des Loix, en les proposant en suite à toute la Colonie. Il n'étoit nullement

ment besoin que les Patriarches établissent des Rois, dans chacune de ces Colonies ; dont les familles peuvent s'être éloignées des autres, comme elles trouverent bon ; & ensuite s'être réunies, par quelque occasion, qui nous est inconnue.

L'Auteur dit avec raison, qu'il n'y a point d'Etats aujourd'hui, sans en excepter les Monarchies électives ; où la populace, qui fait le grand nombre, ait part à l'élection. Mais le petit peuple est peu capable de juger de ceux, qui sont dignes d'être élus, ou qui ne le sont pas ; & a peu à perdre, ou à gagner. Néanmoins, dans les Démocraties de la Grece, & même dans la République Romaine, le Peuple avoit droit de suffrage, dans les élections des Magistrats & des Généraux d'Armée, & même dans leurs dépositions ; ce qui étoit de grande conséquence. Il est vrai qu'il étoit souvent trompé, ou séduit, par les brigues, & par l'autorité des plus puissans Citoyens, ou par des Orateurs populaires, ou accréditez. C'étoit à la vérité un inconvénient, dans cette sorte de Gouvernement ; mais il y a des inconvéniens, dans tous les Gouvernemens ; & si quelcun abuse

de la Liberté, en ces occasions, il vaut mieux que l'on en puisse quelquefois abuser; car si on n'en abusoit jamais, ce seroit une marque, qu'il n'y en auroit point. On trouveroit aussi, qu'il y auroit de très-grands inconvéniens, dans la succession linéale, si elle étoit absolument inviolable; puis qu'il peut arriver, & qu'il arrive quelquefois que ceux, qui devroient regner, en vertu de cette succession, sont tout à fait incapables de le faire, par des défauts naturels; ou par des vices incorrigibles; ou par des maximes, qui sont diametralement opposées aux Loix fondamentales de l'Etat; ou par des opinions, qui sont incompatibles avec le repos & le bien public; par exemple, s'il y a un Prince d'un Etat Protestant, qui vienne à s'entêter du Catholicisme; jusqu'à ne pouvoir pas souffrir, que l'on ne soit pas de son sentiment, à ôter les emplois aux Protestans, & à violer toutes les Loix, pour mettre le Gouvernement entre les mains de ceux de sa Religion, & travailler à détruire celle, qui lui est opposée. Dire que le Roi *Jacques II.* qui étoit dans le cas, ne pouvoit pas être contredit, ni réduit

à ne le plus pouvoir faire ; c'est dire qu'il étoit maître absolu de la Religion de son Peuple & de toutes les Lois , qui avoient été faites , pour sa conservation. Vouloir qu'on eût pu se fier à sa promesse de garder mieux les Lois & le rappeler là-dessus , auroit été une imprudence , qui n'auroit pas été pardonnable , après avoir été trompé plusieurs fois. Appeller celui , qui prétend lui succéder , en vertu de la succession linéale , se fier en lui , & lui remettre l'autorité souveraine entre les mains ; en lui promettant une *obéissance passive* , ou pour parler plus clairement , de lui laisser faire tout ce qu'il voudroit ; feroit assurément trahir l'Etat , à l'égard des Lois tant Civiles , qu'Ecclésiastiques. Ceux qui voudroient réduire l'Angleterre à cela , osent néanmoins encore faire les scrupuleux ; & prétendent passer pour de bons Protestaus ; mais à juger des choses , par les apparences , ils ne sont ni bons Citoyens . ni fort attachés à la Religion Protestante ; mais cherchent des avancemens , s'il arrivoit une autre Révolution. Il y avoit bien des gens qui s'imaginoient que la Révolution arrivée , par le moyen du

Roi *Guillaume*, ne dureroit pas plus que celle de *Cromwel*; & qui croient que ce seroit commettre une grande imprudence, que de prendre ouvertement le parti de *Guillaume*. Mais il y a trente-six ans, que les effets de cette heureuse Révolution subsistent, & les Politiques de ce tems-là sont morts, en bonne partie. D'ailleurs les choses sont sur un si bon pied, qu'on a sujet d'espérer que l'on ne verra jamais le tems, où la Religion Protestante soit un crime, en Angleterre. En voila assez, sur cette matiere, & quoique nôtre Auteur dise de la *succession linéale*, ou en faveur du *Droit Patriarchal* du Chevalier *Filmer*, je ne crois pas qu'il souhaitât de voir venir ce tems-là; puis qu'il fait profession de la Religion Protestante. Aussi n'a-t-il point dissimulé les violations des Loix, par le Roi *Jaques II.* quoi qu'il eût promis de les observer; après quoi on ne pourroit pas se fier à celui, qui se nomme *Jaques III.* sans une imprudence, qui sentiroit fort la trahison.

Au reste, son Livre est bien écrit; & va jusqu'à la mort de la Reine *Anne*. On trouvera dans les Regnes de *Jaques II.*, de *Guillaume*, & de
Ma-

Marie, & enfin d'*Anne*, beaucoup de particularitez bien racontées, & dignes d'être lues. Le dernier de ces Regnes est plus étendu, que les autres, & en effet il s'y est passé de grandes choses. Il dit „ que son Titre (supposé que la personne, qui se nommoit dernièrement *Prince de Galles*, & qui s'appelle à présent *Jaques III.* doit être regardée, comme illégitime) étoit héréditaire; & que, s'il en reste quelque doute, elle a eu néanmoins un Titre Parlementaire; en vertu duquel, le feu Roi *Guillaume*, son Prédecesseur immédiat, avoit été reconnu pour le véritable & le légitime Souverain des (trois) Royaumes, par les Etats de la Nation, & par toutes les Puissances étrangères de l'Europe, & qu'il n'appartient pas à un Particulier de s'opposer à ce Jugement.

Il pouvoit bien omettre cette période, qui est enfermée dans une Parenthèse, & qui semble marquer que ce n'est, que par discretion, qu'il ne s'oppose pas au jugement du Parlement & de toute l'Europe; mais qu'il regarde, dans le fonds, *la succession linéale*, comme la meilleure. Il ne s'est

néanmoins fait aucune Loi en Angleterre, par laquelle il soit dit que cette succession seroit inviolable; quand même le Royaume tomberoit par-là, sous la plus cruelle tyrannie, en voyant fouler aux pieds toutes les Lois, les plus sacrées, & établir un pouvoir arbitraire. La forme d'un Gouvernement, où l'autorité du Roi est limitée par les Lois, n'est pas compatible avec une Souveraineté absolüe.

Il excuse la Reine *Anne* d'avoir fait la Paix, sans le consentement des Alliez, sous prétexte que les Etats Généraux ne fournirent pas leur *Quote*. Il dit même qu'il est *ridicule* de s'en plaindre. Mais les Etats réfutèrent cette objection, par un Ecrit Public, où ils prouvent le contraire. D'ailleurs les Etats n'étoient pas si entêtés de la continuation de la Guerre, qu'il croit; & si, avant que de négocier, en secret, avec les François, & de convenir avec eux des Préliminaires; on leur eût représenté le sentiment de la Reine, touchant la nécessité de faire la paix, & offert, comme cela se devoit, d'agir de concert avec eux, il est bien assuré que leurs HH. PP. y auroient consenti.

Elles

Elles savoient bien que cette guerre étoit trop onereuse, pour entreprendre de la soutenir seuls, & qu'ils ne tireroient aucun avantage de la conquête de quelques places, si tant est que l'on en eût pu faire. La manœuvre imprevue du Duc d'Ormond en Flandres, n'a pu être excusée par personne; que par des gens, qui ne se piquent pas de penser & d'agir régulièrement.

3. G U I L I E L M I N E U B R I G E N S I S *Historia, sive Chronica rerum Anglicarum, Libris quinque. E Codice MS. pervetusto, ex Bibliotheca præxobilis D. Thomæ Sebright Baronetti, uberrimis additionibus locupletata, longèque emendatiùs, quàm antea, edita, studio atque industriâ THOMÆ HEARNII, qui & præter Joannis Piccardi adnotationes, suas etiam notas & spicilegium subjecit. Accedunt Homiliae tres G U I L I E L M O adscriptæ, partim è Codice præclaro antè dicto, partim è Codice antiquo Lambetkano nunc primùm editæ. A Oxford M DCC XIX. in 8. en trois volumes dont le premier a*

480. pagg. le second 128, & le troisiéme 344.

COMME on n'a point d'Histoire des tems, auxquels *Guillaume de Newborow*, ou *Newborough* a vécu, que celles, que les Moines en ont écrites; on ne peut pas ne point louer ceux, qui les publient. En les comparant les unes, avec les autres, & en suplçant celles, qui sont trop courtes, par les plus étendues, on en peut composer une Histoire plus complete & plus exacte; pourvu qu'on ne débite pas des fables vifibles, pour des veritez.

Mr. *Hearn* a mis au devant une longue Préface, mais digne d'être lue, où il rend raison de son travail & dit, en passant, plusieurs choses, qui ne seront pas desagréables à ceux qui les liront.

Il n'y a pas seulement ici l'Histoire de *Guillaume de Newborow*, mais encore trois Homilies, de la façon, l'une sur ces paroles: *quand Jesus parloit à la multitude, une femme de la troupe s'écria: heureux le ventre qui vous a porté, & les mammelles, que vous avez sucées; une autre de la Trinité, & une troisiéme de S. Alban.*

On

On les voit à la fin du III. Tome. Il avoit aussi fait une explication du *Cantique des Cantiques*. *Léland* dit qu'il l'avoit vue à *Newborow* ; mais elle n'a pas été publiée. C'étoit en effet un bon Théologien, pour ce tems-là. Aujourd'hui, il faut avoir bien de la patience, pour les lire ; non qu'il n'y ait de bonnes choses, mais parce qu'elles ne font rien, la plupart, à son sujet.

Il avoit bien lû les Histoires anciennes de son pays, comme celle de *Gildas*, dont il louë la sincérité à dire les mauvaises actions de sa Nation. Le MS. sur lequel les Oeuvres de *Guillaume* ont été imprimées est du XIV. Siècle, & l'Auteur avoit vécu le Siècle précédent. Mr. *Hearn* croit que c'est le même Exemplaire, que l'Auteur avoit donné au Couvent de *Newborow*.

Il n'admettoit pas tous les miracles, que l'on racontoit des Siècles précédens ; parce qu'il y en avoit plusieurs, dont les Auteurs plus anciens n'avoient rien dit ; quoi qu'ils fussent fort exacts à raconter ces sortes de choses. En parlant de *Thomas Becket*, il lui donne autant de faute, qu'au Roi qui fut cause de sa mort ; quoi qu'il

qu'il dise que ce n'étoit pas à lui de juger des actions *d'un si grand homme*. C'est ainsi qu'il parle au Ch. 25, de son II. Livre, où il blâme d'ailleurs le zele outré de *Becket*, quoi qu'avec retenue. Il ne pouvoit faire autrement, en parlant d'un homme, qui avoit été canonisé, tout méchant homme qu'il fût.

Il s'appelloit *Guillaume le Petit*, & il fut Prieur du Monastere de *Newborow*, où il passa sa vie, & s'appliqua beaucoup à la lecture; ce qui fait que son style est beaucoup meilleur, que celui de la plupart des Moines de son tems. Il a relevé, dans son Proëme, beaucoup de fautes, que *Geaufroi de Monmouth* avoit commises; ce qui lui a attiré la censure de ceux, qui estiment trop ce Moine. Il a suivi un autre Auteur Anglois, qui n'a pas été imprimé, & qui est encore dans la Bibliothèque du College de *Jesus*, à *Oxford*. Il y a beaucoup de fables, dans cet Auteur, fondées apparemment sur une Tradition Orale, comme les Histoires des tems les plus anciens. Les *Bardes*, qui étoient les Poëtes & les Savans des anciens Bretons, n'écrivoient point leurs pensées; mais les renfer-

moient

moient en des Poësies, qu'ils favoient par cœur, & qu'ils faisoient apprendre à leurs Disciples.

Nôtre Auteur croit que les Bardes étoient les mêmes *Barbares*, que *Xenophon* dit avoir chanté les louanges de Cyrus, Fondateur de l'Empire des Persans. Mais il n'y a guère d'apparence que ce Prince, tout grand qu'il étoit, fût connu du tems des Bardes, dans la Grande Brétagne. Cependant Mr. *Hearn* croit qu'elle ne fut pas inconnue à *Herodote*, qui dit en parlant du Danube, qu'il couloit au travers de toute l'Europe en commençant depuis les *Celtes*, qui sont les Peuples les plus Occidentaux en Europe, après les *Cynetes*; que nôtre Auteur croit être les habitans de la Province de Kent, où ceux de toute l'île. Mais il s'agit de ceux, qui étoient à l'Occident de la Suabe, où la source du Danube se trouve; par où l'on ne peut entendre que le Pais, qui s'étend depuis la Suabe, jusqu'à l'Océan. Si l'on demande qui sont ces *Cynetes*, il les faut chercher en ce Pais-là, quoi qu'on ne puisse pas dire d'où est venu, qu'on n'en trouve aucun vestige, le long de l'Océan, à la hauteur de la Suabe. On ne sauroit

roit deviner quel autre Peuple ce peut être, à moins que ce ne soit un Peuple d'Espagne. Aussi *Cellarius* croit-il qu'*Herodote* (Liv. IV. c. 49.) entend un Peuple de ce País-là, & en effet les Côtes d'Espagne sont plus avancées à l'Occident, que celles des Celtes. Voyez-le, au Liv. II. de sa Géographie ancienne c. 1. Il auroit pu avertir qu'*Herodote* (Liv. II. c. 33.) appelle ces mêmes Peuples *Cynesiens*, & dit qu'ils sont voisins des Celtes. Mais il y a, en cet endroit d'*Herodote*, une grosse faute de Copiste, puis que cet Auteur, qui met les Celtes en Europe, dit, en même tems qu'ils étoient *kors* (ἐξω) des *Colonnes d'Hercule*; au lieu qu'ils sont *au dedans*, ἔσω, avec le reste de l'Europe. Cela fait assez voir, ceme semble, qu'il ne faut pas chercher ici la Province de Kent, ni les Côtes d'Angleterre, du côté de l'Ouëst; mais une partie des Celtes voisins de l'Espagne.

Mr. *Hearn* fait ensuite plusieurs remarques à l'occasion de son Auteur, sur l'ancienne Orthographe, tant dans les Livres, que sur les Médailles; ce qui lui donne lieu de parler de quelques vieilles Monoyes d'Angleterre, & de
pro-

produire quelques anciennes pieces en Anglois. Il parle encore des *Tournois*, qu'on appelloit, en Latin de ce tems-là, *Torneamenta*. Il explique des Inscriptions Romaines, & donne des vers & d'autres pieces en Anglois, à quoi l'on ne peut pas s'arrêter ici. A l'occasion de la figure de *Guillaume de Newborow*, qui n'est pas dans les Copies, qui nous en restent, quoi qu'on en trouve souvent dans les vieux livres; il parle des *Hermes* des anciens Grecs, des figures que l'on trouve dans les Eglises, sur des pierres sépulcrales; & cela lui donne sujet de traiter de la figure des buchers des Anciens, qui étoit pyramidale.

Il y a, à la fin de la Préface, une Appendix de diverses pieces, de quelques varietez de lecture, sur *Htolomee*, où ce Geographe parle de l'Irlande: 2. un Alphabeth de l'ancien caractère Britannique, avec les noms anciens de chaque lettre, qui sont assez differents de ceux, que l'on a employez depuis: 3. une défense Angloise de *Geofroi de Monmouth*, ancien Historien Anglois, par *Camden*: 4. une Description de la bataille d'*Otterburn*, par *Richard Sheale*, qui vivoit

vivoit l'an 1588. en la même langue: 5. une médaille du Roi *Harald*: 6. la figure de quelques mesures anciennes.

Après cela viennent les Préfaces Latines de *Silvius*, & de *Picard*, qui avoient publié l'Histoire de *Guillaume*, avant Mr. *Hearn*; la Vie de l'Historien, par ce dernier; une censure de son Histoire, par *David Powel*, & une autre par *Jean Pits*; les jugemens qu'en ont faits *G. J. Vossius*, *Guil. Cave*, & *Guil. Nicolson*.

Cette Histoire commence à l'année MLXVI. à laquelle *Guillaume*, le Bâtard du Duc de Normandie fit la guerre au Roi *Harald* & s'empara de son Royaume. Depuis cette année, il ne donne l'Histoire qu'en abrégé, jusqu'à l'an clo cxxxv. auquel il dit qu'il étoit né. Depuis il est beaucoup plus étendu, jusqu'à l'an MCXCVII, auquel l'Histoire finit. Il raconte non seulement ce qui se passoit en Angleterre; mais aussi aux guerres, qui se firent en ce tems-là, dans la Terre Sainte.

Outre la Dédicace à *Ernold*, Abbé de Rieval, il y a un Proëme, où il censure, avec beaucoup de vivacité, *Geofroi de Monmouth*, qui a écrit
l'Hi-

l'Histoire d'Angleterre, non seulement, depuis le tems, auquel on a quelques monumens Historiques; mais dès les premiers tems, dont on ne fait rien. Pour suppléer à cela, il a donné dans les fables les plus absurdes, qui représentent *Brutus* comme le premier, qui a regné en ce pais-là, & donné le nom à la Grande Bretagne.

Guillaume parle bien de *Gildas* & de *Beda*, qui avoient écrit avant lui, ce qui marque son bon goût & son équité; mais il ne fait aucun quartier à *Geofroi Arturus*, ou de *Monmouth*. Après avoir dit quelque chose des vices & des crimes, que *Gildas* avoit reprochez à ses compatriotes, ou aux Brétons, qui habitoient le Pais de Galles; il dit „que de son „ tems, il s'étoit élevé un homme, „ qui, pour laver ces taches, en a- „ voit inventé des choses ridicules, „ & par une impudente vanité, les „ avoit élevez au dessus de la bra- „ voure des Macedoniens & des Ro- „ mains: Que cet homme se nom- „ moit *Geofroi*, en son nom pro- „ pre, & en son surnom *Artur* (que „ les vieux Romans François ont chan- „ gé en *Artus*) à cause des fables, „ qu'il

„ qu'il avoit débitées de ce Prince, &
 „ qu'il avoit prises des anciennes fic-
 „ tions des Bretons; qu'il avoit même
 „ encore augmentées du sien, & tra-
 „ duites en Latin, en leur donnant
 „ le nom honorable d'*Histoire*: Qu'il
 „ avoit été encore plus hardi, en
 „ parlant des prédictions d'un cer-
 „ tain *Merlin*, pleines de tromperies
 „ & encore augmentées par *Geofroi*,
 „ qui les avoit mises en Latin, com-
 „ me véritables: Qu'il dit que cet
 „ homme étoit né d'un Démon *In-*
 „ *cube*, & d'une femme; & lui at-
 „ tribue une connoissance toute ex-
 „ traordinaire, & en même tems très-
 „ étendue de l'Avenir, comme te-
 „ nant de son Pere l'*Incube*: Que
 „ l'on avoit bien reconnu la fausseté
 „ des prédictions de *Merlin*, après la
 „ mort de *Geofroi*, qui avoit traduit
 „ ces sotises du langage Breton; en
 „ y ajoutant, comme l'on croyoit
 „ beaucoup du sien; quoique pour
 „ le passé & pour l'avenir, il se fût
 „ exprimé de maniere, qu'on lui
 „ pouvoit donner une explication
 „ conforme à ce qui pourroit arri-
 „ ver. Que personne, sinon ceux,
 „ qui ne savent point l'Histoire des
 „ Bretons, ne peut douter qu'il ne
 „ mente

„ mente impudemment, dans cette
„ Histoire : Qu'il omettoit ce qu'il
„ avoit dit des actions des Bretons,
„ avant Jules Cesar ; soit qu'il les
„ eût inventées, ou qu'il eût copié,
„ comme authentiques les menfon-
„ ges des autres ; & ce qu'il avoit
„ dit à la loüange des Bretons, de-
„ puis Jules Cesar, qui les soumit à
„ l'Empire Romain, sous lequel ils
„ étoient demeurez, jusqu'au tems
„ d'Honorius : Que les Saxons ayant
„ depuis investi l'Angleterre, ils a-
„ voient plusieurs fois batu les Bre-
„ tons, qu'on appella depuis *Wallois*,
„ & les avoient renfermez dans leurs
„ Bois & dans leurs Montagnes :
„ Que les Saxons avoient eu depuis
„ plusieurs Rois, qui avoient rem-
„ porté de grandes victoires, sur les
„ Peuples voisins, & particuliere-
„ ment sur les Bretons. Que cela
„ ayant été écrit, par le *Venerable*
„ *Beda*, tout ce que *Geofroi* avoit
„ dit d'Artur & de ses Successeurs,
„ ou de ceux, qui l'avoient précédé
„ après *Vortigirne*, avoit été feint,
„ par lui même, ou par d'autres ; par
„ une effrenée envie de mentir, ou
„ pour plaire aux Bretons, dont on
„ dit que plusieurs étoient si b^{tes},
„ *Tom. XXII. P. 2.* Q qu'ils

„ qu'ils attendoient encore Artur , &
 „ ne pouvoient souffrir qu'on leur
 „ dît qu'il étoit mort : Qu'il faisoit
 „ succeder Aurele Ambroise à Vortigirne , & regner glorieusement sur
 „ toute la Bretagne , après avoir
 „ chassé les Saxons , que Vortigirne
 „ avoit appellez : Qu'il lui donnoit
 „ pour successeur Utherpendragon ,
 „ son frere , & le faisoit regner avec
 „ la même autorité : Qu'il lui don-
 „ noit pour successeur son fils Ar-
 „ tur , dans le Royaume Britannique ,
 „ pour le quatrième après Vortigir-
 „ ne ; aulieu que *Beda* dit que ce fut
 „ Ethelbert , le quatrième après Hen-
 „ gist , & qu'il reçut *Augustin* , que
 „ le Pape envoya en Angleterre ; de
 „ sorte que le regne d'Artur devoit
 „ avoir été au même tems , ce qui
 „ étoit absurde : Qu'il faisoit Artur
 „ le plus grand Monarque de son
 „ tems , puis qu'il le faisoit triomfer
 „ des Anglois , des Pictes & des E-
 „ cossois , & le rendoit maître des
 „ Orcades , de l'Irlande , du pais des
 „ Goths , du Noricum , & de la
 „ Dace ; dont il s'étoit rendu maître ,
 „ par les armes , ou par la seule ter-
 „ reur de son nom : Qu'il y ajoutoit
 „ même l'Islande , & qu'on en pouvoit
 „ dire ,

„ dire, avec plus de raison, qu'on ne
„ l'avoit dit d'Auguste : *tibi serviet*
„ *ultima Thule* : Qu'il le représentoit
„ comme vainqueur des Gaules, en
„ fort peu de tems, quoique Cesar
„ eût eu bien de la peine à les sou-
„ mettre en dix ans : Qu'il le ra-
„ menoit, en suite, victorieux en
„ Angleterre; où il lui faisoit don-
„ ner une fameuse fête, en présen-
„ ce des trois Archevêques; savoir,
„ celui de Londres, de la Ville des
„ Legions, & d'York, quoi que les
„ Anglois n'eussent point eu alors
„ d'Archevêques, & que le premier
„ qui y eût reçu le *Pallium* du Pape,
„ fût *Augustin*, & que les Nations
„ barbares de l'Europe, quoi que
„ Chrétiennes, depuis long-tems,
„ fussent contentes d'avoir des Evê-
„ ques, sans se soucier du *Pallium* :
„ Que pour élever Artur, au com-
„ ble de la grandeur, il lui avoit fait
„ faire la guerre aux Romains; dans
„ laquelle il tua un Géant, d'une
„ prodigieuse taille : Qu'il avoit fait
„ assembler, contre lui, avec les
„ Romains, les Rois de la Grece,
„ de l'Afrique, des Parthes, des Me-
„ des, des Iturciens, de la Libye,
„ de l'Egypte, de la Babylonie, de

„ la Bithynie, de la Phrygie, de la Syrie,
 „ de la Béotie, & de Candie; qu'il a-
 „ voit tous vaincus, en un seul combat.

Guillaume a raison de se moquer de tout cela, qui est absurde de soi-même, & dont aucun autre Historien n'avoit rien dit. Ce qu'il y avoit encore de ridicule, c'étoit qu'il disoit qu'Artur ayant été blessé, en je ne sai quelle guerre, & après avoir mis ordre à ses affaires, il s'étoit retiré dans l'île fabuleuse d'Avalon; parce qu'il n'avoit pas osé dire qu'il avoit été tué, de peur des Bretons, qui étoient des *Brutes*, & qui attendoient encore sa venue.

Il l'accuse encore d'avoir menti, avec la même impudence, des successeurs d'Artur, en leur donnant toute la Monarchie Britannique, jusqu'à la septième génération; au lieu que *Beda* les avoit représentés, comme Rois de toute l'Angleterre, & nullement comme des Vassaux des successeurs d'Artur.

Après cela, *Guillaume* a raison de dire que tout le monde doit rejeter, sans balancer, cet Auteur fabuleux, avec toutes ses fables: *Fabulator ille, cum suis fabulis incunctanter omnibus respuitur.* Il feignoit d'être surpris

com-

comme il le témoigne dans sa Préface, pourquoi personne n'avoit fait mention des Rois de la Grande Bretagne, qui avoient vécu avant Jésus-Christ, & qu'ils n'avoient rien dit d'Artur & de ses *complices* (c'est comme il parle, pour dire ses compagnons) ou quelque chose de semblable; puis que leurs actions étoient dignes d'une éternelle louange, & que plusieurs Peuples les vantoient, avec plaisir & par mémoire. Ces Peuples, s'il y en a eu, sont apparemment quelques menteurs du País de Galles, qui voulurent faire valoir leur Roi Artur, pour se moquer des Anglois. Il dit encore qu'il avoit eu d'un *Walter*, Archidiacre d'Oxford, un Livre écrit en Bas Breton, qui contenoit l'Histoire des Rois d'Angleterre, depuis

„ Brutus le premier Roi des Bretons,
 „ jusqu'à Cadualadrus, fils de Ca-
 „ dualon, où toutes leurs actions
 „ étoient exprimées par ordre & par
 „ de beaux discours. *Obtulit Walterus Oxenofordensis Archidiaconus —*
quemdam Brytannici sermonis librum
vetustissimum, qui à Bruto, primo
Rege Brytonum, usque ad Caduala-
drum, filium Cadualonis, actus om-
nes & ex ordine perpulcris orationibus

properabat, ou *perorabat*. Il ne dit point qui étoit l'Auteur de ce livre, ni comment cet Auteur avoit pu savoir les fables ridicules, qu'il rapporte. Il se pourroit bien faire qu'il en fût lui-même l'Auteur; au moins on n'a jamais vu de livre, qui racontât de semblables absurditez. On peut dire que, si *Geofroi* étoit seulement capable de croire des sottises, de cette nature; il n'étoit nullement propre à distinguer le vrai du faux, & par conséquent très-peu propre à écrire l'Histoire, dont l'objet est la Verité, & non le Mensonge. Après cela, il est surprenant que d'habiles gens, & entre autres *Camden*, aient été choquez de la censure de *Guillaume*, où il n'y a rien, que de vrai & de juste; & à quoi on ne peut rien objecter de raisonnable. Il est bon qu'il se trouve de tems en tems, des gens sinceres, qui marquent en termes un peu forts de l'indignation, contre ces sortes d'impostures. L'apparence d'équité; qu'il y a à parler avec modération, contre de si grossiers mensonges, est tout à fait contraire à l'amour, qu'on doit avoir pour la Verité; qu'on rend suspecte, en ménageant ce qui lui est opposé. Ainsi on doit savoir
bon

bon gré à nôtre Historien , d'avoir parlé , comme il l'a fait , contre les fables scandaleuses de *Geofroi* ; soit qu'il les eût inventées lui-même , ou qu'il les eût puisées en un Auteur , qui les avoit écrites avant lui.

Il n'y a dans le I. Tome , que les trois premiers Livres , qui commencent par le Regne de *Guillaume le Conquerant*, & finissent à celui de *Henri II.* Les deux autres Livres forment le second Volume, & commencent par le regne de *Richard*, jusqu'à la fin du XII. Siecle. Le style , comme on a déjà dit , est meilleur que ne l'est celui de la plupart des Ecrivains de ce tems-là. La narration n'est point mal-tournée , quoi qu'il ne mette pas assez souvent les dates , & qu'il soit trop court sur les plus grands événemens. Il dit assez la verité tant des Evêques , que des Rois , & ne dissimule pas les défauts & les mauvaises actions des uns & des autres. Il se moque même quelquefois des faux miracles ; quoi que ce fût alors la mode d'en débiter beaucoup , sur tout parmi les Moines , qui trouvoient leur compte à entretenir cette aveugle crédulité , parmi le peuple , à qui ils persuadoient ce qu'ils vouloient.

Dans le Ch. I. du premier Livre, il décrit, sans beaucoup diffimuler, l'ambition & la ferocité de *Guillaume le Conquerant*, que *Stigand*, Archevêque de Cantorberi, refusa de sacrer; comme étant encore souillé du sang, qu'il avoit répandu, en Angleterre, & ayant envahi le droit de *Harold* son concurrent. *Ille viro, ut aiebat, cruento & alieni juris invasori manus imponere nullatenus acquievit.* Il ajoûte qu'*Aldred*, Archevêque d'York, qui étoit un homme de bien & prudent, ne laissa pas de le sacrer; considérant qu'il faut céder autems, & ne point résister à ceux que Dieu a établis. *Aldred*, par sa prudence, adoucit cet homme, qui étoit très-féroce & qui ne respiroit que des menaces, & que le carnage du Peuple: *Hoc modo hominem ferocissimum, spirantem adhuc minarum & cedis in populum, mitem reddidit.* Depuis ce Roi eut beaucoup de respect pour lui, & lui accordoit ce qu'il lui demandoit. Mais comme il eut refusé je ne sai quoi à l'Archevêque, ce Prélat lui tourna le dos, & menaça de lui donner sa malediction, au lieu de sa bénédiction; sur quoi le Roi se jeta à ses pieds, & comme les Seigneurs,

gneurs, qui étoient là, le voulurent prier de le relever, l'Archevêque leur dit *de le laisser aux pieds de S Pierre*; par où il parut, dit l'Historien, quel étoit le respect, que ce Prince très-farouche avoit pour ce Prélat, & quelle autorité & quelle confiance, ce dernier avoit à l'égard du Roi: *Planè in hoc & quanta fuerit ferocissimi Principis, erga Præsulem, reverentia, & quanta ejusdem Præsulis circa Principem auctoritas atque fiducia satis declaratum est.* Il raconte ensuite que Guillaume trouva le moyen de faire déposer Stigand, qui étoit un homme de mauvaise vie; par un Concile, auquel présida un Légat du Pape. *Lanfranc*, auparavant Abbé de l'Abbaïe du Bec, à Caen, en Normandie, lui succéda.

Nôtre Historien dit ensuite que Guillaume étant venu à mourir, son corps fut porté à Caen, pour être enseveli dans l'Eglise du Monastere de S. Etienne, & que lors qu'il fut prêt d'être mis en terre, un homme s'y opposa; en disant que ce lieu lui appartenoit, puis que le feu Roi le lui avoit pris par force, & sans le payer, de quoi il prenoit Dieu à témoin. Ceux, qui étoient présens, furent ex-

trémement surpris de la manière, dont le jugement de Dieu fit connoître la vanité de cette Domination passagere ; puis qu'un Prince très-puissant, & qui avoit regné sur une grande étendue de terre, ne put pas être enterré, où il avoit ordonné, sans causer des plaintes. Cependant ces plaintes émurent si fort ceux, qui étoient présens, qu'ils aimèrent mieux satisfaire d'abord à *ce chien vivant*, (ce sont les paroles de l'Auteur) comme il le demandoit, & ensuite enterrer *le Lion mort*, à qui il fut préféré. „ Il est sûr, dit notre „ Auteur, que la conduite de ce „ Prince; qui, étant Chrétien, avoit „ attaqué des Chrétiens, qui ne lui „ avoient rien fait, comme ses ennemis, & avoit conquis un Royaume, par l'effusion du sang Chrétien, lui nuisit autant, devant Dieu, qu'elle lui acquit de gloire, parmi les hommes. “ *Sanè quod idem Christianos innoxios hostiliter Christianus impetiit, & tanto sibi sanguine Christiano regnum paravit, quanta apud homines gloria, tanta etiam apud Deum noxa fuit.* La pensée est bonne, & bien meilleure que celles de ceux, qui vantent aujourd'hui des Princes

Princes Chrétiens ; qui ont fait des guerres , qui n'étoient pas mieux fondées , que celles de *Guillaume le Conquerant* , & qui n'ont pas laissé de faire périr une infinité de gens , de part & d'autre , & de ruiner un nombre prodigieux de familles.

Nous ne devons pas néanmoins dissimuler , que nôtre Auteur auroit mieux fait de ne pas rapporter le miracle , qu'il raconte dans la suite du Chapitre. „ Dans le lieu , dit-il , où „ les Anglois vaincus tomberent , „ les vainqueurs firent bâtir un Monastere fameux , qui fut nommé „ *S. Martin de la Victoire* ; pour être „ parmi les hommes , un monument „ éternel de la victoire des Normans ; „ & , devant Dieu , une expiation de „ tant de sang Chrétien répandu. „ Enfin , dans ce même Monastere , „ le lieu où il s'étoit fait un très- „ grand carnage des Anglois , qui „ s'étoient battus pour leur Patrie , „ dès qu'il faisoit une pluye médiocre , regorgeoit d'un sang véritable „ & comme tout fraix. “ *Guillaume* avoit eu sans doute tort , mais il se faisoit tant de miracles chimeriques , en ce tems-là ; qu'on n'a pas sujet de se fier à la narra-

tion de l'Historien , à cet égard.

Il est surprenant qu'un homme, qui ne manquoit pas de connoissance, & de jugement, ait débité, comme vraies, les absurditez, qu'on trouve dans les Ch. XXVII. & XXVIII. de ce même I. Livre. Il dit dans le Ch. XXVII. que, sous le regne du Roi Etienne, il étoit arrivé une chose surprenante, & de laquelle lui, *Guillaume de Newborow*, avoit douté long-tems ; mais qu'il avoit été obligé, par l'autorité de témoins, si considérables, par leur nombre, & par eux-mêmes, qu'il avoit, dis-je, été obligé de croire & d'admirer une chose, qu'il ne pouvoit pas pénétrer, en employant tout son esprit. Il faut qu'il eût peur d'offenser ceux, de qui il la tenoit ; car c'est une Fable si ridicule, qu'il est difficile de se persuader, qu'un homme d'esprit, comme lui, y ait pu ajouter foi. C'est que dans l'Angleterre Orientale, qu'il appelle *Estanglia*, à quatre, ou cinq milles du Monastere du Roi *Edmond*, près d'un Village nommé *les fosses des Loups*, à cause de certaines fosses, qu'on appelloit ainsi ; il en sortit trois enfans, au tems de la Moisson, deux garçons & une fille. Ils étoient tous

verts

verds & d'une couleur extraordinaire; avec des habits d'un matiere inconnue. Comme ils erroient par les champs, les Moissonneurs les prirent & les menerent dans le Village, où ils demeurerent quelques jours, fans manger; parce qu'ils ne vouloient pas manger les viandes, qu'on leur offroit. Mais quelcun ayant apporté des fèves de la campagne, ils se jetterent dessus, pour en manger; & pour cela ils ouvriront la tige des fèves; mais comme ils n'y trouverent point de fèves, ils se mirent à pleurer. Là-dessus un homme leur ayant donné des fèves, séparées de la gouffe, ils en mangerent. Ensuite ils changerent peu à peu de couleur, & devinrent comme les Anglois, dont ils apprirent enfin la Langue. On les baptiza, mais le plus jeune des garçons mourut, & la fille se maria, & étoit encore en vie, peu d'années, avant que l'Historien écrivît cet Ouvrage. Quand ils eurent appris à parler Anglois, on leur demanda d'où ils étoient, & ils répondirent *qu'ils étoient du Pais de S. Martin, qu'on véneroit particulièrement dans le pais de leur naissance.* Quand on leur demanda où étoit ce pais, ils dirent

qu'ils n'en savoient rien, & qu'ils se souvenoient seulement qu'un jour, qu'ils passoient les troupeaux de leur pere, ils avoient oui un grand bruit, semblable à celui qu'on entendoit, quand les Cloches de S. Edmond sonnoient. Pendant qu'ils écoutoient attentivement ce bruit, ils tomberent, disoient-ils, comme en extase, & s'étoient ensuite trouvez près du lieu, où l'on moissonnoit. On leur demanda, si l'on croyoit en Jesus-Christ; en leur pais, & si le Soleil s'y levoit. Ils dirent qu'ils étoient Chrétiens & qu'ils avoient des Eglises. Mais, dirent-ils, le Soleil ne se leve point en nôtre pais, & il n'y a qu'une lueur semblable à celle, que l'on voit ici, quand le Soleil n'est pas encore levé, ou après qu'il est couché. Nôtre Historien ajoute, que chacun en dira ce qu'il voudra, & en raisonnera, comme il pourra; mais que pour lui, il ne se repentoit point d'avoir dit un si prodigieux & si merveilleux fait. *Picard*, dans ses Notes sur Guillaume, rapporte la même fable, comme elle avoit été racontée un peu plus distinctement, par *Radulfe*, Moine de Cîteaux, dans le Couvent de *Coggeshal*, près des fosses des Loups. Ce Moine dit qu'il tenoit
cette

cette étrange histoire du Gentilhomme, chez qui la fille avoit servi, & des domestiques de ce même Seigneur, qu'il nomme.

On peut voir, par-là, que nôtre Historien, s'il parle sincèrement, étoit plus credule, que ceux, qui ajoûtoient foi à la fable de *Brutus*, premier Roi de la Grande Brétagne, & à celle du Roi *Artur*; qu'il a néanmoins rejetées, avec indignation. Il auroit, sans doute, mieux fait de passer sous silence la fable des habitans d'un pais, où l'on ne voit jamais le Soleil, & qui s'appelloit *le Pais de S. Martin*. Mais il étoit difficile de se guérir tout à fait de la credulité, en un tems auquel on la regardoit comme une Vertu; ce qui étant trop légèrement supposé pour vrai, il n'y a rien de si absurde qu'on ne soit disposé à recevoir, comme veritable; quand celui, qui le raconte, en parle d'un ton assuré. On ne peut pas néanmoins s'assurer que l'Historien prenoit cette Fable, pour une verité. Il se peut faire qu'il ait voulu la passer au Peuple, de peur de passer lui-même pour un Incrédule; ce qui n'étoit alors guère moins, que d'être Héretique.

On

On trouve encore au Ch. XXVIII. une autre Fable, dans laquelle il est dit qu'en fendant une grosse pierre, dans une carrière, on trouva deux Levriers, dans une cavité, tous en vie, quoi qu'il n'y entrât aucun air du dehors. Ces deux chiens avoient l'air farouche, ils avoient une mauvaise odeur, & étoient sans poil. L'un mourut aussi tôt, & l'autre, qui étoit d'une grande voracité, fut nourri long-tems, par l'Evêque de Winchester.

Dans une autre carrière, on trouva deux belles pierres jointes ensemble, que l'on sépara & au milieu desquelles on vit un Crapeau, qui avoit une petite chaîne d'or, autour du cou. Il falloit que *Merlin*, fils d'un Incube, ou quelque autre Magicien de la sorte, eût placé & entretenu en vie ces animaux, au milieu des pierres, où ils étoient cachez. Les Payens n'ont pas débité de plus ridicules fables. Cependant le bon *Guillaume* semble d'abord les raconter d'aussi bonne foi, que s'il n'en avoit point douté.

„ Nous disons, *dit-il*, des choses
 „ surprenantes, non seulement à cau-
 „ se de leur rareté; mais parce que
 „ la raison en est cachée.“ *Mira*
hujusmodi diximus, non tantum pro-
pter

pter raritatem, sed etiam quia occultam habent rationem. Mais ce sont des choses, qui sont contre la nature

Telle est encore celle, qu'il raconte d'un Païsan, qui se retiroit de nuit, à Cheval, & qui entendit des voix qui venoient d'une hauteur voisine, que nôtre Auteur dit avoir vuë, (ce qui ne fait rien à la Fable) de gens qui chantoient & qui faisoient bonne chere ensemble. Cet homme curieux de voir ce que c'étoit s'approcha & trouvant une porte ouverte, à côté de la Colline, il regarda ce qui s'y passoit. Il y vit une grande Maison, bien éclairée & des hommes & des femmes, qui y mangeoient ensemble, comme dans un Festin solennel. Un de ceux, qui servoient, lui donna une Coupe; mais le Païsan versa ce qui étoit dedans & s'enfuit avec la Coupe. Il entendit qu'il s'y faisoit du bruit, & que les Conviez le suivoient; mais il se sauva, par la vîteffe de son Cheval, avec sa proie; comme si des Démons ne l'avoient pas pû atteindre! Cette Coupe étoit d'une matiere inconnue, d'une couleur extraordinaire, & d'une forme particuliere. Elle fut donnée, comme un grand
pré-

présent à *Henri l'ancien*, Roi d'Angleterre, qui en fit présent, à son tour, à *David*, Roi d'Ecosse. Les Rois de ce pais-là la garderent longtems, dans leur Thrésor; mais leur Roi *Guillaume* la montra à *Henri II.* qui souhaitoit de la voir. L'Auteur assure qu'il tenoit cela d'un rapport veritable, qu'on lui en avoit fait, & que cela & les autres choses semblables, paroïtroient incroyables, si on ne les tenoit pas de gens dignes de foi. Mais ces témoins, dignes de foi, ne pouvoient avoir dit autre chose au Prieur de Newborow, sinon qu'il y avoit une Coupe en Ecosse, dont on racontoit ce qu'il en dit; & cela ne prouvoit point ce qu'on fait dire au Païsan, du Festin nocturne & de la maniere, dont il emporta cette Coupe. Nôtre Prieur auroit mieux fait de supprimer tout cela, que d'employer ce qui est dit, dans l'Exode, des Magiciens d'Egypte pour le rendre vrai-semblable. Il n'y a point de comparaison, entre l'Écriture Sainte & les Contes des Moines.

Il dit des *Enfans Verds*, qui étoient sortis de la fosse des Loups, que la maniere, dont cela s'est pu faire, est trop abstruse, pour qu'un homme,
aussi

aussi peu habile que lui, la pût rechercher : *Porrò puerorum illorum viridium, qui de terra emerfisse dicuntur, abstrusior ratio est, quam utique sensûs nostri tenuitas non sufficit indagare.* S'il avoit su ce que les Astronomes des derniers tems ont dit de la possibilité, qu'il y a que les autres Planetes soient habitées de gens douez d'intelligence, comme nous; il n'auroit pas eu besoin de ce pays de *S. Martin*, où le Soleil ne paroît jamais sur l'Horizon. Il les auroit fait venir de Saturne, ou de quelque autre Planete plus éloignée du Soleil, & que nous ne voyons pas.

A la fin du V. Livre, le Ch. XXII. & les deux suivans sont pleins de fables de *Revenants*, comme parle le Vulgaire; mais elles sont d'autant plus ridicules, qu'elles font revenir les Corps mêmes des Morts, & qu'elles les tirent de leurs sépulcres, pour incommoder les vivans; au lieu que la Populace de l'Eglise Romaine (car ceux, qui ont quelque étude, ne donnent point dans ces Chimeres) croit que ces Revenants n'ont que des corps aériens. Pour chasser les Revenants de *Guillaume*, il falloit bruler leurs Cadavres, après quoi on ne

ne les voyoit plus; mais on renvoye les Revenants modernes, par le moyen des Messes, qu'on fait dire pour leurs Ames. Nôtre Historien dit ingenuement, au Ch. XXIV. „ qu'on ne „ croiroit pas facilement ce que l'on „ disoit des Cadavres, qui sortoient „ de leurs tombeaux, par je ne sai „ quels Esprits, pour effrayer les „ Vivans, ou pour leur nuire, & qui „ retournoient dans leurs sépulcres, „ qui s'ouvroient d'eux-mêmes à ces „ Cadavres; s'il n'y en avoit eu de „ fréquens exemples, de ce tems-là, „ & si l'on n'avoit pas eu des témoi- „ gnages suffisans. Il semble s'ac- „ commodier à l'opinion commune de „ son tems, pour ne pas s'attirer à dos les „ Moines & la Populace, qui l'auroient „ accusé d'opiniâtreté & d'Hérésie; „ mais on peut entrevoir son verita- „ ble sentiment en ces paroles: „ Il se- „ roit tout à fait surprenant, qu'il fût „ arrivé de semblables choses autre- „ fois; puis qu'on n'en trouve rien, „ dans les Livres des Anciens, quoi „ qu'ils fussent fort soigneux d'écri- „ re tout ce qui étoit digne de mé- „ moire; car puis qu'ils n'ont pas „ négligé d'écrire des choses de peu „ de conséquence, comment au- „ roient

roient-ils pu supprimer des choses si surprenantes & si terribles, s'il en étoit arrivé de leur tems? *Mirum planè, si talia olim contigere, cur nihil tale in libris Veterum reperiatur; quibus utique ingens studium fuit memorabilia quæque litteris mandare. Cùm enim quædam, etiam modica, conscribere nequaquam neglexerint, quomodo rem, tanti stuporis simul & horroris, si fortè eo sæculo contigit suppressere potuerè?* Ce raisonnement suffit, pour faire rejeter tout ce qu'on a dit de ces sortes de choses, en des siècles barbares & pleins d'ignorance; sur tout si l'on considère, qu'on tiroit beaucoup d'avantage de ces sortes de choses. Plus le peuple est credule, plus il est superstitieux, & plus il lui en coûte, pour payer des prières qu'il fait faire pour lui; comme si Dieu avoit plus d'égard pour des prières achetées, que pour celles qu'on fait soi-même! On peut dire que six ou sept cens ans, avant notre Auteur, on pronoit les miracles, que l'on attribuoit aux Saints; mais que de son tems on ne parloit que de ceux des Démons, aussi mal inventez les uns, que les autres.

Le III. Volume contient 1. les
Notes

Notes de *Jean Picard*, sur *Guillaume de Newborow*, où il confirme, ou éclaircit son Auteur, par des passages d'Auteurs imprimez, & plusieurs fragmens, qui n'avoient pas encore été publiez : 2. les remarques de *Mr. Hearn*, auxquelles il a aussi donné le nom de *Spicilegium*, parce que c'est un recueil de pieces tant Angloises que Latines, qui ont quelque rapport à son Auteur. On ne peut entrer en aucun détail de tout cela. On se contentera d'en indiquer deux, ou trois. On trouvera à la p. 730. une Relation Angloise de la mort de la belle *Rosemonde Clifford*, qui étoit une des Concubines de *Henri II.* Roi d'Angleterre, dont la vie fut très-licencieuse à cet égard. Cette Dame fut enterrée à *Godstow*, près d'*Oxford*, dans un Monastere de Filles, où l'on mit cette Epitaphe :

*Hic jacet in tumba Rosa mundi, non
Rosa munda,
Non redolet, sed olet, que redolere solet;*

par où l'on voit qu'elle ne mourut pas au moins en odeur de sainteté, comme l'on parle communément, depuis

depuis que la véritable sainteté est devenue rare. Il y a ensuite diverses choses, qui concernent le Bas Age, que ceux, qui entendent l'Anglois, liront avec plaisir, & même quelques Inscriptions Anciennes. On y voit encore les figures de ce qui reste du Couvent des Religieuses de Godstow, & diverses autres choses.

On voit, par la Préface de Mr. *Hearn*, sur *Guillaume de Newborow* & par celle qu'il a mise au devant d'un Auteur, dont nous allons parler, qu'il a fait un recueil immense de ces sortes de choses, & de diverses autres, dont il cite près de cent Volumes. Il seroit à souhaiter que tout cela, ou au moins le meilleur vît le jour, sous le titre de *Miscellanees*, en le partageant en divers Volumes, selon les Matières. L'Auteur en a déjà publié une partie, en divers tems; comme on le verra, par un Catalogue de ce qu'il a déjà publié, depuis quelques années, qui est à la fin de ce Volume. Outre plusieurs Auteurs Anciens, qu'il a publiés à Oxford, on en verra divers autres; dont on n'avoit pas encore ouï parler en Hollande, où, par la négligence des Libraires, les Livres, qui

qui se publient en Angleterre, sont aussi rares que ceux, qui paroissent en Italie. On voit, par ce Catalogue, que Mr. *Hearn* a publié en MDCCXVII. la vie d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, par *Camden*; sur un exemplaire corrigé de la main de l'Auteur, & augmenté considérablement, par le même. L'Editeur s'est encore servi d'un autre Exemplaire de la Bibliothèque de Mr. *Rawlinson*. On n'a point vû cette Edition en Hollande, où elle se seroit bien vendue; parce qu'on y parle encore, avec beaucoup d'éloge, d'Elisabeth, qui depuis les regnes des quatre Princes de la Maison de *Stuart*, n'a pas été respectée, comme elle le méritoit; parce qu'elle avoit fait mourir *Marie Stuart*, mere de Jaques, qui regna en Angleterre après Elisabeth. *Camden* avoit excusé, autant qu'il avoit pû, la Reine d'Ecosse. On seroit bien aise de voir si, dans cette Edition, il y a quelque chose, de changé touchant cette grande affaire.

4. THOMÆ SPROTTII CHRONICA è Codice antiquo, in Bibliotheca prænobilis Adolescentis D. EDUARDI DERING, de Surrenden Dering, in agro Cantiano, Baronetti. Descripsit ediditque THOMAS HEARNIUS, qui & alia quædam Opuscula è Codd. MSS. authenticis, à se ipso itidem descripta, subjecit. A Oxford, au Théâtre MDCCXIX. in 8. pagg. 416. avec la Préface & les Index.

IL y a, dans ce Volume, comme dans les Ouvrages précédens, une longue Préface, où l'Editeur rend raison des Pièces qui y sont & de ce qu'il y a fait.

Il commence, en disant qu'il a appris de *Sprot*, que la Mere d'*Edmond*, surnommé *Côté de fer*, étoit femme légitime d'*Ethelred*; de sorte qu'on a dit mal à propos qu'*Edmond* étoit un Bâtard. Il faut que la chose soit de quelque conséquence; puis qu'il l'a mise, au commencement de sa Préface, pour rendre recommandable l'Auteur qu'il publie.

Sprot avoit entrepris de faire une Histoire Universelle, & c'étoit pour

Tome XXII. P. 2. **R** ce-

cela, qu'il avoit visité tous les Livres de son Monastere, d'où il avoit ramassé tout ce qui regarde l'Histoire & les Antiquitez. Il semble que ce n'est ici qu'un *squelette*, comme parle l'Editeur, d'un plus grand Ouvrage; qu'on n'est néanmoins pas assuré, qu'il ait jamais composé. Mr. *Hearn* louë sa bréveté, qui convient bien à un livre de cette sorte, sur tout pour les tems les plus anciens; car il est plus long sur les années les plus proches du tems, auquel il vivoit. L'Editeur assure qu'on y trouve plusieurs choses, qui ne sont pas ailleurs, & que les Historiens modernes ont tout à fait omises, ou n'ont touchées que légèrement. Il s'agiroit de savoir si elles sont bien assurées & de quelque importance. Cependant il conseille fort à ceux, qui veulent écrire l'Histoire de lire les fragmens des Anciens & les Chroniques les plus courtes, quoi que mal écrites. Mais le mal est que les ignorans, qui les ont faites, ne paroissent pas assez instruits de ce qu'ils racontent. Mr. *Hearn* remarque que quelcun a ajoûté, à la fin de cette Chronique, diverses choses; puis que *Sprot* a vécu sous le regne d'Edouïard I. & que la première

re Partie finit à l'an 20. de Richard II. & la seconde avec le Regne d'Edoüard III. Le style même n'est pas égal, & celui des additions n'est pas si bon, que celui de l'Auteur, quoi qu'il n'é- gale pas celui du Prieur de Newbo- row. C'étoit en ce tems-là l'usage de copier les Auteurs plus anciens, en y ajoûtant du sien ce que l'on ju- geoit à propos, & de mettre au devant du Livre le nom de celui, qui avoit fait les Additions. C'est ainsi que *Paul Diacre* a inferé beaucoup de choses dans l'Histoire d'*Eutrope*, & a mis son nom à la tête, comme si c'étoit son propre Livre.

On ne doit pas douter, comme l'Editeur le remarque, si cet Ouvra- ge est bien de *Sprot*; parce que ceux qui ont écrit *de Scriptoribus Britan- nicis*, comme *Leland*, *Bale* & *Pits* n'en ont point parlé. La raison, qui a fait qu'ils n'en ont rien dit, c'est qu'ils ne l'avoient pas vû, comme les autres Ouvrages. Mr. *Hearn* a déterré celui-ci, dans la Bibliotheque du Chevalier Baronnet *Dering*.

On objecte à cet Ouvrage les fau- tes Chronologiques, qu'on y trouve; mais outre que toutes ne peuvent pas être attribuées à l'Auteur, on fait af-

lez qu'il y a dans les meilleurs Auteurs de l'Antiquité des bévues sur la Chronologie; qui n'empêchent pas qu'on ne rende aux Anciens Historiens la justice, qui leur est due. Ils avoient plus de soin de l'Histoire même, que de la Chronologie. On trouve, par exemple, dans *Joseph* des contradictions, qui ont été relevées, par de grands hommes, comme *Jean Pearson*, Evêque de Chester; dont on publie une Lettre écrite à Mr. *Bernard*, quand il travailloit sur *Joseph*. L'Auteur dit aussi que Mr. *Dodwel* avoit commencé à écrire une Dissertation là-dessus; mais qui n'a pas vu le jour. Mais la différence énorme, qu'il y a entre les bons Auteurs de l'Antiquité & *Sprot*, ne permet pas qu'on fasse aucune comparaison entre eux.

On dit aussi que les Moines n'ont écrit, que des Fables. Mais cela n'est pas vrai, puis qu'en des choses arrivées de leur tems, ils ont pu être instruits des matieres; & l'on ne peut guère rejeter de ce qu'ils disent, à moins qu'ils ne soient contredits, par de meilleurs Auteurs, ou qu'ils ne disent des absurditez; telles que sont les fables des *Enfans Verds* & des *Cadavres*

dévres, qui fortoient de leurs tombeaux, à ce qu'on dit, & causoient beaucoup de frayeur, dans le voisinage. On a voulu faire passer les Moines, pour des gens coupables des plus grands crimes, & couverts de vices; comme on le peut voir, par une Confession d'un Moine, laquelle est à la fin de la Préface, où il s'accuse des choses les plus horribles. Il y en a peu, ou point, qui soient allez à cet excès de dépravation. Mais il est vrai qu'ils ont communément débité une infinité de fables, sur les Reliques, les Images miraculeuses, &c. qui leur attiroient du profit. Ils ont fait, pour cela, une infinité de fraudes pies & raconté des menfonges innombrables, dans les Légendes. Il n'y a qu'à consulter là-dessus *Melchior Canus*, dans ses Lieux Théologiques, au Liv. XI. où il traite *de l'autorité de l'Histoire Humaine*, & sur tout au Chap. VI. Si de meilleurs Auteurs contredissent les Moines, on ne doit pas se fier à ces derniers. Mr. *Hearn* a raison de dire qu'il ne faut pas rejeter tout ce qui est surprenant; sur quoi il rapporte deux choses de cette nature, dont l'une est l'exemple d'une femme, dans le corps de laquelle il étoit

toit entré trois abeilles, par deffous ses habits, & d'un Bœuf d'une prodigieuse grandeur, qui pesoit 2372. livres. Il n'y a rien là, qui soit absurde. Mais les absurditez sans nombre, que disent les Moines, dans les Vies des Saints, ne sont pas pardonnables. On peut tenir pour suspectes toutes les Histoires de miracles, qui tendoient à leur profit. Ce fut ce qui fit dire à l'Evêque des Canaries, que nous avons cité, que *Diogene Laërce* & *Suetone* avoient marqué plus d'integrité & de franchise, dans les Vies des Philosophes & des Empe-reurs; que les Moines, dans les Vies des Saints. Voyez le Ch. VI. du Livre cité ci-dessus pag. 133. de l'Ed. de Cologne, in 8. de l'an 1605. Mais dans les choses, où il n'y a rien d'absurde, ni rien à gagner, & dont ils ont pu être informez; rien n'empêche qu'on ne les croye, lors que personne ne les a contredits. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que le début de la Chronique de *Sprot* est une fable tout à fait ridicule, & qu'il ne pouvoit pas croire lui-même, sans être imbecille.

Il y avoit autrefois un assez grande Ville, près d'Oxford, nommée
Dor.

Dorcester, où il y avoit un Evêché, dont le Siege a été depuis transferé à Lincoln; sur quoi nôtre Auteur fait diverses remarques. Il dit aussi, à l'occasion de l'opinion, où il est que *Sprot* avoit étudié à Oxford, plusieurs choses, qui regardent cette célèbre Université. Il ajoute encore, quelques pièces à sa Préface, auxquelles nous ne nous arrêterons pas.

Ceux qui voudront s'instruire de *Sprot* n'ont qu'à lire les témoignages, qui sont ici, à la tête de sa Chronique. Elle est divisée en deux Parties, dont la première commence à la Création du Monde, & va jusqu'au XIV. Siècle après Jesus-Christ. La seconde partie commence par l'an du Monde MMDCCCIII. où il dit „ qu'un

„ certain homme, nommé, dit-il,

„ Cicropes, Roi de la Grece & plus

„ puissant que tous les Rois, avoit

„ trente filles fort belles, qui furent

„ toutes mariées à de fameux Rois.

„ Que ces Princesses s'assemblerent

„ & convinrent entre elles, que, si

„ leurs Epoux, vouloient être maî-

„ tres absolus, chez eux; chacune

„ d'elles tueroit son Epoux, un cer-

„ tain jour, en l'embrassant : qu'a-

„yant pris cette résolution, chacu-
„ne s'en retourna chez elle; mais
„que la plus jeune de toutes, qui
„aimoit son Seigneur (*son Epoux*)
„découvrit leur dessein: Que le
„Roi de la Grece, leur Pere, quand
„il eut appris une semblable conspi-
„ration, envoya querir tous ces
„Rois, & la leur découvrit: Que
„comme elles étoient filles d'un Roi
„très-noble, & Epouses d'autant de
„Rois, on ne voulut pas qu'elles
„mourussent d'une mort vulgaire;
„mais qu'on les mit toutes sur un
„vaisseau, sans gouvernail & sans
„vivres: Que cela étant fait, ce
„vaisseau, par les vents & par des
„coups de mer, fut porté au Pais,
„que l'on a depuis nommé Angle-
„terre; mais qui n'avoit point de
„nom alors, parce que personne
„ne l'habitoit: Qu'ayant mis pied à
„terre, elles se nourrirent d'herbes &
„des fruits des arbres; & qu'en suite,
„par une invention subtile, elles fi-
„rent des trébuchets, pour prendre
„des bêtes sauvages & des oiseaux:
„Qu'ensuite elles sentirent des en-
„vies amoureuses, & que des Dé-
„mons, qui s'en apperçurent, con-
„cherent avec elles: Que chacune
„devint

„ devint grosse de son Démon, &
„ qu'elle accoucha d'un Géant : Que
„ ces Géants étant devenus grands,
„ les meres eurent des enfans de leurs
„ fils, & les freres de leurs sœurs :
„ Que ces mêmes Géants demeure-
„ rent, en ce pais CCLX. ans, le dernier
„ desquels Brutus, fuyant la ruine de
„ Troie, avec une flotte de CCXX.
„ Vaisseaux, vint en Angleterre; qu'on
„ appelloit alors *Albyon*, de celle de
„ ces Dames, qui se nommoit *Al-*
„ *byne* : Que ce pais étoit plein de
„ Géants, que Brutus & Coroneus
„ son Frere tuerent, ou contraigni-
„ rent de se retirer dans les Cavernes
„ des montagnes : Que ces gens
„ ayant été mis en fuite, les Troyens
„ cultiverent le pais & fonderent des
„ Villes: Que Brutus la nomma de
„ son nom *Brétagne*, & que Coro-
„ neus nomma la part, que Brutus
„ lui donna, *Cornubie*: Que le pais,
„ (*c'est à dire, la Grande Bretagne*)
„ a huit cens Milles en longueur,
„ & deux cens en largeur : Qu'il a
„ à l'Orient la Germanie & la Dacie,
„ à l'Occident l'Hibernie; au Midi
„ la Gaule & au Septentrion un
„ Océan sans bornes, avec neuf îles :
„ Que le Royaume ayant été parta-
R 5 tagé,

„ tagé, Brutus bâtit Londonies (ou
 „ *Londres*) soixante ans après la des-
 „ truction de Troïe, & la nomma
 „ *la nouvelle Troïe*, quoi qu'ensuite
 „ elle s'appella *Trinovantum*: Que
 „ ce Brutus eut de sa femme Yn-
 „ goge trois fils, Lacrin, Camber,
 „ & Albanacte; & que leur Pere é-
 „ tant mort, ils diviserent la Bréta-
 „ gne en trois parties; que Lacrin eut
 „ la partie du milieu, qui se nomma
 „ *Lacrine*; que Camber eut le païs
 „ de Walles, qu'il nomma *Cambrie*,
 „ & qu'Albanactus eut l'Ecosse, qu'il
 „ nomma l'*Albanie*.

Je n'en ai transcrit pas davanta-
 ge. On voit au commencement une
 imitation monachale de la Fable des
 Danaïdes. Le reste est une ridicule
 fiction, qui ne méritoit pas de voir
 le jour. Mais depuis Guillaume le
Conquerant, jusqu'au regne d'*E-*
doüard III. il y a une petite Histoire
 fort abrégée, sans fictions fabuleu-
 ses.

Il y a ensuite quelques Fragmens
 que Mr. *Hearn* appelle *Fragmenta*
Sprottiana, qui contiennent plusieurs
 dates des Papes, des Rois, des Evê-
 ques, des Abbez, & les biens qui
 appartenient aux Ecclesiastiques en
 géne-

général. Ceux qui voudroient écrire l'Histoire de ce tems-là en pourroient peut-être tirer quelques lumieres, faute de meilleur Auteur; mais en se tenant sur leurs gardes, contre les prétentions des Moines, qui n'ont point de bornes. Si l'Angleterre tomboit jamais, entre les mains de gens de cette sorte, elle se trouveroit toute appartenir à l'Eglise; dont les Laïques ne pourroient, en bonne conscience, être que les Fermiers.

Il y a, après cela, quelques dates Chronologiques d'un Moine, qui renvoye ses Lecteurs à ceux qui en favoient plus que lui; après quoi, il y a ce qu'on a trouvé dans un ancien Parchemin, touchant les Abbaïes de *Peterborough* & de *Ramsley*, & ce qui leur appartenoit. Cela auroit été fort bon pour les Moines, qui auroient voulu revendiquer les Biens d'Eglise, si les projets du Roi Jaques II. avoient pû réussir.

On voit, après ces pieces, ce que *Nicolas Chanteloup*, Carme, a écrit, en faveur de l'Université de Cambridge, qu'il fait beaucoup plus ancienne, que celle d'Oxford. Il mourut l'an MCCCCXLI. Ce Livre de *l'Antiquité & de l'Origine de l'Université*

versité de Cambridge a fait beaucoup de bruit ; parce que quelques Docteurs de cette dernière Université l'ont voulu faire valoir en sa faveur, & qu'il y a eu des Docteurs d'Oxford, qui l'ont réfuté. Notre Auteur s'en moque, comme ont fait plusieurs autres. Mais je ne sais si cela s'accorde bien à ce qu'il dit, dans sa Préface, sur l'estime qu'on doit avoir pour les Ecrits des Moines; en y cherchant de quoi enrichir l'Histoire, où ils mêlent une infinité de fables.

On trouve ensuite un Fragment remarquable d'une ancienne Chronique Angloise, dans lequel il s'agit d'Edouïard IV. On n'a que peu de choses de ce tems-là, dans les Auteurs contemporains. Les braves, qui aiderent ce Prince, nous sont peu connus, par rapport à leurs actions. Mr. *Hearn* conjecture probablement que l'Auteur de cette Chronique étoit un homme de qualité ; puis qu'il rapporte plusieurs choses, qu'il dit avoir oui dire à Edouïard, ou à *Thomas Duc de Norfolk*, Grand Trésorier d'Angleterre ; ce qui semble marquer qu'il étoit familier avec eux ; favorableur que les Grands ne font guère, qu'à

qu'à des gens de condition. Pour
savoir si cela est vrai, il faudroit com-
parer ce fragment avec l'Histoire du
Regne d'Edouïard, pour voir si on
y peut suppléer, ou rectifier quelque
chose, par le moyen de ce Frag-
ment. C'est ce que les Curieux pour-
ront faire.

A R T I C L E III.

*AENLEIDING tot de kennisse van
het verhevene deel der Nederduit-
sche Spraeke, waer in haere ze-
kerste Grondslag, edelste Kragt, nut-
telykste Onderscheiding en geregeld-
ste Afleidingen naegespoort, en tegen-
bet Allervoornaemste der verouderde,
en nog levende Taelverwanten, als
't oude Moeso-Gotthisch, Frank-
Duitsch, en Engel-Saxisch; benef-
fens het hedendaegsche Hoogduitsch,
en Yslandsch vergeleken word.*
Door LAMBERT TEN KATE
Hermansz. A Amsterdam chez les
Freres Wetstein MDCCXXIII.
en deux Volumes, in 4. dont le
premier a 794. pages, & le second
258. C'est à dire, *Introduction à
la partie de la Langue Flamande,*

la plus relevée, où l'on recherche son fondement le plus ferme, sa force la plus élégante, sa distinction la plus utile; & où l'on compare ce qu'il y a de principal, tant dans les Langues, qui ont de l'affinité avec elle, soit dans les anciennes, comme la Moeso-Gotthique, la Franco-Theotisque & l'Anglo-Saxonne, que dans les modernes, comme l'Allemande & l'Islandoise.

PLINÉ a fort bien dit, dans la Préface de son Histoire Naturelle, „ que c'est une chose difficile, que „ de donner l'air de nouveauté aux „ choses anciennes, du poids aux „ nouvelles, de l'élégance aux sur- „ années, de la clarté aux obscures, „ de la grace à celles dont on est „ dégoûté, de la probabilité aux dou- „ teuses; & de marquer la nature „ de toutes choses, & rendre tout à „ sa Nature. C'est pourquoi la bon- „ ne volonté de le faire a été une „ chose assez belle & magnifique à „ ceux-là même, qui n'y ont pas réüssi.

Res ardua vetustis novitatem dare, novis auctoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis fidem, omnibus verò naturam & na-

tura sue omnia. Itaque etiam non adsequutis voluisse abundè pulcrum, atque magnificentum est. Il en est de même, à quelque égard, de l'Ouvrage de Mr. *Ten Kate*, qui entend les Langues des anciens Goths, des Francs, & des Anglo-Saxons. Il a tourné ses recherches, de maniere qu'il ne nous apprend pas seulement ici des choses nouvelles, inconnues, ou négligées; mais qui ne peuvent être que très-utiles, à ceux qui les méditent. Il ne regarde pas, comme quelque chose de considerable, que de savoir des Langues anciennes & mortes, même voisines des nôtres; à moins que le génie commun de ces Langues, ou leurs mêmes fondemens, ou la force des mots & leurs Etymologies n'en tirent quelque éclaircissement; ce qui sert à penser mieux & plus facilement, à s'exprimer, avec plus d'élégance, à se faire mieux entendre, & à mieux comprendre ce que disent les autres. C'est aussi pour cela, comme le conçoit l'Auteur, que Dieu a donné la parole aux Hommes. C'est pourquoi il s'est appliqué à omettre toutes les menues observations grammaticales, dont les Livres de Grammaire ne sont que trop pleins.

L'an

L'an MDCCX. il publia un petit Volume in 4. intitulé: de l'affinité, qu'il y a entre le langage Gotthique, & le Flamand dont nous parlames, dans la *Bibliothèque Choisie*, sur cette année-là, au Tome XX. p. 303. Ce Livre n'étoit que comme un Avant-coureur de cet Ouvrage.

L'Auteur s'est proposé, dans ces deux Tomes, de ne point s'éloigner du but, auquel il y a voulu parvenir, & de ce que leur Titre promet; sans rien omettre de ce qui regarde l'élegance & l'éclaircissement de la Langue Flamande. Néanmoins, comme il vouloit prendre les choses à leur source, & la proposer en une méthode nette, commode, & assurée, quoi que peu usitée; & découvrir les principes, qui sont communs à sa langue maternelle, avec celles avec lesquelles ella a de l'affinité, & qui n'avoient été connus de personne; il y a mêlé tant de choses générales, qu'il étoit si utile & si nécessaire de savoir; qu'il n'y a point d'Allemand, d'Anglois, de Danois, ou de Suedois, qui veuille bien pénétrer ce qu'il y a de plus caché dans sa Langue, à qui cet Ouvrage ne puisse être très-utile; pourvu qu'il puisse entendre la Langue

gue Hollandoise, en la lisant. Mais il servira particulièrement à ceux, qui voudront savoir l'Analogie de tous les Verbes; qui changent la voyelle radicale de l'Infinitif, ou du Prétérit, à l'Indicatif, ou au Subjonctif & au Participe Prétérit. On appelle ces Verbes, en Flamand, *Onge-lykvoeyenden*, & en Allemand *Ungleichfließenden*; que tant les Hollandois, que les Allemands ont cru, mal à propos, irréguliers. Cet Ouvrage sera aussi très-utile à ceux, qui voudroient savoir, avec plus de certitude & de régularité, l'Etymologie des Noms & des Verbes; la méthode de laquelle avoit été, jusqu'à présent, fort vague & fort incertaine.

• Tout le second Tome de cet Ouvrage roule là dessus, & on n'y emploie aucuns principes, sinon ceux qui sont communs aux Langues Moeso-gothique, Anglo-Saxonne, Franco-Saxonne, Angloise, Allemande, Danoise & Suedoise, & aux autres, qui ont du rapport avec la Flamaude. Il y a encore au I. Tome quantité de choses, qui feront plaisir à ceux, qui aiment cette espece de Philologie. Tous les Arts & toutes les Sciences ont des parties

ties plus abstruses, & à la connoissance desquelles on ne peut parvenir; qu'après avoir passé, s'il faut ainsi parler, par le Vestibule, ou par les Antichambres. De même dans la Grammaire, il y a une partie plus relevée, qui est au dessus de la portée de ceux, qui n'ont qu'une légère connoissance de ses principes. Cette partie regarde plutôt la Philologie, qui renferme des connoissances plus recherchées; & c'est de ces connoissances, dont l'Auteur a voulu traiter, dans cet Ouvrage, comme on le peut voir par le Titre.

L'Auteur a trouvé à propos d'exprimer ses pensées, en forme d'Entretiens; où il introduit deux Philologues, qui parlent ensemble. Il y a XIV. Dialogues, dont le premier renferme les raisons, qui l'ont engagé à entreprendre cet Ouvrage; le second contient la louange du Langage, & ce qu'il y a de merveilleux dans les Sons & dans les Tons, qui ne servent pas moins à toucher ceux, dont ils frappent les oreilles, que les choses mêmes; le troisième est employé à éclaircir une Loi, que l'Auteur s'est proposé de garder religieusement & qui consiste à n'employer

au-

aucunes Règles, en parlant de Grammaire, qui soient inventées à plaisir, mais seulement celles, qui ne sont pas fondées sur un usage trivial; mais sur un usage, auquel le choix a eu part. L'Auteur n'a pas oublié, en cette occasion, de donner les avis, qui peuvent servir à polir davantage la Langue.

Comme il a illustré quantité de choses, par des exemples tirez des Langues Moeso-gothique, Anglo-Saxonne, & Franco-Théotisque, ou d'autres Langues voisines; il a crû, qu'il étoit nécessaire de discourir, dans les trois suivans Dialogues, en forme de Prolégomenes, des Migrations des Nations, dont il s'agit, par toute l'Europe, & de la propagation de leurs Langues; afin qu'on vît par là comment les Dialectes, ou les Langues se rapportent les unes aux autres.

Le quatrième Entretien traite des Migrations arrivées depuis le Déluge, jusqu'à la Naissance de Jesus-Christ. Le cinquième va jusqu'au VIII. Siècle, & le sixième vient jusqu'à nôtre tems. Toutes ces recherches sont suivies d'un Arbre Généalogique des Langues, dont il s'agit, pour parler ainsi.

On

On établit dans la race de Japheth, autant qu'elle nous est connue trois Langues principales, qui sont comme les troncs des autres, qu'on ne regarde que comme leurs branches. La première est la *Cimbrique*, ou l'ancienne Langue Septentrionale, ou la *Runique*. D'elle sont venues 1. la *Dano-Gothique*, ou l'ancienne Langue Danoise : 2. la *Scano-Gothique*, ou la *Sueco-Gothique*, qui est l'ancien langage Suedois ; Langues qui ont depuis emprunté beaucoup de mots Allemands : 3. Celle de Norvegue & d'Islande, où il y a beaucoup moins de mots étrangers : 4. Celle des Iles Orcades.

Le second Tronc des Langues des descendants de Japheth est l'ancienne Langue *Teutonique*, ou l'ancien Allemand, dont les branches sont 1. la *Moese-Gothique* ; 2. l'*Anglo-Saxonne*, d'où est venu l'*Anglois moderne*, où il y a aussi beaucoup de mots Danois, & Latins, que cette Langue a tirés de Normandie. De là est encore formé le *Bas Ecoffois*, où il n'y a néanmoins pas tant de mots Romains. 2. Il faut joindre aux autres branches le *vieux Frison*. L'Auteur remarque que ces trois branches, à cause du
 voi-

voisinage de la Mer Baltique, ont beaucoup de mots, qui sont les mêmes, que ceux de la Langue Cimbrique. Entre les branches du vieux *Teutonique*, il met encore la *Langue Allemannique*, à laquelle celle des Suisses d'aujourd'hui ressemble le plus; & la *Franco-Théotisque*, qui est le langage de la Basse Saxe; & c'est de ces deux dernières branches, que s'est principalement formée la Langue Allemande d'aujourd'hui. La dernière est la Langue des Pais-Bas, que l'on a nommée autrefois la Langue *Flamande*, par excellence, & que l'on appelle à présent la *Hollandaise*. 3. La Langue *Allemannique* & la *Franco-Théotisque*, se trouvent encore, en quelques anciennes Ecritures. La *Moeso-Gotthique*, & l'*Anglo-Saxonne* conviennent assez, avec l'*Ancien Frison*, que l'on parle encore, en quelques endroits de la Frise.

Le troisième tronc des Langues Européennes est la *Celtique*, dont les branches sont, selon Mr. *Ten Kate* l'ancien Grec, qui étoit en usage avant la venue de Cadmus, mais dont nous ne savons rien, & de laquelle Langue & de celles d'Asie se forma

la fameuse Langue Greque, & enfin la moderne : 2. l'ancien Latin, avant que les Grecs fussent venus en Italie, qui est aussi inconnu ; car enfin nous ne savons rien de la Langue Etrusque, quoique nous en ayons beaucoup d'inscriptions anciennes. De cette ancienne Langue, & de la Greque, se forma la Langue Latine, qui, quoi que morte, est encore aujourd'hui le langage commun des Savans. De cette Langue sont nées l'Italienne, l'Espagnole, & la Portugaise ; où il s'est mêlé quelques mots Gotthiques, parce que les Goths ont long-tems été maîtres de ces pais-là. C'est de quoi on peut s'instruire, dans le Dictionnaire de *Covarruvias*. Il faut encore ajoûter les mots Arabes, qui se sont mêlez parmi les Espagnols, parce que les Arabes ont aussi possédé assez long-tems l'Espagne. De la Langue Latine sont venues encore la Françoisse, la Grisonne qui est un mauvais Italien, & celle de Sardaigne, qui ne vaut pas mieux. Les autres branches, de l'ancien Celtique sont la langue du pais de Galles, que l'Auteur croit être l'ancienne Langue Britannique ; & l'ancien Espagnol, dont il y a encore
des

des restes en Biscaye & en Gascogne. Il joint à cela le bas Breton, qui n'est pas encore éteint dans la Basse-Bretagne, que l'on nommoit *Armorique*, L'Auteur distingue le langage, qui est encore en usage, dans les Pais de Walles & de Cornouaille, comme s'il étoit différent de l'ancienne Langue Galloise. J'ai oui dire que ces deux peuples s'entendoient.

Mr. *Ten Kate*, en décrivant comment ces Nations se disperferent en divers Etats de l'Europe, & la propagation de leurs Langues, n'a pas oublié les irruptions que la Nation *Esclavonne*, qui étoit venue de la Scythie Asiatique, fit en Europe, quelques siècles après Jesus-Christ; en sorte qu'elle s'établit, dans toute la Sarmatie. De-là se formerent diverses Dialectes de la Langue Esclavonne, comme celle, qui sont en usage en Moscovie, en Dalmatie, en Croatie, en Servie, en Albanie, ou en Epire, en l'Illyrie, dans la Carniole, en Pologne, en Boheme, dans la Vindie, & dans la Luzace.

Il fait encore mention d'autres Langues, qui se parlent ailleurs en Europe, qui sont au nombre de quatre, & très-differentes des autres
Lan-

Langues ; mais qui ne sont pas de conséquence , parce qu'on ne les parle que dans des pays assez deserts. Ces Langues sont 1. celles de Lithuanie & de Livonie , où il y a plusieurs mots de la Langue Esclavonne : 2. celle d'Estonie , de Finnie , & de Laponie , où l'on trouve des mots Cimbriques & Allemans : 3. de la Hongroise & 4. de la Langue Turque & de celle des Tartares , qui ne diffèrent de la précédente , qu'en Dialecte. D'habiles gens y ont trouvé divers mots , qui sont aussi de la Langue Allemande.

L'Auteur n'a pas seulement expliqué & prouvé tout cela , dans les trois Entretiens , que l'on a marquez ; mais pour en donner un Document incontestable , il a mis ici les premiers mots de l'Oraison Dominicale en ces différentes Langues , par où on voit clairement qu'il n'en a rien dit , qui ne soit vrai. Il y a encore ajouté quelques remarques , touchant le rapport des Langues de l'Europe , qui sont très-dignes d'être luës , & d'être bien pesées.

Après cela , suivent quelques Poësies Roniques , faites par *Regner Ludbrog* , Roi très-fameux de Danemarc ,

au IX. Siecle. *Olaus Wormius* les avoit autrefois publiées, dans son *Traité de la Litterature Danoise*, avec une Version Latine; à laquelle *Mr. Ten Kate* en a ajoûté une Hollandoise. On y peut remarquer la verve Poétique, & le Style Heroïque des Poëtes Danois; en quoi ils surpassent de beaucoup les Poëtes Allemands de ces tems-là; dont les Poësies sont assez froides & languissantes.

On peut déjà voir par-là, qu'il n'y a rien, dans cet Ouvrage, qui ne puisse faire plaisir, non seulement aux Lecteurs Hollandois; mais encore aux Antiquaires de quelque Nation qu'ils soient, qui se plaisent à rechercher l'origine des Langues de l'Europe.

Il faut dire la même chose des septième & huitième Entretiens; dont le premier traite de la maniere, dont on forme, dans la bouche, le son des Lettres, & celle de les exprimer exactement sur le papier; & l'autre de la cause Physique des Sons & des Tons dans l'air; non seulement autant que cela regarde les fondemens de la Musique & de l'Harmonie; mais aussi la formation & la difference Physique

des Sons, tant des Voyelles, que des Consonantes, dans l'air; ce qui est démontré, par une Méthode courte, nouvelle, & qui n'est pas indigne de la méditation d'un Philosophe.

Quoi que le Dialogue neuvième, avec ses Additions, où il est traité de la différence, qui est entre le langage de l'*Amstel-lande*, & de la *Rheinlande* & entre la Dialecte ordinaire de la Langue Hollandoise, puisse paroître ne devoir interesser que les Hollandois, sans que cela touche les Etrangers; il y a néanmoins, en cet entretien, beaucoup de choses, qu'un Allemand, qui recherche les Origines de sa Langue, ne doit pas ignorer.

Le dixième Dialogue, qui traite des parties de l'Oraison, selon une méthode philosophique, peut être utile à ceux, qui souhaitent de savoir pourquoi on employe certains mots, & quelles idées répondent à chacun d'eux. Cela apprend même à employer à propos les termes, dont on se sert.

Les quatre derniers Entretiens, qui roulent principalement sur les inflexions différentes des Noms, des Pronoms & des Verbes, sont à la vérité plus

plus utiles aux Hollandois, ou aux autres, qui parlent Flamand; qu'aux Etrangers, qui ne se soucient pas de savoir cette Langue. On y a néanmoins inseré diverses choses, qui servent à éclaircir ce qu'il y a de singulier, dans les Langues voisines à la Hollandoise, tant anciennes, que modernes. Il y a, outre cela, quantité de remarques subtiles & nouvelles, qui servent à relever les beautez de la Langue, dont il s'agit. On ne peut guère douter que les Allemands, les Anglois & les autres, qui parlent des Langues, qui ont de l'affinité, avec la Hollandoise, ne puissent y trouver bien des choses, qu'ils pourront appliquer à leurs propres Langues.

La dernière partie du premier Tome, qui contient quarante Chapitres, est nécessaire à tous ceux, qui recherchent cette sorte d'Antiquitez; par rapport aux Langues, qui viennent des souches des Langues Teutonique & Cimbrique, & à ceux, qui s'appliquent à les cultiver. La raison de cela est, qu'on y donne l'Analogie la plus simple & la plus dégagée de toutes sortes de Verbes, non seulement Hollandois; mais encore

Moëso-gothiques, Franco-théotiques, Anglo-saxons, Allemands & Islandois; & qu'on les rapporte à leurs propres Classes, ce qu'on avoit jugé impossible, jusqu'à présent. Outre cela, sans les connoissances, que l'on donne ici, on ne sauroit découvrir l'Étymologie véritable & régulière des Noms & des Verbes; comme l'Auteur l'a suffisamment prouvé, dans les Prolegomenes du second Tome.

Cela étant bien établi, l'Auteur traite, dans ce même Tome, de l'origine des mots; & afin de prendre les précautions nécessaires, pour éviter l'erreur, en recherchant les premières Racines, d'où les autres mots sont tirez; il a fait deux Dissertations préliminaires, où il a traité au long *des fondemens nouveaux & assurez de la maniere de dériver les mots.*

Cela étant fait, on donne, dans la suite, deux amples échantillons des dérivaïsons, en ordre Alphabetique; où de deux cens Verbes encore usitez, & d'autant de rétablis sur des Monumens antiques; on tire non seulement environ vingt mille mots Hollandois; mais on y ajoute encore autant de mots étrangers, tant anciens,

ciens, que modernes, Moeso gothiques, Franco-théotifques, Anglois-faxons, Anglois & Islandois, &c. qui font en leur place. On n'a point encore vu de Dictionnaire de mots antiques, qui foit comparable à ces deux échantillons. Mr. *Ten Kate* n'a pas manqué de mettre les mots approchans, tirez de la *fouche Celtique*, qui se font préfontez à lui, en travaillant, & dont il n'y a guère moins de quinze cens.

On peut assez voir, par ce qu'on vient de dire, que tout ce fecond volume ne peut être que très-utile & très-agréable à tous les Philologues; qui s'appliquent à l'étude de cette forte d'Antiquitez, pourvû feulemment qu'ils puiffent entendre le Hollandois, en le lifant; comme il y en a beaucoup en Danemarc, en Suede, en Angleterre & ailleurs. Ainfi l'Auteur n'a pas feulemment rendu un très-bon fevice à ceux de fa Nation, qui fe plaifent à cette forte de recherches; mais encore à tous ceux, qui connoiffent les Langues du Nord, & qui fe font un plaifir de s'informer de leur origine. Ceux qui liront cet Ouvrage comprendront qu'il doit avoir coûté beaucoup de tems, d'attention, &

de peine à l'Auteur, & se sentiront obligez de lui en savoir gré. Mais il y a peu de *Vossius*, de *Martinus*, de *Kilians*, de *Bécans*, de *Menages*, de *Ferraris*; & ces grands Etymologistes sont peu lûs aujourd'hui. Si l'on s'appliquoit plus aux choses, qu'aux mots, & que l'on vît les Sciences plus cultivées, qu'auparavant; on pourroit plus facilement faire grace à nôtre tems là-dessus. Mais on s'étudie à parler hardiment de Sciences, qu'on n'entend point; pour paroître savoir ce qu'on n'a point étudié. Des gens de cette sorte se dégoûtent néanmoins d'abord, de ce que l'on dit de l'origine des Mots & des Langues, comme si c'étoit une étude indigne de leur attention. Cependant il ne faut pas desespérer qu'il ne se trouve toujours des gens, fort élevez même au dessus du commun; à qui ces sortes de spéculations ne seront pas desagréables.

Feu Mr. *Menage* étoit un très-habile homme, dans les Belles Lettres; comme on le peut voir par son *Diogene Laërce*, qui est son meilleur Ouvrage. Il ne laissoit pas d'aimer aussi passionément l'art des Etymologies, comme il paroît par deux Volumes,

lumes; dans l'un desquels il a donné les Origines de la Langue Françoisè & dans l'autre celles de l'Italienne. Mais sa méthode n'étoit pas toujours assez juste, & d'ailleurs il n'avoit que peu, ou point de connoissance des Langues du Nord; dont beaucoup de mots François sont venus, ou, si l'on aime mieux, de l'ancienne Langue Celtique. Aussi a-t-il omis bien des mots, qui n'ont rien de commun avec la Langue Françoisè d'à présent, ni avec la Langue Latine. On nomme, par exemple, en François, la glace qui se forme en hiver, dans les ruës, lors qu'après avoir plu il vient à geler, *verglas*. Ce mot est venu du mot Flamand *verglæs* *sen*, qui signifie, comme dit *Kilian*, *incrustare vitro*, ou *tectorio vitreo*, d'où vient qu'on dit *een verglaesde pot*, un pot vernissé. On voit bien qu'il y a du rapport entre *glas*, le *verre*, & la *glace*, & l'on confond quelquefois ce dernier mot avec l'autre, quand on parle de la *glace d'un miroir*. Qui peut savoir si ce mot vient du Latin *glacies*? *Isaac Vossius*, dans une petite addition à l'Étymologicon de son Pere, témoigne avoir cru que le mot Latin venoit du

mot Celtique *Glas*, verre. Mais qui fait si les peuples, qui se servoient du mot *Glas*, pour dire du verre, ne l'ont pas nommé ainsi; parce qu'ils entendent, que les Romains nommoient ainsi *la glace*, qui ressemble au verre. Au moins ils ont employé le mot *Ys*, pour dire de *la glace*, & non pas *Glas*. Le mot de *glacies*, en Latin, ne vient d'aucun mot Grec; les mots, qui répondent au Latin *glacies*, n'ont aucun rapport de son avec ce mot. Il se fait une étrange mélange des mots, dans les Langues des Nations, qui ont quelque commerce ensemble, quoi que de différentes Langues. On appelle, en Hollandois, *Wynverlater*, un homme qui tire du vin d'un tonneau, pour le mettre dans un autre. De ce mot viennent assurément les expressions Françoises *Frelateur de vin*, pour dire un homme qui gâte le vin, en le mêlant, & *Frelatér du vin*; pour le gâter. En France on ne fait point que ce mot soit étranger, & on ne s'en sert qu'en mauvaise part.

ARTICLE IV.

GERARDI NOODT *Noviomagi, Jurisconsulti & Antecessoris, Opera omnia ab ipso recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos tomos distincta, quorum prior quae contineat pagina post praefationem sequens indicabit.* A Leide chez Vander Linden le Jeune, MDCCXXIV. in fol. pagg 674. pour le I. Tome & pour le second 610.

DANS le premier Tome, il y a tous les Traitez & tous les Discours, que Mr. *Noodt* avoit déjà publiez, en divers tems, & dont nous avons parlé, dans plusieurs Tomes de la *Bibliothèque Choisie & de l'Ancienne & Moderne.* Ainsi nous ne nous y arrêterons pas, à présent. Le second contient le Commentaire, que l'Auteur a fait sur les XXVII. premiers Livres des *Pandectes.* Il avoit déjà publié ses remarques sur les IV. premiers Livres, dans l'Edition de ses Oeuvres, qui parut in 4. l'an MDCCXIII. Dans ces XXVII. Livres, on trouve les matières &

les questions nécessaires du Droit Romain. L'Auteur avoit bien pensé à expliquer toutes les Pandectes, jusqu'au Livre L. Mais son âge avancé ne lui a pas permis d'aller plus loin, que le XXVII. Livre. On trouvera néanmoins, dans ses Traitez, touchant le Droit, & même dans le Commentaire sur les livres précédens, plusieurs endroits de la suite expliqués; comme on le pourra comprendre par l'Index des Lois expliquées, & encore mieux en lisant ces Traitez, & ce Commentaire.

Nous pourrions nous contenter de ce que nous venons de dire, puisque l'on peut voir par les Extraits, que nous en avons donnez, la méthode de Mr. *Noodt*. Mais nous avons trouvé à propos de donner ici un petit Extrait du Commentaire, qu'il a fait sur le Titre III. du XVI. Livre des Pandectes, où l'on trouve la Jurisprudence Romaine, sur le Dépôt, & au contraire, *de Deposito & contra*. Cela pourra servir à corriger une expression peu juste & néanmoins très-commune, dans la bouche des Marchands, au moins de Hollande; qui disent *donner & avoir à Deposito* de l'argent, qu'on prête, ou que l'on

l'on prend pour en recevoir, ou donner l'interêt dont on est convenu. C'est ce que l'on appelle *mutuum & usura*, qui n'ont rien de commun avec le Dépôt, dont le Dépositaire ne se sert point, & ne paye par conséquent aucun interêt; mais qu'il doit rendre, tel qu'il l'a reçu; sans y rien diminuer, ni y ajouter quoi que ce soit.

La *Déposition* est proprement un Contract, fondé sur le Droit des Gens & de bonne foi; par lequel on donne une chose à garder à quelqu'un, sans lui donner aucune récompense, pour cela; à condition qu'il la rende à celui qui l'a déposée, quand il voudra, sans aucune détérioration. L'Edit du Préteur, sur cette matière, qui est expliqué dans ce Titre porte (si je l'entends bien) que ceux, qui rendront un Dépôt, de bonne foi, tel qu'ils l'ont reçu, ne seront tenus à autre chose; mais que ceux, qui auront commis quelque chose de mauvaise foi, seront condamnés à donner le double; & que les Héritiers du Dépositaire, qui auroit usé de mauvaise foi, envers le Dépositaire, ne seroient obligés, que de rendre le Dépôt, tel qu'il avoit été reçu, pourvû qu'ils n'eussent point

eu de part à la mauvaise foi; mais que s'ils y avoient trempé, ils seroient condamnés au double. Il n'y avoit rien de plus équitable, que ces paroles de l'Edit; puis que le Dépositeur s'étoit fié à la bonne foi du Dépositaire, qui en niant de l'avoir reçu, détruit la bonne foi, qui est l'un des plus grands soutiens de la vie humaine. Aussi les Chrétiens, selon le témoignage de *Pline*, dans sa Lettre XCVII. du X. Livre, s'engageoient, par serment, en l'embrassant, *non à aucune mauvaise action, mais à ne commettre aucun larcin, & à n'avoir part à aucun brigandage; à ne commettre aucun adultere, à ne tromper personne, & à ne point nier un dépôt, lors qu'on le leur demanderoit.* Ce qui fait voir l'innocence & la sainteté de la Religion Chrétienne.

Le Dépôt, ou l'action de déposer & de recevoir un Dépôt est regardée comme un *contract*, parce qu'elle est obligatoire des deux côtez. Le Dépositeur ne pouvoit demander, que ce qu'il avoit déposé; & le Dépositaire étoit obligé de le rendre, dès que le premier le lui demandoit. Ce contract étoit regardé, comme du *droit des Gens*;

Gens; parce qu'il n'y intervenoit aucune formalité du Droit Civil, & que les Etrangers pouvoient donner en Dépôt, aussi bien que les Citoyens Romains. Quand on dit que c'est un contract *de bonne foi*, c'est pour marquer, qu'il est obligatoire des deux côtez; comme *Ulpien* le témoigne. En ajoutant qu'il se fait *sans donner aucune recompense, pour le garder*, on montre que c'est un Dépôt; ce qu'il ne seroit pas, si l'on donnoit quelque chose, pour cela. Mais une convention, qu'on nomme *locatio conductio*, ou un contract, à qui le Droit Romain n'a point donné de nom particulier. Cependant si le Dépositaire faisoit quelque présent au Dépositaire, pour le soin qu'il avoit eu de garder le Dépôt, qu'il lui avoit confié, cela ne le faisoit pas changer de nature.

Quand *Ulpien* dit que c'est ce qui a été *donné* à garder, cela marque que ce Contract n'a lieu, que lors que la chose déposée a été remise au Dépositaire; mais pourtant en maniere que le Dépositaire en demeure le possesseur & le propriétaire, qui le peut retirer, quand il lui plait; sans qu'elle soit détériorée. *Mr. Noodt* prou-

ve encore qu'on appelloit de plus le *Dépôt sequestrum*, & que le *Dépositaire* étoit aussi appelé *sequester*.

Mais il y avoit une *séquestration*, qui étoit volontaire, entre ceux qui étoient en procès; ou forcée, lorsqu'elle étoit ordonnée, par la sentence du Juge. Selon le *Jurifconsulte Florentin* la propriété de la chose déposée demuroit au *Dépositeur*. Il est encore dit, dans la définition, que la chose déposée n'est remise au *Dépositaire*, qu'à condition qu'il la rende. C'est en effet là la nature du *Dépôt*, qui n'avoit été remis à un autre, qu'afin de le lui demander, & de le recevoir de lui, quand le *Dépositaire* le voudroit. Ce qu'on appelle *Dépôt* s'appelloit aussi *sequestrum*, comme il paroît par *Ulpien* & par *Paul*, citez par nôtre Auteur.

Il se fit du changement, dans cette partie de la Jurisprudence, sous l'Empire de *Théodose* & d'*Honorius*, qui distinguèrent, dans la *séquestration*, ce qu'on appelloit *corpora necessaria*, de l'argent dû par un *Contract*, quel qu'il fût. Ils disent que toutes les fois qu'on demande de l'argent, en vertu d'un *Contract*, la *séquestration* n'a plus de lieu.

Dans

Dans la Loi 17. §. 1. de ce Titre, il est dit, que la propriété de la chose déposée demeure au Dépositeur, & même la possession; si ce n'est qu'elle soit déposée, chez le sequestre; car alors le sequestre la possède, & il s'agit d'empêcher par cette déposition, que ni l'un, ni l'autre (*des plaidans*) ne la possède, en ce tems-là: *Rei depositæ proprietas apud deponentem manet, sed & possessio; nisi apud sequestrem deposita est; nam tum demum sequester possidet, id enim agitur, eâ depositione, ut neutrius possessioni id tempus procedat.* Florentin veut dire par là, selon Mr. Noodt, que la séquestration est la déposition, non de quelque chose que ce soit, mais d'une chose litigieuse; & que cette déposition a été faite, à condition que la chose soit bien gardée & rendue à celui, à qui elle sera adjugée. Il est juste que la propriété & même la possession demeure au Dépositeur, sans qu'on les transporte à aucun autre; pourvu que la séquestration demeure dans sa nature, & que la chose soit toujours dans les mains du sequestre, simplement pour la garder. Mais on demande ce qu'on en doit juger, si les

les parties trouvent à propos d'en déposer la possession même, entre les mains du Dépositaire? *Florentin* juge que cela se peut faire, non en conséquence de la sequestration, mais parce que les Parties en sont convenues; peut-être pour empêcher que l'une ou l'autre ne vienne à la propriété du Dépôt, en Latin : *ne ad usucapionem alteri procedat.*

Le Préteur dit, dans son Edit, où il promet de rendre justice à celui, qui redemanderoit un Dépôt, *judicium dabo.* On l'appelloit *judicium depositi*, & il avoit de deux sortes d'Actions, dont l'une étoit directe, & appartenoit à celui, qui redemandoit son Dépôt, & l'autre contraire; d'où vient qu'il y a, dans la *Rubrique, Depositi, vel contra.* Le Jurisconsulte *Tryphonin* dit, qu'une Action de cette sorte demande beaucoup d'équité; mais qu'il s'agit ici de savoir sur quoi l'on peut fonder cette équité; si c'est sur le Droit des Gens, ou sur le Droit Romain, contenu dans l'Edit du Préteur. Il propose là-dessus cet exemple: Un homme, coupable d'un crime capital, a été relegué & ses biens ont été confisquez. Cet homme a, entre vos mains, un Dépôt d'une

d'une somme d'argent. Il s'agit de savoir à qui vous la rendrez, si c'est au Rélegué, ou au Public. *Tryphonin* dit qu'à ne considérer que le droit de la Nature, ou celui des Gens, il faut rendre cette somme à celui qui l'a déposée; mais que si l'on a égard au Droit Civil, & aux Lois, il faut la remettre au Public; & il en donne cette raison, qui est que cet homme a peché contre l'Etat & qu'il est de l'intérêt du Public qu'il souffre pour cela, la pauvreté; afin de faire peur aux autres, qui pourroient faire une semblable faute. C'est-là un des égards, sous lequel, on peut envisager cette chose. Mais voici une autre question. C'est si la bonne foi doit être observée, avec ceux là seulement, avec qui l'on a contracté, sans avoir égard à aucun autre; ou si l'on doit aussi y renfermer d'autres personnes, qui peuvent y être intéressées. Supposé qu'un Voleur m'ait emporté mes habits & qu'il les ait mis en dépôt, chez quelcun, qui ne savoit point qu'il me les eût volez; cet homme les doit-il rendre au voleur, ou à moi? *Tryphonin* répond que, si l'on n'a égard qu'à celui, qui a donné le Dépôt, & à celui, qui l'a reçu, la
bonne

bonne foi demande, qu'on le rende à celui qui l'a déposé; mais que si l'on a égard à l'équité, qu'on doit avoir pour tous ceux, qui y sont intéressés, on le rende à ceux à qui il l'a méchamment enlevé. La Justice, qui rend à chacun ce qui lui appartient, demande qu'on rende ce que l'on a reçu à ceux, qui en sont les légitimes possesseurs. Mais s'ils ne viennent pas le redemander, il le faut rendre à celui, qui l'a déposé, lors qu'il le redemande. C'est aussi le sentiment de *Marcel* & d'*Ulpien*. *Tryphonin* ajoute encore que la bonne foi demande aussi quelquefois, qu'un Dépositaire retienne ce qui lui a été confié, quoi que le Dépositeur le redemande. Par exemple, si un Voleur a ôté quelque chose au Fils, ou à l'Esclave d'un autre homme, & qu'il le dépose chez le Pere, ou chez le Maître de celui qu'il a volé; ne sachant pas qu'il soit le Pere, ou le Maître de celui qu'il a dépouillé; ce Jurisconsulte décide que ce Dépôt est nul, par le Droit des gens; qui demande qu'on dépose ce qui appartient à un autre, & non à celui-là même, qui le reçoit. Si un Voleur dépose entre mes mains

une chose, que je ne savois pas qu'il m'eût volée; pendant que je l'ignore encore, on devra dire qu'il n'a pas droit de me le confier, comme un Dépôt, & qu'il n'est pas de la bonne foi que le maître légitime d'une chose la remette à celui, qui la lui a volée; & même si elle lui avoit été rendue, par le Maître, dans la pensée que c'étoit un Dépôt; ce dernier aura droit de lui intenter une Action *indebiti danti*, de lui avoir rendu ce qu'il ne lui devoit pas rendre. On fait encore d'autres questions, sur cette matière; par où il paroît que les Anciens Jurisconsultes n'ont pas moins exercé leur subtilité sur des questions du Droit, que les Casuistes Modernes, sur les Cas de Conscience.

Le Jurisconsulte *Paul* a aussi proposé un cas assez particulier. Il suppose que *Publie Mevie*, étant prête à partir, pour aller trouver son Époux, qui étoit dehors, remit un Coffre fermé à *Caius Seius* (ce sont des noms feints par les Jurisconsultes) dans lequel il y avoit des habits & des Actes, en tirant promesse de lui, qu'il ne les rendroit qu'à elle-même, si elle

elle revenoit en vie; mais que si elle mouroit, en son voyage, il ne les remît qu'à un fils, qu'elle avoit eu de son premier mari. Etant morte, sans faire de Testament, on demande si le Dépositaire devoit le rendre à son Mari, ou à son Fils. *Paul* répond qu'il le falloit remettre au Fils. *Mr. Noodt* juge que *Paul* ne s'est nullement fondé en cela, sur le droit du Dépôt; parce que la Mere ne pouvoit pas aquerir à son Fils, par son accord avec *Caïus Seius*, une action de Dépôt. Il ne pouvoit avoir, que l'action du Fidei-commis, en vertu de la Constitution d'Antonin le Pieux, comme nôtre Auteur le fait voir.

On demande, en suite, contre qui l'on donne l'Action du Dépôt. Selon l'Edit & conformément à la nature du Dépôt, ce doit être le Dépositaire; à moins qu'il n'eût permis qu'on eût déposé chez lui une chose, qui lui appartenoit, parce qu'il n'est pas obligé de la rendre; comme celui qui louë (*conducit*) une chose, qui lui appartient, ou qui la redemande avec priere, ne s'oblige à rien par-là. *Mr. Noodt* ajoute à cela que les Anciens ont cru que l'Action du Dépôt

pôt devoit être accordée, contre l'Héritier du Dépositaire, quoi qu'on ne donnât point d'action contre lui; pour une faute, commise, par celui de qui il avoit hérité. *Ulpian* enseigne, sur cette matiere, que l'Action du Dépôt est fondée sur une tromperie, qui est un Délit; mais qu'elle tire son origine du contract, ou de l'engagement du Dépositaire; à cause de quoi, on agit autrement, que dans les actions tirées d'une faute directe; car celles-ci tendent à une peine, que l'on ne peut pas infliger à l'Héritier, qui n'a point de part au Délit. L'action du Délit venant directement du Contract, & regardant l'intérêt du Dépositeur, qui demande seulement ce qui lui manque, à cause de la mauvaise foi du Dépositaire; on accorde cette Action, contre l'Héritier; non à proportion de ce qu'il a hérité, comme l'on fait, dans les autres Contracts; mais solidairement, s'il n'y a qu'un seul Héritier; ou à proportion de ce qu'il a reçu, s'il y a d'autres héritiers.

On propose ici encore une autre question; c'est si celui, chez qui on avoit déposé une chose, l'a déposée chez un autre, si l'on peut avoir
Action

ACTION contre ce dernier. On répond que non, parce que le Dépositaire n'a point contracté avec lui. Cependant si l'argent, qu'on a déposé, est encore en nature ; on le peut révéndiquer, comme il paroît par la Loi du Code, sur ce Titre. Outre cela, *Africanus* croyoit que si le second Dépositaire a fait quelque tromperie ; le premier a droit de lui intenter une Action de Dépôt ; mais qu'il doit en répondre au premier Dépositaire.

C'est ainsi qu'on en usoit envers un Pere de famille ; mais si l'on avoit déposé quelque chose, entre les mains d'un Fils de famille, il étoit bien tenu de rendre le Dépôt ; mais on pouvoit aussi faire procès à son Pere, seulement sur le *pecule*, ou le bien particulier du Fils, sur lequel on pouvoit se dédommager. Il en étoit de même d'un Esclave, qui avoit aussi son *pecule*, ou quelques épargnes, qu'il avoit faites pendant le tems de son Esclavage. Mais quand un Fils étoit émancipé, & un Esclave affranchi, il falloit s'en prendre à eux-mêmes ; quoi qu'en d'autres causes, on ne pût point avoir d'action sur un Affranchi, pour des choses qui s'étoient

toient passées , dans le tems de son Esclavage.

Ce qu'on vient de dire regarde les Dépôts , qui étoient entre les mains d'une seule personne. S'il y avoit deux Dépositaires , on pouvoit agir contre tous les deux ; & l'un n'étoit pas hors de danger, si l'on attaquoit l'autre. Mais quoi que deux hommes eussent agi frauduleusement , à l'égard d'un Dépôt , qui leur avoit été confié , si l'un d'eux dédommageoit le Dépositeur , on ne pouvoit attaquer l'autre ; sur quoi l'on apporte l'exemple de deux Tuteurs. Que si l'un des Dépositaires ne fait rien , ou fait moins qu'il ne faut , pour satisfaire le Dépositeur ; on peut s'adresser à l'autre. Il en est de même , lors que l'un des Dépositaires n'aura rien fait de mauvaise foi , & pour cela aura été absous ; rien n'empêchera qu'on n'attaque l'autre.

Le Préteur dit , pour ce qui regarde la sentence qu'il doit prononcer , sur une Action de Dépôt : *Quod neque tamultus, neque incendii, neque ruinae, neque naufragii, causâ depositum sit, in simplum; earum autem rerum, quae supra comprehensa sunt, in ipsum in duplum*

duplum; in heredem ejus, quod deo malo ejus factum esse dicetur, qui mortuus sit, in simplum; quod ipsius, in duplum judicium dabo. Le Préteur, adoucit, en ceci, la severité des Lois des XII. Tables, qui condamnoient celui, qui nioit un Dépôt, qu'on le convainquoit d'avoir pris, au double, sans distinction. C'est ce que *Paul* nous apprend, dans ses sentences Liv. II. Tit. 12. *Ulpien* juge aussi que le Préteur a distingué les causes, qui supposent les Dépôts donnez fortuitement, par quelque nécessité, & non par la volonté libre du Dépositaire. La raison en est claire, parce qu'en ce dernier cas la chose, le lieu & le tems permettent de s'informer de la bonne foi du Dépositaire; & qu'en l'autre cas, la nécessité ne permettoit pas de délibérer là-dessus. Il est toujours honteux de nier un Dépôt, pour ne le point rendre; mais quand on a le tems de délibérer du Dépositaire, & qu'on ne le fait pas, le Dépositaire a sujet de s'accuser lui-même de sa négligence, s'il est trompé; mais quand il n'a pas eu le tems de délibérer, toute la faute est à celui, qui nie le Dépôt : „ Quand quelcun a „ choisi librement celui à qui il l'a „ con-

„ confié, & qu'il ne lui rend pas le
 „ Dépôt, il doit être content de re-
 „ cevoir la valeur ; mais quand il
 „ dépose, par nécessité, la perfidie
 „ du Dépositaire est plus grande :
Crescit perfidie crimen & publica uti-
litas coërcenda est, vindicandæ Reipu-
blicæ causâ, est enim inutile, in cau-
sis ejusmodi, fidem frangere. C'est ainsi
 que ce passage se trouve, dans le fa-
 meux MS. de Florence ; mais ces
 paroles sont, sans doute, fautives.
 L'Édition commune d'*Accurse* est
 plus correcte, en ces mots : *crescit*
perfidie crimen, & publica utilitas,
coërcenda est vindicandæ Reip. causâ.
 Il est visible qu'il ne faut pas arrêter
 l'utilité publique, *non est coërcenda*
utilitas publica ; au contraire il faut
 la procurer. Ainsi il vaudroit mieux
 lire avec *Accurse*, de cette manière :
crescit perfidie crimen, & publicâ
utilitate coërcendum est, vindicandæ
Reip. causâ. Il y a quelque sens, en
 ces mots ; mais Mr. *Noodt* croit qu'il
 y reste quelque chose de fautif, puis
 qu'il y a ici une répétition, car *coër-*
cenda publica utilitas, & vindicanda
res publica doivent signifier la même
 chose, ce que la Langue Latine ne
 souffre pas. Il faudroit donc ôter

Tome XXII. P. 2. T l'un

l'un, ou l'autre. C'est ce qui a fait qu'*Haloander* & *Vintimilius* ont mis, en cet endroit : *crescit perfidia crimen* & *publica utilitas coercendo vindicanda est*. Mr. *Noodt* conjecture qu'on pourroit lire : *crescit perfidia crimen, & publicâ utilitate coercendum est*, ou , *crescit perfidia crimen, & est vindicanda Reip. causâ*; car l'un ou l'autre suffit, pour expliquer le sens de la Loi. Néanmoins il juge qu'il seroit mieux de laisser la Tautologie, qui peut être une négligence de style, qui n'est pas rare dans les Anciens, & dont il donne quelques exemples.

Pour revenir présentement à l'explication de la Loi, 1. elle ordonne que le Dépôt ordinaire soit rendu *in simplum*, c'est à dire, que le Dépositaire de bonne foi rende le dépôt en espece, si c'est *un corps*, c'est à dire, une certaine chose, qui consiste en une masse, qu'il faut rendre telle, qu'on l'a reçue : 2. qu'il rende une somme d'argent, sur tout qui aura été cachetée, ce que les Jurisconsultes nomment *quantitas*; car alors le Dépositeur a entendu, qu'on lui rendît les pieces mêmes de monnoie, qu'il dépositoit : 3. que si la somme n'étoit

n'étoit pas cachetée; on devra rendre une semblable somme. Il sembleroit que ce ne seroit pas un Dépôt proprement dit; mais *Papinien* a décidé que c'en étoit un. L'Auteur a expliqué cette matiere, en son *Traité de Pactis & Transactionibus*, c. XIX.

Il faut que l'on ait soin de bien décrire le Dépôt „ Si quelcun, dit „ *Ulpien*, redemande de l'or, ou de „ l'argent, qu'il a déposé; il faut qu'il „ dise si c'est de la monnoie en espe- „ ces, ou si c'est seulement le poids, „ ou tous les deux. S'il redeman- „ de un gobelet, ou un plat, ou „ une tasse, il en faut dire la matie- „ re & le poids. Si c'est de la laine „ teinte en couleur de Pourpre, ou „ de l'autre laine, il en faut dire „ aussi le poids; mais si le poids n'a „ pas été exprimé, il faut s'en fier „ au serment. Cela faisoit quelque- „ fois naître des questions, comme „ sont celles-ci, qui se trouvent dans „ *Ulpien*; savoir, si lors que l'on rede- „ mande une cassette fermée & cache- „ tée, l'on demande la seule cassette, ou „ les especes, qui y avoient été ren- „ fermées. *Trebatius* croyoit qu'il „ falloit redemander la cassette, sans

„ dire ce qu'il y avoit dedans ; mais
 „ que, si l'on avoit montré au Dépo-
 „ sitaire ce qu'on avoit mis dans la
 „ Cassete, & qu'on eût déposé le
 „ tout entre ses mains ; il falloit aussi
 „ déclarer l'espece des effets , qui
 „ avoient été mis dedans. *Labeo*
 „ croyoit que celui , qui déposoit
 „ une cassette fermée, étoit aussi cen-
 „ sé déposer ce qui étoit dedans , &
 „ qu'il avoit droit de le redemander,
 „ & que si le Dépositaire n'avoit pas
 „ sù ce qu'il y avoit dans la Cassete,
 „ cela n'importoit pas beaucoup.

On demandoit encore si le Dé-
 positaire recevant une chose , avec
 quelque *accessoire* , il étoit obligé de
 le rendre ; comme si l'on avoit dé-
 posé un Esclave habillé , si le Dépo-
 sitaire devoit rendre son habit ; ou si
 ayant reçu un Cheval , avec un li-
 cou , il ne devoit pas rendre le li-
 cou. *Ulpian* répondit là-dessus que ni
 l'habit, ni le licou ne faisoient pas
 une partie du Dépôt. Néanmoins
 comme il s'agit d'une chose , où la
 bonne foi devoit être gardée , à tous
 égards ; *Mr. Nooit* juge qu'il falloit
 rendre le Dépôt, tel qu'on l'avoit
 reçu.

Si le Dépôt étoit en plus mauvais
 état,

état, qu'il n'avoit été reçu, on demandoit si on ne pouvoit pas faire un procès au Dépositaire. *Ulpien* répondoit qu'oui: *Si res deposita deterior reddatur, quasi non reddita; potest dici dolo malo redditam non esse.* Tous les anciens Exemplaires des Pandectes représentent les paroles d'*Ulpien*, comme nous les avons rapportées; de sorte que Mr. *Noodt* n'y veut rien changer, selon l'usage des sages Critiques, sur tout parmi les Jurisconsultes, qui ne traitent pas le texte des Loix: comme font les Grammairiens celui des meilleurs Auteurs, qu'ils changent souvent mal à propos. Mais il juge qu'il faut entendre *Ulpien*, de même que, s'il avoit dit: *cum enim deterior redditur, dolo malo; potest dici, redditum non esse*; parce que la chose n'a pas été rendue dans l'état, où elle devoit être rendue de bonne foi.

Le Dépôt devoit encore être rendu, dès qu'on le redemandoit; à moins que le Dépositaire n'eût marqué un certain tems, auquel il vouloit que le Dépositaire le lui rendît. Mr. *Noodt* croit néanmoins, que l'on pouvoit redemander un Dépôt, quand

on vouloit, sans que le Dépositaire pût le refuser.

On demande de plus, si l'Héritier d'un Dépositaire ayant vendu un Dépôt, qui étoit entre les mains du défunt, sans savoir que c'étoit une chose déposée, étoit obligé de la rendre. Mais comme on ne pourroit l'accuser de tromperie, il semble qu'on ne lui pouvoit faire aucun procès. Néanmoins Mr. *Noodt* juge qu'il étoit obligé d'en rendre la valeur; parce que ç'auroit été une tromperie, que de ne pas rendre une chose déposée, après en avoir été averti.

Il faut remarquer que l'Action du Dépôt étoit uniquement fondée sur le *dolus malus*, ou sur la tromperie. Celui, qui en recevoit un, ne devoit en tirer aucun avantage; mais seulement le Dépositeur, qui l'avoit commis à sa garde, & chargé de ce soin-là. Si le dernier étoit convenu avec le gardien du Dépôt, qu'il ne seroit point obligé de le garantir de toute tromperie; une telle convention seroit contre la bonne foi & les bonnes mœurs, & par conséquent nulle. Si le Dépositaire avoit exigé du Dépositeur, qu'il ne pût instituer contre lui une Action de Dépôt; cette convention

tion étoit valide , pourvu néanmoins qu'on l'expliquât d'une manière modeste ; comme l'Auteur l'a montré , dans son *Traité ad Edictum , de pactis*. Ch. XIX.

Si l'on est tombé d'accord de garantir toute faute , dans la garde du Dépôt , on ne peut pas reprendre cette convention ; puis que tout contract tire sa force de la Loi , & qu'il n'y a rien , dans celui-là , qui soit contre la forme juridique. C'est pour cette raison qu'*Ulpien* dit qu'une chose déposée , comme une somme d'argent , peut être déposée aux risques de celui , qui la reçoit , si l'on en est convenu nommément.

Mais l'Action est proprement intentée contre la mauvaise foi , soit passée , soit reconnue seulement après le commencement du Procès ; comme on le trouvera , en deux Loix de ce Titre. Pour ce qui regarde la faute , elle doit être celle que les Jurisconsultes Romains appellent *lata culpa* , qui est une négligence grossière , & qui n'est pas pardonnable , comme lors que l'on ignore ce que tout le monde fait. Il n'y a point là de fraude ; mais il y a de la bêtise. Néanmoins un honête homme y peut tom-

ber, par simplicité ; au lieu que la tromperie est d'un mauvais cœur. C'étoit là le sentiment de *Proculus*, & c'est, en le supposant que *Justinien* a dit, en parlant du Dépositaire, dans ses Institutions §. 3. *Quibus modis re contrahatur obligatio. Is ex eo solo tenetur, si quid dolo commiserit; culpa autem nomine, id est, desidia ac negligentia non tenetur. Itaque securus est, qui parum diligenter custoditam rem furto amiserit, quia qui negligenti amico rem custodiendam tradit, non ei, sed suae facilitati id imputare debet.* Cependant *Nerva* n'a pas eu tort de dire qu'une faute grossière est une tromperie ; en appelant ainsi ce qu'on nomme *culpa lata*, & en comptant pour tel, non ce que ce mot signifie dans le sens naturel, qu'on lui donne, mais par une présomption de Droit ; car une ignorance trop grossière de ce que tous les hommes savent, peut à peine paroître sincère. Elle paroît plutôt une bêtise affectée, pour tromper impunément. Le Juge n'en peut pas juger autrement, jusqu'à ce qu'il lui paroisse, que le Dépositaire a péché, par une simplicité, qui lui est naturelle.

Le Préteur condamnoit au double
celui

celui, qui ne rendoit pas un dépôt, que les Jurisconsultes nomment *miserabile*, ou digne de pitié; parce que c'étoit tromper cruellement un homme, qui n'avoit déposé son bien, que dans un état digne de compassion; tel qu'étoit celui qui déposoit quelque chose, pour la sauver de l'incendie, de la chute de sa maison, ou du naufrage, ou d'un tumulte.

On condamnoit l'héritier d'un Dépositaire frauduleux, après sa mort, à payer la valeur du Dépôt, s'il n'avoit point eu de part à la fraude; mais s'il paroissoit qu'il y avoit eu quelque part, il étoit condamné à payer la valeur, selon la portion qu'il avoit eue de l'heritage, & cela dans un an; parce que ce droit étoit tiré, non du délit, mais du contract de la Déposition. Que s'il avoit eu part à la fraude, il étoit condamné au double & solidairement, & à perpétuité.

Les mots ajoutés à la Rubrique *& contra*, regardent l'Action, que le Dépositaire pouvoit avoir contre le Dépositeur; en cas qu'il y eût de la lésion, dont il eût raison de se plaindre. Par exemple; si un Esclave avoit été déposé; celui, entre les mains de qui il avoit été remis, pouvoit

redemander ce qu'il avoit dépensé, pour la nourriture de l'Esclave. C'est ce que le Jurisconsulte *Modestin* dit en ces termes : *actione Depositii conventus, servo constituto cibariorum nomine, apud eundem judicium experitur.* Il n'étoit pas juste qu'il laissât l'Esclave déposé mourir de faim; mais il n'étoit pas juste non plus qu'il le nourrît, du sien. On trouve ce passage plus correct, dans la *Comparaison des Lois Mosaiques avec les Romaines* Tit. X. en ces termes : *actione depositii conventus, cibariorum* (pour *cibariorum*, selon l'usage de ceux qui confondoient B & V) *nomine, apud eundem Judicem utiliter experitur; at cui res commodata* (c'est pour *commendata*, selon la correction de *Pithou*, qui a publié la *Collation des Lois Mosaiques & Romaines*) *est, improbe cibariorum actionem intendit.* En effet si l'on prêtoit à quelcun un Esclave, c'étoit afin qu'il s'en servît; auquel cas cet homme étoit obligé de le nourrir. Mr. *Noodt* remarque très-bien, qu'il n'y a pas ces mots *servo constituto*, qui en effet n'ont aucun sens, dans les paroles de *Modestin*, citées à la l. 23. de ce titre. On pourroit néanmoins soupçonner

çonner qu'il ne fallût lire, dans *Modestin: servo constituto pretio, cibarium nomine*; en marquant le prix dû, pour la nourriture de cet Esclave; parce que le Dépositaire, n'étoit pas obligé de nourrir l'Esclave d'un autre, pour rien.

C'est ainsi que Mr. *Noodt* a rangé la matiere brouillée du Titre *Depositum, vel contra*, qui est fort confuse dans le texte des *Pandectes*; dans lesquelles *Tribonien* s'est contenté de ramasser les sentimens des anciens Jurisconsultes, sans aucun ordre. Pour bien profiter du travail de nôtre Auteur, on ne fera pas mal (comme je l'ai moi même expérimenté) de lire d'abord le texte des *Pandectes*, ensuite le Commentaire de nôtre Jurisconsulte, & enfin de relire le Texte, que l'on entendra beaucoup mieux à cette seconde lecture. Quoi qu'il ait commenté ce qu'il y a de plus important dans le Droit des Romains, pour nôtre usage; il auroit bien été à souhaiter, qu'il fût allé jusqu'à la fin des *Pandectes*, pour ceux, qui étudient les Antiquitez Romaines. Mais on a sujet de le remercier, de la peine, qu'il a prise, & de lui souhaiter tout le repos,

dont son âge avancé a besoin
comme nous le faisons, de tout nô-
tre cœur.

A R T I C L E IV.

Réponse de l'Auteur de la B. A. & M à un B. connu, qui lui a envoyé deux fois une Lettre Latine, venue de Genève par la France; avec des Difficultez contre la Religion Chrétienne.

PR O B E' accepi Litteras tuas ad me, Mense Maio præterito datas, tum etiam earundem exemplum, non ita pridem; in quo testaris iterum te cupere tibi à me responderi, in *Bibliotheca Antiqua atque Hodierna*. Statueram nihil respondere ejusmodi litteris, quæ nec à quo, nec quonam animo scriptæ sint nescio. Legisti, ut ais, opusculum *de Incredulitate*, à me Sermone Gallico conscriptum, & denuo recusum anno MDCCXIV. in quo conatus sum indagare adfectionem animi & vitia, quæ homines à Religione Christiana alienos reddunt; nec quidquam in te invenisti, quod sit iis, quæ indicavi, ad sine. Non deest tamen,

men, qui, lecto libello, hinc in Hol-
landia, ad melius sentiendum de Re-
ligione Christiana adductus sit. Inte-
rim incidisti, ut vis à me credi, ve-
luti invitus, in dubitationes de Veri-
tate Christianæ Religionis, quas mihi
tollendas proponis, responsūque à
me flagitas. Sunt tamen causæ oc-
cultæ, quæ animū ita hac in re adfi-
ciunt, ut pronior ad credendum, aut
adsensum negandum, sentim & sine
sensu, fiat. Inter eas est sine dubio
superbia, quâ fit ut homines sibimet
ipfi plaudant, & pulcrum putent, ac
laude dignum, quod sint vulgi opinio-
num expertes; quæ falsas esse perpe-
ram existimant, quia multorum sunt.
Quis non videt plena esse hoc adfectu
verba *Lucretii*, Lib. I. non procul ab
initio?

*Humana ante oculos foedè quum vita
jaceret*

*In terris, oppressa gravi sub religione,
Quæ caput e cœli regionibus ostendebat,
Horribili super aspectu mortalibus
instans;*

*Primum Grajus homo mortales tende-
re contra*

*Est oculos ausus, primisque obsistere
contra;*

*Quem neque fama Deum, nec fulmina,
na, nec minitanti*

Murmure compressit cœlum — —

*Ergo vivida vis animi pervicit &
extra*

*Processit longè flammantia mœnia
mundi, &c.*

Quare Religio pedibus subjecta vicissim

*Obteritur, nos exæquat victoria cœlo.
Annon etiam quæ habet, paullò post
initium Lib. II. tument stolidâ dox-
σισοφία?*

*— Nil dulcius est bene quàm mu-
nita tenere*

*Edita doctrinâ sapientum templa sere-
na,*

*Despicere, unde queas alios, passimque
videre*

*Errare, atque viam palantes quere-
re vitæ.*

Sic veteres Epicurei ridebant ceteros homines, quasi vile vulgus; cum ludibrio esse ipsi meritò possent, qui credebant omnia casu esse facta; neque quidquam esse, ne mentibus quidem hominum exceptis, quod non esset corporeum. Hunc erroris fontem pleniùs aperui cap. II. Libri I. de Incrudulitate. Sentire quidem cum vulgo, sine rationibus, stultum est; sed

sed dissentire, etiam à doctis, sine gravibus causis, superbiæ est; quâ fit ut non omnia tantùm vulgaria, sed etiam doctissimorum quorumque placita fastidiantur. Si te probè excutias, comperies fortè hanc esse veram rationem; quâ fit ut Christianam fidem rejicias, aut certè in dubium revoces.

Ejusdem Libri cap. IV. ostendi multos fidem Religioni detrahere, eò quòd nesciant ratiocinari. Monstra certè opinionum, pro comperta veritate, fovent, & mirantur; qualia fuerunt olim Epicureorum decreta, quæ omnium ludibrio digna sunt. Etiamnum hodie, qui *Deistæ* dicuntur multa perabsurda concoquunt, potiùs quàm Christianam Religionem admittant. Cur verò? Quia, nimirum, ratiocinari nesciunt, aut nolunt. Tuâ etiam interest videre annon, simili de causa, Historiam Religionis Christianæ quasi falsam traducas; ut, ejus loco figmenta, quæ nemo ferat, præter te, unde quaque quæras.

Inducis nescio quem sic ratiocinantem, quasi ostendere velles Historiam Evangelicam non posse, nisi perabsurdis ratiocinationibus, oppugnari. Fingit id potuisse contingere, quo posito, Christianæ Religionis initium fieret,

fieret, & propagationis ejus in futura sæcula fundamenta jacerentur, quamvis merum figmentum esset. Sic ergo fabulam narras, sed, nisi fallor, surdis, quisquis eam audiverit. „ Quo
 „ ferè tempore Italiam vastaverunt
 „ Barbari, ex Septentrione oriundi;
 „ Politicos in primis periti viri quatuor,
 „ de nova alicubi statuenda
 „ Religione; quæ receptas, divinitatis
 „ specie, longè superaret, inter
 „ se deliberarunt. Variis propositis
 „ formis, tandem inter eos convenit
 „ ut systema componerent, quod
 „ cum libris Judæorum consentiret,
 „ inanèsq; in eis positas prædictiones,
 „ tamquam impletas perhiberent.
 „ Quamobrem primò eos libros, ut
 „ divinos, supposuerunt; deinde alios
 „ iisdem adjunxerunt, quibus ea, quæ
 „ adstruebant, comprehenderentur,
 „ quique præstantibus sententiis atque
 „ præceptis abundarent; iis cum primis,
 „ quæ ad tranquillitatem, & mutuam
 „ caritatem inter homines stabiliendam
 „ conferrent; & quò tutius lateret
 „ dolus bonus, quædam consultò neglexerunt,
 „ in verbis lepores parcè adhibuerunt;
 „ viros enim illiteratos, divinitus
 „ quasi adflatos, finiebant.

„ gebant illos scripsisse libros; præ-
„ videntes, sci licet, quod argumen-
„ tum inde rectè deduci posse vide-
„ retur. Jam verò tempus composi-
„ tionis eorundem Scriptorum pri-
„ morum Imperatorum ætati adscrip-
„ ferunt.

„ Præterea alios libros, non jam
„ quasi divinos, sed tamquam à pri-
„ mis Christianis scriptos composue-
„ runt & Græcè & Latinè, ex qui-
„ bus nonnullos politius limarunt;
„ eo, credo, animo, ut non plebi
„ modò, sed & doctis viris Religio
„ probata fuisse videretur. Quid
„ multa? Omnia solertissimè finxe-
„ runt, fictionem solertiùs velarunt.
„ Atque ut, apud posteros, indubi-
„ tata staret Religionis antiquitas,
„ Historiis, ut *Suetonio*, ut *Tacito*, ut
„ *Plinio*, sicut & Judæo *Josepho*
„ quædam, quæ Religionis eam, quam
„ dixi, simulatam antiquitatem con-
„ firmarent, maxima cum arte, in-
„ culcarunt & contexuerunt.

Hæc est fabula, quam fingit, &
quæ si vera esset, nihil de Christo,
ejusque discipulis auditum fuisset per
ECCC annos; quibus elapsis, aut
circiter, Gothi in Italiam venerunt.
Itaque quæcumque scripta putantur,
ante

antea pro Christianis, aut contra Christianos, omnia quinto sæculo scripta fuerint, & quatuor tenebriones Itali confinxerint. Jam in manum sumito Catalogum Scriptorum Ecclesiasticorum, qui per quadringentos annos, ab eo, qui natalis Christo fuisse à nobis creditur, fuere; ingentem eorum numerum, qui scripserunt Græcè, aut Latinè, invenies; quos hîc nominibus adpellare non opus est, & quorum tam varius est stylus, & tam diversum argumentum; ut à paucis conscribi ita potuisse, ut nemo fraudem intelligeret, sit non sani hominis sententia; sed fatua potiùs credulitas, aut somniorum amor nimius. Nec Christianos tantùm, hoc est, suppositicios Scriptores, ut tu putas, sed Ethnicos etiam invenies, qui scripsere ad infamandum Christianismum; quales fuerunt *Lucianus*, qui in Peregrino & alibi in eos invecus est; *Celsus*, quem confutavit *Origenes*; *Hierocles*, quem retudit *Eusebius*; *Julianus* ipse Imperator, cui reposuit *Cyrillus* Alexandrinus. Sed ex tua sententia, omnes fuerunt ficti Scriptores, quod cuiquam sano persuasurum te non puto. Habemus etiam *Ammianum Marcellinum*, ingentium

genuum omnino & candidum Scriptorem; qui & laudes Christianis, quas meriti erant, non negavit, & vituperanda in eorum nonnullis nequaquam diffimulavit; nisi tu hunc quoque à tuis Italis confictum putes. De Christianis loquitur, quasi à Constantino Magno rerum potentibus; quod si verum est, quod à sanio capitis homine negari nequit, quid fiet commento tuo, quo nonnisi post barbarorum in Italiam irruptionem, inventus est Christianismus? Quis etiam audire sustinebit Italos tuos confinxisse Hæreses & Hæreticos, qui contra saniores Christianos insurrexisse dicuntur? Unde factum ut Christianitas, ex tua ipsius sententia, crediderit auctorem Religionis nostræ conditorem fuisse, eo tempore, quo Historiæ Christianæ nudius tertius fabricatæ dicebantur? An erant ita fatui, ut Christianos, de quibus per quadringentos annos nemo verbulum fecerat, fuisse tam securè crediderint? Sed libri suppositicii iis imposuerunt, ut potuisse fieri putas. Quis verò possit credere tot volumina Græca & Latina, quæ tum primùm in lucem, è tenebris, prodierunt à nemine antea conspecta, admitta ita fuisse, ut quamvis

vis totum Imperium Romanum Ethnicum adhuc fuisset, extincto Constantino & filiis, subito Christianum factum se senserit. Imò verò & Barbari illi Septentrionales, qui Italiam vastarunt, jam erant Christiani, antequàm eam ingrederentur, quod de Alarico & ceteris Gothis planè constat.

Quod ais Italos tuos statuisse libros Judæorum esse divinos, quamvis non crederent, est parum callidè inventum; cùm in iis multæ sint leges, de ritibus & cibis, quæ divinitatem scorsim spectatæ minimè prædunt; eò quòd magis adtemperatæ sint hominum opinionibus, quàm *θεοφυμείως* à Deo latæ, eò quòd bonum quiddam naturâ suâ complecterentur. Ideòque à Christo sunt eæ leges antiquatæ, aliæque latæ; quæ jure naturæ & constitutione ipsâ societatis humanæ niterentur.

Homines prudentes, quales Italos tuos statuis, numquam *prædictiones inanes*, ut loqueris, quasi fundamentum novæ suæ Religionis posuissent. Verùm sunt reverâ, apud Hebræos Vates, inter multas alias, prophetiæ de vocatione Gentium quarumvis ad cognitionem veri Dei; quæ prophetiæ

tiæ sunt impletæ, Religione Christianâ per omnes terras sparſâ. Eſaias præfertim, Jeremias & Hoſeas, multas ejuſmodi ſuppeditabunt, quæ in Religione Christiana ita impletæ ſunt; ut cæcus ſit oporteat, qui non videat eventum vaticiniis conſentaneum non eis deſuiſſe.

Itali tui, ut ais, ea vaticinia quaſi *impleta perhibuerunt*; quadringentis annis, poſt natales Chriſti, cùm, ex tua ſententia, nequaquam impleta fuiſſent; omnes enim populi, ex tua Hypotheſi, erant Ethnici, ad ſæculum uſque quintum. Fatuos fuiſſe oportet, qui commentum ſuum rebus ipsis non adcommoſarent. Quis potuit credere Chriſtum, priſcis vaticiniis à Deo promiſſum, qualis in Evangeliiſ deſcribitur; ſi quadringentis annis poſt ejus natales, nihil eſſet impletum eorum, quæ promiſſa fuerant?

Verùm ais *præſtantibus ſententiis ac præceptis libros confictos abundare, & iis cum primis, quæ ad tranquillitatem & mutuam caritatem, inter homines, ſtabiliendam conferrent.* De præſtantia Ethicæ Chriſtianæ tibi adſentimur, aut tu potiùs nobis; ſed hinc agnoſcas oportet divinam eam fuiſſe;

fuisse; quis enim Philosophorum omnibus numeris absolutam Moralem doctrinam, quamvis ingenio multorum pollerent, proferre potuit? Nos verò hinc colligimus divinam esse Christianam Philosophiam, in qua nihil est quod desideretur. At tu, omnibus in Barbariem meram prolabantibus, nobis Italos nescio quos commentus es; qui in Gallia eximiam confinxerint doctrinam, atque ita omnibus fucum fecerint, ut quod docebant ab omnibus admitterentur; cum antea simile nihil esset auditum, quamvis eorum libri, ante quadringentos, conscripti dicerentur.

In quonam antro, aut qua subterranea crypta, dicere poterant libros, quos proferebant, per quatuor sæcula latuisse; ut, nonnisi iis elapsis, in lucem prodirent? Quis factum est, ut nullus sæculi quinti Scriptor rem tantam prodiderit? An erat indigna memoratu? Nemo sanè dixerit, qui non planè deliret. Vides jam in quos ambages te conjeceris; dum conaris promulgationem Evangelii in quintum sæculum differre, ut faciliùs auctoritatem ei detrahas. Tuum est, si quo veritatis amore tangeris, commentis & somniis nuncium remittere.

Sed

Sed cum scires, in Evangeliiis, & scriptis Apostolicis, laudari mirabilem simplicitatem, omnis fuci rhetorici expertem, & quæ ingenium hominum fallere nescientium redoleret, commentus es Italos tuos quò melius lateret dolus, quædam consultò neglexisse, in verbis lepôres parcè adhibuisse; viros enim illitteratos, divinitus quamvis adflatos, fingebant illos scripsisse libros; prævidentes scilicet, quod argumentum inde rectè deduci posse videretur. Si libri sacri Christianorum eleganter essent scripti, adhibitâque arte rhetoricâ, diceres homines fuisse doctos, ac proinde idoneos fraudis artifices; nunc cum sint *ιδιωτικῶς* ii libri scripti, datâ operâ à callidis hominibus scriptos ais; usque ad eò parato, ad numquam adsentendum, animo præditus es, nisi fortè rem videris! Sed si Evangelia quatuor, exempli causâ, ex una eadèmq̃ impostorum officina prodiissent, magis inter se similia essent; quid enim opus erat impostoribus quadruplici ratione scribere dicta & facta Christi? An non tutius erat unam vitam Christi scribi, ne fidem negantibus occasio præberetur dissensû Scriptorum objiciendi. Quinam verò erant quinto sæculo homi-

homines, in Italia, qui sic scirent Hebraicè & Græcè, ut libros scribere possent, Græcis quidem verbis, sed ita ut Hebraïsmis scaterent? Eo tempore, pauci erant, qui Græcè scirent, in Italia; pauciores etiam qui possent, inter scribendum, ἑβραϊζεν. Quinam verò illi erant artifices, qui cum neque Judæi, neque Ethnici, neque Christiani essent (nam suæ fraudi essent adfensi) sed Deistæ quidam, aut fortè etiam Athei, ejusmodi fraudem adgredi sustinerent, ex qua nullum emolumentum capiebant? Quid enim poterant ab Ethnicis, quales erant, è tua hypothesi, tunc temporis omnes qui Romano Imperio parebant, sperare? Nihil, nisi contemptum & supplicia, si fraus deprehensa fuisset; supersticiosi enim numquam æquo animo passi sunt superstitionem suam ab ullo improbari, & palam oppugnari.

Sed ais tempus scriptionis Apostolicorum Scriptorum ad tempora primorum Cæsarum relatum; nempe, Tiberii, aut potiùs sequentium Cæsarum, ad finem usque primi sæculi. Sed ut ejusmodi libris, de quibus nihil per trecentos annos & quod excurrebat, auditum erat, & quorum
Scri-

Scriptores erant prorsus ignoti, fides haberetur magno consensu, nemine fraudis eos libros arguente; opus fuit divino certè miraculo, quod non admittes. At si sine miraculo ullo factum dicas, ego tibi, quod olim *Dantes Aliger* acutè dixit, regeram, *id ipsum fuisse maximum miraculum.* Sic dum divinis miraculis adversaris, incidis in *θαύματα* longè longèque mirabiliora.

Quod addis fictos etiam fuisse à tuis Italis omnes libros, qui, quasi superioribus sæculis à Christianis scripti, circumferebantur, jam antea confutavimus; nec quisquam admiserit, qui eodem morbo non laboret, ac *Joann. Harduinus*, qui *ὑποβολιμαίως* putavit plerisque omnes Antiquitatis Libros, atque à Monachis confictos. Qui morbus non rationibus, sed Helleboro purgandus.

Quod fingis *Suëtonio*, *Tacito*, & *Plinio*, sicut *Josepho*, addita fuisse quæ de Christianis habent, ejusdem est generis, nisi *Josephum* excipias; cui gravibus de rationibus quod de Christo habet assutum viri docti ostenderunt. Verùm ad tres Ethnicos Scriptores quod adinet, nemo dubitavit an reverà de Christo & Christianis ea

scripserint, quæ de iis, in eorum scriptis, legimus. An habebant tui illi Itali omnia *Taciti, Suetonii, & Plinii*, celeberrimorum Scriptorum (quorum opera sæpissimè exscripta sunt à Librariis) exemplaria, ut ea vitiarent? An totus orbis Romanus, qui etiamnum desinente sæculo IV. ut puta, Ethnicus erat, talia tacitè tulisset, nec ejusmodi fraudes Christianis exprobrasset? Quis Christianus fieri voluisset, talibus fraudibus, in Christianismi conditoribus, deprehensus?

In rebus *facti*, ut loquuntur, nemo quod quivis somniat admittere sustineat, qualia sunt quæ narras de Italis Evangelistis, eos, tot fraudibus admissis, *uxores duxisse & in aliam paullo post regionem, ut in quemdam Gallie tractum, ab agrestibus viris incultum, commigrasse; liberis susceptis fragmenta illa sua, non secus ac si ea & ipsi à Majoribus suis accepissent, tradidisse; perinde ut omnes Coloni de Religione sua quisque faciunt; multiplicatis postea hisce familiis, latius sensim manasse hanc Religionem; multasque, adjuvante plurimum ipsius Religionis eximia specie, invasisse regiones; eò facilius ceteris religio-*

religionibus cedentibus, quo erant formâ & compositione ineptiores, atque hoc pacto ad nostram usque ætatem permansisse. Sed jam ante V. Sæculum, Italia, Gallia, Hispania, aliæque finitimæ Provinciæ Christianam Religionem acceperant; quod negari nequit, nisi Historiæ omnes Ecclesiasticæ, in dè & Civiles, qualis est *Ammiani Marcellini* Historia, à tuis Italis fuerint confectæ; quod qui, non dicam verum, sed probabile esse putarit, ad Anticyram erit amandandus. Quare non est cur pluribus confutem quæ in Epistola, hac de re, habes. Ceterùm Deum Opt. Max. ejusque Filium Jesum Christum oro, ut infauſta illa somnia, quæ te turbant, amoliantur, teque ad sanio rem mentem reducant. Sed tibi auctoꝝ sim, ut *Grotium*, de Veritate Religionis Christianæ, ad tentè legas & mediteris, omnibus abjectis temerè præconcep-tis opinionibus. Cui lectioni addas licet prolegomena nostra in Historiam Ecclesiasticam, & vitam Christi ei adjectam; quæ nebulas, quibus occæcaris, discutient, si animo veritatis cupido ei lectioni incumbas Non est sani hominis ita loqui, ut facis, cùm negas *satis esse, si hypothesis à*

*te propositam absurdam esse demonstra-
verim, nam emendari eam posse, si qua
in parte claudicet & de integro refici,
si omnino constare non queat; sed etiam
oportere ineluctabilibus rationibus pro-
bari quamcumque Hypothesin, quæ à
recepta recedat, quamvis argutissimè
compositam, prorsus esse ineptam, nec
quâ ratione cùmque consistere posse.
Veritate Sacræ Historiæ probatâ, cer-
tissimis argumentis; inde sequitur
quidquid contrarium ei est falsum
esse; nec est cur Hypothesibus com-
menticiis moveamur. Facta proban-
tur rationibus historicis, quales eæ
sunt quas adtuli, & quæ multò gravio-
res sunt, quàm eæ quæ ad compro-
bationem Historiæ Civilis proferri
possunt; quàmvis huic faciliùs credas,
quàm Ecclesiasticæ. Ne in Phycis
quidem à sapientibus Viris admittun-
tur meræ Hypotheses, quia omnia
sunt è Phænomenis deducenda, non
è conjecturis, quæ sunt in Phycis
mera somnia. Si nulli Historiæ adsen-
tiremur, nisi iis quas repugnare non
esse veras, vix & ne vix quidem iis
quæ vidissemus fidem haberemus;
quia non repugnat nos falli.*

*De ratione analytica inquirendi ve-
ri, in rebus philosophicis, dixi, quod
fatis*

fatis esse videbatur, in Logica & Ontologia; nec est quod pluribus de ea agere adgrediar. Scis, ut puto, me esse, aliis gravioribus, occupatum; nec posse iis, quæ præ manibus habeo, omitti, philosophicis quæstionibus, vacare. Iterum Deum oro, ut te, quicumque sis, ad sanio-rem mentem revocet. Ceterum te rogo ne amplius ad me scribas, nimis distantum, quàm ut respondere possim. Imò verò, ne quid dissimulem, si vel otio abundarem, nollem tam absurdis commentis verbum unum reponere. Nullum ergo à me responsum expectato. Vale.

Dabam Amstelodami a. d. 12.

Decembris anni à Christo-
nato MDCCXXIV.

ARTICLE V.

HISTOIRE du Royaume D'ALGER, avec l'Etat présent de son Gouvernement, de ses Forces de Terre & de Mer, de ses Revenus, Police, Justice, Politique & Commerce. Par Mr. LAUGIER DE TASSY Commissaire de la Marine, pour Sa MAJESTE' Très-Chré-

Chrétienne, en Hollande. A Amsterdam, chez Henri du Sauzet MDCCXXV. in 12. pagg. 396. avec les Préfaces & les Index.

CET Ouvrage est partagé en deux Livres, dont le premier traite du Royaume d'Alger en général, & de ses habitans; & le second parle au long de la Ville d'Alger, en particulier. On y trouvera bien des choses singulieres, par où l'on verra que les Peuples de cette partie de l'Afrique ne sont pas si déraisonnables, que l'on croit; quoi que l'Auteur ne les louë point, mal à propos.

Il y a bien de l'apparence que le Pais, qu'on nomme *Barbarie*, en Afrique, a été ainsi nommé du nom *Bar*, qui signifie *desert*, comme Mr. *Laugier* le remarque; parce que ce pais-là étoit desert, quand les Arabes y arriverent. On peut ajoûter que, dans les Langues Orientales, le redoublement des Lettres Radicales, comme on en trouve une en ce mot, marque que la chose, à qui l'on donne cette epithete, est au souverain degré ce qu'elle signifie. On peut consulter sur ce mot les Antiquitez d'Espagne, par *Bernard Aldrete* L.III. c. 28.

Pour

Pour donner quelque connoissance de la matiere de ce Livre , nous marquerons en gros ce qu'il y a dans chaque Chapitre , sans nous arrêter qu'à très-peu d'endroits. Le Livre n'est pas gros & mérite d'être lu, d'un bout à l'autre ; parce que le Pais d'Alger & ses habitans ne sont pas trop bien connus , quoi qu'ils fassent assez de bruit , en Europe , il y a plus de deux cens ans.

I. On dit en peu de mots ce qui regarde les révolutions arrivées à la Barbarie , depuis *Jules Cesar* jusqu'à un fameux Corsaire Mahometan, qui se nommoit *Aruch Barberouffe* & qui se rendit maître d'Alger ; après en avoit fait mourir le Prince, qui l'avoit appelé à son secours. On verra ici l'Histoire tragique de la Veuve de ce Prince , que ce Pirate ne put jamais engager à l'épouser , avec les Lettres réciproques , qu'ils s'écrivirent. Cette aventure a été tirée d'un MS. Arabe , qui se trouve encore à Alger. On verra de plus , dans le même Chapitre , la défaite de *Barberouffe* , par un Général Espagnol , & le malheur , qui arriva devant cette place à Charles V. qui perdit presque toute une grande flotte , qu'il avoit amenée , devant

V 4 Alger ,

Alger; par une tempête effroyable, qui s'éleva comme il affiegeoit cette Ville. Les gens du pais affurent que cet accident fut prédit, par un Eunuque noir, nommé *Iffouf*, qui faisoit le Devin, & qui étoit auparavant méprisé. D'autres prétendent que cela arriva, par les Prières du Morabout *Cid Utica*. Depuis ce tems-là le Grand Seigneur posséda, en propre, Alger & son territoire; qui est de deux cens lieuës le long de la Côte, & de cent lieuës, depuis la Côte vers le Mont Atlas. La Porte y tenoit un Pacha, avec deux mille hommes de troupes Turques; mais comme ce Pacha, loin de la Cour du Grand Seigneur, faisoit toute sorte d'avaries aux Algeriens, & en même tems négligeoit d'entretenir la Garnison Turque complete, sans qu'il en coûtât moins à la Porte; le Grand Seigneur permit aux Arabes de ce Pais là de se choisir un *Dei*, qui seroit son allié; mais pour lequel il ne feroit plus de dépense. Ainsi les Algeriens sont encore les alliez de la Porte & non ses sujets.

On verra depuis le Ch. II. jusqu'au VI. inclusivement, quels sont les habitans du Royaume, qui sont des

Mau-

Maures, ou gens venus de la Mauritanie, qui sont noirs, ou Mestices, & des Arabes; de la race de ceux, qui y porterent autrefois le Mahometisme; des Juifs, des Turcs & des Chrétiens, qui y font quelque négoce, sur tout les Juifs & les Turcs.

L'Auteur traite ensuite aux Chapp. VII. & VIII. de la Religion du Royaume d'Alger, & des coutumes de ses Peuples. On voit, dans le premier, les différentes Sectes de Mahometans, toutes aussi mauvaises l'une que l'autre. Il y a néanmoins cela de bon dans le Gouvernement, qu'il se fait un principe de Religion de laisser exercer à chacun la sienne, en toute liberté; & que mieux on l'observe, plus on y est estimé & protégé. C'est ce que l'on trouve au Ch. VIII. p. 106. Mais il faut bien se garder de parler mal de la Religion Mahometane; & si on le fait, on ne manque pas d'être puni très-sévèrement. Un Anglois, qui avoit traité la créance de *fé de merde*, en Langue Franque, eut cinq cens coups de bâton sur les plantes des pieds. La place nous ayant manqué, nous reviendrons à ce Livre au Tome suivant.

I N D E X

D E S

PRINCIPALES MATIERES,

*Contenues dans le XXII. Volume de
la Bibliotheq. Anc. & Moderne.*

A.

- A** Ccents des Grecs. 75
Agbare, sa Lettre à J. C. & la ré-
ponse supposées. 56
Alger, Histoire de ce Royaume. 457
Amazones, d'où vient leur fable. 14
Amazones, d'où venues, selon le P.
Lafitau. 215, & suiv.
Ame, son immortalité reconnue par
quelques Philosophes. 149, & suiv.
connue obscurément par les He-
breux. 151
Ame, son origine, 152, & suiv.
Amerique, comment elle a été peu-
plée. 204
Americains d'où ils tirent leur origi-
ne. 212, & suiv.
Americains, leurs mœurs, 202, &
suiv. 207, & suiv.
Angleterre, la suite de ses Rois, selon
la proximité du sang. 332, & suiv.
Animaux ne se forment pas de la
pourriture. 283
Anne,

TABLE DES MATIERES.

- Anne*, Reine d'Angleterre, si elle fit bien de faire la paix en 1712. sans le consentement de ses Alliez. 346
- Apocalypse*, diverses opinions sur ce Livre. 61
- Apollinaristes*, leurs sentimens touchant Jesus-Christ. 316. refutez. 317
- Apôtres*, livres qu'on leur a supposez. 62, & suiv.
- Aristote*, son sentiment de Dieu. 130, & suiv.
- Assyriens*, de l'antiquité de leur Monarchie. 8
- Athéisme* de quelques Philosophes, d'où venu. 125

B.

- B***urton* (*Henri*) ses remarques sur les Lettres de *St. Clement* Romain. 260, & suiv.

C.

- C***Araibes*, leurs femmes servantes. 216
- Carpathe*, montagne de Hongrie. 29
- Catholiques*, Epîtres nommées ainsi. 58
- Chinois*, leur sentiment sur la Divinité. 123
- Clement* (S.), quand il a écrit sa Lettre. 262. corrompu par les Copistes. 275. endroit difficile à corriger. 277, & suiv. auroit mieux

T A B L E

fait de ne pas parler du Phénix.	284
<i>Constitutions Apostoliques</i> , sentimens d' <i>Usserius</i> sur ce Livre. 241, & <i>suiv.</i> par qui & quand il a été fait. 243	
<i>Constitutions Apostoliques</i> supposées. 291, & <i>suiv.</i> par qui elles pourroient avoir été faites. 293, & <i>suiv.</i>	
<i>Constitutions Apostoliques</i> mettent les Evêques au dessus des Rois 294, & <i>suiv.</i> qu'elles ont des expressions Ariennes. 298. le style est du IV. Siecle. 299. sentimens de Mr. <i>Whiston</i> sur ce Livre. 302, & <i>suiv.</i> importance sur la controverse, qu'il intente aux Chrétiens là-dessus. 305. l'éloge outré, qu'il en fait. <i>Ib.</i> & <i>suiv.</i>	
<i>Copistes</i> , leurs corruptions. 252.	
Création, comment faite. 148.	
Création prouvée. 227, & <i>suiv.</i>	
<i>Cynetés</i> , ou <i>Cynesiens</i> , Peuples voisins des Espagnols, à l'Occident. 351	
<i>Cyrus</i> , sa vie écrite par <i>Xenophon</i> . 12, & <i>suiv.</i>	
D.	
D <i>Aillé</i> (<i>Jean</i>) son sentiment sur les Epîtres de <i>S. Ignace</i> . 254, & <i>suiv.</i>	
Dépôt, lois Romaines concernant le dépôt. 419, & <i>suiv.</i>	
	Dieu,

DES MATIERES.

- Dieu, sa description, par divers Philosophes. 126, & suiv.
Dieu, preuve de son existence. 118, & suiv.
Dieu, que si quelques Nations n'en ont point cru, c'est qu'elles ne sa-voient pas raisonner. 120, & suiv. 122. 208, & suiv.
Dieu, remarques sur son immensité. 143, & suiv. sa bonté reconnue par les Payens. 145
Dieu, son unité défendue par les Philosophes. 132, & suiv.

E.

- E**criture, avis à ceux qui la lisent. 88, & suiv.
Ecriture, sa suffisance. 307
Eloges, funebres des Chrétiens. 34, & suiv. 38, & suiv. 107, & suiv.
l'Epée, symbole de la Divinité chez les Huns. 25
Erreurs des grands hommes ne les doivent pas rendre méprisables. 256
Evêques, si l'on a pu nommer leur établissement *novitia institutio*, au II. Siecle. 246, & suiv.

F.

- F**anatisme, aussi contraire à la Religion, qu'à la Raison. 53, & suiv.
Fourberies des anciens Copistes en allongant les Ouvrages des Anciens.

I N D E X

Fraudes pies , combien dangereuses.

244

Frelater , d'où vient ce mot. 412

Funus ducere , ce que c'est. 106

G.

G *Geoffroi de Monmouth* censuré avec raison, par *Guillaume de Newborow*. 355, & suiv.

Guillaume de Newborow , remarques sur ses Ouvrages. 348, & suiv. défendu. 362. débite néanmoins quelquefois des fables. 367. il donne lieu d'en douter. 377

Guillaume le Conquerant, circonstances, qui le regardent. 364, & suiv.

H.

HArmonies Evangeliques, leur utilité. 65, & suiv.

Hebreux , Epître qui leur est adressée, par qui écrite. 57

Henri VIII. Roi d'Angleterre, son caractère. 330

Herodiens, quelles gens c'étoient. 82

Hongrie , sa description. 1, & suiv.

Hongrie , projet de son Histoire. 28 & suiv.

Hontan (Baron de la) son Livre sur le Canada. 221

Hunno-Avares , Peuples de qui les Hongrois sont venus. 26, & suiv.

Huns, où ils habitoient. 15, & suiv. 20

Huns,

DES MATIERES.

Huns, leurs usages. 21, & *suiv.*
Hyperboréens, Peuples les plus Septentrionaux. 14, & *suiv.*

I.

IDées ne sont pas innées, mais seulement les Facultez. 120, & *suiv.*
S. Jean, ses Epîtres. 60
Jeanne d'Arc, nommée la Pucelle d'Orleans, fanatique. 324, & *suiv.*
S. Jaques, son Epître. 59
S. Ignace, contestations sur ses Epîtres. 247, & *suiv.* leurs différentes Editions. 249, & *suiv.* Epîtres vraies & supposées. 251. 254, & *suiv.* 256, & *suiv.*
S. Ignace, que l'Exemplaire, où elles sont les plus courtes, est le véritable. 308, & *suiv.* que l'autre, où elles sont plus longues, est infecté de l'Arianisme. *Ib.* & *suiv.*
S. Ignace, le caractère de son style. 314. que les sentimens des Apollinaristes se trouvent dans ses Lettres allongées 315, & *suiv.*
 Inscriptions sépulcrales des Chrétiens. 94, & *suiv.*
Juifs, l'état où ils étoient, quand Jesus-Christ leur fut envoyé. 83
Justa solvere, ce que c'est. 107
Judas Gaulonite. 82

K. *Ka-*

I N D E X

K.

K *Araïtes*, leurs sentimens. 79

L.

L *Angue Flamande*, ou *Hollandoise*, son origine. 394, & suiv.

Larix, bois incombustible, dans *Vitruve* & dans *Pline*, n'est pas une fiction. 31

Leontius, Evêque de Tripoli, en Lydie, zélé pour les Canons. 293

Leucalites, quel Peuple c'étoit. 19

Liberté reconnue par les Philosophes. 156, & suiv.

Loi Salique imaginaire. 323

Louis XIV. Roi de France, Journal historique de son regne, examiné sur l'an MDCCII. 169, & suiv.

Lucien, remarques sur son Livre de ceux, qui ont vécu long-tems. 229, & suiv.

M.

M *Agog*, Ville de Syrie. 6

Mal, remarques sur son Origine. 137, & suiv.

Marc-Aurele, son sentiment sur le secours de la Divinité, pour porter les hommes au bien. 164. celui de *Ciceron*. 166

Mines de Hongrie, & du Vitriol, qu'on y trouve. 45, & suiv.

Monde, preuve de sa création. 227

N. Na.

DES MATIERES.

N.

- N** *Atragulga*, quelle plante c'est, qu'on appelle ainsi en Hongrie 43
Nominatit absolu. 276
Non tamquam, bonne expression. 112
Nouveau Testament, introduction à sa lecture. 52, & suiv.
Nouveau Testament, en quelle Langue il a été écrit. 69, & suiv. sa distinction en Chapitres & versets. 73
Nubere intra certam domum. 113

O.

- O**béissance passive, ses inconvéniens. 343
Orthodoxes, s'ils ont corrompu les Livres anciens. 318
Os d'une grandeur extraordinaire trouvez dans les Cavernes du mont Carpathe. 29

P.

- P**ayens, leurs lumieres. 116, & suiv.
Pearson (*Jean*) sa défense des Epîtres de S. Ignace. 245, & suiv.
Péché, son origine. 155
Peuple, qu'on ne doit pas mépriser son consentement, pour rendre les Rois légitimes. 339, & suiv. 341
Phénix, remarques sur cet Oiseau fabuleux. 280, & suiv.
Philosophes, éclairez d'une maniere extraordinaire. 132, & suiv. ont blâmé

I N D E X

- blâmé les images de la Divinité.
Ibid. & suiv.
- S. Pierre**, fables inventées sur son compte. 67
- Platon** estimé par les Chrétiens. 129,
& suiv.
- Presbyterianisme** d'aujourd'hui n'étoit pas autrefois. 289, *& suiv.*
- Préscience** des actions libres niée par quelques-uns. 159
- Principe**, qu'il n'y a qu'un bon. 138,
& suiv.
- Providence Divine** reconnue par quelques Philosophes & contestée, par les autres. 146. *& suiv.*
- Publicani**, quelles gens c'étoient parmi les Romains. 65
- Q.
- Q**uintillus, à qui *Lucien* dédia son Livre de *Longævis*. 232
- R.
- R**eligion Chrétienne défendue contre un Inconnu. 440
- Revenants**, ou morts revenants. 373,
& suiv.
- Rois de fait** reconnus legitimes. 336,
& suiv.
- Rosemonde Clifford**. 378
- S.
- S**Amaritains. 82
- S**anbedrins des Juifs. 85
- SAR-

DES MATIERES.

<i>Saumaise</i> , ses sentimens & sa conduite sur les Epîtres de S. Ignace.	253
Sauvages de l'Amérique , leur caractere.	218
<i>Scepuse</i> , Comté de Hongrie.	33
<i>Scythes</i> , diverses remarques sur cette Nation. 3, & <i>suiv.</i> leur Langue. 7. leur guerre contre les Egyptiens. 9. contre les Assyriens. 10. leurs Hordes.	18
<i>Scythie</i> , sa division.	17
Sel purgatif, qui se trouve, en quelques mines de Hongrie.	47
Septante Interpretes, leur langage imité par les PP. 264. citez par les mêmes. 266. d'où vient leur autorité. <i>Ib. & suiv.</i>	
<i>Si</i> , ne marque pas toujours un doute.	105
<i>Skanno</i> , lieu en Hongrie, & ses bains chauds.	35
Sorciers, d'où est venue l'opinion qu'on en a.	17
<i>Spinosa</i> , remarques sur ses sentimens. 134, & <i>suiv.</i>	
<i>Sprott (Thomas)</i> sa Chronique. 381. fables absurdes, qu'il débite, touchant les premiers habitans de la G. Bretagne. 387, & <i>suiv.</i>	
<i>Synagogue</i> , grande Synagogue.	78
<i>T. Taxus</i>	

INDEX DES MATIERES.

T.

T*Axus*, si son ombre est mortelle. 22

T*estament*, qu'il n'y a point de mot propre, en Hébreu, pour exprimer ce mot. 55

T*hesauro* (*Emanuel*) enflé dans ses Inscriptions. 102

Toutepuissance de Dieu ne s'étend pas au mal. 288 non plus qu'à des choses contradictoires, *Ib.* & *suiv.*

V.

V*ariantes* du Nouveau Testament. 76

V*erglas*, d'où ce mot vient. 411

Vertu, pourquoi si agréable à Dieu. 140

Vertu, si les Payens ont cru que les hommes n'en étoient pas redevables à Dieu. 160, & *suiv.*

V*ibna*, bains de ce lieu. 37

V*irgile*, corrigé. 224

U*sserius* (*Jaques*) ses Prolegomenes sur *S. Ignace*. 237, & *suiv.*

W.

W*alles* Histoires fabuleuses de ce pays. 561

F I N

de XXII. Tome de la Bibliothèque
Ancienne & Moderne.

1998

[The remainder of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document.]

